YARIS HATCHBACK 2017



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

	Index illustré	Recherche par illustration
1	**Sécurité routière et antivol**	À lire absolument
2	**Combiné d'instruments**	Comment lire les instruments et les compteurs, interpréter les divers témoins d'alerte et indicateurs, etc.
3	**Utilisation de chaque équipement**	Ouverture et fermeture des portes et des vitres, réglages avant de prendre le volant, etc.
4	**Conduite**	Explications et conseils indispensables à la conduite
5	**Équipements intérieurs**	Utilisation des équipements intérieurs, etc.
6	**Entretien et soin**	Comment prendre soin de votre véhicule et l'entretenir
7	**En cas de problème**	Comment réagir en cas d'urgence ou de défaillance
8	**Caractéristiques techniques du véhicule**	Caractéristiques techniques du véhicule, fonctions personnalisables, etc.
	Index	Recherche par symptôme
		Recherche alphabétique

Pour votre information 6
Comment lire ce manuel..... 10
Comment rechercher 11
Index illustré..... 12

1 **Sécurité routière et antivol**

1-1. Pour la sécurité d'utilisation
Avant de prendre le volant 22
Pour conduire en toute sécurité 24
Ceintures de sécurité 26
Coussins gonflables SRS.... 34
Système de classification d'occupant du siège passager avant 48
Informations relatives à la sécurité des enfants..... 54
Sièges de sécurité enfant.... 55
Installation des sièges de sécurité enfant 59
Précautions avec les gaz d'échappement 68

1-2. Système antivol
Système antidémarrage..... 69
Étiquettes de prévention contre le vol (sauf Canada) 71

2 **Combiné d'instruments**

2. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs 74
Instruments et compteurs 79
Écran multifonctionnel 81

3 **Utilisation de chaque équipement**

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 86

3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales..... 91
Hayon 96

3-3. Réglage des sièges
Sièges avant..... 100
Sièges arrière 104
Appuis-têtes..... 107

3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction..... 110
Rétroviseur intérieur 112
Rétroviseurs extérieurs..... 114

3-5. Ouverture et fermeture des vitres
Lève-vitres électriques..... 116

4 Conduite

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule..... 120

Chargement et bagages.... 132

Limites de charge du véhicule..... 136

Conduite avec une caravane/remorque..... 137

Remorquage de loisirs (véhicules équipés d'une transmission automatique)..... 138

Remorquage de loisirs (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle)..... 139

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (antivol)..... 141

Transmission automatique..... 144

Boîte de vitesses manuelle..... 147

Commodo de clignotants..... 148

Frein de stationnement..... 149

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage..... 150

Sélecteur d'antibrouillards..... 154

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 156

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière..... 159

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant..... 162

4-5. Système Toyota Safety Sense C

Système Toyota Safety Sense C..... 166

PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 172

LDA (Alerte de sortie de voie)..... 186

Feux de route automatiques..... 191

4-6. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Régulateur de vitesse..... 196

Systèmes d'aide à la conduite..... 200

4-7. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver..... 205

5 Équipements intérieurs

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation 210

5-2. Utilisation du système audio

Commandes audio au volant 218

Prise AUX/prise USB 219

5-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 220

• Éclairage intérieur 220

• Éclairages individuels ... 221

5-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements 222

• Boîte à gants..... 223

• Porte-gobelets 223

• Porte-bouteilles..... 224

• Rangement auxiliaire 225

Équipements de coffre 226

5-5. Utilisation des autres équipements intérieurs

Autres équipements intérieurs 228

• Pare-soleil de pare-brise..... 228

• Miroirs de courtoisie..... 228

• Prise d'alimentation 229

• Poignées de maintien ... 230

6 Entretien et soin

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule.....232

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule.....235

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien....238

Entretien général240

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique).....243

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même.....244

Capot.....247

Positionnement du cric249

Compartiment moteur.....251

Pneus261

Pression de gonflage des pneus.....269

Jantes273

Filtre de climatisation.....276

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé278

Vérification et remplacement des fusibles281

Ampoules.....285

7 En cas de problème

7-1. Informations à connaître

Feux de détresse 300

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 301

7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué..... 303

Si vous suspectez un problème 308

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation..... 309

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche..... 310

En cas de crevaison..... 321

Si le moteur ne démarre pas..... 335

Si la batterie du véhicule est déchargée 337

Si votre véhicule surchauffe 340

Si le véhicule est bloqué ... 343

8 Caractéristiques techniques du véhicule

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)346

Informations sur le carburant358

Informations sur les pneus.....361

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables375

Systèmes à initialiser.....377

Index

Que faire si... (Dépannage).....380

Index alphabétique.....383

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Veuillez noter que ce manuel s'applique à tous les modèles et couvre tous les équipements, y compris les options. Par conséquent, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que poursuit Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après l'arrêt du moteur

Cinq heures environ après l'arrêt du moteur, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation, et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota mais qui ne sont pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile

L'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile dans votre véhicule peut perturber les systèmes électroniques tels que:

- Système d'injection multipoints/système d'injection multipoints séquentielle
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Systèmes de prétensionneurs de ceinture de sécurité
- Système Toyota Safety Sense C (sur modèles équipés)

Veillez à vous assurer auprès de votre concessionnaire Toyota des précautions à prendre ou des instructions à respecter pour l'installation d'un système radio émetteur/récepteur mobile.

Enregistrements des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données, dont notamment:

- Le régime moteur
- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- La position de sélection (sauf boîte de vitesses manuelle)

Les données enregistrées varient selon le niveau de finition du véhicule et les options dont il est équipé. Ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations ni aucun autre son, et les seules images qu'ils enregistrent sont extérieures au véhicule, dans certaines situations.

● Transmission des données

Votre véhicule peut être amené à transmettre à Toyota les données enregistrées par ces calculateurs sans vous en donner notification.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces ordinateurs pour diagnostiquer des dysfonctionnements, mener la recherche & le développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

● Pour en savoir plus sur les données collectées sur votre véhicule, utilisées et partagées par Toyota, veuillez vous connecter sur www.toyota.com/privacyvts/.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est pourvu d'un enregistreur de données routières (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer des données associées à la dynamique du véhicule et aux systèmes de sécurité pour un court laps de temps, généralement de 30 secondes ou moins.

L'EDR qui équipe ce véhicule est conçu pour enregistrer entre autres des données sur:

- La façon dont différents systèmes ont fonctionné dans votre véhicule;
- Le fait que les ceintures du conducteur et du passager étaient bouclées / attachées ou non;
- Jusqu'où le conducteur a appuyé (éventuellement) sur la pédale de l'accélérateur et/ou de frein; et
- La vitesse à laquelle roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à mieux comprendre les circonstances de certains accidents et certaines lésions.

REMARQUE: L'EDR enregistre les données de votre véhicule uniquement en cas de situation inhabituelle, dans des conditions de conduite normales, l'EDR ne procède à aucun enregistrement de données et de données personnelles (par ex. nom, sexe, âge, et emplacement de la collision). D'autres intervenants, comme la police par exemple, peuvent rapprocher les données de l'EDR avec les types de données d'identification personnelle obtenues à l'occasion d'une enquête sur un accident.
Il faut un équipement spécial pour lire les données enregistrées par l'EDR, et pouvoir accéder au véhicule et à ce dispositif. Outre le constructeur automobile, d'autres intervenants, comme la police, disposant d'équipements spéciaux, peuvent lire les informations s'ils ont un accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l'enregistreur de bord

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées par l'EDR à un tiers excepté dans le cas où:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou la société de location s'il s'agit d'un véhicule loué)
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire

Cependant, si nécessaire, Toyota pourra:

- Utiliser les données à des fins de recherche sur le niveau de sécurité des véhicules
- Communiquer les données à un tiers à des fins de recherche sans divulguer les informations portant spécifiquement sur le véhicule ou son propriétaire

Élimination en fin de vie de votre Toyota

Les dispositifs des coussins gonflables SRS et des prétensionneurs de ceinture de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis à la casse avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceinture de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les coussins gonflables SRS et les prétensionneurs de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Produits composés de perchlorate

Des consignes particulières s'appliquent pour la manipulation de ce produit; Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des organes et pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Ces composants peuvent inclure les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les piles de télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ AVERTISSEMENT

Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de produits: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effets d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui présente un risque important d'accident dans lequel des personnes pourraient être grièvement blessées, voire tuées.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Conduite attentive: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de vous distraire (par exemple régler un rétroviseur, utiliser un téléphone mobile, lire) peut entraîner une collision dans laquelle vous-même ou toute autre personne (passager, piéton, etc.) risquez d'être grièvement blessé ou tué.

Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec l'allume-cigare, les vitres ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

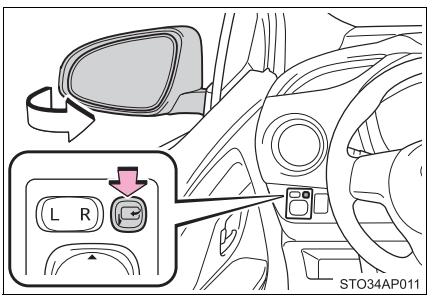
Comment lire ce manuel

AVERTISSEMENT:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence que vous-même ou autrui soyez tué ou gravement blessé.

NOTE:
Fournit des explications sur quelque chose qui, si elles ne sont pas respectées, peut avoir pour conséquence des dommages ou un mauvais fonctionnement du véhicule ou de ses équipements.

1 2 3 ··· Indique un mode opératoire ou une procédure à appliquer. Suivez les étapes dans leur ordre numérique.

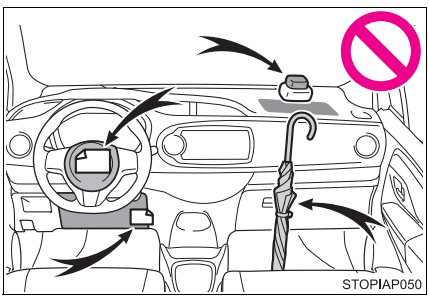
Indique l'action (pousser, tourner, etc.) à effectuer pour manœuvrer les boutons et autres commandes.



Indique le résultat de l'action (p. ex. l'ouverture d'un couvercle).

Indique l'organe ou la position dont il est question dans les explications.

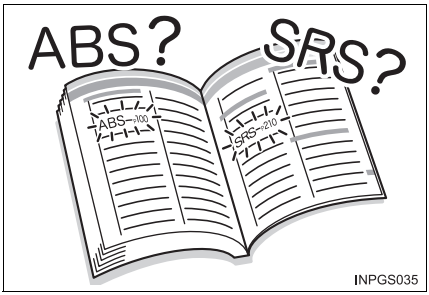
Signifie "Ne pas", "Ne pas faire", ou "Ne pas laisser faire".



Comment rechercher

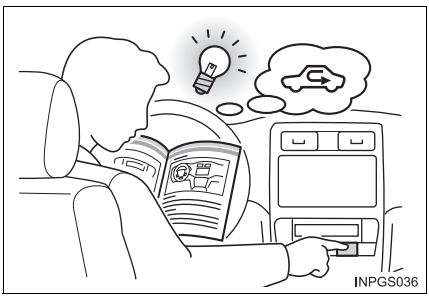
■ **Recherche par nom**

• Index alphabétique.....P. 383



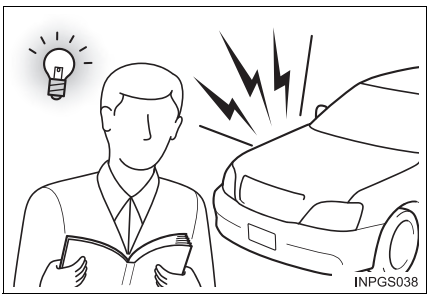
■ **Recherche par position d'installation**

• Index illustré.....P. 12



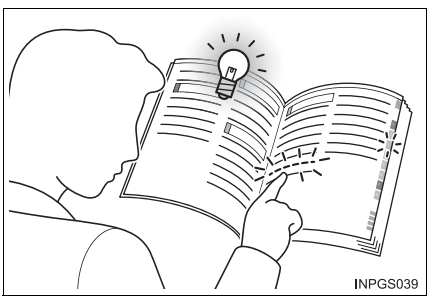
■ **Recherche par symptôme ou par bruit**

• Que faire si... (Dépannage).....P. 380



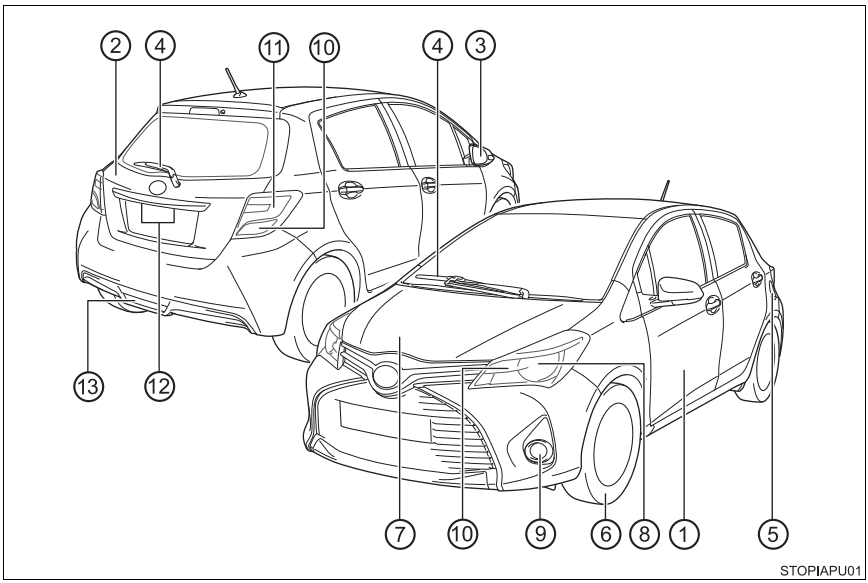
■ **Recherche par titre**

• Sommaire.....P. 2



Index illustré

Extérieur



Sont représentés dans l'illustration les modèles 5 portes, qui peuvent différer des modèles 3 portes par la forme de leur carrosserie.

① **Portes latérales P. 91**
Verrouillage/déverrouillage P. 91
Ouverture/fermeture des vitres de portes P. 116
Témoins d'alerte P. 313

② **Hayon P. 96**
Verrouillage/déverrouillage P. 96
Témoins d'alerte P. 313

③ **Rétroviseurs extérieurs. P. 114**
Orientation des rétroviseurs. P. 114
Escamotage des rétroviseurs P. 115
Désembuage des rétroviseurs* P. 214

④ **Essuie-glaces P. 156, 159**
Précautions pendant la saison hivernale P. 205

⑤ **Trappe à carburant P. 162**
Méthode de ravitaillement en carburant. P. 162
Type de carburant/contenance du réservoir P. 350

⑥ **Pneus P. 261**
Dimensions/pression de gonflage des pneus P. 355
Pneus neige/chaînes à neige P. 206
Contrôle/permutation P. 261
En cas de pneu crevé P. 321

⑦ **Capot. P. 247**
Ouverture. P. 247
Huile moteur P. 350
En cas de surchauffe P. 340

Ampoules des éclairages extérieurs
(Méthode de remplacement: P. 285, Puissances: P. 357)

⑧ **Projecteurs/éclairages de jour P. 150**

⑨ **Antibrouillards*. P. 154**

⑩ **Clignotants P. 148**

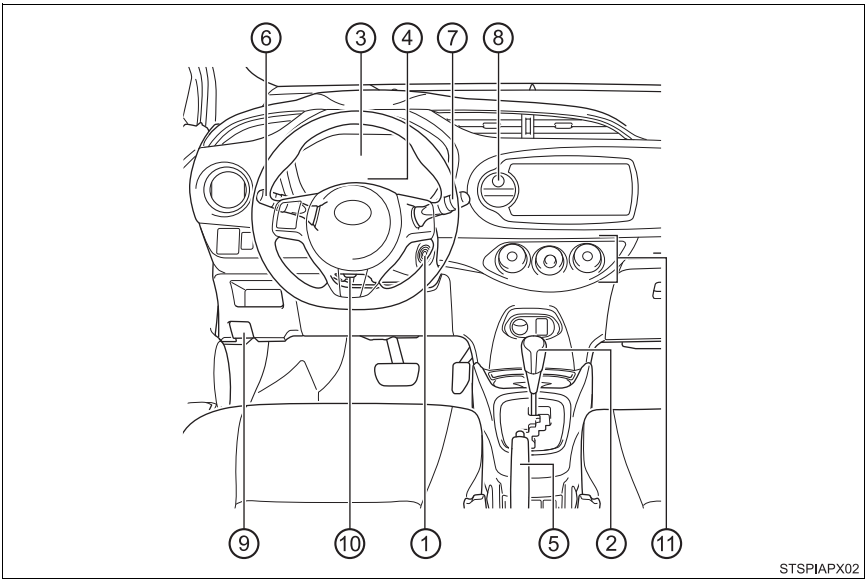
⑪ **Feux stop/arrière P. 150**

⑫ **Éclairages de plaque d'immatriculation P. 150**

⑬ **Feux de recul**
Manœuvre du sélecteur de vitesses sur R P. 144, 147

*: Sur modèles équipés

Tableau de bord



① **Contacteur de démarrage P. 141**
Démarrage du moteur P. 141
Changement de position du contacteur de démarrage P. 141
Arrêt d'urgence du moteur P. 301
Lorsque le moteur ne démarre pas P. 335

② **Sélecteur de vitesses P. 144, 147**
Changement de la position de sélection P. 144, 147
Précautions en cas de remorquage P. 303
Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué*1 P. 145

③ **Compteurs P. 79**
Lecture des compteurs P. 79
Témoins d'alerte/Témoins indicateurs P. 74
Lorsque les témoins d'alerte s'allument P. 310

④ **Écran multifonctionnel P. 81**

⑤ **Frein de stationnement P. 149**
Serrage/desserrage P. 149
Précautions pendant la saison hivernale P. 206
Signal sonore d'alerte P. 310

⑥ **Commodo de clignotants P. 148**
Sélecteur d'éclairage P. 150
Projecteurs/feux de position avant/feux arrière P. 150
Antibrouillards*2 P. 154

⑦ **Commodo d'essuie-glace et de lave-glace P. 156, 159**
Utilisation (avant) P. 156
Utilisation (arrière) P. 159
Appoint en liquide de lave-glace P. 260

⑧ **Bouton de feux de détresse P. 300**

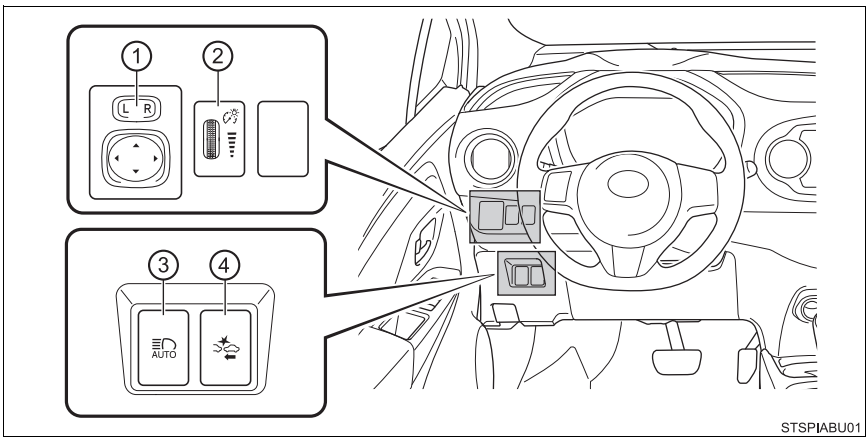
⑨ **Levier de déverrouillage du capot P. 247**

⑩ **Levier de déverrouillage de volant réglable en hauteur. . . P. 110**

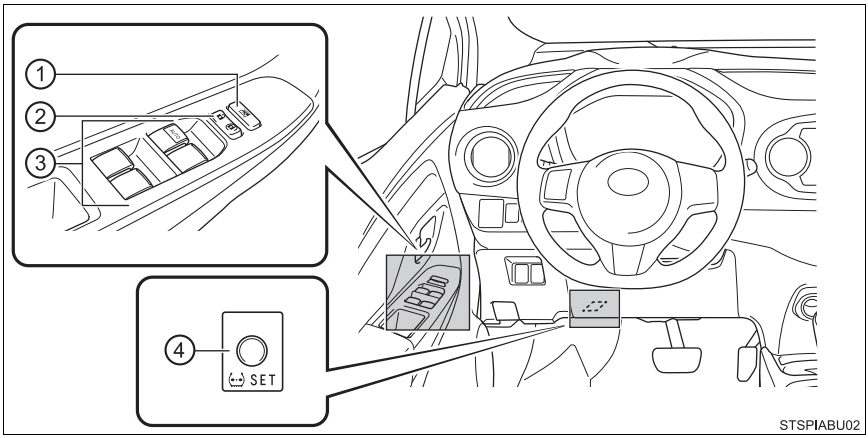
⑪ **Système de climatisation P. 210**
Utilisation P. 210
Désembueur de lunette arrière P. 214

*1: Sauf boîte de vitesses manuelle
*2: Sur modèles équipés

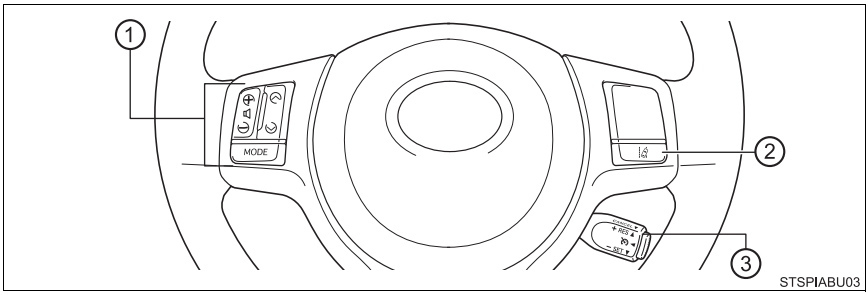
Boutons



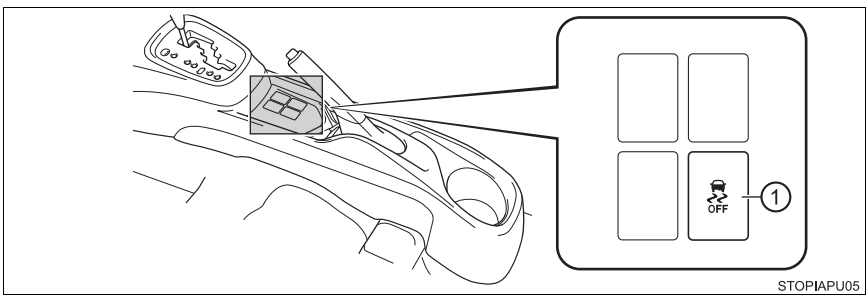
① Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs P. 114
② Sélecteur de commande d'éclairage du tableau de bord. . . P. 80
③ Bouton de feux de route automatiques* P. 191
④ Bouton PCS* P. 175



① **Bouton de verrouillage des lève-vitres P. 116**
② **Boutons de verrouillage centralisé des portes. P. 93**
③ **Boutons des lève-vitres électriques P. 116**
④ **Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus P. 263**



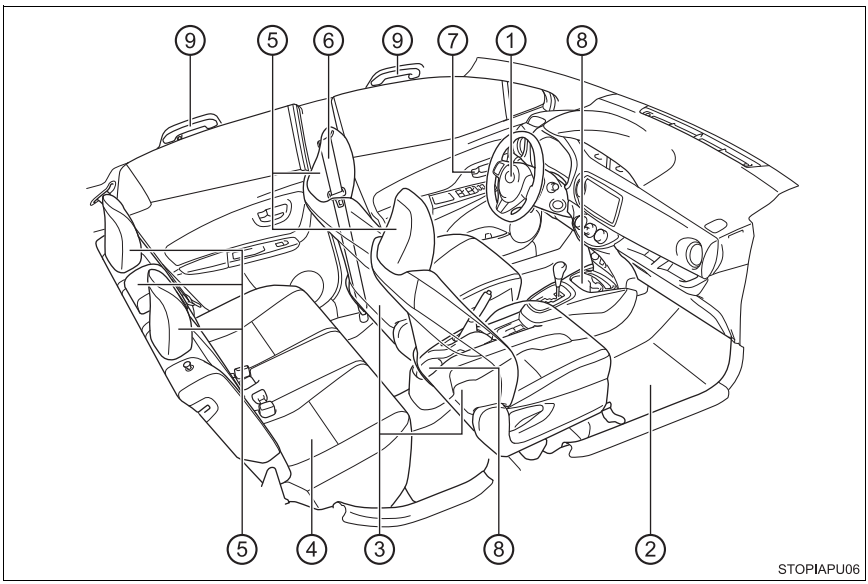
① **Boutons du système audio au volant*** **. P. 218**
② **Bouton de LDA (Alerte de franchissement de ligne)*** **. . . . P. 186**
③ **Commodo de régulateur de vitesse*** **. P. 196**



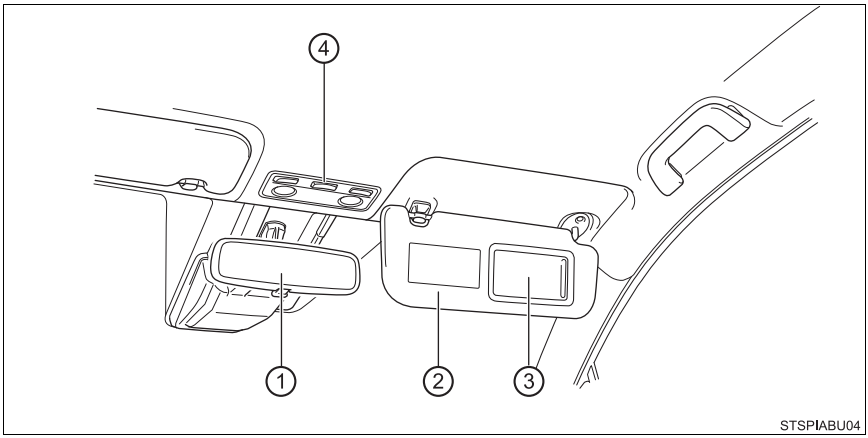
① **Bouton de désactivation du VSC*** **. P. 201**

*: Sur modèles équipés

Intérieur



① **Coussins gonflables SRS** **P. 34**
② **Tapis de sol** **P. 22**
③ **Sièges avant** **P. 100**
④ **Sièges arrière** **P. 104**
⑤ **Appuis-têtes** **P. 107**
⑥ **Ceintures de sécurité** **P. 26**
⑦ **Boutons intérieurs de verrouillage** **P. 93**
⑧ **Porte-gobelets** **P. 223**
⑨ **Poignées de maintien** **P. 230**



① **Rétroviseur intérieur P. 112**
② **Pare-soleil de pare-brise P. 228**
③ **Miroirs de courtoisie P. 228**
④ **Éclairage intérieur/éclairages individuels P. 220**

*: Sur modèles équipés

Sécurité routière et antivol

1

1-1. Pour la sécurité d'utilisation

Avant de prendre le volant 22

Pour conduire en toute sécurité 24

Ceintures de sécurité 26

Coussins gonflables SRS ... 34

Système de classification d'occupant du siège passager avant 48

Informations relatives à la sécurité des enfants 54

Sièges de sécurité enfant ... 55

Installation des sièges de sécurité enfant 59

Précautions avec les gaz d'échappement 68

1-2. Système antivol

Système antidémarrage 69

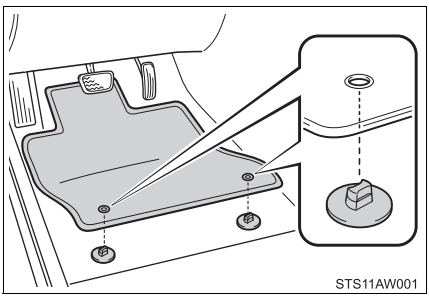
Étiquettes de prévention contre le vol (sauf Canada) 71

Avant de prendre le volant

Tapis de sol

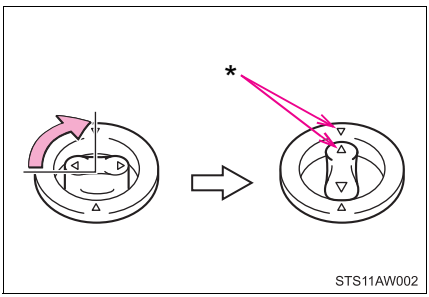
Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

1 Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.


STS11AW001

2 Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les repères △.



STS11AW002

Les crochets de fixation (clips) peuvent être différents dans leur forme de ceux illustrés.

⚠ AVERTISSEMENT

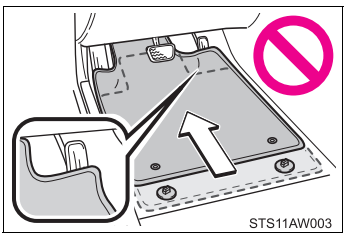
Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol pourrait glisser côté conducteur, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- Ne pas utiliser les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- Ne pas utiliser plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne pas monter le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut ou inversement.

■ Avant de prendre le volant

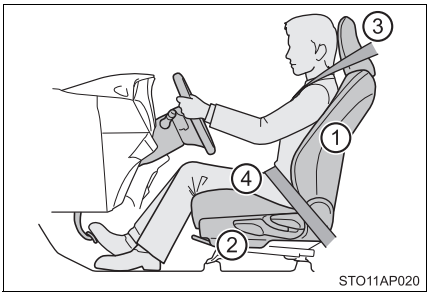
- Vérifiez que le tapis de sol est convenablement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Moteur arrêté et sélecteur de vitesses sur P (transmission automatique) ou sur N (boîte de vitesses manuelle), appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.



Pour conduire en toute sécurité

Pour conduire en toute sécurité, réglez le siège et le rétroviseur à la bonne position avant de prendre le volant.

Position de conduite correcte



① Réglez l'inclinaison du dossier de siège de sorte à être assis bien droit et à ne pas avoir à vous pencher en avant pour tourner le volant. (→P. 100)

② Réglez le siège de sorte à pouvoir appuyer sur les pédales sur toute leur course et à avoir les bras légèrement pliés au coude lorsque vous avez le volant en mains. (→P. 100, 110)

③ Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 107)

④ Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 26)

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route. (→P. 26)
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 55)

Réglage des rétroviseurs

Assurez-vous que vous avez une vue dégagée de l'arrière du véhicule, en réglant correctement les rétroviseurs extérieurs et intérieur. (→P. 112, 114)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

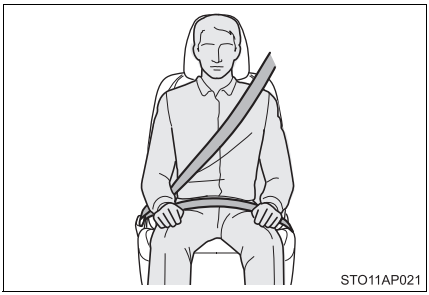
- Ne pas régler la position du siège conducteur tout en conduisant.
 Le conducteur risquerait alors de perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas intercaler un coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
 Un coussin pourrait gêner la posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de sécurité et de l'appui-tête.
- Ne rangez rien sous les sièges avant.
 Tout objet placé sous les sièges avant risque de se coincer dans les glissières de siège et d'empêcher le siège de se verrouiller. Cela peut entraîner un accident et également occasionner des dommages au mécanisme de réglage.
- Respectez toujours les limitations de vitesse réglementaires lorsque vous circulez sur la voie publique.
- Lorsque vous voyagez sur de longues distances, faites des pauses régulières avant d'être atteint par la fatigue.
 De même, si vous sentez la fatigue ou la somnolence vous gagner pendant que vous conduisez, ne vous forcez pas à continuer votre route et arrêtez-vous tout de suite pour faire une pause.

Ceintures de sécurité

Veillez à ce que tous les occupants aient attaché leur ceinture de sécurité avant de prendre la route.

Utilisation correcte des ceintures de sécurité

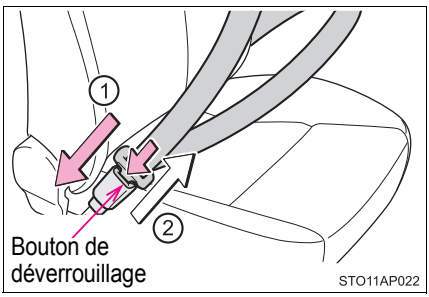
- Déroulez la sangle diagonale de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne pas vriller la ceinture de sécurité.



Comment attacher et détacher la ceinture de sécurité

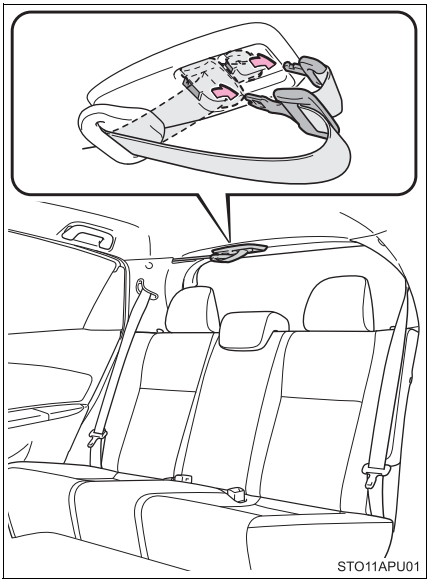
① Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

② Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.



Comment attacher la ceinture de sécurité centrale arrière

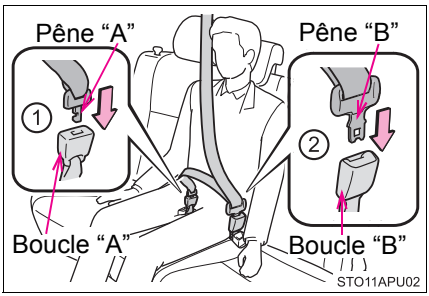
1 Sortez le pêne, puis tirez sur la ceinture de sécurité.



2 Engagez dans la boucle le pêne "A" puis le pêne "B", dans cet ordre, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

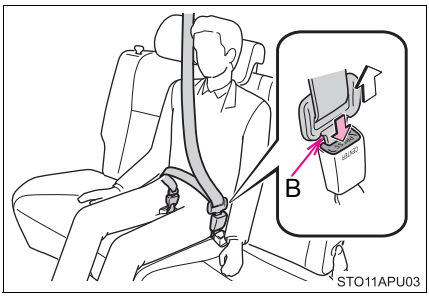
① Pêne "A", boucle "A"

② Pêne "B", boucle "B"



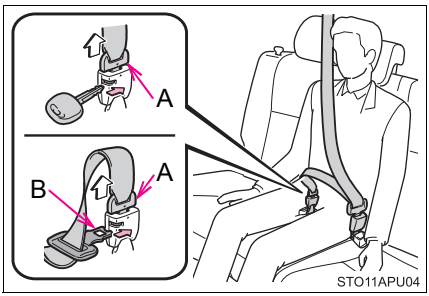
Comment détacher et ranger la ceinture de sécurité centrale arrière

1 Pour libérer de sa boucle le pêne "B" en crochet, appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle.

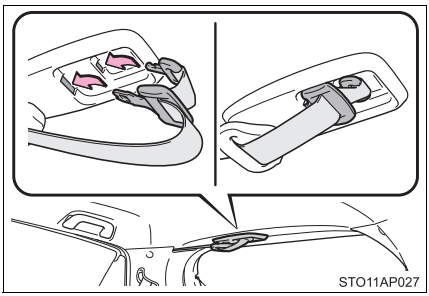


2 Pour libérer de sa boucle le pêne "A" en crochet, insérez le pêne "B" ou la clé dans le trou de la boucle.

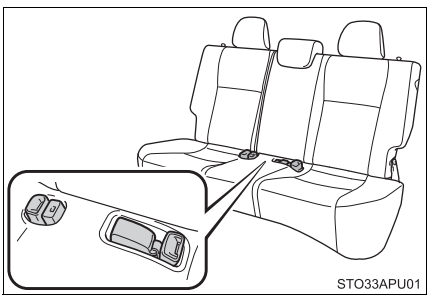
Lorsque vous relâchez la ceinture de sécurité, accompagnez-là pour qu'elle s'enroule lentement.



3 Rangez les pênes comme indiqué sur la figure.



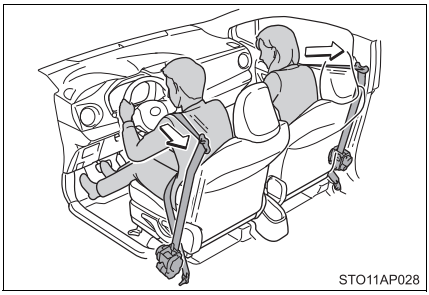
4 Rangez dans son logement la boucle de ceinture de sécurité arrière.



Prétensionneurs de ceintures de sécurité (siège avant)

Les prétensionneurs agissent sur les ceintures de sécurité pour plaquer très rapidement les occupants contre leur siège, en la rétractant lorsque le véhicule subit un choc frontal violent (dans des cas précis).

Il est normal que les prétensionneurs ne se déclenchent pas en cas de choc frontal ou latéral léger, de percussion par l'arrière ou de retournement du véhicule.



Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou d'arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler, et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la sangle diagonale d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement un siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler complètement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 59)

Utilisation des ceintures avec les sièges enfant

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

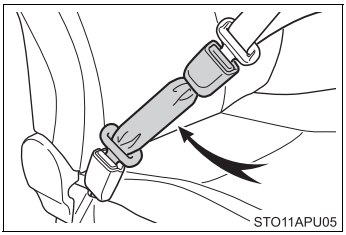
- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 55)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité. (→P. 26)

Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et pas lors des suivantes.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si vous ne pouvez pas attacher vos ceintures de sécurité parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.



⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. Les ceintures de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne pas passer la sangle diagonale sous le bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien dans l'axe.

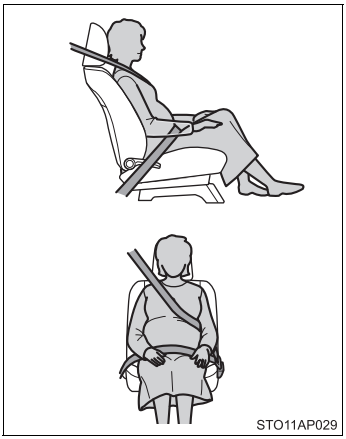
AVERTISSEMENT

Femmes enceintes

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 26)

Les femmes enceintes doivent placer la sangle abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel autre passager, en déroulant complètement la sangle diagonale par-dessus l'épaule et en évitant de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque d'occasionner des blessures graves, voire mortelles, non seulement à la femme enceinte, mais aussi au fœtus.



Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 26)

Présence d'enfants à bord

Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité

- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, le prétensionneur de ceinture de sécurité du siège passager avant risque de ne pas se déclencher en cas de choc.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

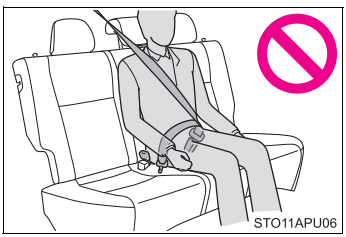
État et usure des ceintures de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en prenant dans la porte une sangle, le pêne ou la boucle.
- Inspectez les ceintures de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées, et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. Ne pas utiliser une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Une ceinture de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant contre des blessures graves, voire mortelles.
- Vérifiez que le pêne est bien verrouillé dans la boucle de ceinture et que les sangles ne sont pas vrillées.
 Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec la ceinture dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.
- Ne pas essayer d'installer, démonter, modifier ou mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Toute manipulation inadaptée peut entraîner un fonctionnement incorrect.

Lorsque vous utilisez la ceinture de sécurité du siège central arrière

- Ne pas utiliser la ceinture de sécurité du siège central arrière avec une de ses deux boucles déverrouillée.

 Si une seule des boucles est verrouillée, tout freinage brusque ou collision peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



- Ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.

AVERTISSEMENT

Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans rallonge.
- Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, car la ceinture n'assure pas un maintien suffisant du siège de sécurité enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, où à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

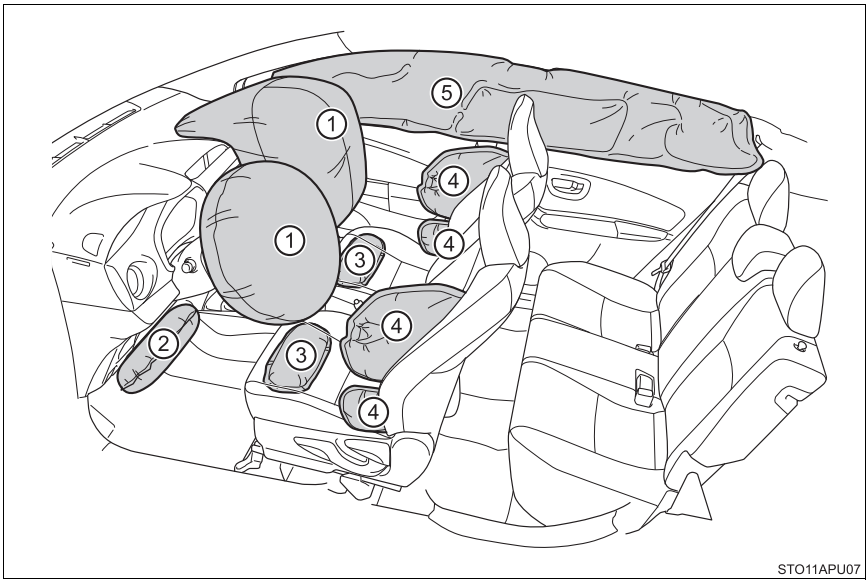
NOTE

Lorsque vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité. Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit dans certaines conditions un choc violent susceptible de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.



◆ Coussins gonflables SRS frontaux

① Coussins gonflables SRS conducteur/passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments de l'habitacle

② Coussin gonflable SRS de genoux conducteur
Contribue à accroître la protection du conducteur

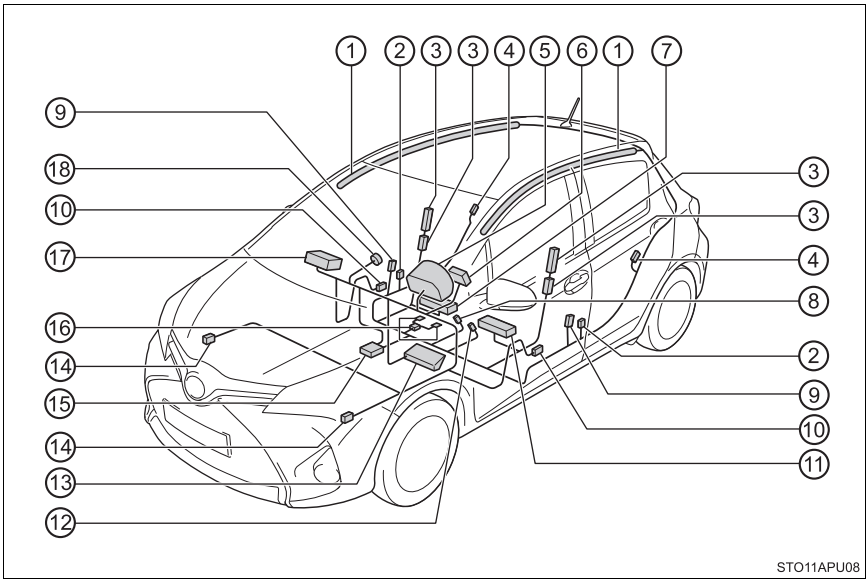
③ Coussins gonflables SRS d'assise de siège
Peuvent contribuer à retenir le conducteur et le passager avant

◆ Coussins gonflables SRS latéraux et rideau

④ Coussins gonflables SRS latéraux
Participent à la protection du haut du corps des occupants des sièges avant

⑤ Coussins gonflables SRS rideau
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places latérales

Composition du système de coussins gonflables SRS



① Coussins gonflables rideau

② Capteurs d'impact latéral (avant)

③ Coussins gonflables latéraux

④ Capteurs d'impact latéral (arrière)

⑤ Témoin d'alerte SRS

⑥ Coussin gonflable conducteur

⑦ Coussin gonflable d'assise de siège

⑧ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant

⑨ Prétensionneurs et limiteurs d'effort de ceinture de sécurité

⑩ Capteurs d'impact latéral (porte avant)

⑪ Coussin gonflable d'assise de siège

⑫ Contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur

⑬ Coussin gonflable de genoux conducteur

⑭ Capteurs d'impact avant

⑮ Boîtier électronique de coussins gonflables

⑯ Système de classification d'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)

⑰ Coussin gonflable passager avant

⑱ Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS (ADVANCED AIRBAGS) conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique de coussins gonflables (ECU) utilise les informations reçues des capteurs, etc. détaillés dans le schéma ci-dessus de composition du système pour commander le déploiement des coussins gonflables. Ces informations comprennent des informations sur la gravité de la collision et les occupants. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs pyrotechniques, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes concernant les coussins gonflables SRS.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et tous les passagers à bord du véhicule doivent porter leur ceinture de sécurité correctement.
 Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs de protection complémentaires aux ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le conducteur se trouve très près du coussin gonflable.

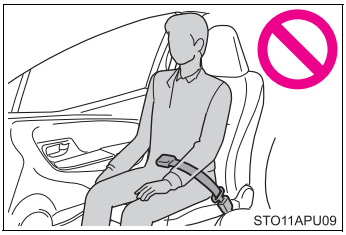
 L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:
 Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 - 75 mm) du déploiement, placez-vous à 10 in. (250 mm) du coussin gonflable conducteur pour garantir une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre le moyeu du volant de direction et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:
 - Reculez votre siège le plus possible, tout en continuant à pouvoir atteindre confortablement les pédales.
 - Inclinez légèrement le dossier du siège. Bien que les véhicules soient différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
 - Si votre volant de direction est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela vous permet d'orienter le coussin gonflable vers votre buste plutôt que vers la tête et le cou.

 Le siège doit être réglé selon les recommandations de la NHTSA ci-dessus, tout en conservant le contrôle des pédales et du volant, et la vue des commandes au tableau de bord.

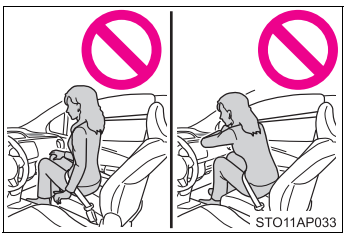
AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles des ceintures de sièges avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité proprement dite, les coussins gonflables SRS frontaux déterminent que le conducteur et le passager avant portent leur ceinture de sécurité, alors même qu'elle n'est pas attachée. Dans ce cas, les coussins gonflables SRS frontaux risquent de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves, voire mortelles. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.



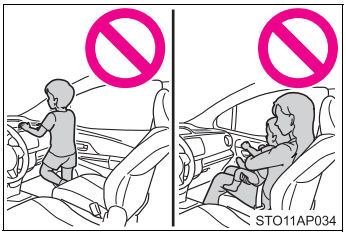
- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une puissance considérable et peut occasionner des blessures graves, voire mortelles, notamment lorsque le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Le siège du passager avant doit se trouver le plus loin possible du coussin gonflable et le dossier doit être réglé de manière à ce que le passager avant soit assis bien droit.
- Le déploiement d'un coussin gonflable peut infliger des blessures graves, voire mortelles, aux nourrissons et aux enfants mal assis et/ou mal attachés. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que tous les nourrissons et enfants soient installés dans les sièges arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège passager avant. (→P. 55)
- Ne pas s'asseoir sur le bord du siège et ne pas s'appuyer contre la planche de bord.



AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

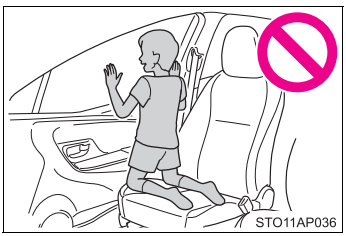
- Ne pas laisser un enfant rester debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ni assis sur les genoux du passager avant.
- Ne pas laisser les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.



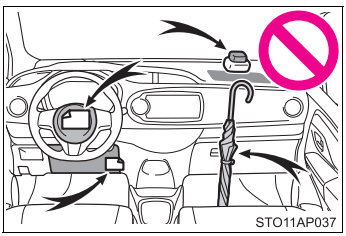
- Ne pas s'appuyer contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.



- Interdisez à quiconque de s'agenouiller sur le siège passager en appui contre la porte ou de sortir la tête ou les mains à l'extérieur du véhicule.



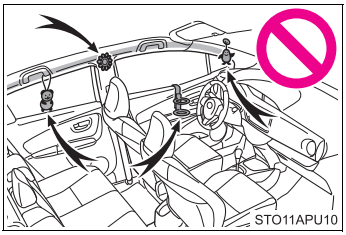
- Ne rien fixer ou disposer sur la planche de bord, la garniture centrale du moyeu de volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
 Lors du déploiement des coussins gonflables SRS conducteur, passager avant et de genoux conducteur, tout objet risque de se transformer en projectile.



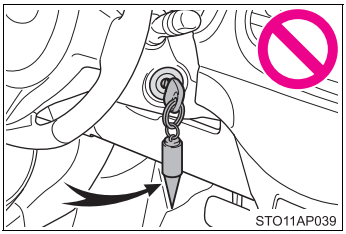
AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Ne rien fixer aux portes, à la vitre de pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.



- Ne pas attacher à la clé des objets lourds, pointus ou très durs, comme d'autres clés par exemple. Ces objets risquent d'entraver le déploiement du coussin gonflable SRS de genoux conducteur ou d'être projetés en direction du siège conducteur par la force de déploiement, constituant ainsi un danger potentiel.



- Ne pas suspendre aux crochets à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideau, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si une housse en vinyle recouvre la partie où le coussin gonflable SRS de genoux conducteur se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et des coussins gonflables SRS d'assise de siège, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux et d'assise de siège de fonctionner correctement, neutraliser le système ou provoquer le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux et d'assise de siège, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux parties renfermant les composants des coussins gonflables SRS.
 En effet, cela pourrait entraîner un mauvais fonctionnement des coussins gonflables SRS.
- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déclenchement (déploiement) des coussins gonflables SRS, car ils sont alors encore très chauds.

AVERTISSEMENT

Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Retirez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture centrale du volant de direction et les garnitures de montants avant et arrière, apparaissent abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien poser sur le siège du passager avant, comme un coussin par exemple. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter normalement le poids du passager. En conséquence, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent ne pas se déployer en cas de collision.

Modification et élimination en fin de vie des éléments du système de coussins gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les coussins gonflables SRS peuvent ne pas fonctionner correctement ou se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparations des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparation ou modification des ailes avant, du bouclier avant, ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'une protection de calandre (pare-buffle ou pare-kangourou, etc.), d'un chasse-neige, d'un treuil
- Modification des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un émetteur/récepteur radio ou lecteur de CD
- Aménagements apportés au véhicule pour une personne atteinte d'un handicap physique.

■ **Si les coussins gonflables SRS se déploient (se gonflent)**

- Il peut arriver que les coussins gonflables SRS provoquent des blessures bénignes (abrasions, brûlures, ecchymoses, etc.) du fait de leur déploiement (gonflage) ultra-rapide sous l'action des gaz chauds.
- Le déploiement s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussins gonflables (moyeu de volant, habillage du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges avant, des parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant plusieurs minutes. Le coussin gonflable, lui aussi, peut être très chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (Coussins gonflables SRS frontaux)**

- Les coussins gonflables SRS frontaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse de 12 à - 18 mph (20 à - 30 km/h) environ contre un obstacle fixe et indéformable.

 Toutefois, cette vitesse de seuil est beaucoup plus élevée dans les situations suivantes:

 • Si le véhicule heurte un obstacle déformable ou mobile à l'impact, un véhicule en stationnement ou un panneau de signalisation par exemple
 • Si le véhicule est impliqué dans un accident avec encastrement, c'est-à-dire où dans la collision, l'avant du véhicule passe sous le plateau d'un poids lourd
- Selon le type de collision, il est possible que les prétensionneurs de ceinture de sécurité soient les seuls à se déclencher.
- Les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant ne se déploient pas si personne n'est assis sur le siège du passager avant. Cependant, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si un bagage est placé sur le siège, même si le siège est inoccupé.
- Les coussins gonflables SRS d'assise de sièges avant ne se déploieront pas si l'occupant ne porte pas de ceinture de sécurité.

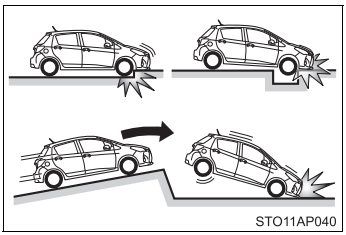
■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideau)**

- Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc généré par un véhicule d'environ 3300 lb. (1500 kg) roulant à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) et percutant l'habitacle selon un angle perpendiculaire à son orientation.
- Les coussins gonflables SRS rideau peuvent également se déclencher en cas de choc frontal violent.

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (ils se gonflent), en dehors d'une collision**

Les coussins gonflables SRS frontaux et rideau peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

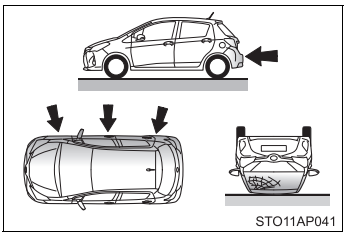
- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule


STO11AP040

■ **Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (frontaux) peuvent ne pas se déployer**

Les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière ou par le côté, se retourne ou subit un choc avant à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'une collision quelle qu'elle soit provoque une décélération avant suffisante du véhicule, les coussins gonflables SRS frontaux peuvent se déployer.

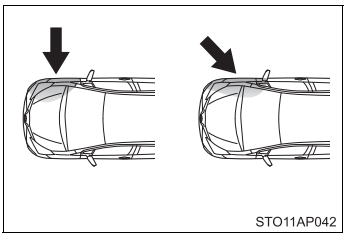
- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule


STO11AP041

■ **Types de collisions dans lesquelles les coussins gonflables SRS (latéraux et rideau) peuvent ne pas se déployer**

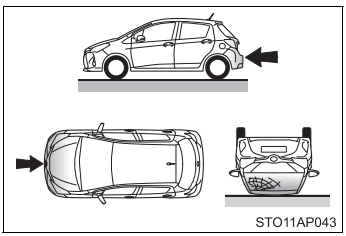
Les coussins gonflables SRS latéraux et rideau peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de trois-quarts


STO11AP042

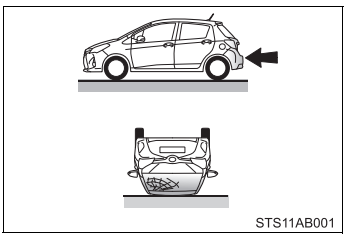
Les coussins gonflables SRS latéraux ne se déploient généralement pas lorsque le véhicule est percuté par l'avant ou l'arrière, se retourne ou subit un choc latéral à vitesse réduite.

- Choc frontal
- Choc arrière
- Retournement du véhicule


STO11AP043

En règle générale, les coussins gonflables SRS rideau ne se déploient pas lorsque le véhicule est percuté par l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit un choc latéral ou avant à vitesse réduite.

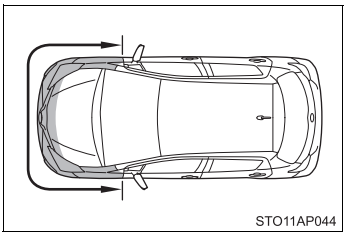
- Choc arrière
- Retournement du véhicule


STS11AB001

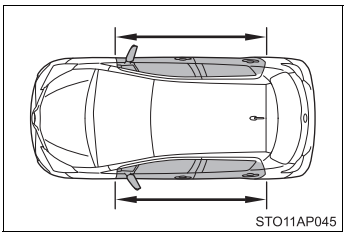
■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants.

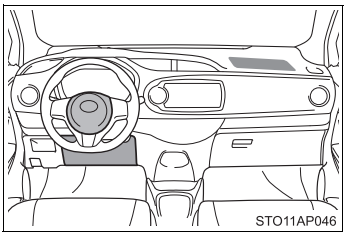
- Un coussin gonflable SRS (quel qu'il soit) s'est déclenché.
- Le véhicule a subi des dommages ou est déformé à l'avant, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux.


STO11AP044

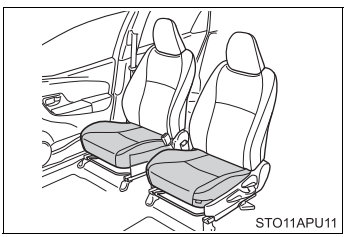
- Une porte est partiellement enfoncée ou déformée, ou le véhicule a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau.


STO11AP045

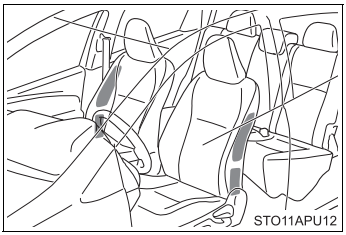
- La garniture du volant de direction, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.


STO11AP046

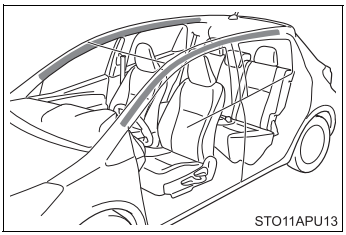
- La surface des coussins de siège avant montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.


STO11APU11

- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral est rayée, fendue ou endommagée d'une autre manière.

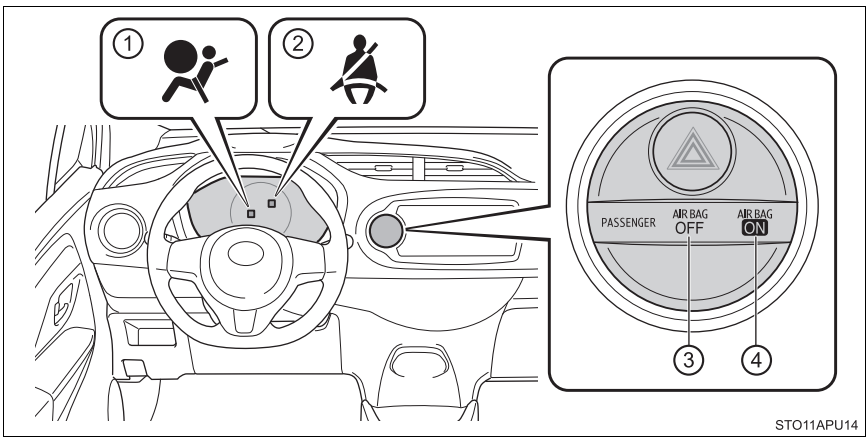


- La partie des garnitures (rembourrage) des montants avant, des montants arrière ou du longeron du toit où se trouvent les coussins gonflables rideau est éraflée, fissurée ou endommagée d'une quelconque manière.



Système de classification d'occupant du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.



① Témoin d'alerte SRS
② Témoin de rappel de ceinture de sécurité
③ Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
④ Témoin indicateur "AIR BAG ON"

Logique de fonctionnement du système de classification d'occupant du siège passager avant

■ Adulte*1

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège côté passager avant	Activé*2 ou désactivé*3
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ **Enfant*4**

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"*4
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé ou activé*4
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège côté passager avant	Désactivé ou activé*2,4
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ **Siège de sécurité enfant avec un nourrisson*5**

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"*6
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint*2 ou clignotant*3
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Éteint
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Il y a un mauvais fonctionnement dans le système

Témoin d'alerte/ indicateur	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Allumé
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable d'assise de siège côté passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est assis dans le siège passager avant, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa façon de se tenir.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*4: Avec certains enfants ou si l'enfant est installé dans un siège pour enfant, un coussin de rehausse ou un siège modulable, le système peut éventuellement ne pas le reconnaître comme un enfant. Les facteurs pouvant jouer ici sont la constitution ou la façon de se tenir.

*5: Ne jamais installer un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. (→P. 55)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la partie de ce manuel expliquant comment installer correctement le siège de sécurité enfant. (→P. 59)

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant**

Observer les précautions suivantes concernant le système de classification de l'occupant du siège passager avant.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement la ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que le pêne de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas resté engagé dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" reste éteint lorsque la personne installée dans le siège passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, détachez de la boucle de ceinture le pêne de la rallonge, puis rattachez la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pendant que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS passager risquent risque de ne pas se déployer correctement en cas de collision, causant des blessures graves voire mortelles.
- Ne pas charger lourdement le siège passager avant ou son équipement (p. ex. sa poche de dossier).
- Ne pas faire porter un poids sur le siège passager avant en mettant les mains ou les pieds sur le dossier du siège passager avant depuis le siège passager arrière.
- Ne pas laisser un passager arrière soulever le siège passager avant avec ses pieds ou s'appuyer contre le dossier de siège avec ses jambes.
- Ne pas disposer d'objets sous le siège passager avant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Précautions avec le système de classification d'occupant du siège passager avant**

- Ne pas incliner le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher un siège arrière. Le témoin indicateur "AIR BAG OFF" pourrait alors s'allumer, indiquant que les coussins gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège peut diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est assis sur le siège passager avant, le témoin indicateur "AIR BAG ON" est allumé. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, dos plaqué contre le dossier de siège et pieds posés à plat sur le plancher, et de porter correctement sa ceinture. Si le témoin "AIR BAG OFF" reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d'installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 59)
- Ne pas modifier ni démonter les sièges avant.
- Ne pas donner de coup de pied dans le siège passager avant et ne pas lui faire subir de choc violent. Sinon, le témoin d'alerte SRS peut s'allumer pour indiquer un mauvais fonctionnement du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne pas recouvrir l'assise de siège avec un accessoire, comme un coussin et une housse de siège par exemple.
- Ne pas modifier ni remplacer la sellerie du siège avant.

Informations relatives à la sécurité des enfants

Respectez les précautions suivantes quand des enfants sont à bord du véhicule.
Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.

- Il est recommandé d'installer les enfants dans les sièges arrière pour éviter tout contact accidentel avec le sélecteur de vitesses, le commodo d'essuie-glaces, etc.
- Utilisez la sécurité enfants des portes arrière ou le bouton de verrouillage des lève-vitres pour éviter que les enfants n'ouvrent la porte pendant la marche du véhicule ou n'utilisent accidentellement le lève-vitre électrique.
- Ne pas laisser les jeunes enfants jouer avec les équipements susceptibles de leur coincer ou pincer une partie du corps, comme le lève-vitre électrique, le capot, le hayon, les sièges, etc.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule, et ne jamais leur confier la clé ni les laisser jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou de le mettre au point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec l'allume-cigare, les vitres ou les autres équipements du véhicule. Par ailleurs, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit être convenablement arrimé au siège avec la sangle abdominale de la ceinture de sécurité.

Aux États-Unis (dans les 50 états) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

Points à se rappeler

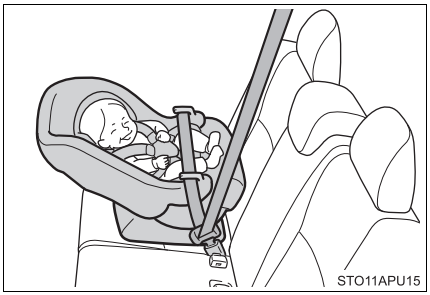
Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour les détails concernant l'installation, suivez les instructions fournies avec le siège de sécurité enfant.
 Le présent manuel fournit des instructions d'installation d'ordre général. (→P. 59)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés dans les 3 types suivants en fonction de l'âge et de la taille de l'enfant:

- Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable



- Face à la route — Siège modulable



- Coussin de rehausse



■ Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 26)

AVERTISSEMENT

Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou d'arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule et installé dans un siège de sécurité enfant adapté à son âge et à sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant parfaitement adapté à la taille de l'enfant, et de l'installer à l'arrière. Les statistiques d'accidents prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, la force exercée par le déploiement rapide du coussin gonflable passager avant peut causer des blessures graves, voire mortelles à un enfant, si le siège de sécurité enfant type dos à la route est installé sur le siège passager avant.
- Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il n'est pas possible de faire autrement. Un siège de sécurité enfant équipé d'une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège passager avant, en raison de l'absence d'ancrage sur le siège passager avant. Relevez le dossier de siège le plus possible et reculez toujours le siège au maximum même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, car le déploiement du coussin gonflable passager peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles.
- Ne pas utiliser la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l'avant ou à l'arrière. En cas d'installation d'un siège de sécurité enfant avec la rallonge de ceinture attachée à la ceinture, la ceinture de sécurité ne maintiendra pas parfaitement le siège de sécurité enfant, ce qui pourrait causer des blessures graves voire mortelles à l'enfant ou aux autres passagers en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables SRS latéraux ou rideau se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideau représente un danger, et le choc est susceptible de blesser grièvement l'enfant, voire de le tuer.
- Veillez à respecter toutes les instructions d'installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. S'il est mal arrimé, le risque existe que l'enfant soit grièvement blessé, voire tué lors d'un arrêt brusque, d'une embardée ou d'un accident.

■ Lorsque des enfants sont à l'intérieur du véhicule

Ne pas laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.

En pareil cas et s'il est impossible de défaire la ceinture, utilisez une paire de ciseaux pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas. Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, en sécurité. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

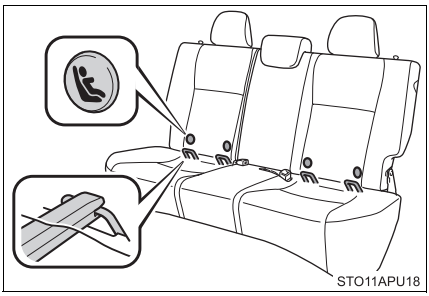
Installation des sièges de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Arrimez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges arrière avec les ancrages LATCH ou une ceinture de sécurité. Attachez la sangle supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

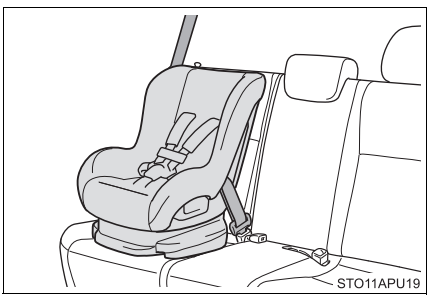
Vous pouvez utiliser la sangle abdominale/diagonale si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children - points d'ancrage inférieurs et sangles de retenue pour siège de sécurité enfant).

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places latérales. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)

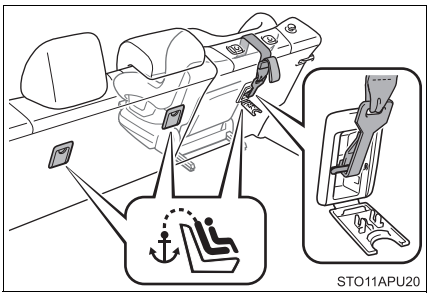


Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour siège de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR sauf ceinture de sécurité du conducteur)
(→P. 26)



Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Les sièges arrière sont tous équipés d'une patte d'ancrage.



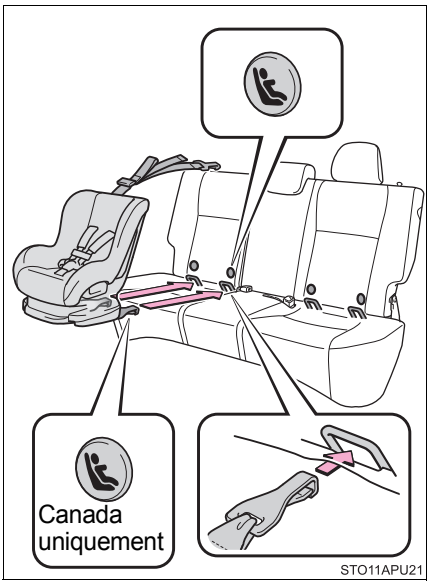
Installation avec le système LATCH

▶ Type A

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Accrochez les sangles inférieures aux ancrages LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

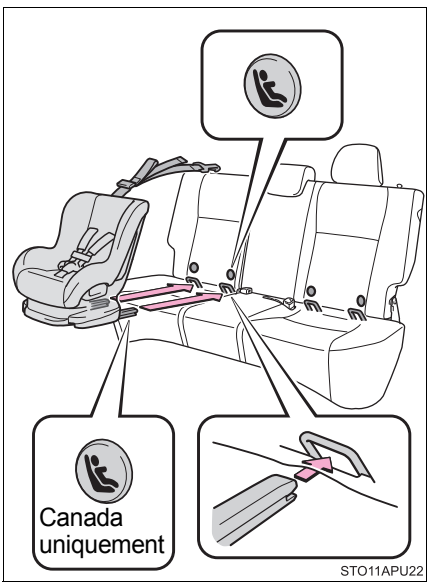


▶ Type B

1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

2 Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

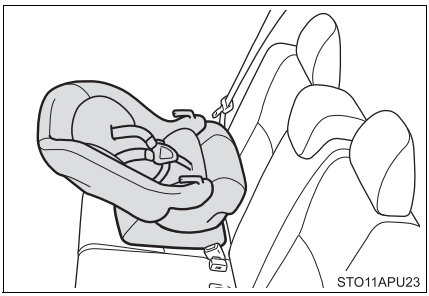
Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.



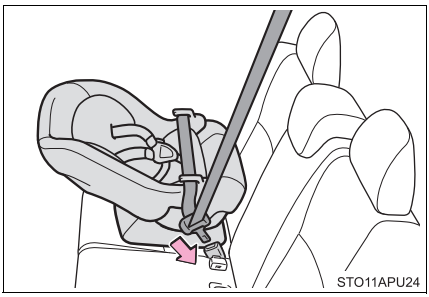
Installation des sièges de sécurité enfant avec une ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Dos à la route — Siège jeune enfant/modulable

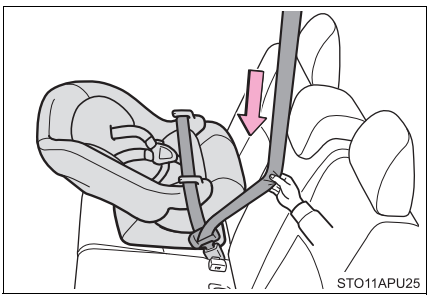
1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.



2 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

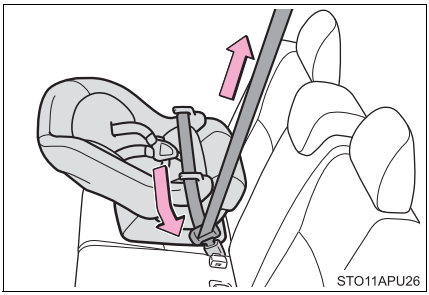


3 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



4 Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



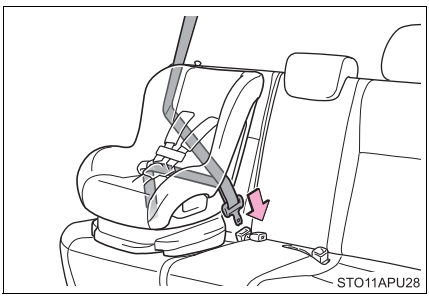
■ **Face à la route — Siège modulable**

1 Démontez l'appui-tête. (→P. 107)

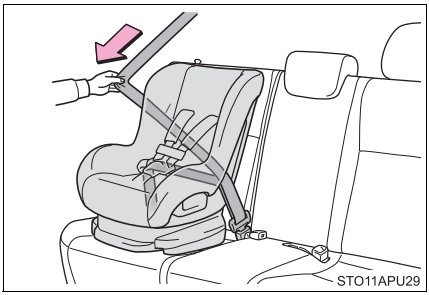
2 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



3 Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

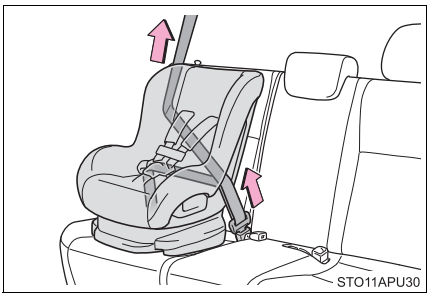


4 Déroulez complètement la sangle diagonale et laissez-la se réenrouler pour qu'elle se mette en mode de verrouillage. En mode de verrouillage, la ceinture ne peut pas se dérouler.



5 Tout en plaquant le siège de sécurité enfant contre le siège arrière, laissez la sangle diagonale s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien arrimé en place.

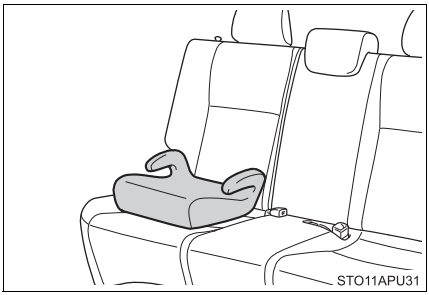
Une fois la sangle diagonale enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour contrôler qu'elle ne peut plus être déroulée.



6 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 65)

■ Coussin de rehausse

1 Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.



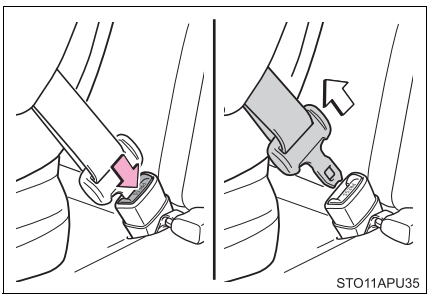
2 Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.



Vérifiez le positionnement correct de la sangle diagonale sur l'épaule de l'enfant; la sangle abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 26)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec une ceinture de sécurité

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.



Sièges de sécurité enfant avec sangle supérieure

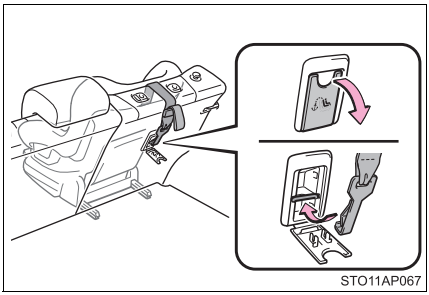
1 Retirez le cache-bagages. (→P. 226)

2 Démontez l'appui-tête. (→P. 107)

3 Arrimez le siège de sécurité enfant avec les points d'ancrage LATCH ou une ceinture de sécurité.

4 Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est bien arrimée.


STO11AP067

5 Remettez en place le cache-bagages.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme à la norme FMVSS225 ou CMVSS210.2.
Les sièges de sécurité enfant conformes aux normes FMVSS213 et CMVSS213 sont utilisables sans restrictions.
Ce véhicule est conçu pour répondre à la norme SAE J1819.

AVERTISSEMENT

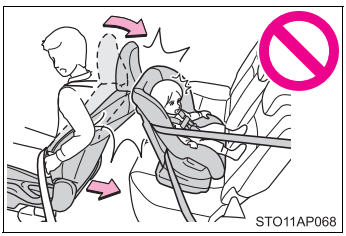
Lorsque vous installez un coussin de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode de verrouillage ALR, ne déroulez pas complètement la sangle diagonale. Le mode ALR a pour seule fonction de tendre la ceinture. Cela pourrait blesser l'enfant ou lui causer de l'inconfort. (→P. 29)

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

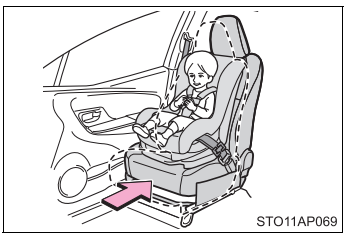
Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien arrimé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche son arrimage correct, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Réglez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.


STO11AP068

- Installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège passager avant uniquement si vous ne pouvez pas faire autrement.

 Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le voyant "AIR BAG OFF" est allumé.
 À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de déploiement des coussins gonflables.


STO11AP069

- Lorsque vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la sangle diagonale passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas le gêner au cou, mais ne doit pas glisser non plus de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant

- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et qu'elle n'est pas vrillée.
- Agitez le siège de sécurité enfant latéralement et d'avant en arrière pour vérifier qu'il est correctement arrimé.
- Après avoir arrimé un siège de sécurité enfant, ne réglez jamais le siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.
- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant avec une sangle de retenue supérieure, ne laissez pas l'appui-tête en place. L'appui-tête peut gêner le passage de la sangle de retenue supplémentaire et ainsi empêcher que le montage du siège de sécurité enfant présente toutes les garanties de sécurité.
- Veillez à ranger comme il se doit l'appui-tête démonté, à l'abri, lorsque vous utilisez le siège de sécurité enfant à une place arrière.
- Lorsque vous arrimez certains types de sièges de sécurité enfant aux sièges arrière, il peut arriver qu'il ne soit plus possible d'utiliser normalement les ceintures de sécurité des places voisines sans gêner le siège de sécurité enfant ou compromettre l'efficacité de la ceinture de sécurité. Assurez-vous que votre ceinture de sécurité passe comme il faut sur votre épaule et au plus bas sur vos hanches. Si ce n'est pas le cas, ou si elle gêne le siège de sécurité enfant, changez de place. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Ne pas utiliser de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, ce dernier n'est pas assez bien arrimé par la ceinture, et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

Pour arrimer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage, et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Précautions avec les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent des substances nocives pour le corps humain s'ils sont inhalés.

⚠ AVERTISSEMENT

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), un gaz nocif incolore et inodore. Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans l'habitacle du véhicule et entraîner un accident par suite de somnolence, ou risquent d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ **Points importants pendant que vous conduisez**

- Laissez le hayon fermé.
- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement dans le véhicule alors que le hayon est fermé, ouvrez les vitres et faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Lorsque vous stationnez**

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée ou fermée, comme un garage par exemple, arrêtez le moteur.
- Ne pas laisser le véhicule trop longtemps avec le moteur en marche.
 Si cela est inévitable, stationnez le véhicule dans un espace ouvert et veillez à ce que les gaz d'échappement ne pénètrent pas à l'intérieur du véhicule.
- Ne pas laisser le véhicule moteur en marche au voisinage de congères de neige, où dans une zone où il neige. Si de la neige s'accumule autour du véhicule pendant que le moteur est en marche, les gaz d'échappement risquent de ne pas pouvoir s'échapper et de pénétrer dans l'habitacle du véhicule.

■ **Tuyau d'échappement**

Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles périodiques. Si vous constatez qu'un tube est percé ou fissuré par la corrosion, qu'un joint est endommagé ou que l'échappement produit un bruit inhabituel, veillez à faire contrôler et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Système antidémarrage*

Chaque clé du véhicule contient une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du moteur si la clé n'a pas été préalablement reconnue par le calculateur de bord du véhicule.

Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous le quittez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule, mais il ne garantit pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

Le système est actif dès que vous retirez la clé du contacteur de démarrage. Le système est inactif dès que vous insérez une clé enregistrée dans le contacteur de démarrage.

■ Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé votre véhicule est sans aucun entretien.

■ Conditions pouvant causer un mauvais fonctionnement du système

- Si la partie par laquelle on tient la clé est en contact avec un objet métallique
- Si la clé est trop proche ou en contact avec une autre clé appartenant au système antivol (et utilisant une puce de transpondeur intégrée) d'un autre véhicule

*: Sur modèles équipés

Certifications du système antidémarrage

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

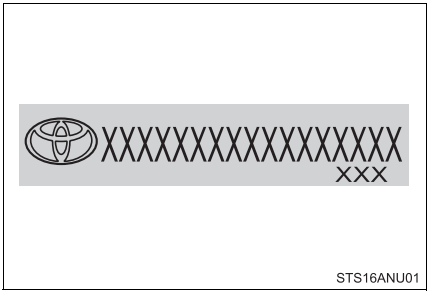
⚠ NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne pas modifier ni démonter le système. S'il est modifié ou démonté, le système n'est plus garanti de fonctionner normalement.

Étiquettes de prévention contre le vol (sauf Canada)

Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule pour réduire les risques de vol, car elles facilitent la traçabilité et la récupération des pièces issues de véhicules volés. Ne les retirez pas, sous peine de poursuites judiciaires.



Combiné d'instruments

2

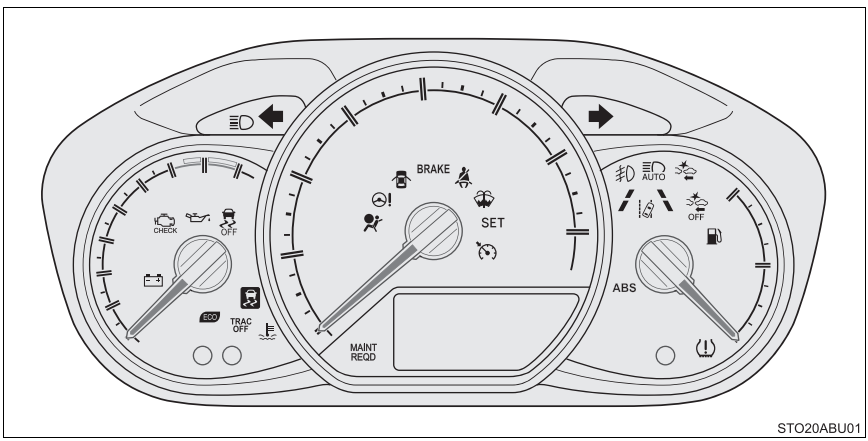
2. Combiné d'instruments
Témoins d'alerte et indicateurs 74
Instruments et compteurs ... 79
Écran multifonctionnel..... 81

Témoins d'alerte et indicateurs

Les témoins d'alerte et témoins indicateurs répartis entre le combiné d'instruments, la console centrale et la planche de bord informent le conducteur de l'état des différents systèmes du véhicule.

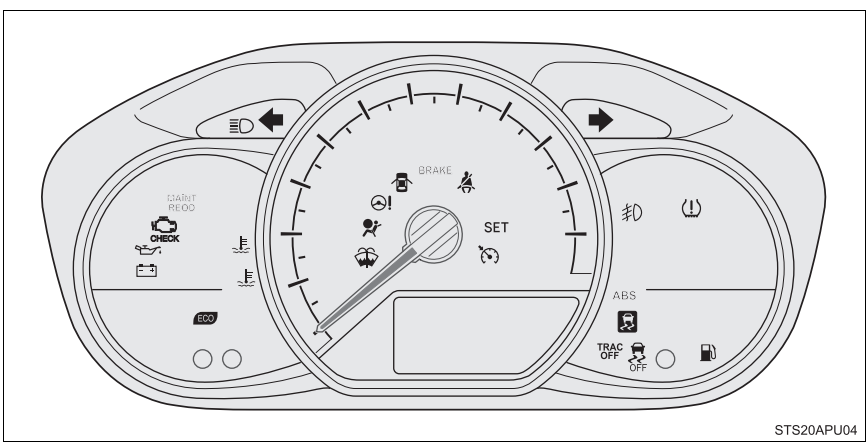
Pour les besoins de l'explication, tous les témoins d'alerte et indicateurs sont allumés dans les illustrations qui suivent.

▶ Type A



STO20ABU01

▶ Type B



STS20APU04

Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes indiqués du véhicule.

*1 

(Sauf Canada)
Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 310)

*1 
(Canada)
Témoin d'alerte de système de freinage (→P. 310)

*1 
Témoin d'alerte du circuit de charge (→P. 310)

*1 
Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur (→P. 310)

*1 
(Rouge)
Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (→P. 310)

*1 

(Sauf Canada)
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (→P. 311)

*1 
(Canada)
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement (→P. 311)

*1 
Témoin d'alerte SRS (→P. 311)

*1 

(Sauf Canada)
Témoin d'alerte ABS (→P. 311)

*1 

(Canada)
Témoin d'alerte ABS (→P. 311)

*1 
Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (→P. 311)

*1, 2, 5 

Témoin d'alerte PCS (→P. 312)

*1, 3 
Témoin de perte d'adhérence (→P. 312)

*2 

(Jaune)
Témoin de feux de route automatiques (→P. 312)

*2 
(Jaune)
Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P. 313)

*2 
(Jaune)
Témoin indicateur LDA (→P. 313)

*2, 4 
(Jaune)
Indicateurs de marquage de voie (→P. 313)


Témoin d'alerte de porte ouverte (→P. 313)


Témoin d'alerte de réserve de carburant (→P. 313)


Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (→P. 313)

*1 
(Sauf Canada)
Témoin d'alerte de pression des pneus (→P. 314)

*1 

(Sauf Canada)
Témoin de rappel d'entretien nécessaire (→P. 314)

*1 
(Sur modèles équipés)
Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise (→P. 314)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contacteur de démarrage antivol est mis sur "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

*3: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action et s'allume pour indiquer un mauvais fonctionnement.

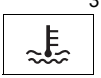
*4: Les témoins s'allument avec celui du système LDA pour indiquer un mauvais fonctionnement.

*5: Le témoin clignote pour indiquer une défaillance.

Témoins indicateurs

Les témoins indicateurs informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.


Témoin des clignotants (→P. 148)

*3 
(Bleu)
Témoin de basse température du liquide de refroidissement moteur


Témoin de feux de route (→P. 152)

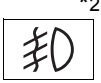
*1, 4 

Témoin indicateur d'écoconduite (→P. 124)

*2 

(Vert)
Témoin de feux de route automatiques (→P. 191)

*2 
(Vert)
Témoin indicateur de régulateur de vitesse (→P. 196)

*2 
Témoin des projecteurs antibrouillard (→P. 154)

*2 

Voyant "SET" (→P. 196)

*2

(Vert)
Témoin indicateur LDA (→P. 186)

*2, 5, 8

Témoin d'activation PCS (→P. 172)

*2, 9

(Vert)
Indicateurs de marquage de voie (→P. 187)

*1, 2, 7


Témoin d'alerte PCS (→P. 175)

*1, 5

Témoin de perte d'adhérence (→P. 201)

*1, 6


Témoin "AIR BAG ON" (→P. 48)

*1


Témoin "TRAC OFF" (→P. 201)

*1, 6


Témoin "AIR BAG OFF" (→P. 48)

*1


Témoin de désactivation du VSC (→P. 202)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le contacteur de démarrage antivol est mis sur "ON" pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après le démarrage du moteur ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'un mauvais fonctionnement. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Sur modèles équipés

*3: Ce témoin s'allume pour indiquer que la température du liquide de refroidissement moteur est basse.

*4: Véhicules équipés d'une transmission automatique

*5: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

*6: Ce témoin s'allume à la console centrale.

*7: Le témoin s'allume lorsque le système est désactivé.

*8: Le témoin s'allume lorsque vous modifiez la configuration du système.

*9: Le témoin clignote en jaune pour indiquer que le véhicule dévie de sa voie de circulation.

AVERTISSEMENT

Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

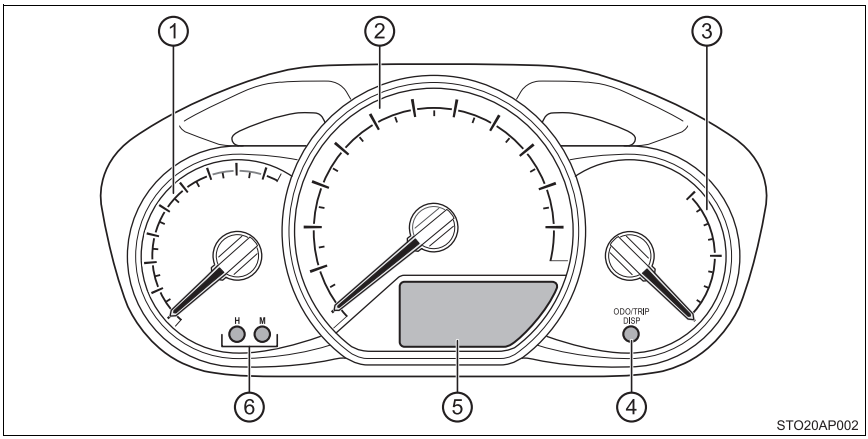
Si le témoin d'un système de sécurité (tel que l'ABS ou le témoin d'alerte SRS) ne s'allume pas au démarrage du moteur, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

NOTE

Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

Il est probable que le moteur est en surchauffe si le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur clignote ou s'allume. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sûr, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 340)

Instruments et compteurs



① Compte-tours (sur modèles équipés)

Indique le régime moteur en tours par minute.

② Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

③ Jauge de carburant (sur modèles équipés)

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

④ Bouton de sélection d'affichage

→P. 82

⑤ Écran multifonctionnel

Présente au conducteur des données variées liées à l'utilisation du véhicule. (→P. 81)

⑥ Boutons de réglage de la montre

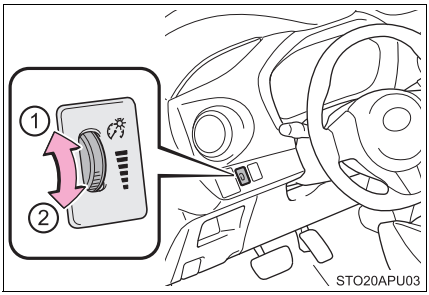
→P. 83

Commande d’éclairage du tableau de bord

La luminosité des éclairages du tableau de bord est réglable.

① Plus clair

② Plus sombre



■ Conditions d’allumage des instruments et de l’écran d’affichage

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

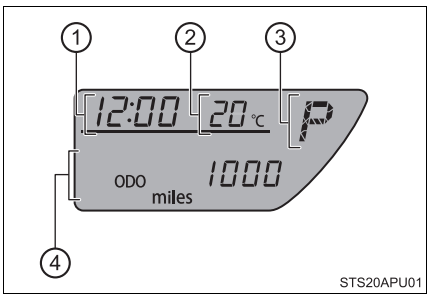
Sur les véhicules équipés d’un compte-tours, ne pas laisser l’aiguille entrer dans la zone rouge, laquelle matérialise le régime maximum du moteur.

Écran multifonctionnel

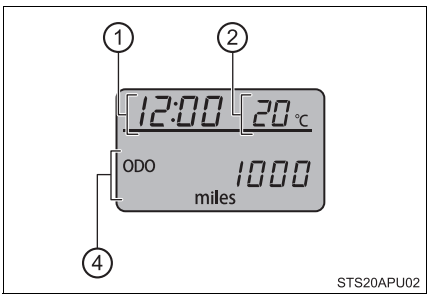
L'écran multifonctionnel présente au conducteur une multitude d'informations liées à l'utilisation du véhicule, ainsi que la montre.

Informations de l'afficheur

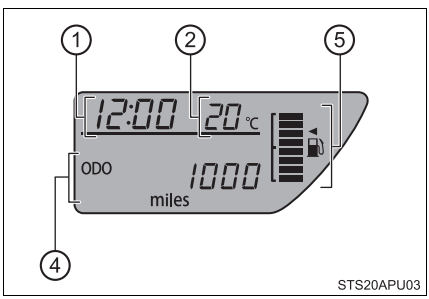
▶ Type A



▶ Type B



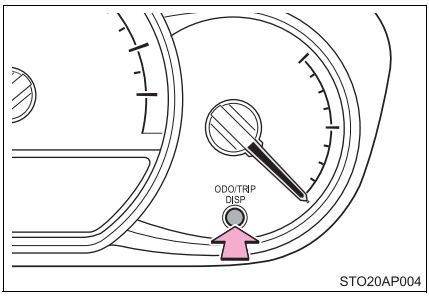
▶ Type C



① Montre (→P. 83)
② Affichage de la température extérieure (→P. 84)
③ Indicateur de position de sélection et de rapport engagé (→P. 144)
④ Informations de parcours (→P. 82)
⑤ Jauge de carburant

Choix de l’affichage

Pour sélectionner successivement les éléments affichés, appuyez sur le bouton de sélection d’affichage.



Informations de parcours

■ Totalisateur kilométrique

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

■ Totalisateurs partiels

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels “A” et “B” permettent d’enregistrer et afficher indépendamment des distances différentes.

Appuyez longuement sur le bouton de sélection d’affichage alors que le totalisateur partiel est affiché pour le remettre à “0”.

■ Autonomie

Affiche la distance maximum (estimée) pouvant être parcourue avec la quantité de carburant résiduelle dans le réservoir.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Lorsque vous n’ajoutez qu’une petite quantité de carburant, il peut arriver que l’affichage ne soit pas mis à jour.

Lorsque vous faites le plein de carburant, mettez le contacteur de démarrage sur “LOCK”. Si vous faites le plein en carburant du véhicule sans mettre le contacteur de démarrage sur “LOCK”, l’affichage peut ne pas être mis à jour.

■ **Consommation moyenne de carburant**

Indique la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

- Pour remettre à zéro la fonction, appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage avec la consommation moyenne de carburant affichée.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

■ **Consommation instantanée de carburant**

Indique la consommation instantanée de carburant.

■ **Vitesse moyenne du véhicule**

Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis la dernière fois que le moteur a été démarré.

Personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite (véhicules équipés d'une transmission automatique)

Vous pouvez activer ou désactiver le témoin indicateur d'écoconduite en appuyant sur le bouton de sélection d'affichage alors que l'indicateur de personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite est affiché.

Pour changer l'affichage de personnalisation du témoin indicateur d'écoconduite, affichez le totalisateur kilométrique puis appuyez longuement sur le bouton de sélection d'affichage jusqu'à ce que l'indicateur change.

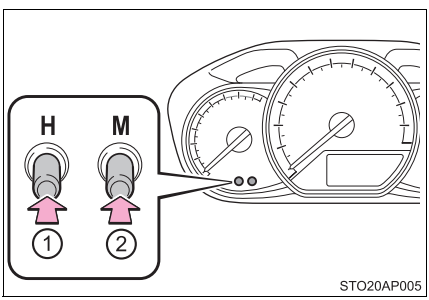
Après la personnalisation, appuyez sur le bouton de sélection d'affichage pendant plus de 2 secondes pour revenir au totalisateur kilométrique.

Montre

Vous appuyez sur les boutons pour régler la montre.

① Réglage de l'heure

② Réglage des minutes



Affichage de la température extérieure

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

■ Affichage

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure peut ne pas s'afficher, ou bien le temps de réponse de l'affichage peut être plus long qu'en temps normal:

- Lorsque le véhicule est à l'arrêt ou roule à vitesse réduite (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a subi une variation brutale (à l'entrée ou à la sortie d'un garage, dans un tunnel, etc.)

■ Lorsque l'écran affiche "– –" ou "E"

Le système est peut-être défaillant. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsque vous débranchez et rebranchez les bornes de la batterie

Les informations suivantes sont réinitialisées.

- Autonomie
- Consommation moyenne de carburant
- Vitesse moyenne du véhicule
- Données de la montre

■ Écran à cristaux liquides

De petites taches ou des halos lumineux peuvent apparaître sur l'écran. Il s'agit d'un phénomène normal pour un écran à cristaux liquides, et il n'y a aucun problème à continuer à l'utiliser.

■ Modification du préavis d'alerte de pré-collision

→P. 176

⚠ NOTE

■ Affichage de l'écran multifonctionnel par temps froid

Laissez l'habitacle du véhicule se réchauffer avant d'utiliser l'écran multifonctionnel à cristaux liquides. Par des températures extrêmement basses, l'écran d'affichage peut réagir avec lenteur, en accusant un certain retard dans son actualisation.

Utilisation de chaque équipement

3

3-1. Informations relatives aux clés
Clés 86
3-2. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes
Portes latérales 91
Hayon 96
3-3. Réglage des sièges
Sièges avant 100
Sièges arrière 104
Appuis-têtes 107
3-4. Réglage du volant et des rétroviseurs
Volant de direction 110
Rétroviseur intérieur 112
Rétroviseurs extérieurs 114
3-5. Ouverture et fermeture des vitres
Lève-vitres électriques 116

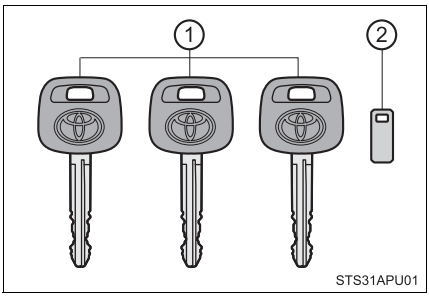
Clés

Les clés

Les clés suivantes sont fournies avec le véhicule.

▶ Véhicules dépourvus de système antidémarrage (type A)

① Clés principales
② Languette de numéro de clé

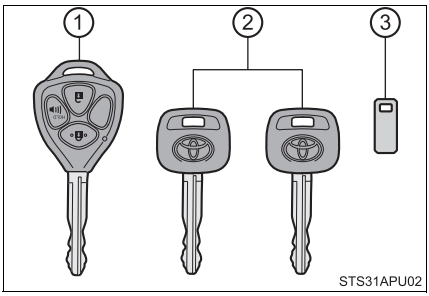


▶ Véhicules dépourvus de système antidémarrage (type B)

① Clé principale (avec fonction télécommande du verrouillage centralisé)

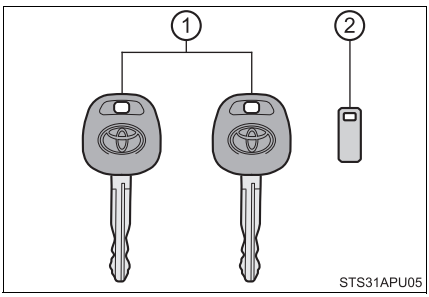
Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 91)

② Clés principales (sans fonction télécommande du verrouillage centralisé)
③ Languette de numéro de clé



▶ Véhicules équipés d'un système antidémarrage (type A)

① Clés principales
② Languette de numéro de clé

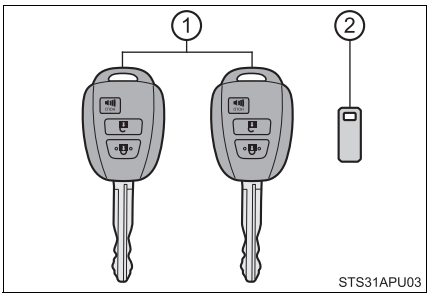


▶ Véhicules équipés d'un système antidémarrage (type B)

① Clés principales

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 91)

② Languette de numéro de clé

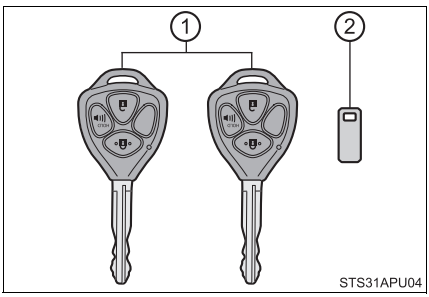


▶ Véhicules équipés d'un système antidémarrage (type C)

① Clés principales

Utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé (→P. 91)

② Languette de numéro de clé



Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

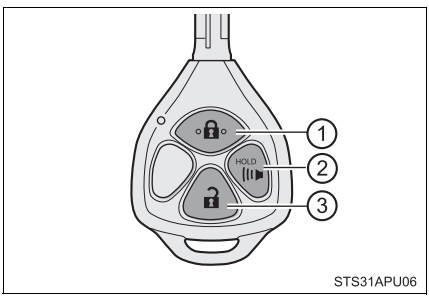
▶ Type A

① Verrouillage de toutes les portes (→P. 91)

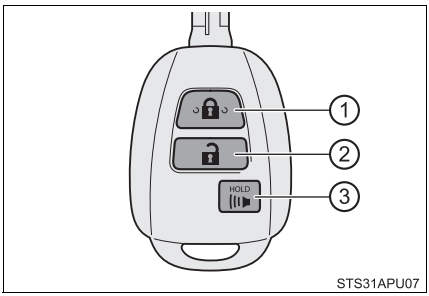
② Déclenchement de l'alarme (appui long)

③ Déverrouillage de toutes les portes (→P. 91)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.



▶ Type B



① Verrouillage de toutes les portes (→P. 91)

② Déverrouillage de toutes les portes (→P. 91)

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

③ Déclenchement de l'alarme (appui long)

■ Si vous perdez vos clés

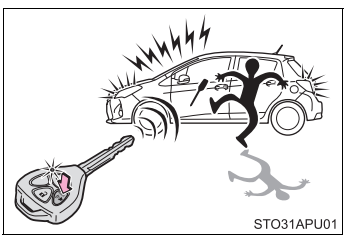
De nouvelles clés d'origine peuvent être confectionnées par votre concessionnaire Toyota avec l'autre clé et le numéro de clé indiqué sur la languette qui le porte. Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule.

■ Lorsque vous voyagez en avion

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec une clé avec fonction de télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde à n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé dans votre sac, etc., assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Tout appui sur un bouton de la clé risque d'entraîner l'émission d'ondes radio pouvant perturber le fonctionnement de l'appareil.

■ Mode "panique"

Si vous appuyez sur HOLD pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.



Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la télécommande du verrouillage centralisé.

■ **Conditions affectant le fonctionnement (télécommande du verrouillage centralisé)**

La fonction de télécommande du verrouillage centralisé peut ne pas fonctionner normalement dans les situations suivantes:

- Lorsque la pile de la clé à télécommande est usée
- Lorsque vous êtes à proximité d'un relais TV, une centrale électrique, une station service, une station de radio, un panneau d'affichage grand écran, un aéroport ou toute autre installation source de rayonnements électromagnétiques intenses (ondes radio ou perturbations radioélectriques)
- Lorsque vous êtes porteur d'un poste de radio, d'un téléphone mobile ou de tout autre appareil de télécommunication sans fil
- Lorsque la clé à télécommande est en contact avec ou couverte par un objet métallique
- Lorsque d'autres clés à télécommande (émettant des ondes radio) sont utilisées à proximité
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci

■ **Usure de la pile de la clé**

Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas, cela peut signifier que la pile est usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire.

■ **Personnalisation pouvant être configurée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le système de télécommande du verrouillage centralisé).
(Fonctions personnalisables: →P. 375)

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé**

▶ Canada

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

▶ Canada

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes: (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

NOTE

Pour éviter tout dommage aux clés

Respectez les points suivants:

- Ne pas faire subir aux clés des chocs violents, les exposer aux fortes chaleurs en les laissant sous la lumière directe du soleil, ou les laisser tomber dans l'eau.
- Ne pas exposer les clés à des matériaux électromagnétiques ou y attacher quoi que ce soit susceptible de faire obstacle aux ondes électromagnétiques qui leur sont destinées.
- Ne pas démonter la clé de télécommande du verrouillage centralisé.

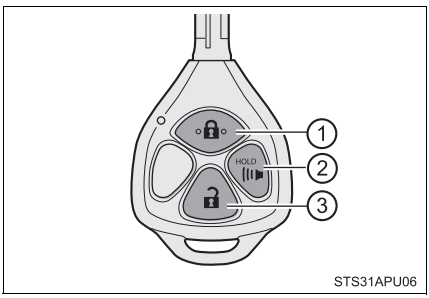
Portes latérales

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'extérieur

Vous pouvez verrouiller et déverrouiller le véhicule avec les clés, la télécommande du verrouillage centralisé ou les boutons de verrouillage centralisé des portes.

◆ Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

▶ Type A



① Verrouillage de toutes les portes

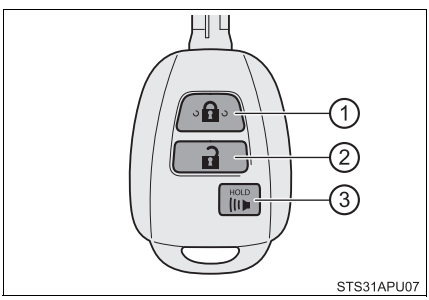
Vérifiez que la porte est bien fermée.

② Déclenchement de l'alarme (appui long)

③ Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

▶ Type B



① Verrouillage de toutes les portes

Vérifiez que la porte est bien fermée.

② Déverrouillage de toutes les portes

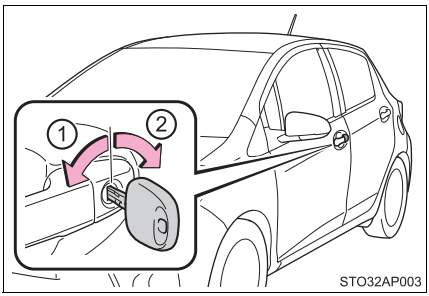
Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez à nouveau sur le bouton dans les 3 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

③ Déclenchement de l'alarme (appui long)

◆ Clés

Tournez la clé pour manoeuvrer les portes comme suit:

■ Porte conducteur

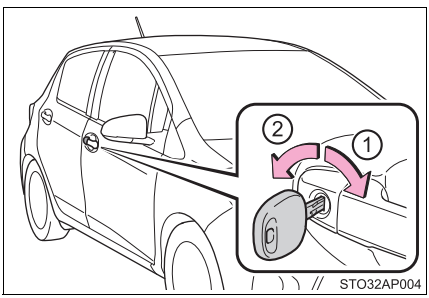


① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de toutes les portes

En tournant la clé, on déverrouille la porte du conducteur. En tournant de nouveau la clé, on déverrouille les autres portes.

■ Porte passager avant



① Verrouillage de toutes les portes

② Déverrouillage de toutes les portes

■ Signaux de fonctionnement (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)

Les feux de détresse clignotent pour indiquer que les portes ont été verrouillées/déverrouillées. (Verrouillage: 1 fois; Déverrouillage: 2 fois)

■ Fonction de sécurité antivol (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)

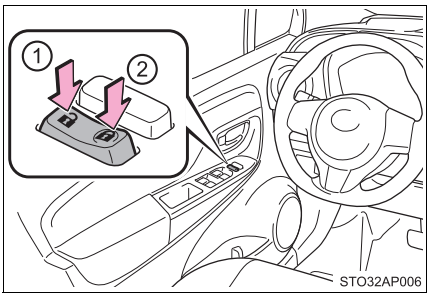
Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité antivol verrouille à nouveau le véhicule, automatiquement.

Déverrouillage et verrouillage des portes depuis l'intérieur

◆ Bouton de verrouillage centralisé des portes

① Déverrouillage de toutes les portes

② Verrouillage de toutes les portes

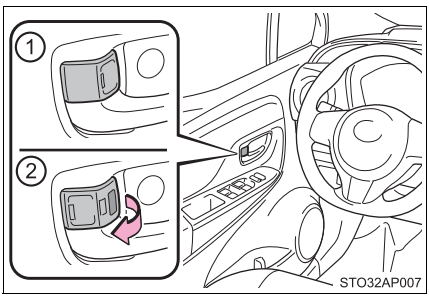


◆ Boutons intérieurs de verrouillage des portes

① Verrouillage des portes

② Déverrouillage des portes

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même si le bouton intérieur de verrouillage de porte est en position verrouillée.



Verrouillage de la porte avant par l'extérieur, sans clé

1 Mettez le bouton intérieur de verrouillage des portes en position de verrouillage.

2 Fermez la porte.

La porte ne peut pas être verrouillée si une des portes avant est ouverte et si la clé est dans le contacteur de démarrage.

Sécurité enfants des portes arrière (modèles 5 portes uniquement)

Il n'est pas possible d'ouvrir la porte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

① Déverrouillage

② Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière pour les verrouiller tous les deux.



Conditions affectant le fonctionnement de la télécommande du verrouillage centralisé

→P. 89

Personnalisation

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la fonction de déverrouillage avec une clé).
(Fonctions personnalisables →P. 375)

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, une porte pourrait s'ouvrir et un passager tomber du véhicule, avec le risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant la marche du véhicule.
 Les portes pourraient s'ouvrir et les passagers se trouver éjectés du véhicule, au risque d'être grièvement blessés, voire tués.

 Soyez particulièrement vigilant avec les portes avant, car celles-ci peuvent s'ouvrir même si les boutons intérieurs de verrouillage sont en position verrouillée.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants aux places arrière.

Hayon

Vous pouvez verrouiller/déverrouiller le hayon et l'ouvrir en procédant comme suit.

Déverrouillage et verrouillage du hayon

◆ Bouton de verrouillage centralisé des portes

→P. 93

◆ Télécommande du verrouillage centralisé (sur modèles équipés)

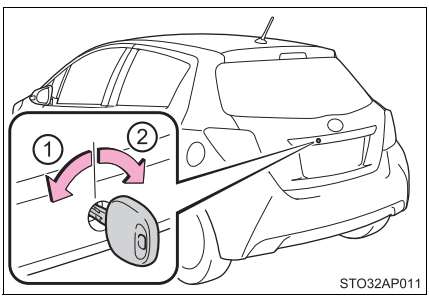
→P. 91

◆ Clés

Depuis le hayon (véhicules équipés d'un barillet de serrure au hayon):

① Déverrouillage de toutes les portes

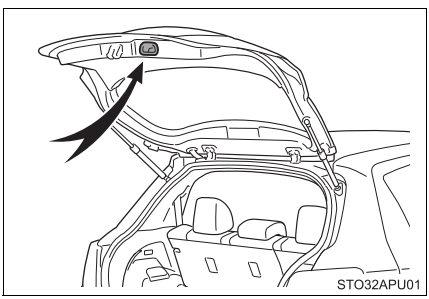
② Verrouillage de toutes les portes



Depuis la porte conducteur: →P. 92

Lorsque vous fermez le hayon

Abaissez le hayon avec la poignée du hayon, et assurez-vous de bien le pousser vers le bas, par l'extérieur, pour le fermer.



■ **Signaux de fonctionnement (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

→P. 92

■ **Fonction de sécurité antivol (véhicules équipés d'une télécommande du verrouillage centralisé)**

→P. 92

■ **Éclairage de coffre**

Les éclairages de coffre s'allument quand vous ouvrez le hayon.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ **Avant de prendre le volant**

- Vérifiez que le hayon est bien fermé. Si le hayon n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir intempestivement pendant la marche du véhicule et d'entrer en collision avec des obstacles, ou des bagages risquent d'être éjectés et de provoquer un accident.
- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
 Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur ou tout autre problème de santé.
- Ne pas laisser un enfant s'occuper d'ouvrir ou de fermer le hayon.
 En effet, le hayon risquerait de s'ouvrir intempestivement, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

■ **Points importants pendant que vous conduisez**

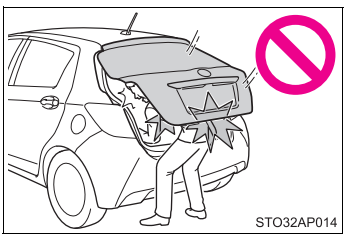
- Le hayon doit être fermé pendant la marche du véhicule.
 Si le hayon est laissé ouvert, il risque d'entrer en collision avec des obstacles, ou des bagages risquent d'être éjectés du coffre et de provoquer un accident.
- Ne jamais laisser quiconque s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

AVERTISSEMENT

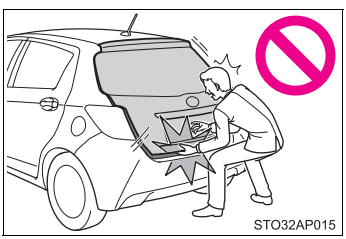
■ Ouverture/fermeture du hayon

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, vous risquez de vous coincer une partie du corps et d'être gravement blessé, voire d'être tué.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon, comme une accumulation de neige ou de glace par exemple, avant de l'ouvrir. À défaut, le hayon pourrait se refermer intempestivement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du hayon.
- Par vent fort, soyez prudent pour ouvrir ou fermer le hayon, car sa manœuvre peut être rendue brutale par une violente rafale.
- Le hayon peut se refermer intempestivement s'il n'est pas parfaitement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon est parfaitement ouvert et bien verrouillé avant d'utiliser le coffre.


STO32AP014

- Lorsque vous fermez le hayon, prenez particulièrement garde à éviter de vous faire pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le hayon, assurez-vous d'appuyer légèrement sur sa face extérieure. Si vous utilisez la poignée du hayon pour le fermer complètement, vous risquez de vous faire pincer les mains ou les bras.


STO32AP015

- Ne pas tirer sur le vérin amortisseur du hayon pour fermer le hayon et ne pas non plus s'y suspendre.
 En effet, vous risqueriez de vous faire pincer les mains, ou de causer la rupture du vérin amortisseur du hayon et de provoquer un accident.
- Si le hayon est équipé d'un porte-vélos ou de tout autre accessoire lourd, il risque de se refermer intempestivement tout de suite après avoir été ouvert, et de causer à quelqu'un des blessures aux mains, au cou ou à la tête. Lorsque vous voulez monter un accessoire sur le hayon, il vous est recommandé d'utiliser une pièce d'origine Toyota.

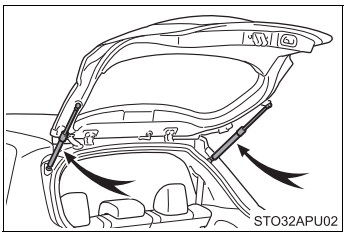
NOTE

Vérins amortisseurs du hayon

Le hayon est muni de vérins amortisseurs qui le maintiennent en place.

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, les vérins amortisseurs du hayon risquent de subir des dommages et de ne plus fonctionner correctement.

- N'attachez aucun objet rapporté (autocollant, feuille plastique ou adhésif) à la tige d'un vérin amortisseur.
- Ne touchez pas le vérin amortisseur avec des gants ou tout autre article textile.
- Ne fixez au hayon aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine.
- Ne pas poser la main sur le vérin amortisseur et ne pas forcer dessus latéralement.



Sièges avant

Procédure de réglage

▶ Siège conducteur

① Levier de réglage de la position du siège

② Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Levier de réglage de la hauteur de siège (sur modèles équipés)

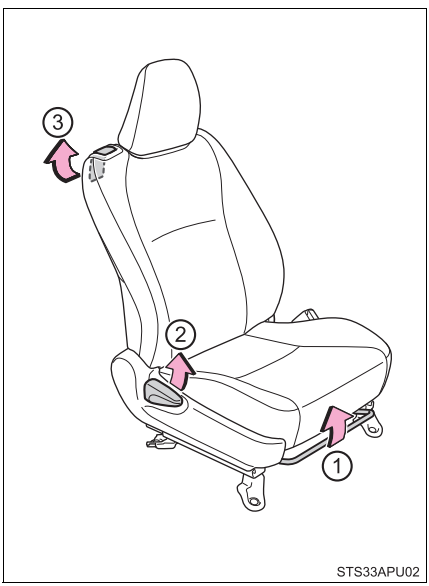


▶ Siège passager avant

① Levier de réglage de la position du siège

② Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

③ Levier de déverrouillage du dossier
(modèles 3 portes seulement)

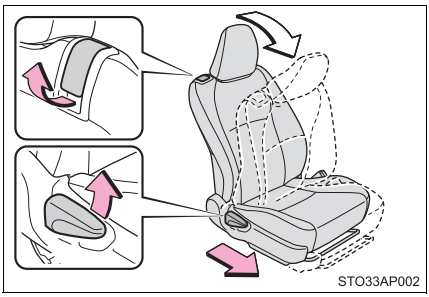


Manœuvre du siège passager avant pour accéder aux places arrière (modèles 3 portes uniquement)

■ Entrée ou sortie du véhicule

Pour accéder facilement au siège arrière, utilisez le levier de déverrouillage du dossier de siège ou le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège. Quand vous utilisez le levier de déverrouillage du dossier de siège ou le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège, la position initiale du siège sur sa glissière est mémorisée, ce qui vous permet de le rétablir à cette position initiale. Le dossier de siège va revenir dans sa position la plus verticale.

Tirez vers le haut sur le levier de déverrouillage du dossier de siège ou le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège.
Le dossier du siège se replie vers l'avant et le verrou de glissière de siège est débloqué. Poussez le siège complètement en avant.



■ Fonction de mémorisation de la position du siège sur sa glissière (modèles 3 portes uniquement)

Faites glisser le siège en arrière, puis relevez le dossier. Le siège reprendra automatiquement sa position d'origine et le dossier reviendra en position verticale.

Dans les situations suivantes, la position du siège sur sa glissière n'est pas mémorisée ou est perdue.

- Le dossier de siège est redressé en position verticale alors que le siège est plus avancé sur sa glissière par rapport à la position mémorisée.
- La position du siège sur sa glissière est mémorisée alors que le siège est avancé au maximum ou presque.
- Le siège est reculé plus en arrière par rapport à la position mémorisée, par une action sur le levier de réglage de la position du siège.

■ Si vous n'arrivez pas à rétablir le siège à sa position mémorisée sur la glissière

Tirez vers le haut le levier de déverrouillage du dossier de siège ou le levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège après avoir déchargé le bagage, ou après avoir fait descendre le passager du véhicule ou avoir obtenu qu'il s'asseye convenablement, afin qu'il soit possible de reculer le siège à sa position antérieure.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous réglez la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun autre passager ne soit blessé du fait du mouvement du siège.
- Ne pas passer les mains sous le siège ou dans les mécanismes, pour éviter toute blessure.
 Vous pourriez vous coincer les doigts ou les mains dans le mécanisme du siège.

■ Réglage du siège

- Prenez garde à ne pas blesser un passager ou abîmer un bagage avec le siège.
- Afin de réduire le risque de sous-marinage en cas de collision, n'inclinez pas le siège plus que nécessaire.
 Si le siège est trop incliné, la sangle abdominale risque de glisser au-dessus des hanches et d'exercer une contrainte directement sur l'abdomen, ou la sangle diagonale risque d'appuyer sur votre cou, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire mortelles, en cas d'accident.
 Les réglages ne doivent pas être effectués en conduisant, car le siège pourrait se déplacer accidentellement et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.
- Ne laissez jamais personne toucher aux leviers de déverrouillage des dossiers pendant que le véhicule roule.
- Si une personne se trouve à proximité, assurez-vous qu'elle n'est pas sur la trajectoire du dossier du siège et informez-la que le siège va être déplacé.

■ Après avoir relevé le dossier de siège en position verticale

Vérifiez que le dossier est bien verrouillé en le poussant vers l'avant et vers l'arrière. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

NOTE

Pour éviter tout mauvais fonctionnement du mécanisme de verrouillage du siège

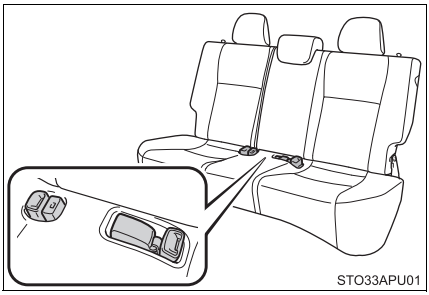
N’utilisez pas en même temps le levier de réglage d’inclinaison du dossier et le levier de déverrouillage du dossier. S’ils sont utilisés ensemble, le mécanisme de verrouillage du siège risque d’être endommagé.

Sièges arrière

Les dossiers de sièges arrière sont rabattables.

Escamotage des dossiers de sièges arrière

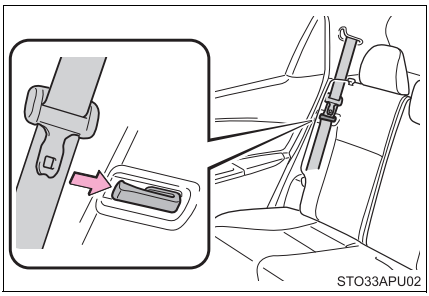
1 Rangez les boucles des ceintures de sécurité arrière comme indiqué sur la figure.



2 Rangez les ceintures de sécurité.

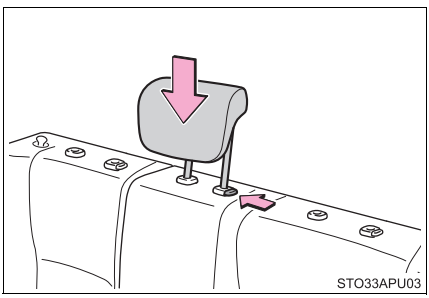
Central: →P. 28

Latéral:Utilisez les porte-ceintures de sécurité pour éviter aux sangles de se trouver prises dans les portes.



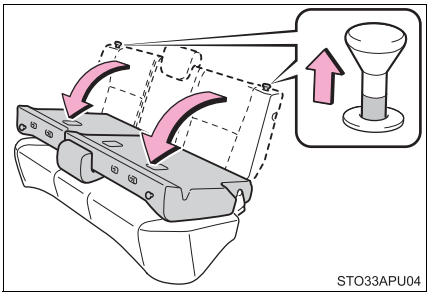
3 Démontez les appuis-têtes latéraux. (→P. 107)

4 Abaissez l'appui-tête central au maximum.



5 Tirez sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège pour rabattre le dossier.

Chaque dossier peut être rabattu séparément.



Rétablissement des dossiers de siège arrière (siège manuel)

1 Relevez le dossier de siège arrière jusqu'à son verrouillage.

2 Retirez la ceinture de sécurité latérale de son passant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous rabattez les dossiers de sièges arrière

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

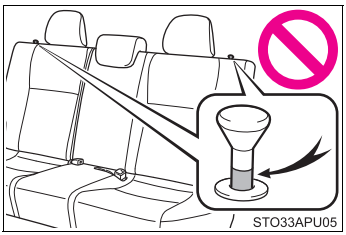
- Ne pas rabattre les dossiers de siège tout en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P (transmission automatique) ou sur N (boîte de vitesses manuelle).
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne pas laisser les enfants monter dans le coffre.
- Ne pas laisser une personne s'asseoir sur le siège central arrière si le siège arrière droit est rabattu, car la boucle de la ceinture du siège central arrière est dissimulée par le siège rabattu, et est donc inutilisable.
- Faites attention de ne pas vous coincer les mains lorsque vous rabattez le dossier du siège.
- S'il est nécessaire de démonter les appuis-têtes, sortez-les du véhicule ou rangez-les convenablement, à l'abri, dans le coffre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Selon sa position, le siège avant peut gêner lorsque vous essayez de rabattre les dossiers de sièges arrière. Si cela se produit, réglez la position du siège avant.

AVERTISSEMENT

Après avoir relevé les dossiers de sièges arrière en position verticale

Respectez les précautions suivantes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Assurez-vous que le dossier de siège est bien verrouillé en position, en le poussant légèrement d'avant en arrière. Si le dossier de siège n'est pas bien verrouillé, le repère rouge reste visible sur le bouton de déverrouillage du dossier de siège. Assurez-vous que le repère rouge ne soit pas visible.



- Vérifiez que les ceintures de sécurité ne sont pas vrillées ou prises sous le dossier de siège.

NOTE

Rangement des ceintures de sécurité

Il faut ranger les sangles et les boucles des ceintures de sécurité avant de rabattre les dossiers de sièges arrière.

Appuis-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appuis-têtes.

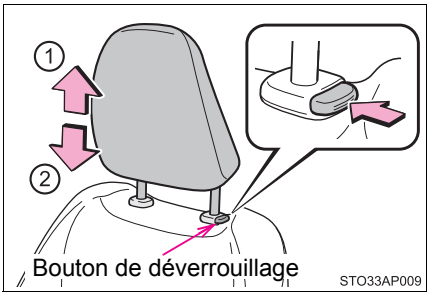
Réglage des appuis-têtes des sièges avant et du siège central arrière

① Haut

Tirez les appuis-têtes vers le haut.

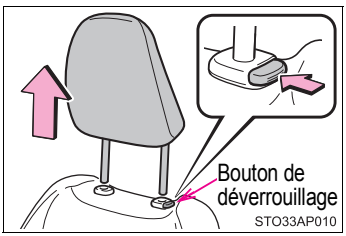
② Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appuie-tête vers le bas.



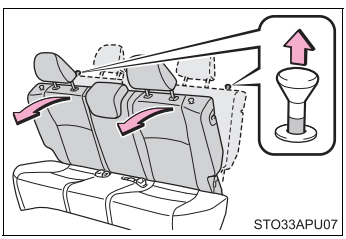
Démontage des appuis-têtes des sièges avant et du siège central arrière

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

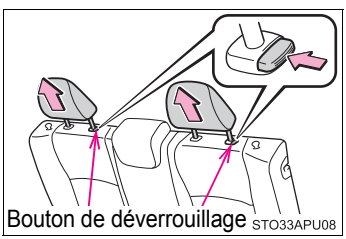


Démontage des appuis-têtes des sièges arrière latéraux

1 Tirez sur le bouton de déverrouillage et rabattez le dossier de siège suffisamment pour que sa position vous permette de démonter les appuis-têtes.



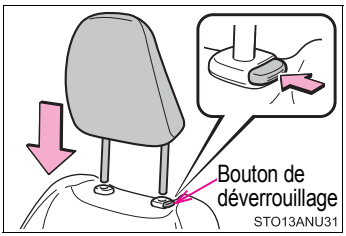
2 Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.



■ Remontage des appuis-têtes des sièges avant et du siège central arrière

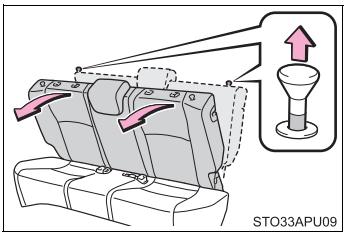
Alignez l'appui-tête sur les trous de montage et poussez-le vers le bas en position verrouillée.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



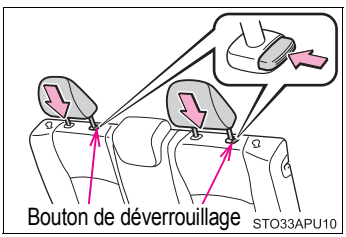
■ Remontage des appuis-têtes des sièges arrière latéraux

1 Tirez sur le bouton de déverrouillage et rabattez le dossier de siège suffisamment pour que sa position vous permette de monter les appuis-têtes.



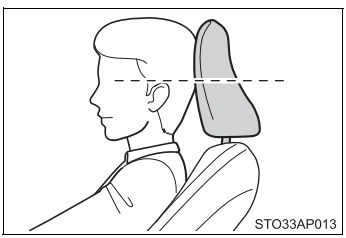
2 Alignez l'appui-tête sur les trous de montage et poussez-le vers le bas en position verrouillée.

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.



■ Réglage en hauteur des appuis-têtes

Veillez à ce que les appuis-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit la mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.



■ Réglage de l'appui-tête de siège central arrière

Rehaussez toujours l'appui-tête d'un cran par rapport à sa position de repos lorsque vous l'utilisez.

■ Appuis-têtes des sièges arrière latéraux

Les appuis-têtes sont dépourvus de toute fonction de réglage.

AVERTISSEMENT

■ Précautions avec les appuis-têtes

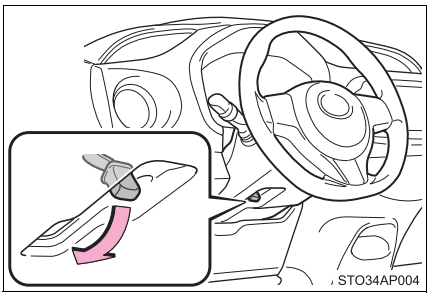
Respectez les précautions suivantes avec les appuis-têtes. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appuis-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appuis-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appuis-têtes, appuyez dessus vers le bas pour vous assurer qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne pas conduire avec les appuis-têtes démontés.

Volant de direction

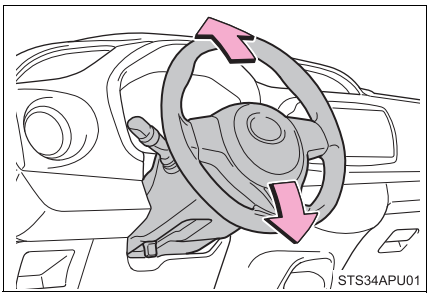
Procédure de réglage

1 Tenez le volant et poussez le levier vers le bas.



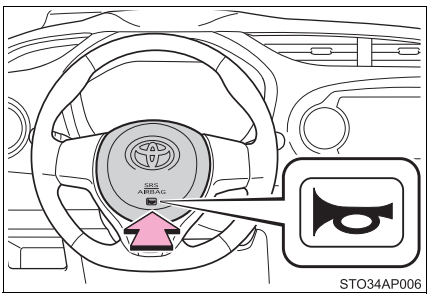
2 Réglez la position idéale en déplaçant le volant.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant de direction.



Avertisseur sonore

Pour utiliser l'avertisseur sonore, appuyez sur le pictogramme ou à proximité.



AVERTISSEMENT

Précautions pendant la conduite

Ne pas régler la position du volant tout en conduisant.
En tant que conducteur, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Après que vous ayez réglé le volant de direction

Assurez-vous que le volant est correctement verrouillé.
Sinon, le volant risque de changer de position intempestivement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

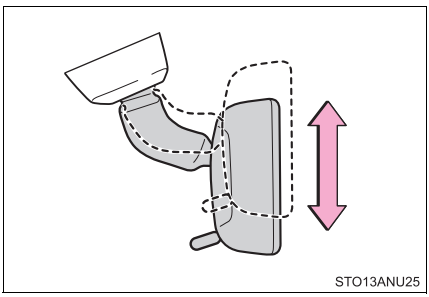
Rétroviseur intérieur

Le rétroviseur est réglable en position pour vous permettre une vue suffisamment dégagée de l'arrière.

Réglage en hauteur du rétroviseur

Le rétroviseur est réglable en hauteur pour pouvoir s'adapter à votre position de conduite.

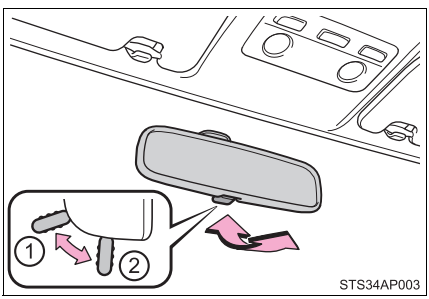
Pour régler le rétroviseur en hauteur, poussez-le vers le haut ou vers le bas.



Fonction anti-éblouissement

Vous pouvez atténuer l'intensité de la lumière réfléchie par les projecteurs des véhicules qui vous suivent en agissant sur le bouton.

① Position normale
② Position anti-éblouissement



AVERTISSEMENT

Précautions pendant la conduite

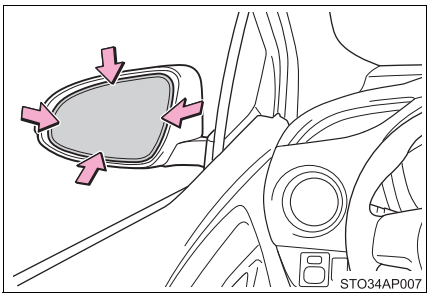
Ne pas régler la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Procédure de réglage

▶ Type à réglage manuel

Réglez le rétroviseur dans les plans horizontal et vertical en appuyant directement sur le miroir.

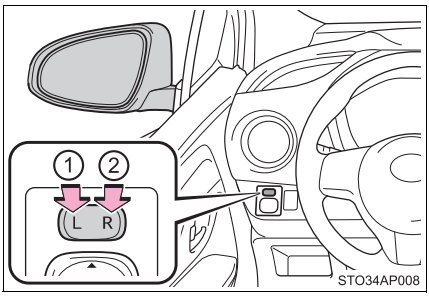


▶ Type à réglage électrique

1 Pour sélectionner le rétroviseur à régler, appuyez sur le sélecteur.

① Gauche

② Droit



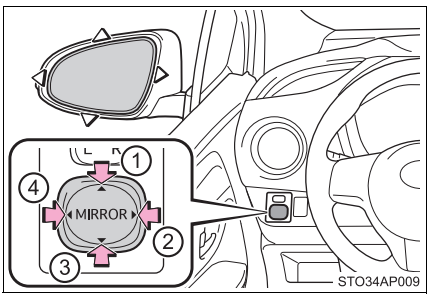
2 Pour régler le rétroviseur, appuyez sur le sélecteur.

① Haut

② Droit

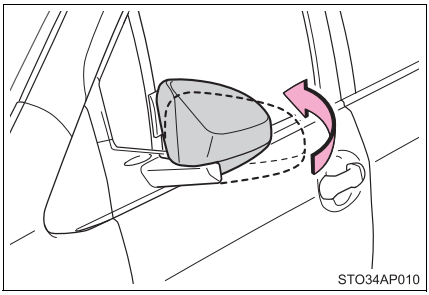
③ Bas

④ Gauche



Escamotage des rétroviseurs

Rabattez le rétroviseur en le tirant vers l'arrière du véhicule.



Conditions d'utilisation du réglage de rétroviseur (type à réglage électrique)

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ACC" ou "ON".

Quand les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)

Pour désembuer les rétroviseurs extérieurs, utilisez les désembueurs. Mettez en marche le désembueur de lunette arrière pour déclencher également ceux des rétroviseurs extérieurs. (→P. 214)

AVERTISSEMENT

Points importants pendant que vous conduisez

Respectez les précautions suivantes pendant la marche du véhicule.
À défaut, vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas régler la position des rétroviseurs tout en conduisant.
- Ne pas rouler avec les rétroviseurs en position escamotée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

Pendant le mouvement d'un rétroviseur (type à réglage électrique)

Afin d'éviter toute blessure ou tout mauvais fonctionnement du rétroviseur, veillez à ne pas vous laisser coincer la main par le rétroviseur en mouvement.

Quand les désembueurs de rétroviseurs extérieurs sont en action (véhicules équipés de désembueurs de rétroviseurs extérieurs)

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n'en touchez pas la surface.

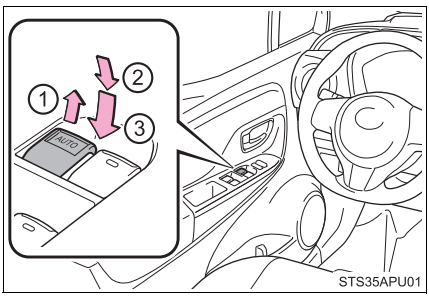
Lève-vitres électriques

Procédures d'ouverture et de fermeture

Vous pouvez commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.
Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

① Fermeture
② Ouverture
③ Ouverture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*

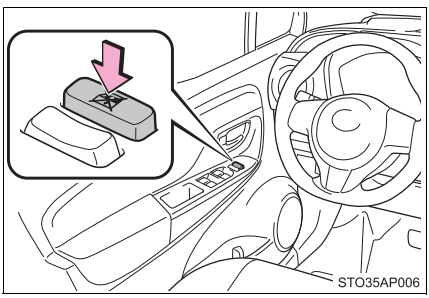
*: Pour arrêter la vitre à une position intermédiaire, appuyez sur le bouton dans le sens contraire.



Bouton de verrouillage des lève-vitres

Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de lève-vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.



Conditions d'utilisation des lève-vitres électriques

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

Utilisation des lève-vitres électriques après l'arrêt du moteur

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant environ 45 secondes après mise du contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK". Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu'une porte avant est ouverte.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Fermeture des vitres

- Le conducteur est responsable de l'utilisation de tous les lève-vitres électriques, y compris par les passagers. Afin d'éviter toute manipulation accidentelle, surtout par un enfant, interdisez aux enfants d'utiliser les lève-vitres électriques. Le risque existe que les enfants, ainsi que les autres passagers, se pincent une partie du corps dans le lève-vitre électrique. Par ailleurs, lorsque vous voyagez avec un enfant, il est recommandé d'utiliser le bouton de verrouillage des lève-vitres. (→P. 116)
- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Lorsque vous sortez du véhicule, mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, prenez la clé avec vous et quittez le véhicule avec l'enfant. Le risque de manipulation accidentelle existe, suite à un défaut de surveillance, etc., pouvant entraîner un accident.

Conduite 4

4-1. Avant de prendre le volant

Conduite du véhicule 120

Chargement et bagages ... 132

Limites de charge du véhicule..... 136

Conduite avec une caravane/remorque..... 137

Remorquage de loisirs (véhicules équipés d'une transmission automatique)..... 138

Remorquage de loisirs (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle) 139

4-2. Procédures de conduite

Contacteur de démarrage (antivol) 141

Transmission automatique 144

Boîte de vitesses manuelle 147

Commodo de clignotants..... 148

Frein de stationnement 149

4-3. Utilisation des éclairages et des essuie-glaces

Sélecteur d'éclairage 150

Sélecteur d'antibrouillards..... 154

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 156

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière..... 159

4-4. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant..... 162

4-5. Système Toyota Safety Sense C

Système Toyota Safety Sense C 166

PCS (Système de sécurité de pré-collision) 172

LDA (Alerte de sortie de voie)..... 186

Feux de route automatiques 191

4-6. Utilisation des systèmes d'aide à la conduite

Régulateur de vitesse 196

Systèmes d'aide à la conduite 200

4-7. Conseils de conduite

Conseils de conduite en hiver 205

Conduite du véhicule

Il est impératif de respecter les procédures suivantes, pour une conduite en toute sécurité:

Démarrage du moteur

→P. 141

Conduite

▶ Véhicules équipés d'une transmission automatique

1 Appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur D. (→P. 144)

2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 149)

3 Relâchez graduellement la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

▶ Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

1 Appuyez sur la pédale d'embrayage et sans la relâcher, mettez le sélecteur de vitesses sur 1.
(→P. 147)

2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 149)

3 Relâchez graduellement la pédale d'embrayage. En même temps, appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

Arrêt

▶ Véhicules équipés d'une transmission automatique

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pour une durée prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur P ou N. (→P. 144)

▶ Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

1 Tout en appuyant sur la pédale d'embrayage, appuyez sur la pédale de frein.

2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pour une durée prolongée, mettez le sélecteur de vitesses sur N. (→P. 147)

Stationnement du véhicule

▶ Véhicules équipés d'une transmission automatique

1 Sélecteur de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

2 Serrez le frein de stationnement (→P. 149), et mettez le sélecteur de vitesses sur P (→P. 144)

Si vous stationnez en côte, calez les roues selon les besoins.

3 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pour arrêter le moteur.

4 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

▶ Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

1 Tout en appuyant sur la pédale d'embrayage, appuyez sur la pédale de frein.

2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 149)

3 Mettez le sélecteur de vitesses sur N. (→P. 147)

Si vous stationnez en côte, mettez le sélecteur de vitesses sur 1 ou R et calez les roues selon les besoins.

4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pour arrêter le moteur.

5 Verrouillez la porte, en vous assurant bien que vous avez la clé en votre possession.

Départ dans une côte abrupte

▶ Véhicules équipés d'une transmission automatique

1 Serrez vigoureusement le frein de stationnement tout en appuyant sur la pédale de frein, puis mettez le sélecteur de vitesses sur D.

2 Relâchez la pédale de frein et appuyez progressivement sur la pédale d'accélérateur.

3 Desserrez le frein de stationnement.

▶ Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

1 Frein de stationnement bien serré et pédale d'embrayage au plancher, mettez le sélecteur de vitesses sur 1.

2 Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur en même temps que vous relâchez progressivement la pédale d'embrayage.

3 Desserrez le frein de stationnement.

■ **Conduite par temps de pluie**

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée, et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est à ce moment-là particulièrement glissante.
- Sur autoroute, évitez de rouler à grande vitesse par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

■ **Régime moteur pendant la marche du véhicule**

Dans les conditions suivantes, il peut arriver que le régime moteur atteigne des valeurs élevées pendant la marche du véhicule. C'est en raison de la gestion automatique des rapports, qui montent ou descendent pour répondre aux conditions de circulation. Cela n'est pas le signe d'une accélération brutale.

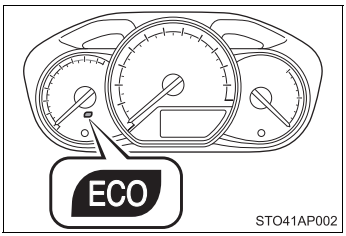
- Le système estime que le véhicule est en côte ou en descente
- Lorsque vous relâchez la pédale d'accélérateur

■ **Rodage de votre Toyota neuve**

Pour accroître la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
 Évitez les arrêts brusques.
- Pendant les 500 premiers miles (800 km) (modèles 3 portes pour le Canada):
 Ne pas tracter une remorque ou une caravane.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
 - Ne pas rouler aux vitesses extrêmes.
 - Évitez les accélérations brusques.
 - Ne pas rouler de manière prolongée sur les premiers rapports.
 - Ne pas rouler à vitesse constante pendant trop longtemps.

■ Écoconduite (véhicules équipés d'une transmission automatique)



Lorsque vous accélérez de manière écoresponsable (conduite économique), le témoin indicateur d'écoconduite s'allume. Quand vous appuyez excessivement sur la pédale d'accélérateur, et quand le véhicule est à l'arrêt, le témoin s'éteint.

Le témoin indicateur d'écoconduite ne s'allume pas dans les conditions suivantes:

- Le sélecteur de vitesses n'est pas sur D.
- La vitesse du véhicule est d'environ 80 mph (130 km/h) ou plus.

Le témoin indicateur d'écoconduite est activable ou désactivable. (→P. 83)

■ Utilisation de votre véhicule à l'étranger

Conformez-vous aux réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et assurez-vous de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 358)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous démarrez le véhicule (transmission automatique)

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, mais moteur en marche. Cela empêche le véhicule d'avancer.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
 - Appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant entraîner un accident.
 - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous tourner sur vous-même, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
 - Veillez à toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
 - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, avec pour résultat un accident.

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas rouler sur des produits inflammables et ne pas stationner à proximité de tels produits.
 Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être brûlants. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie en cas de présence de matières inflammables à proximité.
- Pendant la marche normale du véhicule, ne pas arrêter le moteur. Arrêter le moteur pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction et des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
 Toutefois, en cas d'urgence, par exemple s'il s'avère impossible d'arrêter le véhicule normalement: →P. 301
- Lorsque vous descendez une pente abrupte, utilisez le frein moteur (rétrogradez) afin de garder la maîtrise de votre vitesse.
 L'utilisation continue des freins risque de provoquer leur surchauffe et d'entraîner une perte d'efficacité. (→P. 144, 147)
- Abstenez-vous de régler le volant, votre siège ou les rétroviseurs extérieurs et intérieur en conduisant.
 Vous risqueriez en effet de perdre le contrôle du véhicule.
- Veillez toujours à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule.
- Ne pas dépasser la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse réglementaires le permettent, ne pas rouler à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus à haut indice de vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), une crevaison peut provoquer la perte de contrôle du véhicule, et un accident où vous-même ou autrui pourrait être blessé. Demandez conseil à un revendeur de pneus afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé ou non de pneus à haut indice de vitesse, avant de rouler à de telles vitesses.

AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous conduisez sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction peut provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule.
- Toute accélération brutale, rétrogradation entraînant un important frein moteur, ou variation de régime moteur, peut provoquer une perte d'adhérence du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un fonctionnement déficient des freins. Si les freins ne sont humides et ne freinent pas bien que d'un seul côté, le comportement du véhicule risque d'être perturbé au changement de direction.

■ Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses

- Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, ne pas laisser le véhicule reculer alors que le sélecteur de vitesses est sur une position de marche avant, ou avancer alors qu'il est sur R.
 Le moteur pourrait caler ou ne plus fournir une assistance suffisante aux freins et à la direction, d'où un risque d'accident ou de dommage au véhicule.
- Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
 La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
 La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur une position de marche avant alors que le véhicule recule. La transmission risque en effet de subir des dommages et vous pouvez perdre le contrôle du véhicule.
- Mettre le sélecteur de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que la transmission n'est plus en prise avec le moteur. Le frein moteur est indisponible quand vous sélectionnez N.

AVERTISSEMENT

- Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur. Si vous manoeuvrez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P ou N, le véhicule risque d'accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Si vous entendez un crissement ou un grincement (indicateurs de limite d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Vous risquez d'abîmer les disques si les plaquettes ne sont pas remplacées au moment voulu.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- Ne pas emballer le moteur.
 Si le véhicule est en prise, avec le sélecteur de vitesses sur une autre position que P (transmission automatique) ou N, il risque de démarrer brusquement sans que vous vous y attendiez, et de provoquer un accident.
- Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, afin d'éviter un accident causé par le mouvement du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le moteur est en marche, et utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente ou une côte, et afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer ou de monter en régime le moteur.
 Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
 En effet, les conséquences suivantes sont à prévoir:
 - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
 - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres organiques et de la monture synthétique d'une paire de lunettes de vue.
 - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne pas laisser de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, provoquant ainsi un incendie.
- Ne pas coller de disques adhésifs au pare-brise ou aux vitres. Ne pas poser des diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne pas laisser une porte ou une fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, serrez systématiquement le frein de stationnement, mettez le sélecteur de vitesses sur P, arrêtez le moteur et verrouillez le véhicule.
 Ne pas laisser le véhicule sans surveillance alors que le moteur est en marche.
 Lorsque vous quittez le véhicule sans serrer le frein de stationnement et même si le sélecteur de vitesses est sur P, le risque existe qu'il se mette en mouvement et provoque un accident.
- Ne pas toucher les tuyaux d'échappement alors que le moteur est en marche, ou immédiatement après l'avoir arrêté.
 Vous risqueriez de vous brûler.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Arrêtez toujours le moteur. À défaut, si vous accrochez accidentellement le sélecteur de vitesses ou appuyez sur la pédale d'accélérateur, il pourrait s'ensuivre un accident ou un incendie par suite d'une surchauffe du moteur. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous freinez

- Quand les freins sont humides, redoublez de prudence au volant.
 Les distances de freinage augmentent lorsque les freins sont humides, et cela peut causer une différence de freinage entre l'un et l'autre côté du véhicule. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si l'assistance de freinage ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés où il est nécessaire de freiner.
 Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais il demande d'appuyer plus fort qu'habituellement sur la pédale de frein. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.
- Ne pas pomper sur la pédale de frein si le moteur cale.
 Chaque appui sur la pédale de frein épuise la réserve de dépression de l'assistance de freinage.
- Le système de freinage se compose de deux circuits hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre fonctionne toujours. Dans ce cas, il convient d'appuyer sur la pédale de frein plus fort qu'habituellement et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins de votre véhicule.

NOTE

Lorsque vous conduisez le véhicule

▶ Véhicules équipés d'une transmission automatique

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance moteur.
- Ne pas accélérer ni appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte.

▶ Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle

- Ne pas appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire la puissance moteur.
- Ne pas changer de rapport sans au préalable appuyer à fond sur la pédale d'embrayage. Après avoir changé de rapport, ne pas relâcher la pédale d'embrayage trop brutalement. Cela risque de causer des dommages à l'embrayage, à la transmission et aux pignons de la boîte de vitesses.
- Respectez les recommandations suivantes pour éviter tout dommage à l'embrayage.
 - Ne pas laisser reposer votre pied sur la pédale d'embrayage pendant la marche du véhicule.
 Vous risquez de causer des problèmes d'embrayage.
 - N'utilisez aucun autre rapport que la première pour démarrer en marche avant.
 Vous risqueriez en effet d'endommager l'embrayage.
 - Ne pas utiliser l'embrayage pour tenir le véhicule à l'arrêt en côte.
 Vous risqueriez en effet d'endommager l'embrayage.
- Ne pas mettre le sélecteur de vitesses sur R alors que le véhicule est encore en mouvement. Cela risque de causer des dommages à l'embrayage, à la transmission et aux pignons de la boîte de vitesses.

Lorsque vous stationnez le véhicule (transmission automatique)

Serrez systématiquement le frein de stationnement, et mettez le sélecteur de vitesses sur P. À défaut, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

Pour éviter les problèmes mécaniques

- Ne pas laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
 Vous risqueriez en effet de causer des dommages au moteur électrique d'assistance de direction.
- Lorsque vous devez franchir un obstacle sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

NOTE

■ **Si vous crevez d'un pneu pendant la marche du véhicule**

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir le véhicule.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule est bruyant ou vibre anormalement.
- Le véhicule penche anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 321)

■ **Lorsque vous approchez d'une route inondée**

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans le cas où vous conduisez sur une route inondée et que le véhicule est submergé, demandez à votre concessionnaire Toyota de vérifier les points suivants:

- Fonctionnement des freins
- Modifications en quantité et qualité de l'huile moteur et de l'huile de transmission, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (partout où cela est possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Chargement et bagages

Tenez compte des informations suivantes concernant les précautions à prendre pour le rangement, la capacité de chargement et la charge:

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien calé en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule pendant sa marche, répartissez uniformément les bagages dans le coffre.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne transportez pas de charge inutile.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) − (Poids total des occupants)

Détermination de la limite de charge à ne pas dépasser—

(1) Repérez la mention "Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids cumulé du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids cumulé du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la valeur "XXX" est égale à 1400 lbs. et que cinq passagers pesant chacun 150 lb prennent place à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 − 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Pour des raisons de sécurité, ce poids ne peut pas dépasser la capacité disponible pour le chargement et les bagages calculée à l'étape 4.

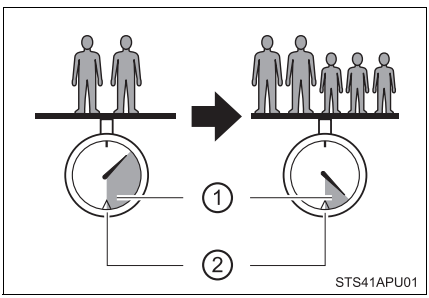
(6) Si votre véhicule doit tracter une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez le présent manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque.

Formule de calcul pour votre véhicule

① Capacité de chargement

② Capacité de charge totale (charge utile du véhicule) (→P. 346)



Lorsque 2 personnes d'un poids combiné de A lb. (kg) sont dans votre véhicule, qui a une capacité de charge totale (poids de capacité de véhicule) de B lb. (kg), la capacité de transport de marchandises et bagages sera C lb. (kg) comme suit:

B*2 lb. (kg) – A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A = Poids des passagers

*2: B = Capacité de charge totale

*3: C = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Dans ce cas de figure, si 3 autres passagers ayant un poids cumulé de D lb. (kg) montent à bord du véhicule, la charge disponible pour le chargement et les bagages est réduite à E lb. (kg), comme suit:

C lb. (kg) – D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D = Poids supplémentaire en passagers

*5: E = Charge disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent le montre, si le nombre d'occupants augmente, la charge correspondant au chargement et aux bagages est réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Les articles suivants risquent de provoquer un incendie s'ils sont chargés dans le coffre:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions de rangement

Respectez les précautions suivantes.
Dans le cas contraire, le risque existe que le conducteur ne puisse pas appuyer normalement sur les pédales, que son champ de vision soit masqué ou que lui ou d'autres passagers soient heurtés par des objets, avec pour conséquence possible un accident.

- Dans toute la mesure du possible, transportez vos chargements et bagages dans le coffre.
- Disposez les éléments dans le coffre de telle manière qu'ils ne dépassent pas la hauteur des dossiers de sièges.
- Ne pas disposer de charges ou de bagages aux endroits suivants:
 - Aux pieds du conducteur
 - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
 - Sur le cache-bagages
 - Sur le tableau de bord
 - Sur la planche de bord
- Assurez la sécurité de tous les objets dans l'habitacle.
- Lorsque vous rabattez les sièges arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- Ne jamais laisser quiconque voyager dans le coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceinture de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués, en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

AVERTISSEMENT

■ Capacité et répartition

- Ne pas dépasser les valeurs maximum de poids nominal sur essieu ou de poids nominal du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne pas répartir la charge de manière déséquilibrée. Un mauvais chargement peut dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Limites de charge du véhicule

Les limites de charge du véhicule comprennent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, la capacité de traction et la capacité de chargement.

◆ **Capacité de charge totale (charge utile du véhicule): (→P. 346)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

◆ **Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indiqué est égal au nombre maximum d'occupants d'un poids moyen estimé de 150 lb (68 kg) par personne.

◆ **Capacité de remorquage**

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque.

◆ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions de gonflage en fonction de la charge. (→P. 269)

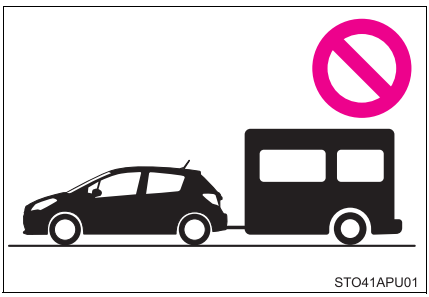
⚠ AVERTISSEMENT

■ **Surcharge du véhicule**

Ne pas surcharger le véhicule.
Non seulement les pneus peuvent en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage peuvent également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

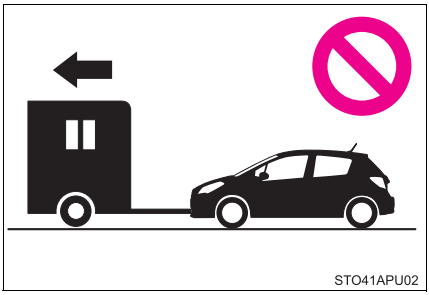
Conduite avec une caravane/remorque

Toyota ne recommande pas d'utiliser votre véhicule pour tracter une caravane/remorque. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour utiliser un système de portage sur crochet d'attelage.


STO41APU01

Remorquage de loisirs (véhicules équipés d'une transmission automatique)

Votre véhicule n'a pas été conçu pour le remorquage de loisirs (les 4 roues au sol) avec une autocaravane.



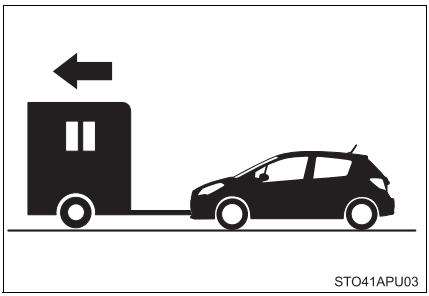
NOTE

■ **Pour éviter tout dommage important à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

Remorquage de loisirs (véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle)

Votre véhicule est compatible avec le remorquage de loisirs en marche avant (avec les 4 roues au sol) derrière une autocaravane.



Remorquage de votre véhicule avec les 4 roues au sol

Pour éviter d'endommager votre véhicule, exécutez les procédures suivantes avant le remorquage:

1 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".

Vérifiez que le système audio et les autres appareils électriques sont éteints.

3 Desserrez le frein de stationnement.

Après le remorquage, laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 3 minutes avant de conduire le véhicule.

Équipement et accessoires nécessaires

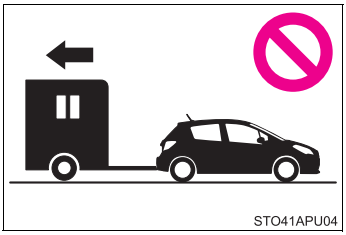
Un équipement spécial et des accessoires sont nécessaires pour le remorquage de loisirs. Contactez la division Services du fabricant du camping car concernant l'équipement recommandé.

NOTE

Sens de remorquage de loisirs

Ne remorquez pas le véhicule en marche arrière.

Cela risque de causer de graves dommages.



Pour empêcher le blocage de la direction

Vérifiez que le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC”.

Contacteur de démarrage (antivol)

Démarrage du moteur

1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

2 Vérifiez que le sélecteur de vitesses est sur P (transmission automatique) ou sur N (boîte de vitesses manuelle).

3 Appuyez franchement sur la pédale de frein (transmission automatique) ou sur la pédale de frein et la pédale d'embrayage (boîte de vitesses manuelle).

4 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur la position "START" pour démarrer le moteur.

Changement de position du contacteur de démarrage

① "LOCK"

Le volant de direction est verrouillé et la clé peut être retirée. (Véhicules équipés d'une transmission automatique: la clé ne peut être retirée que lorsque le sélecteur de vitesses est sur P.)

② "ACC"

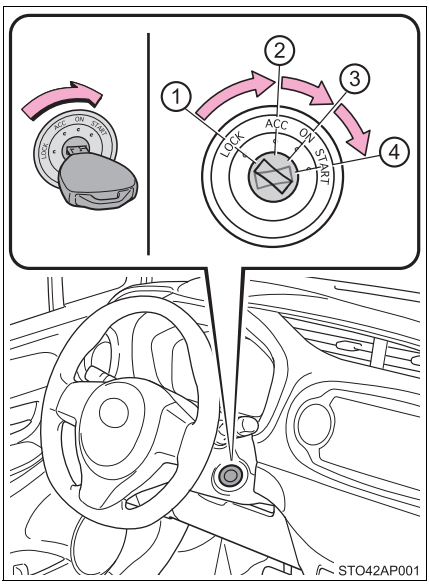
Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

③ "ON"

Tous les équipements électriques sont utilisables.

④ "START"

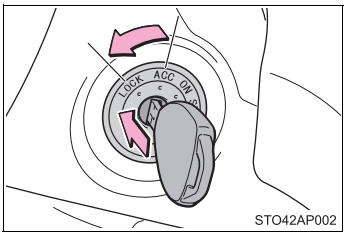
Pour démarrer le moteur.



■ **Pour tourner la clé de “ACC” à “LOCK”**

1 Mettez le sélecteur de vitesses sur P (transmission automatique) ou sur N (boîte de vitesses manuelle). (→P. 144, 147)

2 Exercez une pression dans l’axe de la clé et tournez-la en position “LOCK”.

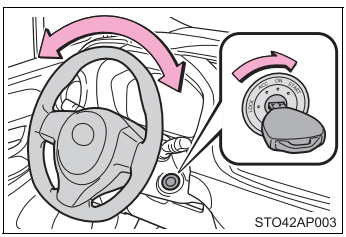


■ **Si le moteur ne démarre pas (véhicules équipés d’un système antidémarrage)**

Le système d’antidémarrage n’a peut être pas été désactivé. (→P. 69)
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque vous n’arrivez pas à débloquer l’antivol de direction**

Au démarrage du moteur, le contacteur de démarrage antivol peut paraître bloqué en position “LOCK”. Pour le débloquer, tournez la clé tout en tournant légèrement le volant de direction vers la droite et la gauche.



■ **Fonction de rappel de clé**

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “LOCK” ou “ACC”, un signal sonore se déclenche pour vous rappeler de retirer la clé.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous démarrez le moteur

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le moteur. N'appuyez jamais sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le moteur.
Cela pourrait avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

Précautions pendant la conduite

Ne pas mettre le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK" pendant la marche du véhicule. Si, dans une situation d'urgence, vous devez arrêter le moteur alors que le véhicule roule encore, mettez simplement le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" pour arrêter le moteur. L'arrêt du moteur pendant la conduite peut provoquer un accident. (→P. 301)

NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie

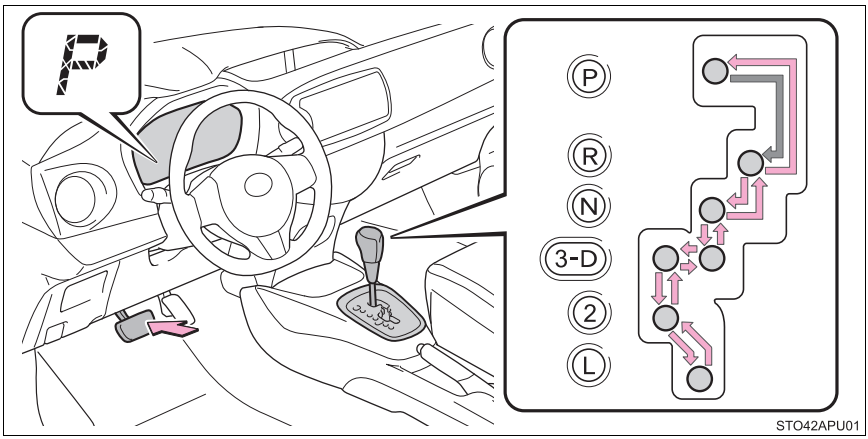
Ne pas laisser le contacteur de démarrage sur "ACC" ou "ON" pendant trop longtemps sans que le moteur ne soit en marche.

Lorsque vous démarrez le moteur

- Ne pas actionner le démarreur pendant plus de 30 secondes de suite. Vous risqueriez de faire surchauffer le démarreur et les câbles électriques.
- Ne pas emballer le moteur lorsqu'il est froid.
- Si le moteur devient difficile à démarrer ou cale souvent, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Transmission automatique*

Manœuvre du sélecteur de vitesses



Alors que le contacteur de démarrage antivol est sur “ON”, appuyez sur la pédale de frein et sans la relâcher, manoeuvrez le sélecteur de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l’arrêt complet lorsque vous manoeuvrez le sélecteur de vitesses entre P et D.

Usage des positions de sélection

Position de sélection	Fonction
P	Stationnement du véhicule ou démarrage du moteur
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale *
3	Position pour frein moteur
2	Position pour frein moteur plus efficace
L	Position pour frein moteur maximum

*: Sélectionnez la position D pour permettre au système de sélectionner le rapport adapté aux conditions d’utilisation du véhicule. Il est recommandé de mettre le levier sélecteur sur D pour la conduite normale.

*: Sur modèles équipés

■ **Restrictions à la rétrogradation**

Les vitesses maximales admissibles sont les suivantes.

Sélection du rapport inférieur	Vitesse maximale mph (km/h)
D→3	84 (135)
3→2	53 (85)
2→L	25 (40)

■ **Mode AI-SHIFT**

Le mode AI-SHIFT sélectionne automatiquement le rapport adapté en fonction des actions du conducteur et des conditions de circulation.
Le mode AI-SHIFT est automatiquement fonctionnel dès lors que le sélecteur de vitesses est sur D.

■ **Lorsque vous roulez avec le régulateur de vitesse enclenché (sur modèles équipés)**

Même si vous agissez comme indiqué ci-dessous dans l'intention d'augmenter le frein moteur disponible, vous n'obtiendrez pas le résultat escompté en rétrogradant en 3 car cela ne désactive pas le régulateur de vitesse. (→P. 196)

■ **Système de commande de verrouillage de sélecteur**

Le système de commande de verrouillage de sélecteur est un système de sécurité destiné à empêcher toute manœuvre accidentelle du sélecteur de vitesses au démarrage.
Pour que le sélecteur de vitesses puisse quitter la position P, il faut que le contacteur de démarrage soit sur "ON" et que vous appuyiez sur la pédale de frein.

■ **Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P**

En premier lieu, vérifiez si vous appuyez sur la pédale de frein.
Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le sélecteur de vitesses.

Déverrouillage du système de commande de verrouillage de sélecteur:

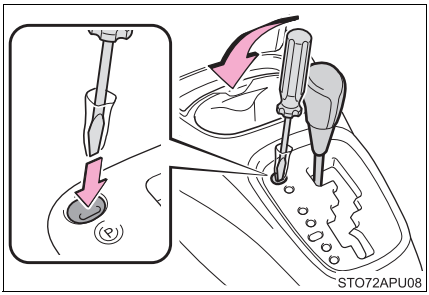
1 Serrez le frein de stationnement.

2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".

3 Appuyez sur la pédale de frein.

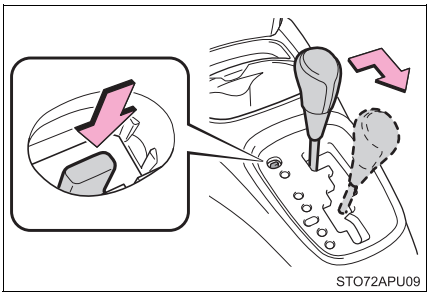
4 Soulevez le couvercle avec un tournevis plat ou un outil équivalent.

Pour éviter d'abîmer le cache, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.



5 Appuyez sur le bouton de déverrouillage du sélecteur de vitesses.

Vous pouvez manœuvrer le sélecteur de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.



⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous conduisez sur route glissante

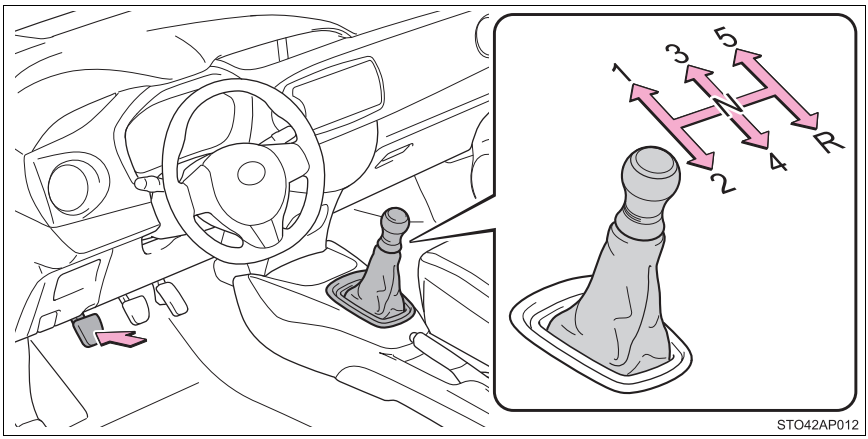
Ne pas accélérer ni changer de rapport brutalement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire patiner ou déraper le véhicule, avec pour résultat un accident.

■ Pour éviter tout accident lorsque vous déverrouillez le système de commande de verrouillage de sélecteur

Avant d'appuyer sur le bouton de déverrouillage de sélecteur, veillez à serrer le frein de stationnement et à appuyer sur la pédale de frein.
Si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein au moment où vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de sélecteur et mettez le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, le risque existe que le véhicule se mette brutalement en mouvement et provoque un accident pouvant être grave, voire mortel.

Boîte de vitesses manuelle*

Manœuvre du sélecteur de vitesses



Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage avant de manœuvrer le levier de vitesses, puis relâchez-la lentement.

Si vous avez du mal à sélectionner la marche arrière, mettez le sélecteur de vitesses sur N, relâchez momentanément la pédale d'embrayage, puis réessayez.

Vitesse maximum de rétrogradation

Respectez les vitesses indiquées dans le tableau ci-dessous lorsque vous rétrogradez, afin d'éviter au moteur tout surrégime.

mph (km/h)

Position de sélection	Vitesse maximum
1	30 (49)
2	57 (92)
3	83 (134)
4	113 (181)

*: Sur modèles équipés

Commodo de clignotants

Instructions d'utilisation

① Clignotant droit

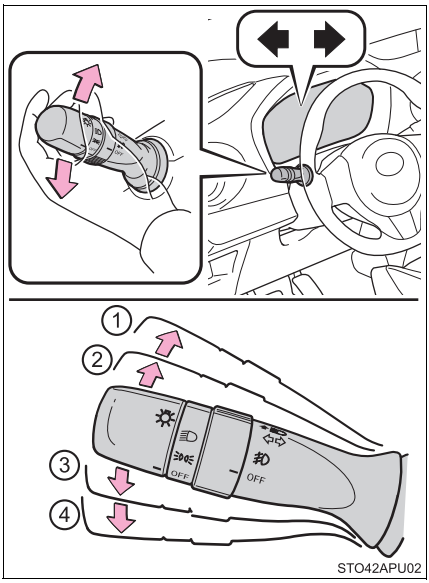
② Changement de voie de circulation, à droite (appuyez longuement sur le commodo, à mi-course)

Les clignotants à droite fonctionnent tant que vous ne relâchez pas le commodo.

③ Changement de voie de circulation, à gauche (appuyez longuement sur le commodo, à mi-course)

Les clignotants à gauche fonctionnent tant que vous ne relâchez pas le commodo.

④ Clignotant gauche



■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ **Si le clignotant est plus rapide qu'à l'habitude**

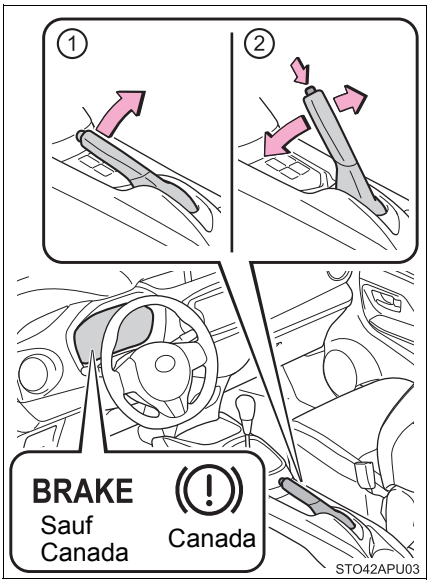
Vérifiez qu'une ampoule n'est pas grillée aux clignotants avant et arrière.

Frein de stationnement

Instructions d'utilisation

① Pour serrer le frein de stationnement, tirez sur le levier de frein de stationnement jusqu'en butée, tout en appuyant en même temps sur la pédale de frein.

② Pour desserrer le frein de stationnement, appuyez sur le bouton et sans le relâcher, tirez légèrement le levier vers le haut puis abaissez-le complètement.



■ **Stationnement du véhicule**

→P. 121

■ **Utilisation en période hivernale**

Voir "Conseils de conduite en hiver" pour l'utilisation du frein de stationnement en période hivernale. (→P. 206)

NOTE

■ **Avant de prendre le volant**

Desserrez complètement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

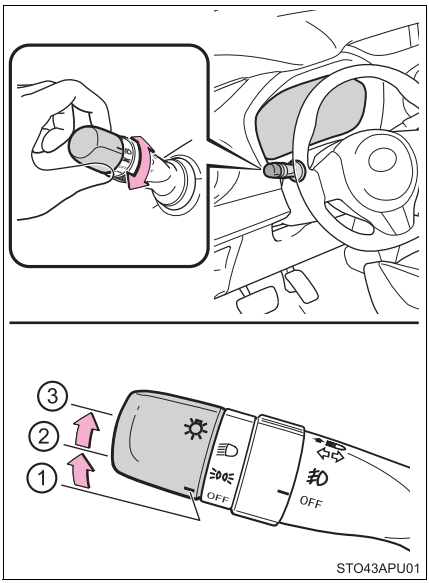
Sélecteur d’éclairage

Vous pouvez commander manuellement les projecteurs.

Instructions d’utilisation

Tournez l’extrémité du sélecteur pour allumer les feux comme suit:

▶ Type A



① **OFF** Arrêt

Véhicules équipés d’un système d’éclairage de jour:
Les éclairages de jour s’allument. (→P. 152)

② Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d’immatriculation, les éclairages de jour (sur modèles équipés) (→P. 152) et les éclairages du tableau de bord s’allument.

③ Les projecteurs et l’ensemble des éclairages énumérés précédemment s’allument (sauf les éclairages de jour).

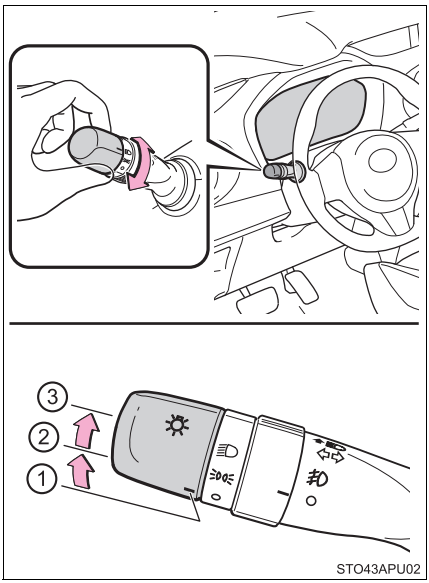
▶ Type B

① ○ Arrêt

Véhicules équipés d'un système d'éclairage de jour:
Les éclairages de jour s'allument. (→P. 152)

② Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (sur modèles équipés) (→P. 152) et les éclairages du tableau de bord s'allument.

③ Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).

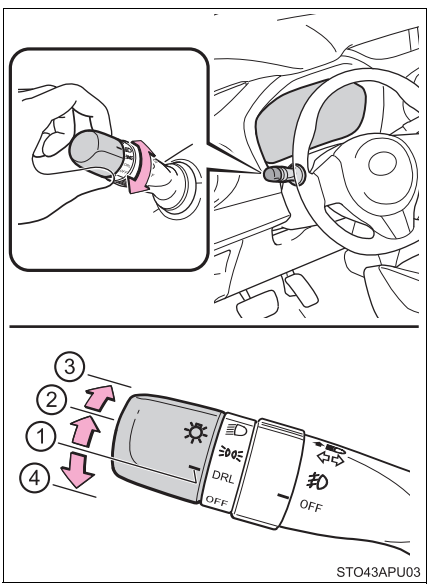


▶ Type C

① DRL Les éclairages de jour s'allument. (→P. 152)

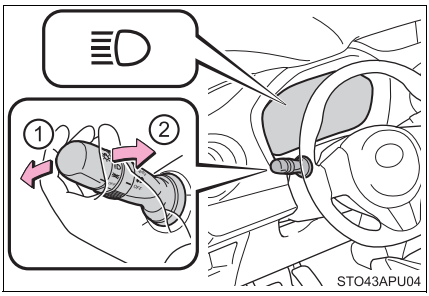
② Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, les éclairages de plaque d'immatriculation, les éclairages de jour (→P. 152) et les éclairages du tableau de bord s'allument.

③ Les projecteurs et l'ensemble des éclairages énumérés précédemment s'allument (sauf les éclairages de jour).



④ OFF Les éclairages de jour s'éteignent.

Allumage des feux de route



① Projecteurs allumés, poussez le sélecteur vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez le sélecteur à vous en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

② Pour faire un appel de phares, tirez le sélecteur à vous et relâchez-le.

Vous pouvez faire des appels de phares que les projecteurs soient allumés ou éteints.

■ **Système d'éclairage de jour (sur modèles équipés)**

● Véhicules équipés de projecteurs de type à réflecteur: Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement alors que le sélecteur d'éclairage est sur . (Éclairage moins intense que les projecteurs.) Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

Pour le type C de ces projecteurs, vous pouvez agir sur le commodo pour éteindre les éclairages de jour.

Véhicules équipés de projecteurs de type à projecteur: Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule pendant la journée, les éclairages de jour s'allument automatiquement chaque fois que vous démarrez le moteur et desserrez le frein de stationnement alors que le sélecteur d'éclairage est sur . Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.

Pour le type C de ces projecteurs, vous pouvez agir sur le commodo pour éteindre les éclairages de jour.

● Comparé aux projecteurs allumés, le système d'éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d'électricité, et donc peut contribuer aux économies de carburant.

■ **Feux de route automatiques (sur modèles équipés)**

→P. 191

■ **Signal sonore de rappel d'éclairage**

Si vous ouvrez la porte conducteur alors que le contacteur de démarrage antivol est sur "LOCK" ou "ACC", un signal sonore se déclenche quand l'éclairage est allumé.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas laisser les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Sélecteur d'antibrouillards*

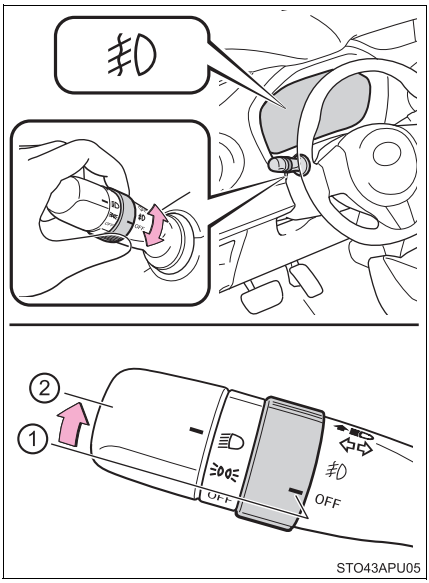
Les projecteurs antibrouillard assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

Instructions d'utilisation

▶ Type A

① **OFF** Extinction des projecteurs antibrouillard

② Allumage des projecteurs antibrouillard

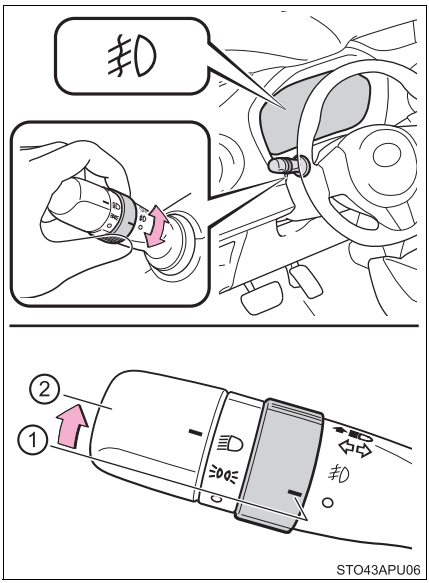


*: Sur modèles équipés

▶ Type B

① ○ Extinction des projecteurs antibrouillard

② Allumage des projecteurs antibrouillard



■ **Conditions d'utilisation des antibrouillards**

Les projecteurs sont allumés en feux de croisement.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise

Utilisation du commodo d'essuie-glaces

Manipulez le commodo comme suit pour utiliser les essuie-glaces.

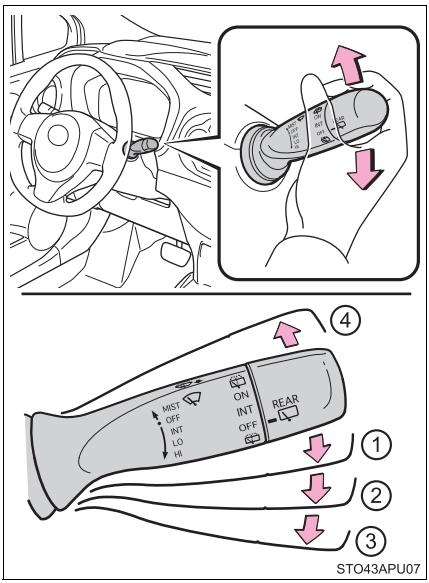
▶ Type A

① **INT** Balayage intermittent de l'essuie-glace de pare-brise

② **LO** Balayage à vitesse lente de l'essuie-glace de pare-brise

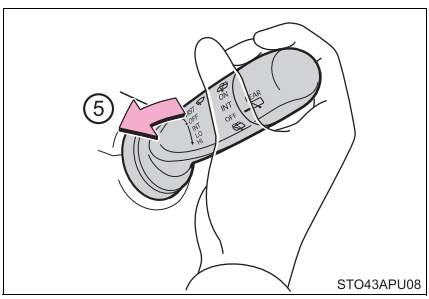
③ **HI** Balayage à vitesse rapide de l'essuie-glace de pare-brise

④ **MIST** Balayage impulsionnel



⑤ Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à 2 ou 3 reprises.



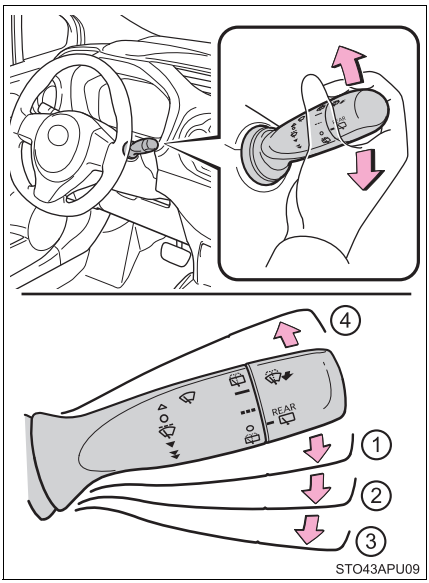
▶ Type B

① Balayage intermittent de l'essuie-glace de pare-brise

② Balayage à vitesse lente de l'essuie-glace de pare-brise

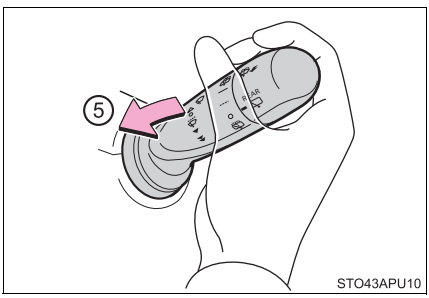
③ Balayage à vitesse rapide de l'essuie-glace de pare-brise

④ Balayage impulsionnel



⑤ Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, l'essuie-glace balaie à 2 ou 3 reprises.



■ **Conditions de fonctionnement de l'essuie-glace et du lave-glace de pare-brise**

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ **En cas de panne du lave-glace de pare-brise**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

NOTE

■ **Lorsque le pare-brise est sec**

Ne pas utiliser l'essuie-glace, qui risquerait alors de rayer le pare-brise.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne pas manœuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

Essuie-glace et lave-glace de lunette arrière

Instructions d'utilisation

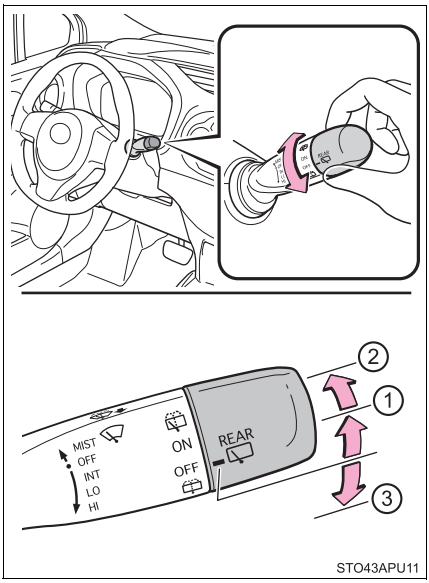
Tournez l'extrémité du commodo pour mettre en fonction l'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière.

▶ Véhicules dépourvus d'essuie-glace de lunette arrière à balayage intermittent (type A)

① **ON** Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière

② Lave-glace avec balayage automatique

③ Pulvérisation de lave-glace

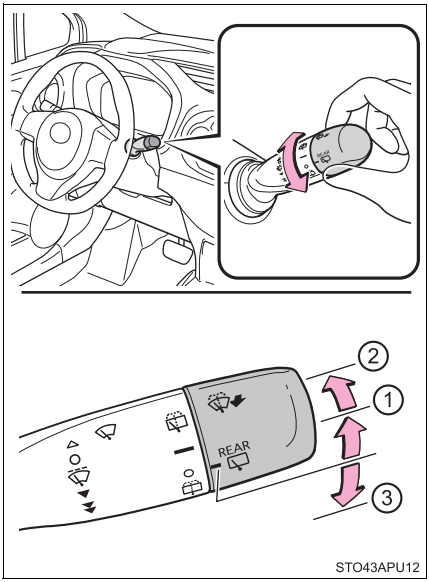


▶ Véhicules dépourvus d'essuie-glace de lunette arrière à balayage intermittent (type B)

① ▬ Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière

② Lave-glace avec balayage automatique

③ Pulvérisation de lave-glace



▶ Véhicules équipés d'un essuie-glace de lunette arrière à balayage intermittent (type A)

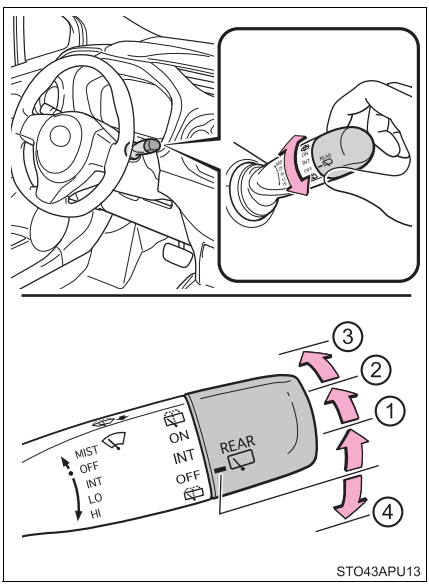
① **INT** Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière

② **ON** Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière

③ Lave-glace avec balayage automatique

④ Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, l'essuie-glace balaie à plusieurs reprises.



▶ Véhicules équipés d'un essuie-glace de lunette arrière à balayage intermittent (type B)

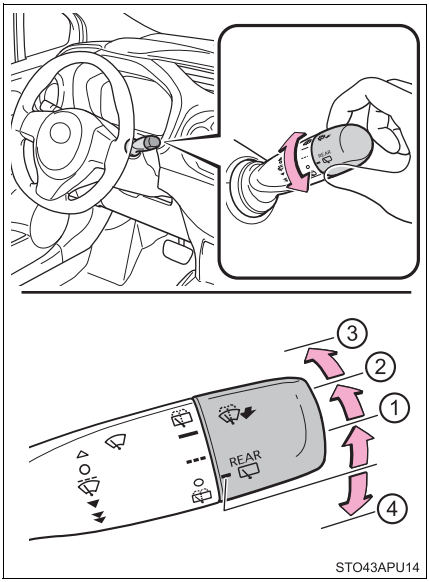
① ▪▪▪ Balayage intermittent de l'essuie-glace de lunette arrière

② ▬ Balayage normal de l'essuie-glace de lunette arrière

③ Lave-glace avec balayage automatique

④ Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, l'essuie-glace balaie à plusieurs reprises.



■ **Conditions de fonctionnement de l'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière**

Le contacteur de démarrage antivol est sur "ON".

■ **En cas de panne de lave-glace**

Vérifiez que la buse de lave-glace n'est pas bouchée, s'il y a du liquide de lave-glace dans le réservoir.

⚠ NOTE

■ **Lorsque la lunette arrière est sèche**

Ne pas utiliser l'essuie-glace, sous peine de causer des dommages à la lunette arrière.

■ **Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide**

Ne pas manœuvrer le commodo continuellement, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ **Lorsqu'une buse se bouche**

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de la déboucher avec une épingle ou tout autre objet pointu. La buse s'en trouverait abîmée.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon de réservoir de carburant:

Avant de ravitailler le véhicule en carburant

- Mettez le contacteur de démarrage sur “LOCK” et assurez-vous que toutes les portes et vitres sont fermées.
- Confirmez le type de carburant.

Types de carburant

→P. 358

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Après être sorti du véhicule et avant d’ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non-peinte pour vous décharger de l’électricité statique. Il est important de vous décharger de l’électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, elle pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir de carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
 Il est possible que vous entendiez un bruit d’aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir de carburant. Attendez que ce bruit cesse avant de retirer complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s’étant pas déchargé de l’électricité statique dont il est porteur de s’approcher du réservoir de carburant ouvert.
- Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.
 Le carburant contient des substances chimiques nocives en cas d’inhalation.

AVERTISSEMENT

- Ne pas fumer lors du ravitaillement en carburant du véhicule.
 Le carburant pourrait s'enflammer et provoquer un incendie.
- Ne pas remonter dans le véhicule ni toucher quiconque ou quoi que ce soit pouvant être chargé en électricité statique.
 Cela pourrait entraîner une accumulation d'électricité statique, avec le risque de provoquer un incendie.

Lorsque vous ravitaillez en carburant

Respectez les précautions suivantes pour éviter que du carburant ne déborde du réservoir:

- Enfoncez bien le pistolet dans la goulotte de remplissage en carburant.
- Arrêtez de remplir le réservoir dès le premier déclenchement automatique du pistolet.
- Ne pas remplir le réservoir de carburant jusqu'à ras-bord.

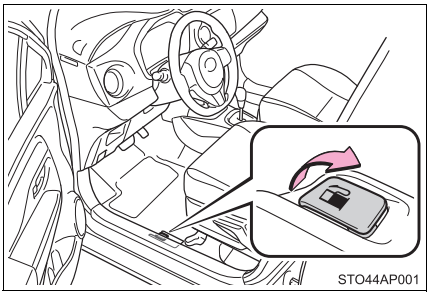
NOTE

Ravitaillement en carburant

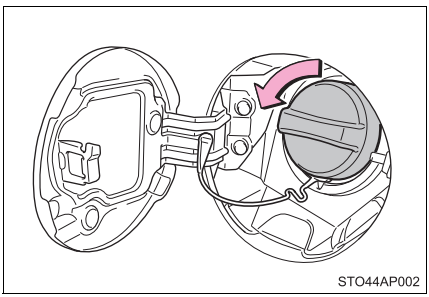
Ne pas faire déborder le réservoir de carburant pendant le ravitaillement. Ceci peut entraîner une détérioration du véhicule; par exemple, un fonctionnement anormal du dispositif antipollution ou des endommagements du circuit de carburant ou de la peinture de la carrosserie.

Ouverture du bouchon de réservoir de carburant

1 Tirez le mécanisme d'ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

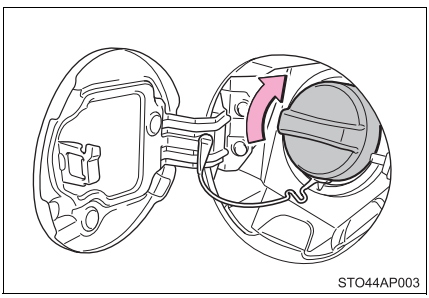


2 Tournez lentement le bouchon du réservoir de carburant pour l'ouvrir.



Fermeture du bouchon de réservoir de carburant

Après avoir ravitaillé en carburant, vissez le bouchon de réservoir de carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès lors que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.



Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous refermez le bouchon du réservoir de carburant

N'utilisez aucun autre bouchon de réservoir de carburant que celui d'origine Toyota conçu pour votre véhicule. À défaut, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

Système Toyota Safety Sense C*

Le système Toyota Safety Sense C comprend les aides à la conduite suivantes et contribue à la sécurité et au confort de votre expérience de conduite:

◆ **PCS (Système de sécurité de pré-collision)***

→P. 172

◆ **LDA (Alerte de sortie de voie)***

→P. 186

◆ **Feux de route automatiques***

→P. 191

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Système Toyota Safety Sense C**

Le système Toyota Safety Sense C est conçu pour intervenir dans l'hypothèse où le conducteur conduit prudemment, et pour contribuer à atténuer les effets sur les occupants et le véhicule d'une éventuelle collision ou pour offrir au conducteur une assistance dans les conditions normales d'utilisation du véhicule.

La précision de reconnaissance et les performances en contrôle que ce système est à même de fournir n'étant pas illimitées, il ne faut pas lui accorder une trop grande confiance. Il appartient toujours au conducteur de conduire prudemment et de rester attentif à tout ce qui entoure le véhicule.

*: Sur modèles équipés

Enregistrement des données du véhicule

Le système de sécurité de pré-collision intègre un calculateur sophistiqué qui enregistre certaines données, dont notamment:

- L'état de l'accélérateur
- L'état du frein
- La vitesse du véhicule
- L'intervention ou non des fonctions du système de sécurité de pré-collision
- Les informations telles que la distance et la vitesse relative entre votre véhicule et celui qui le précède ou les autres obstacles
- Les images reçues du capteur avant (disponibles uniquement lorsque le freinage de pré-collision était actif)

Le système de sécurité de pré-collision n'enregistre pas les conversations ni aucun autre son, et n'enregistre aucune image de l'intérieur du véhicule.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ce calculateur pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulgue en aucun cas les données enregistrées à des tiers, excepté:

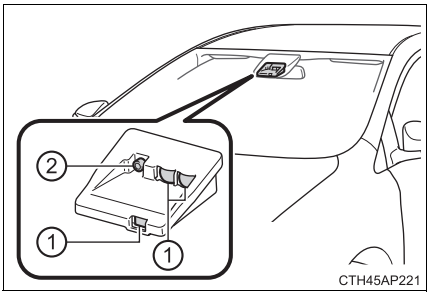
- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- Sur demande officielle de la police, d'un tribunal ou d'un organisme gouvernemental
- Toyota souhaite les utiliser en cas de poursuite judiciaire
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire de véhicule spécifique

● Il est possible d'effacer les images enregistrées à l'aide d'un appareil spécialisé.

La fonction d'enregistrement d'images est désactivable. Toutefois, si la fonction est désactivée, les données recueillies au moment où le système de sécurité de pré-collision est actif ne seront pas disponibles.

Capteur avant

Le capteur avant est situé dans la partie haute du pare-brise. Il est constitué de 2 capteurs de types différents; chacun détecte les informations nécessaires au bon fonctionnement des aides à la conduite.



① Capteurs laser

② Capteur à caméra monoculaire

⚠ AVERTISSEMENT

■ Capteur avant

Le capteur avant utilise des faisceaux laser pour détecter les véhicules en avant du vôtre. Le capteur avant est un appareil laser de la classe 1M selon la norme CEI 60825-1. Dans des conditions normales d'utilisation, ces faisceaux laser ne sont pas nocifs pour l'œil nu. Toutefois, il est indispensable de respecter les précautions suivantes.

À défaut, il pourrait s'ensuivre une perte de vision ou des troubles visuels sévères.

- Pour éviter toute exposition à des rayonnements laser dangereux, ne jamais entreprendre de démonter le capteur avant (démonter l'optique, par ex.). Lorsqu'il est démonté, le capteur avant devient un appareil laser de classe 3B selon la norme CEI 60825-1. Les appareils laser de classe 3B sont dangereux et exposent à un risque de troubles oculaires sous exposition directe.

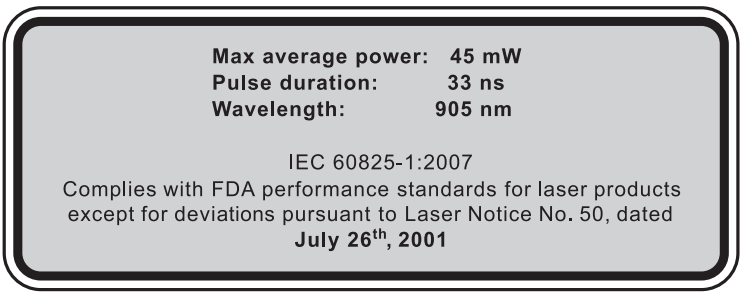
AVERTISSEMENT

- Ne pas tenter de regarder dans le capteur avant avec une loupe, un microscope ou tout autre instrument optique à moins de 3,9 in. (100 mm) de distance.

Étiquette de classification laser



Étiquette explicative sur le laser



Données d'émission laser

Puissance moyenne maximum: 45 mW
Durée d'impulsion: 33 ns
Longueur d'onde: 905 nm
Divergence (horizontale × verticale): 28° × 12°

AVERTISSEMENT

Pour éviter toute défaillance du capteur avant

Respectez les précautions suivantes.

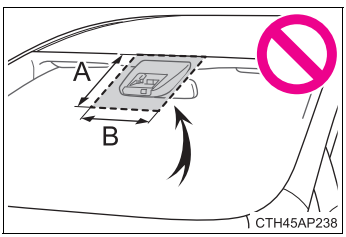
Sinon, le capteur avant risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel.

- Maintenez le pare-brise propre en toutes circonstances. Si le pare-brise est sale ou couvert d'un film gras, de gouttes de pluie, de neige, etc., nettoyez-le. Si la face intérieure du pare-brise devant le capteur avant est sale, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

- Ne rien coller, notamment des adhésifs même transparents, etc., sur la face extérieure du pare-brise devant le capteur avant (partie en grisé dans la figure).

 A: Depuis le haut du pare-brise jusqu'à 4,0 in. (10 cm) environ sous la partie basse du capteur avant

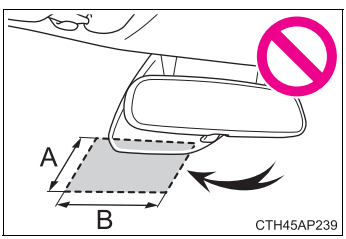
 B: Environ 7,9 in. (20 cm) (environ 4,0 in. (10 cm) à droite et à gauche depuis le milieu du capteur avant)



- Ne pas coller ou fixer quoi que ce soit à la face intérieure du pare-brise, sous le capteur avant (partie en grisé dans la figure).

 A: Environ 4,0 in. (10 cm) (depuis la partie basse du capteur avant)

 B: Environ 7,9 in. (20 cm) (environ 4,0 in. (10 cm) à droite et à gauche depuis le milieu du capteur avant)



- Si la différence de température est importante entre l'intérieur et l'extérieur du véhicule, comme en hiver notamment, le pare-brise a toutes les chances de s'embuer facilement. Si le pare-brise se couvre de buée, de condensation ou de givre dans sa partie devant le capteur avant, il peut arriver que le témoin d'alerte PCS clignote et que le système soit temporairement inopérant. Dans ce cas, utilisez le désembueur de pare-brise pour éliminer la buée, etc. (→P. 213)

AVERTISSEMENT

- Si le pare-brise est couvert de gouttelettes d'eau dans sa partie devant le capteur avant, utilisez les essuie-glaces de pare-brise pour les éliminer.
 Si les gouttelettes d'eau ne sont pas suffisamment bien essuyées, il peut arriver que le capteur avant soit moins performant.
- Si les essuie-glaces de pare-brise ne sont pas assez efficaces pour éliminer les gouttelettes d'eau présentes dans sa partie en avant du capteur avant, remplacez les balais d'essuie-glaces.
 Si les balais d'essuie-glaces ont besoin d'être remplacés, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas surteinter le pare-brise.
- Remplacez le pare-brise s'il est fissuré ou en mauvais état.
 Si le pare-brise a besoin d'être remplacé, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas installer une antenne devant le capteur.
- Ne pas mouiller le capteur avant.
- Ne pas laisser le capteur avant exposé aux lumières très vives.
- Ne pas salir ou abîmer le capteur avant.
 Lorsque vous nettoyez l'intérieur du pare-brise, ne pas laisser le nettoyant pour vitres entrer en contact avec l'objectif. Par ailleurs, ne pas toucher l'objectif.
 Si l'objectif est sale ou en mauvais état, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne pas faire subir de chocs violents au capteur avant.
- Ne pas changer le capteur avant de place ou d'orientation, et ne pas le démonter.
- Ne pas mettre en pièces le capteur avant.
- Ne pas installer à proximité du capteur avant un appareil électronique ou tout appareil émettant des ondes électriques de forte puissance.
- Ne pas modifier les équipements du véhicule situés autour du capteur avant (rétroviseur intérieur, pare-soleil de pare-brise, etc.) ni le pavillon.
- Ne pas fixer au capot, à la calandre ou au pare-chocs avant des accessoires susceptibles de masquer le capteur avant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.
- Si vous avez besoin de charger sur le toit une planche de surf ou tout autre objet de grande longueur, assurez-vous que le capteur avant ne s'en trouve pas masqué.
- Ne pas modifier les projecteurs ni les autres feux.
- Ne rien fixer ni disposer quoi que ce soit sur la planche de bord.

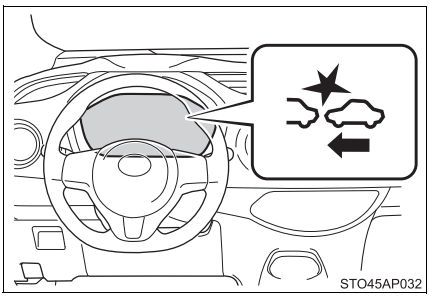
PCS (Système de sécurité de pré-collision)*

Le système de sécurité de pré-collision utilise le capteur avant pour détecter les véhicules en avant du vôtre. Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule est élevé, il déclenche une alerte pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement et il décuple la puissance de freinage possible pour l'aider à éviter la collision. Si le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou à en réduire la gravité.

Vous avez la possibilité d'activer/désactiver le système de sécurité de pré-collision et de modifier le préavis d'alerte. (→P. 175)

◆ Alerte de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale est élevé, un signal sonore se déclenche et le témoin d'activation PCS clignote pour exhorter le conducteur à effectuer une manœuvre d'évitement.



◆ Aide au freinage d'urgence de pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule est élevé, le système accroît automatiquement la puissance de freinage en proportion de la force que vous appliquez sur la pédale de frein.

◆ Freinage pré-collision

Lorsque le système évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule est élevé, le système en avertit le conducteur. Si le système évalue que le risque de collision est extrêmement élevé, il déclenche automatiquement la mise en action des freins pour aider à éviter le choc ou réduire la vitesse de collision.

*: Sur modèles équipés

AVERTISSEMENT

Limitations du système de sécurité de pré-collision

- Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

 Ne pas utiliser le système de sécurité de pré-collision en substitut à l'utilisation normale des freins, quelles que soient les circonstances. Ce système n'est pas capable d'éviter les collisions ou de réduire la gravité des dommages ou des blessures qui s'ensuivent dans toutes les situations. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système. À défaut, vous pourriez être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

- Bien que ce système soit conçu pour contribuer à éviter la collision et à en réduire les effets, il peut être d'une efficacité variable selon les conditions. Par conséquent, il peut arriver qu'il ne soit pas toujours capable d'offrir le même niveau de performances.

 Lisez les conditions qui suivent avec attention. Ne pas accorder une trop grande confiance à ce système et conduisez toujours prudemment.

 - Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible: →P. 178
 - Conditions dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement: →P. 182

- Ne pas essayer de tester vous-même l'action du système de sécurité de pré-collision, car celui-ci risquant de ne pas fonctionner normalement, vous pourriez provoquer un accident.

Freinage pré-collision

- Il peut arriver que le freinage de pré-collision soit inopérant du fait de certaines actions effectuées par le conducteur. Si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc empêcher la mise en action du freinage de pré-collision.
- Dans certaines situations, alors que le freinage de pré-collision est en action, celui-ci peut être annulé si le conducteur appuie franchement sur la pédale d'accélérateur ou tourne le volant de direction; le système juge ainsi qu'il effectue une manœuvre d'évitement.
- La force de freinage appliquée est très importante pendant que le freinage de pré-collision est en action. De plus, sachant que l'action du freinage de pré-collision est annulée après une durée d'arrêt du véhicule de 2 secondes environ s'il l'a été sous l'action du freinage de pré-collision, il appartient au conducteur d'appuyer sur la pédale de frein selon les besoins.
- Si le conducteur appuie sur la pédale de frein, le système peut juger qu'il effectue une manœuvre d'évitement et donc éventuellement retarder la mise en action du freinage de pré-collision.

⚠ AVERTISSEMENT

- Pendant la marche du véhicule, notamment lorsque vous franchissez un passage à niveau ferroviaire, il peut arriver que le système juge hautement probable la collision avec un obstacle, comme la barrière du passage à niveau par exemple, et déclenche le freinage de pré-collision. Pour pouvoir faire avancer le véhicule en cas d'urgence, par exemple après la mise en action du système sur un passage à niveau ferroviaire, procédez comme expliqué ci-après, puis prenez les mesures qui s'imposent pour assurer votre sécurité.
 - Si le véhicule a été arrêté, appuyez sur la pédale d'accélérateur.
 - Si le véhicule est en cours de décélération, appuyez à fond sur la pédale d'accélérateur. (→P. 177)
 - Désactivez le système de sécurité de pré-collision. (→P. 175)

■ Quand désactiver le système de sécurité de pré-collision

Dans les situations suivantes, désactivez le système car il risque de ne pas fonctionner normalement, avec pour résultat possible un accident grave, voire mortel:

- Lorsque le véhicule est remorqué
- Lorsque vous utilisez votre véhicule pour en remorquer un autre
- Lorsque vous transportez le véhicule par camion, bateau, train ou par tout autre moyen de transport similaire
- Lorsque le véhicule est levé sur un pont avec le moteur en marche et les roues pouvant tourner librement
- Lorsque le véhicule est contrôlé sur un banc à rouleaux, comme un banc dynamométrique ou d'étalonnage de compteur de vitesse, ou lorsqu'est utilisée une équilibreuse de roue sur véhicule
- Si le véhicule ne peut plus rouler de manière fiable, notamment lorsqu'il a été impliqué dans un accident ou est défaillant
- Lorsque vous utilisez le véhicule en conduite sportive ou en tout-chemin
- Lorsque les pneus sont en mauvais état et leurs performances sont médiocres (→P. 261)
- Lorsque les pneus montés sont d'autres dimensions que celles préconisées
- Lorsque vous montez des chaînes à neige
- Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte ou le kit de réparation anticrevaison de secours

Modification des réglages du système de sécurité de pré-collision

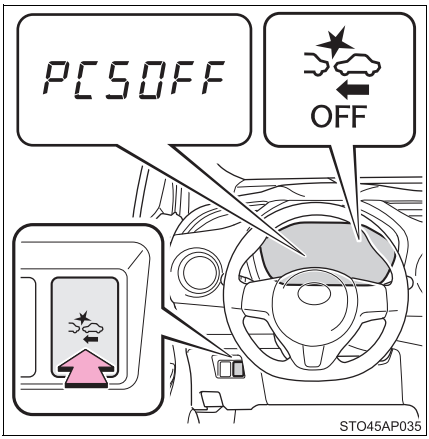
■ Activation/désactivation du système de sécurité de pré-collision

Appuyez sur le bouton PCS pendant plus de 3 secondes.

Le témoin d'alerte PCS s'allume et un message s'affiche à l'écran multifonctionnel lorsque le système est désactivé.

Pour activer le système, appuyez à nouveau sur le bouton PCS.

Le système de sécurité de pré-collision est activé chaque fois que vous démarrez le moteur.



■ Modification du préavis d'alerte de pré-collision

Appuyez sur le bouton PCS pour allumer le témoin d'activation PCS et afficher à l'écran multifonctionnel le préavis d'alerte actif à cet instant. À chaque appui sur le bouton PCS alors que l'état est affiché, le système sélectionne successivement les préavis d'alerte dans l'ordre suivant:

Si vous modifiez le préavis d'alerte, le réglage choisi est conservé pour le prochain démarrage du moteur.

① Lointaine

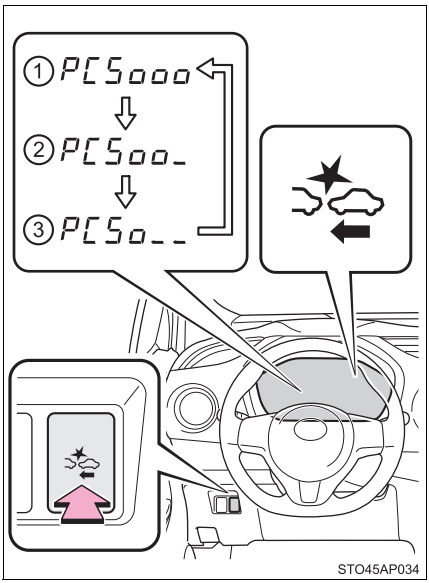
La mise en action de l'alerte commence plus tôt qu'avec le préavis par défaut.

② Moyenne

C'est le réglage par défaut.

③ Proche

La mise en action de l'alerte commence plus tard qu'avec le préavis par défaut.



■ **Conditions fonctionnelles**

Le système de sécurité de pré-collision est actif et évalue que le risque de collision frontale avec un autre véhicule est élevé.

Chaque fonction est opérationnelle aux vitesses suivantes:

- Alerte de pré-collision:
 - La vitesse du véhicule est comprise entre 10 et 86 mph (15 et 140 km/h) environ.
 - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède est supérieure à 10 mph (15 km/h) environ.
- Aide au freinage d'urgence de pré-collision:
 - La vitesse du véhicule est comprise entre 19 et 49 mph (30 et 80 km/h) environ.
 - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède est supérieure à 19 mph (30 km/h) environ.
- Freinage pré-collision:
 - La vitesse du véhicule est comprise entre 7 et 49 mph (10 et 80 km/h) environ.
 - La vitesse relative entre votre véhicule et celui qui précède est supérieure à 7 mph (10 km/h) environ.

Il peut arriver que le système soit inopérant dans les situations suivantes:

- Si vous avez débranché puis rebranché une borne de la batterie, puis n'avez pas roulé avec le véhicule pendant un certain temps
- Si le sélecteur de vitesses est sur R
- Si le système VSC est désactivé (seule la fonction d'alerte de pré-collision sera fonctionnelle)
- Si le témoin d'alerte PCS est allumé ou clignote

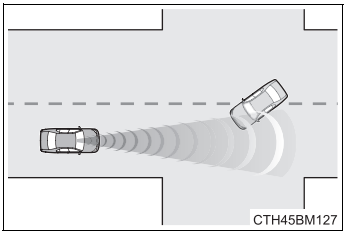
■ **Annulation du freinage de pré-collision**

- Si l'une ou l'autre des situations suivantes se produit alors que le freinage de pré-collision est en action, il est annulé:
 - Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur.
 - Vous tournez le volant de direction rapidement ou brutalement.
- Si le véhicule est arrêté sous l'action du freinage de pré-collision, la fonction correspondante est annulée après une durée d'arrêt du véhicule de 2 secondes environ.

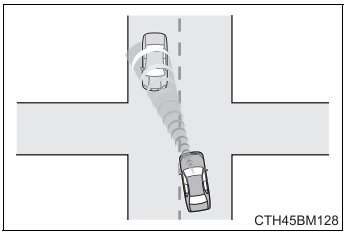
■ **Conditions dans lesquelles le système peut intervenir même en l'absence de collision possible**

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que le système évalue qu'une collision frontale est possible et se mette en action.

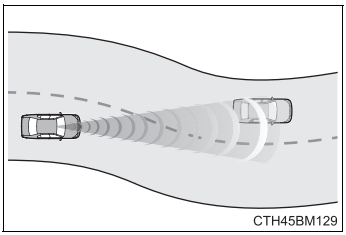
• Lorsque vous croisez un véhicule arrêté sur une voie opposée pour tourner à droite/gauche



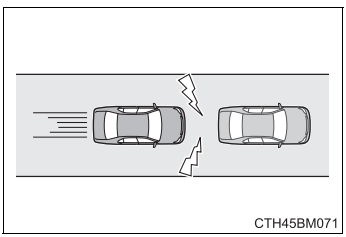
• Lorsque vous croisez un véhicule alors que vous tournez à gauche ou à droite



• Lorsque vous circulez sur une route où peut changer la position relative avec le véhicule qui précède sur une voie adjacente, notamment une route sinueuse

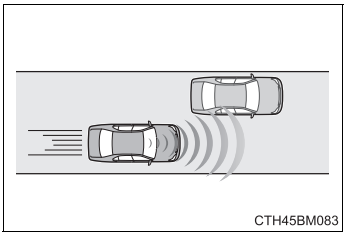


• Lorsque vous approchez rapidement d'un véhicule qui vous précède

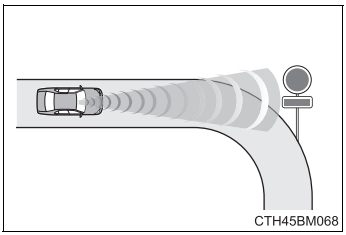


• Si l'avant du véhicule se cabre ou plonge, notamment lorsque la chaussée est irrégulière ou ondule

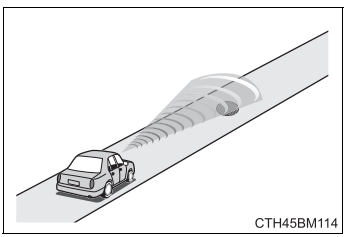
- Lorsque vous passez très près d'un autre véhicule ou d'un obstacle structurel



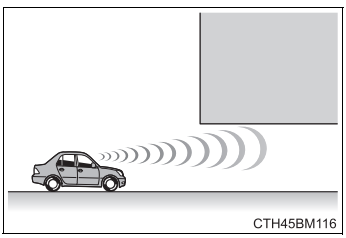
- Lorsqu'un véhicule ou un obstacle se trouve au bord de la route à l'entrée d'un virage



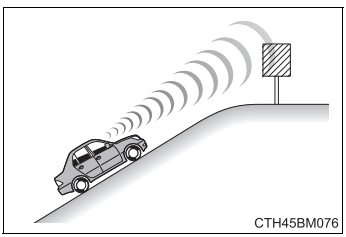
- Lorsque vous franchissez un passage étroit environné d'une structure, comme un tunnel ou un pont métallique
- Lorsqu'il y a sur la chaussée ou sur le bord de la route un objet réfléchissant (une plaque d'égout ou autre, etc.), une bosse, un creux ou une saillie



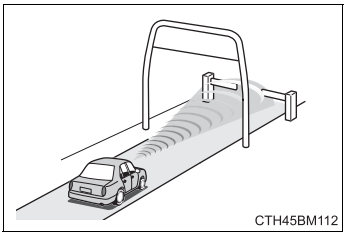
- Lorsque vous passez à un endroit où se trouve une structure basse surplombant la route (plafond bas, panneau de signalisation, etc.)



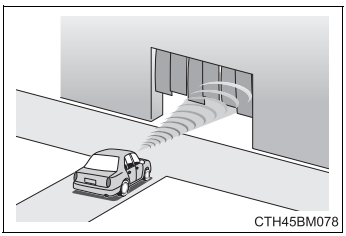
- Lorsqu'un obstacle structurel (ouvrage d'art, panneau de signalisation, panneau publicitaire, éclairage public, etc.) se trouve au sommet d'une route en côte



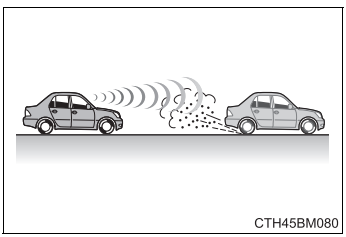
- Lorsque vous approchez rapidement d'une barrière électrique de péage ou de parc de stationnement, ou de toute barrière qui s'ouvre et se ferme


CTH45BM112

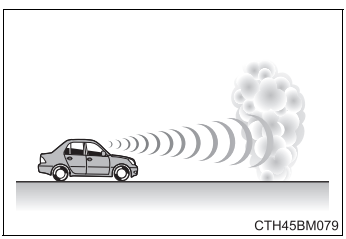
- Lorsque vous utilisez une station de lavage automatique
- Lorsque vous approchez d'un obstacle en surplomb et à faible hauteur avec lequel le véhicule risque d'entrer en contact, comme une banderole, des branches d'arbres ou des herbes hautes par exemple


CTH45BM078

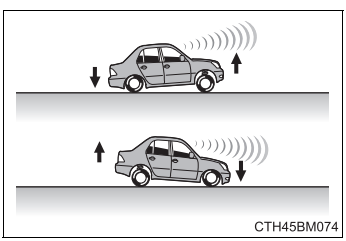
- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède


CTH45BM080

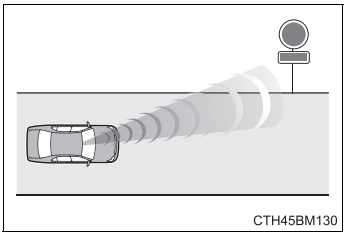
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée


CTH45BM079

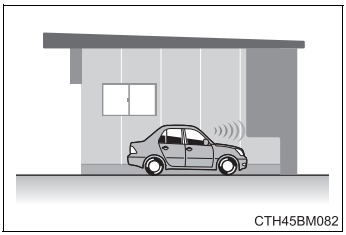
- Lorsque la route ou un mur crée des motifs ou porte des peintures pouvant être confondues avec un véhicule
- Lorsque l'avant du véhicule se cabre ou plonge


CTH45BM074

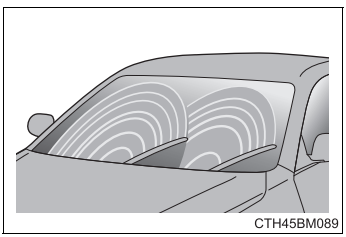
- Lorsque le capteur est désaligné après avoir subi un choc violent, etc.


CTH45BM130

- Lorsque vous stationnez le véhicule en un lieu surplombé par un obstacle à la hauteur du capteur avant


CTH45BM082

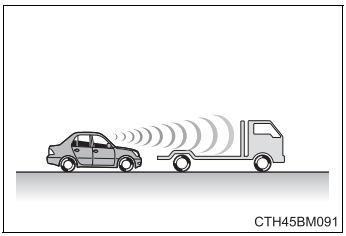
- Lorsque le pare-brise est couvert de gouttes de pluie, etc.


CTH45BM089

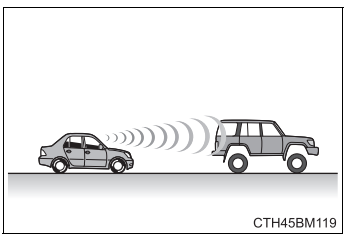
■ **Situations dans lesquelles le système peut ne pas fonctionner correctement**

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver qu'un véhicule ne soit pas détecté par le capteur avant, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

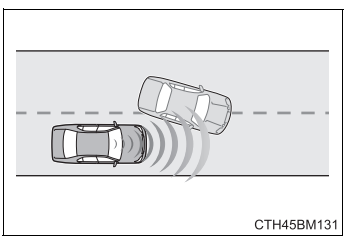
- Si un véhicule circulant en sens inverse approche du vôtre
- Lorsque vous approchez un autre véhicule par son flanc ou sa partie avant
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de dimensions réduites, comme un poids lourd à vide par exemple
- Si le véhicule qui précède présente une partie arrière de hauteur réduite, comme un camion-plateau par exemple


CTH45BM091

- Si le véhicule qui précède transporte une charge qui dépasse par rapport à son pare-chocs arrière
- Si le véhicule qui précède possède une garde au sol extrêmement haute

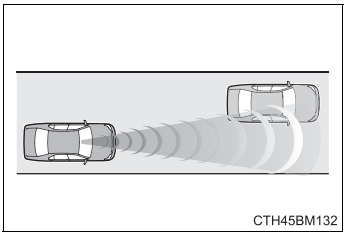

CTH45BM119

- Si le véhicule qui précède est de forme irrégulière, comme un tracteur ou un side-car par exemple
- Si la lumière du soleil ou autre se reflète directement sur le véhicule qui précède
- Si un véhicule coupe la route au vôtre ou émerge de derrière un autre

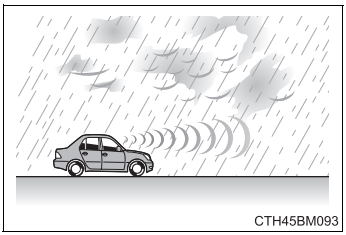

CTH45BM131

- Si le véhicule qui précède fait une manœuvre brutale (notamment une embardée, accélération ou décélération violente)
- Lorsque vous coupez brutalement derrière le véhicule qui précède

- Lorsque le véhicule qui précède n'est pas directement devant le vôtre

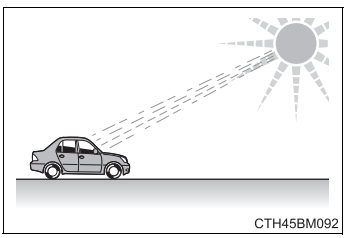

CTH45BM132

- Lorsque vous roulez par mauvais temps, tel que forte pluie, brouillard, neige ou tempête de sable

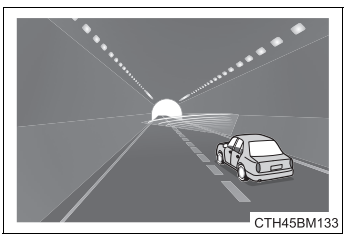

CTH45BM093

- Lorsque le véhicule est frappé par de l'eau, de la neige ou de la poussière, etc. soulevée par un autre qui le précède
- Lorsque vous traversez un nuage de vapeur ou de fumée susceptible de masquer les véhicules qui précèdent
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité ambiante varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple

- Lorsqu'une lumière très vive, comme celle du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse, éclaire directement le capteur avant

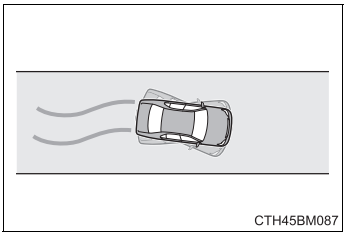

CTH45BM092

- Lorsque la luminosité ambiante est faible, comme à l'aube ou au crépuscule, pendant la nuit ou dans un tunnel par exemple

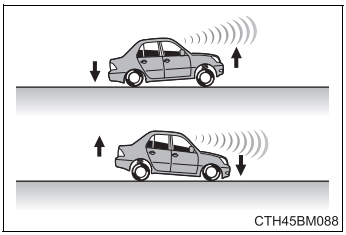

CTH45BM133

- Lorsque vous roulez dans un virage ou pendant un certain temps après l'avoir fait

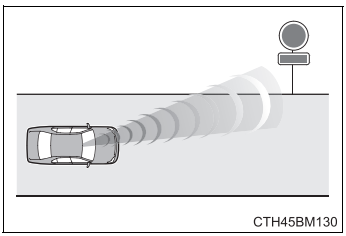
- Si votre véhicule dérape


CTH45BM087

- Lorsque l'avant du véhicule se cabre ou plonge


CTH45BM088

- Si la géométrie des roues est déréglée
- Si un balai d'essuie-glace masque le capteur avant
- Le véhicule fait des zigzags.
- Vous utilisez le véhicule à des vitesses extrêmement élevées.
- Lorsque vous roulez sur une route très sinueuse ou dont la chaussée est déformée
- Lorsque le véhicule qui précède renvoie très mal le signal laser
- Lorsque le capteur est désaligné après avoir subi un choc violent, etc.


CTH45BM130

● Dans certaines situations comme celles décrites ci-après, il peut arriver que la puissance de freinage obtenue ne soit pas suffisante, ce qui empêche le système d'intervenir correctement:

- Si les organes de freinage ne peuvent pas agir au maximum de leurs possibilités, notamment lorsqu'ils sont trop froids ou trop chauds, ou humides
- Si le véhicule n'est pas convenablement entretenu (freins ou pneus excessivement usés, mauvaise pression de gonflage des pneus, etc.)
- Lorsque vous roulez avec le véhicule sur des graviers ou toute autre chaussée glissante

■ **Si le témoin d'alerte PCS clignote**

Il est possible que le système de sécurité de pré-collision soit temporairement indisponible ou soit défaillant.

- Dans les situations suivantes, le témoin d'alerte s'éteint et le système est à nouveau fonctionnel lorsque sont rétablies les conditions normales de fonctionnement:
 - Lorsque la zone autour du capteur avant est chaude, notamment après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil
 - Lorsque le pare-brise est embué ou couvert de condensation ou de givre (→P. 213)
 - Lorsque le capteur avant ou la zone qui l'entoure est froide, aux températures extérieures extrêmement basses notamment
 - S'il y a obstruction de la partie devant le capteur avant, lorsque le capot est ouvert par exemple
- Si le témoin d'alerte PCS continue à clignoter, le système est peut-être défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Si le système VSC est désactivé**

- La désactivation des systèmes TRC et VSC (→P. 202) entraîne également celle de l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et du freinage de pré-collision. Toutefois, la fonction d'alerte de pré-collision reste active.
- Le témoin d'alerte PCS s'allume.

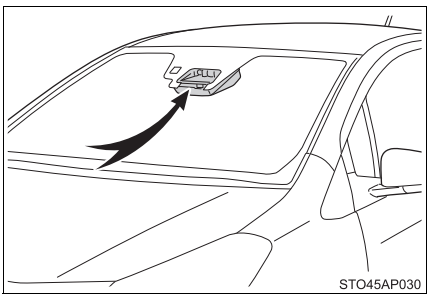
LDA (Alerte de sortie de voie)*

Synthèse de la fonction

Lorsque vous roulez sur une route dont les voies sont marquées par des bandes, ce système utilise la caméra du capteur pour reconnaître les marquages de voie et alerter le conducteur lorsque le véhicule dévie de sa voie.

Si le système évalue que le véhicule a dévié de sa voie, il en alerte le conducteur par un signal sonore et des indications au combiné d'instruments.

Capteur avant



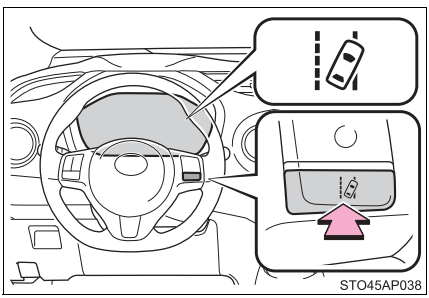
Mise en fonction du système LDA

Appuyez sur le bouton LDA pour activer le système.

Le témoin LDA s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le système LDA.

Le système LDA reste actif ou inactif même si vous mettez le contacteur de démarrage sur "ON".



*: Sur modèles équipés

Conditions de déploiement

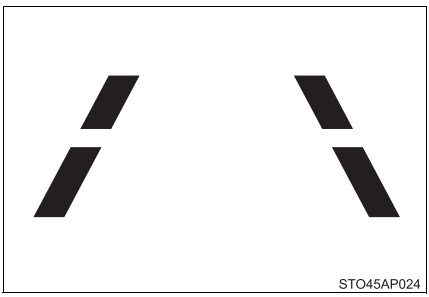
- Lorsque le véhicule roule à plus de 32 mph (50 km/h) environ
- Lorsque la voie est large de plus de 9,8 ft. (3 m) environ.
- Lorsque vous roulez en ligne droite ou dans une courbe dont le rayon de virage est supérieur à 492 ft. (150 m) environ

Indication au compteur

Lorsque les deux indicateurs de marquage de voie s'allument en vert:

Indique que les deux marquages de voie droit et gauche sont reconnus.

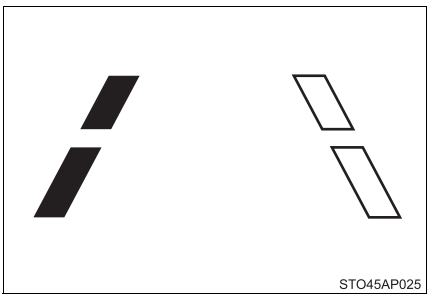
Si le véhicule dévie de la voie, les indicateurs de marquage de voie clignotent en jaune du côté où le véhicule a dévié.



Lorsque l'un ou l'autre des indicateurs de marquage de voie s'allume en vert:

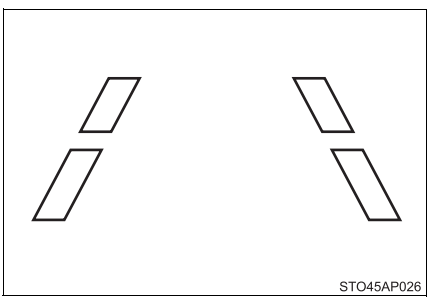
Indique que le marquage de voie est reconnu du côté où la limite est en blanc.

Si le véhicule dévie de la voie du côté où les marquages de voie sont reconnus, les indicateurs de marquage de voie clignotent en jaune.



Lorsque les deux indicateurs de marquage de voie s'éteignent:

Indique qu'aucun marquage de voie n'est reconnu, ou que le système LDA est temporairement annulé.



■ **Annulation temporaire des fonctions du système LDA**

Dans n'importe lequel des cas suivants, les fonctions du système LDA sont temporairement annulées. Les fonctions sont rétablies au retour des conditions de fonctionnement nécessaires.

- Le levier de commande des clignotants est actionné.
- Le véhicule roule à une vitesse hors de la plage admissible des fonctions du système LDA.
- Lorsque les lignes de la file ne sont pas reconnues en roulant.
- Lorsque l'alerte sonore de sortie de voie est déclenchée.
 La fonction d'alerte de sortie de voie n'intervient plus pendant plusieurs secondes après qu'elle se soit déclenchée, même si le véhicule sort à nouveau de la voie.

■ **Alerte de sortie de voie**

Selon le niveau sonore du système audio ou le bruit causé par la soufflerie de climatisation lorsque l'un ou l'autre système est en marche, il peut arriver que l'alerte sonore soit difficile à entendre.

■ **Après que le véhicule soit resté en stationnement au soleil**

Il peut arriver que le système LDA ne soit pas immédiatement disponible. Après que la température ait baissé dans l'habitacle et que la température autour du capteur avant (→P. 168) soit devenue compatible avec son fonctionnement normal, les fonctions sont à nouveau actives.

■ **Si les marquages de voie ne sont présents que sur un côté du véhicule**

L'alerte de sortie de voie sera inopérante du côté où les marquages de voie n'ont pas pu être reconnus.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les situations suivantes, il peut arriver que le capteur avant soit incapable de reconnaître les marquages de voie, ce qui cause un fonctionnement incorrect de la fonction d'alerte de sortie de voie. Toutefois, ceci n'indique pas un mauvais fonctionnement.

- Lorsque vous traversez une zone comme par exemple un péage, un carrefour ou une barrière à ticket
- Lorsque vous prenez un virage serré
- Lorsque les marqueurs de voie sont extrêmement étroits ou larges
- Lorsque le véhicule penche d'un côté plus que d'habitude en raison d'une charge lourde ou d'une pression incorrecte des pneus
- Lorsque la distance entre votre véhicule et celui qui le précède est extrêmement réduite
- Lorsque les marquages de voie sont de couleur jaune (ils peuvent être plus difficiles à reconnaître par le système comparés aux marquages blancs.)
- Lorsque les voies de circulation sont marquées par des lignes discontinues, des balises au sol ou des pavés

- Lorsque les marquages de voie sont sur une bordure de trottoir, etc.
- Si les marqueurs de voie sont recouverts ou partiellement recouverts de sable, de terre, etc.
- Lorsque des ombres courent sur la route parallèlement aux marquages de voie, ou si elles les masquent
- Lorsque le revêtement routier sur lequel vous roulez est particulièrement luisant, comme le béton par exemple
- Lorsque vous roulez sur une chaussée rendue luisante par la lumière réfléchie
- Lorsque vous roulez dans une zone où la luminosité varie brutalement, comme une entrée ou une sortie de tunnel par exemple
- Lorsque la lumière du soleil ou des projecteurs des véhicules circulant en sens inverse frappe directement l'objectif de la caméra
- Lorsque vous roulez sur une route qui bifurque ou en rejoint une autre
- Si vous roulez sur une chaussée qui est mouillée en raison de la pluie, d'une averse récente, d'un mauvais écoulement des eaux, etc.
- Lorsque le véhicule subit d'importants mouvements verticaux, par exemple en roulant sur une route en très mauvais état ou sur un raccord dans le revêtement
- Lorsque la puissance des projecteurs est réduite la nuit parce que les optiques sont sales, ou lorsque leur faisceau est déréglé
- Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou déformée
- Lorsque vous roulez sur une route en mauvais état ou non-pavée
- Lorsque le pare-brise est sale, ou recouvert de pluie, de condensation ou de givre
- Lorsque le chauffage souffle sur les pieds, il peut arriver que le pare-brise se couvre de buée dans sa partie supérieure, avec un effet négatif
- Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise, toucher l'optique ou la mettre en contact avec du nettoyant pour vitres peut avoir un effet négatif

■ Lorsque vous changez les pneus

Selon les pneus utilisés, il peut arriver que le niveau de performance ne soit plus suffisant.

■ Si le témoin LDA s'allume en jaune

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du circuit. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Avant d'utiliser la LDA**

Ne pas s'en remettre exclusivement au système LDA. Le système LDA n'est pas un système de conduite automatique du véhicule, il ne vous décharge pas non plus de la vigilance que vous devez exercer. En tant que tel, le conducteur doit toujours assumer toute la responsabilité de la compréhension qu'il a de son environnement, de ses actions sur le volant de direction pour corriger sa trajectoire, et de sa conduite en toute sécurité.

Toute conduite inadaptée ou négligente peut conduire à un accident.

■ **Pour éviter toute manipulation accidentelle de la LDA**

Désactivez le système LDA avec son bouton lorsque vous ne vous en servez pas.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au système LDA ou son fonctionnement incorrect**

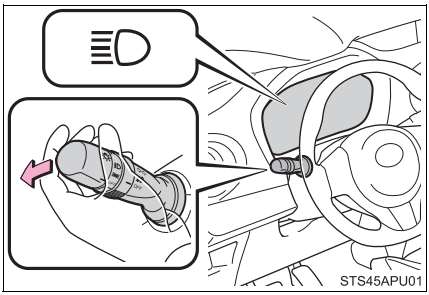
- Ne pas modifier les projecteurs ni y apposer des autocollants à leur surface.
- Ne pas modifier la suspension. Si votre suspension a besoin de réparations, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.
- Ne rien monter ni disposer sur le capot ou la calandre. Également, ne pas monter un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.).

Feux de route automatiques*

Le système des feux de route automatiques utilise un capteur avant embarqué pour évaluer la luminosité de l'éclairage public, des feux des véhicules circulant en sens inverse et qui précédent, etc., pour allumer ou éteindre les feux de route selon les besoins.

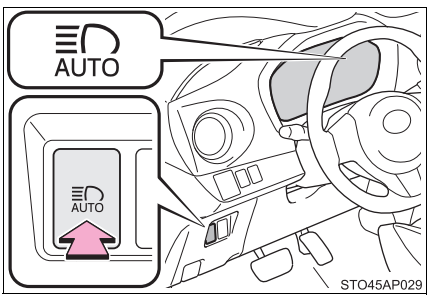
Activation du système de feux de route automatiques

1 Poussez le commodo vers l'avant avec le sélecteur d'éclairage sur .



2 Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'allume en vert lorsque les projecteurs sont allumés, pour indiquer que le système est actif.



*: Sur modèles équipés

Conditions d'activation ou désactivation automatique des feux de route

Lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies, les feux de route s'allument automatiquement:

- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule est dans l'obscurité.
- Il n'y a aucun véhicule en sens inverse ou précédant le vôtre dont les phares ou les feux arrière sont allumés.
- Il y a peu d'éclairages publics sur la route.

Si l'une des conditions suivantes est remplie, les feux de route sont automatiquement éteints:

- Le véhicule ralentit à moins de 19 mph (30 km/h) environ.
- La zone avant du véhicule n'est pas dans l'obscurité.
- Il y a des véhicules en sens inverse ou précédant le vôtre avec les phares ou les feux arrière allumés.
- Il y a de nombreux éclairages publics sur la route.

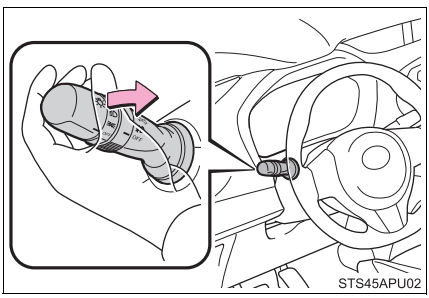
Activation ou désactivation manuelle des feux de route

■ Sélection des feux de croisement

Tirez le levier de commande en position initiale.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint.

Poussez le commodo vers l'avant pour réactiver le système des feux de route automatiques.

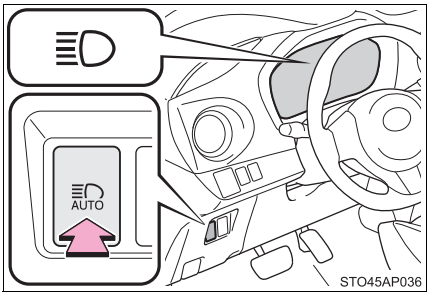


■ Sélection des feux de route

Appuyez sur le bouton des feux de route automatiques.

Le témoin des feux de route automatiques s'éteint et le témoin des feux de route s'allume.

Appuyez sur le bouton pour réactiver le système des feux de route automatiques.



■ Conditions de fonctionnement des feux de route automatiques

Le contacteur de démarrage est en mode MARCHE.

■ Informations utiles sur la détection par le capteur avant

- Il peut arriver que les feux de route ne s'éteignent pas automatiquement dans les situations suivantes:
 - Lorsqu'un véhicule surgit soudainement d'un virage en sens inverse
 - Lorsqu'un autre véhicule traverse la route perpendiculairement au vôtre
 - Lorsque les véhicules en sens inverse ou qui précèdent sont masqués par une succession de virages, un terre-plein central ou des arbres en bord de route
- Les feux de route risquent de s'éteindre lorsqu'un véhicule est détecté en sens inverse avec les antibrouillard, sans que les phares ne soient allumés.
- Les éclairages domestiques, les éclairages urbains, les feux tricolores, les panneaux d'affichage ou les enseignes lumineuses peuvent provoquer l'extinction des feux de route.
- Le délai à l'allumage ou à l'extinction des feux de route dépend des facteurs suivants:
 - L'intensité lumineuse des phares, antibrouillard et feux arrière des véhicules en sens inverse ou qui précèdent le vôtre
 - Le mouvement et la trajectoire des véhicules en sens inverse ou qui précèdent
 - Lorsqu'un véhicule en sens inverse ou qui précède n'a de fonctionnels que les feux d'un seul côté
 - Lorsqu'un véhicule en sens inverse ou qui précède est un deux-roues
 - L'état de la route (dénivelé, courbe, état de la chaussée, etc.)
 - Le nombre de passagers et le chargement en bagages

- Il peut arriver que les feux de route s'allument ou s'éteignent sans que le conducteur ne s'y attende.
- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système ne détecte pas correctement le niveau de luminosité ambiante et allume brièvement les feux de route ou en expose les piétons. Par conséquent, vous devez envisager de gérer manuellement les feux de route, plutôt que de vous en remettre au système des feux de route automatiques.
 - Intempéries (pluie, neige, brouillard, tempêtes de sable, etc.)
 - Le pare-brise est obscurci par le brouillard, la buée, le givre, la boue, etc.
 - Le pare-brise est craquelé ou en mauvais état.
 - Le capteur avant est déformé ou sale.
 - La température du capteur avant est extrêmement élevée.
 - Le niveau de luminosité ambiante est égal à celui des phares, feux arrière ou antibrouillard.
 - Les projecteurs ou les feux arrière des véhicules devant sont au choix éteints, sales, de couleur variable ou mal réglés.
 - Lorsque vous traversez une zone où alternent de manière intermittente l'ombre et la lumière.
 - Lorsque vous roulez sur une route alternant montées et descentes rapprochées, ou une route dont la chaussée est déformée, bosselée ou en mauvais état (pavée, en terre, etc.).
 - Lorsque vous roulez sur une route sinueuse ou comportant beaucoup de virages rapprochés.
 - Présence d'un obstacle hautement réfléchissant en avant du véhicule, comme un panneau de signalisation ou un miroir par exemple.
 - L'arrière du véhicule qui précède est hautement réfléchissant, comme la remorque d'un poids lourd par exemple.
 - Les phares du véhicule sont endommagés ou sales.
 - Le véhicule penche d'un côté ou est cabré, par suite d'un pneu crevé ou de la traction d'une caravane/remorque, etc.
 - Le conducteur pense que les feux de route sont susceptibles de causer des problèmes aux autres usagers de la route ou aux piétons, ou de les gêner.

Si le témoin des feux de route automatiques s'allume en jaune

Cela peut indiquer un fonctionnement défectueux du circuit. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Abaissement temporaire de la sensibilité du capteur

Il est possible d'abaisser temporairement la sensibilité du capteur.

1 Mettez le contacteur de démarrage sur arrêt, lorsque les conditions suivantes sont remplies.

- Le sélecteur d'éclairage est sur  .
- Le commodo d'éclairage est sur la position des feux de croisement.
- Le bouton des feux de route automatiques est sur marche.

2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON".

3 Dans un délai de 30 secondes après 2, répétez rapidement 10 fois la manœuvre consistant à tirer à vous le commodo d'éclairage à sa position initiale puis à le pousser en position feux de route, puis laissez le commodo en position feux de route.

4 Si vous modifiez la sensibilité, le témoin des feux de route automatiques s'allume et s'éteint 3 fois.

Il peut arriver que les feux de route automatiques (projecteurs) s'allument même si le véhicule est à l'arrêt.

AVERTISSEMENT

Limitations du système de feux de route automatiques

N'accordez pas une trop grande confiance aux feux de route automatiques. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de bien regarder les abords du véhicule et de commander manuellement les feux de route, au besoin.

NOTE

Remarques sur l'utilisation du système de feux de route automatiques

Respectez les recommandations suivantes pour garantir le bon fonctionnement du système des feux de route automatiques.

- Ne surchargez pas le véhicule.
- Ne modifiez pas le véhicule.

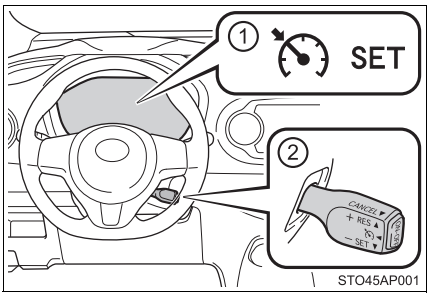
Régulateur de vitesse*

Synthèse des fonctions

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

① Témoins indicateurs

② Commodo de régulateur de vitesse

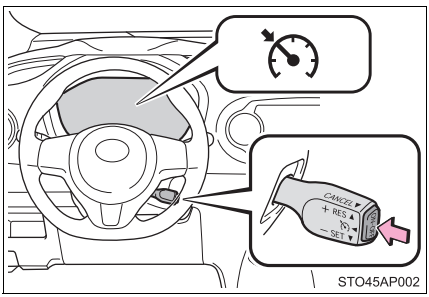


Programmation de la vitesse du véhicule

1 Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin indicateur de régulateur de vitesse s'allume.

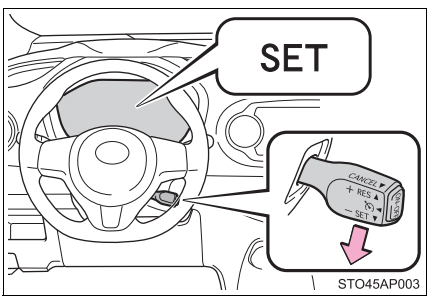
Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.



2 Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée, et poussez le commodo vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" s'allume.

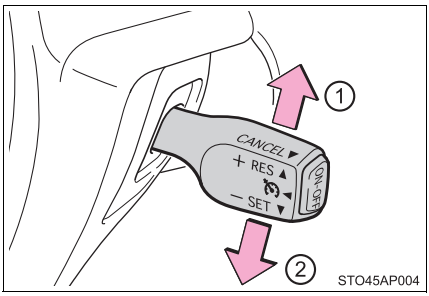
La vitesse à laquelle roule le véhicule au moment où vous relâchez le commodo devient la vitesse programmée.



*: Sur modèles équipés

Correction de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, poussez le commodo vers le bas/haut jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.



① Augmenter la vitesse

② Diminuer la vitesse

Correction fine: Donnez une impulsion sur le commodo dans le sens souhaité.

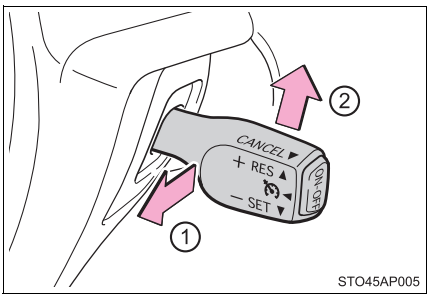
Correction importante: Poussez longuement le commodo dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Correction fine: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le commodo.

Correction importante: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez le commodo.

Annulation et reprise de la régulation à vitesse constante



① Tirez à vous le commodo pour annuler la régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque vous appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (boîte de vitesses manuelle uniquement).

② Poussez vers le haut sur le commodo pour reprendre la régulation à vitesse constante.

La reprise de la vitesse programmée est disponible quand le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Conditions de programmation du régulateur de vitesse**

- Le sélecteur de vitesses est sur D ou sur la gamme 3. (véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique)
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

- Vous pouvez faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée, en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant le commodo vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Désactivation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir constante la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure d'environ 10 mph (16 km/h) à la vitesse programmée.
 Dès cet instant, la vitesse programmée n'est plus mémorisée.
- La vitesse réelle du véhicule est inférieure à environ 25 mph (40 km/h).
- Le système VSC est actif.

■ **Si le témoin indicateur de régulateur de vitesse s'allume en jaune**

Appuyez une fois sur le bouton "ON-OFF" pour désactiver le système, puis une seconde fois pour le réactiver.
S'il n'est pas possible de programmer la vitesse ou si le régulateur de vitesse se désactive immédiatement après avoir été activé, c'est que le système est défaillant. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter toute manipulation accidentelle du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton "ON-OFF" lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l'utilisation du régulateur de vitesse**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Vous risqueriez de perdre le contrôle et de provoquer un accident, au risque d'être grièvement blessé, voire tué.

- Dans la circulation dense
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes (détrempées, verglacées ou enneigées par exemple)
- Dans les descentes abruptes
 Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée, dans les descentes abruptes.
- Lors d'un remorquage de secours

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité de conduite et les performances, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

◆ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment, ou sur chaussée glissante

◆ Aide au freinage d'urgence

Augmente la force de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence

◆ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante

◆ TRAC (Système antipatinage)

Aide à maintenir la force motrice et évite le patinage des roues motrices lorsque le véhicule démarre ou accélère sur une chaussée glissante

◆ EPS (Direction assistée électrique)

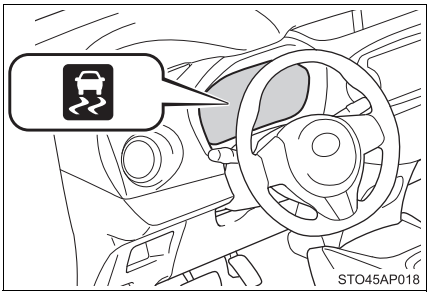
Contribue à réduire l'effort de braquage du volant par le recours à un moteur électrique

◆ PCS (Système de sécurité de pré-collision) (si le véhicule en est équipé)

→P. 172

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont en action

Le témoin de perte d'adhérence clignote pendant que les systèmes TRAC/VSC sont en action.



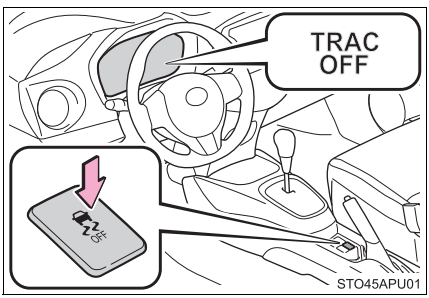
Désactivation du système TRAC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige, le système TRAC risque de réduire la puissance moteur disponible aux roues. Appuyez sur le bouton de désactivation du VSC pour désactiver le système et ainsi avoir plus de facilité pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

Pour désactiver le système TRAC, appuyez brièvement sur le bouton de désactivation du VSC.

Le témoin "TRAC OFF" s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.



■ **Désactivation des systèmes TRAC et VSC**

Pour désactiver les systèmes TRAC et VSC, appuyez sur le bouton de désactivation du VSC pendant plus de 3 secondes alors que le véhicule est à l'arrêt.
Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et de désactivation du VSC s'allument.
Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver les systèmes.

Sur les véhicules équipés du système de sécurité de pré-collision, l'aide au freinage d'urgence de pré-collision et le freinage de pré-collision seront également désactivés. Le témoin d'alerte PCS s'allume. (→P. 185)

■ **Lorsque le témoin indicateur "TRAC OFF" s'allume alors même que vous n'avez pas appuyé sur le bouton de désactivation du VSC**

Le système TRAC est inopérant. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d'aide au freinage d'urgence, TRAC et VSC**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du moteur, ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler. Ce bruit n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement d'un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l'un de ces systèmes est en action. Aucun n'indique la survenue d'un mauvais fonctionnement.
 - Vibrations perceptibles dans la carrosserie du véhicule et la direction.
 - Bruit de moteur électrique après arrêt du véhicule.
 - Légères pulsations à la pédale de frein après mise en action de l'ABS.
 - Léger enfoncement de la pédale de frein après mise en action de l'ABS.

■ **Bruit de manœuvre de l'EPS**

Lorsque vous tournez le volant de direction, la manœuvre se signale par un bruit de moteur électrique (ronronnement). Ce n'est pas le signe d'un mauvais fonctionnement.

■ **Réactivation automatique des systèmes TRAC et VSC**

Lorsque les systèmes TRAC et VSC ont été désactivés, ils se réactivent automatiquement dans les conditions suivantes:

- Lorsque vous mettez le contacteur de démarrage sur "LOCK"
- Si seul le système TRAC est désactivé, il se réactive dès lors que la vitesse du véhicule augmente
 Si les deux systèmes TRAC et VSC sont désactivés, la réactivation automatique n'intervient pas même si la vitesse du véhicule augmente.

■ **Efficacité réduite du système EPS**

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant de direction pendant longtemps. En conséquence, la direction peut sembler lourde.
Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien arrêtez le véhicule et arrêtez le moteur. Le système EPS doit revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

■ **Si le témoin de perte d'adhérence s'allume**

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement des systèmes. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas efficacement**

- Les limites d'adhérence des pneus sont dépassées (pneus très usés sur route enneigée, par exemple).
- Le véhicule aquaplane alors que vous roulez à grande vitesse sur route mouillée ou glissante.

■ **La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action**

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Lorsque vous roulez sur terre, route gravillonnée ou enneigée
- Lorsque vous roulez avec des chaînes à neige
- Lorsque vous roulez sur des obstacles sur la route
- Lorsque vous roulez sur une route comportant des nids-de-poule ou dont la chaussée est déformée

■ **Conditions dans lesquelles le système TRAC ne fonctionne pas efficacement**

La route est tellement glissante que même avec le système TRAC en action, il n'est pas possible de conserver une motricité et un pouvoir directionnel suffisants.
Conduisez prudemment lorsque les conditions risquent de faire perdre au véhicule sa motricité et sa stabilité.

AVERTISSEMENT

Lorsque le système VSC est en action

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont désactivés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC étant conçus pour contribuer à assurer au véhicule sa stabilité et son pouvoir directionnel, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneumatiques soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneumatiques différents sont montés sur le véhicule.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de renseignements lors du remplacement des pneus ou des roues.

Comportement des pneumatiques et de la suspension

Utiliser des pneus affectés d'un problème quelconque ou modifier les suspensions peut altérer les systèmes d'aide à la conduite et entraîner leur mauvais fonctionnement.

Conseils de conduite en hiver

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de voyager en hiver. Adaptez toujours les conditions d'utilisation du véhicule aux conditions climatiques.

Préparatifs pour l'hiver

- Utilisez des ingrédients adaptés aux températures extérieures.
 - Huile moteur
 - Liquide de refroidissement moteur
 - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien l'état de la batterie.
- Faites équiper le véhicule de quatre pneus hiver ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

 Veillez à ce que tous les pneus soient identiques en dimensions et en marque, et à ce que leur niveau d'usure ne soit pas visiblement différent de l'un à l'autre. Par ailleurs, veillez à ce que les chaînes à neige soient adaptées aux dimensions des pneus.

Avant de prendre le volant

Effectuez les tâches suivantes, en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne pas forcer l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace pris par la glace. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Contrôlez et dégagez de toute accumulation de glace ou de neige les éclairages extérieurs, le toit du véhicule, le châssis, les passages de roue et les freins.
- Nettoyez vos semelles de chaussures de la neige ou de la boue accumulée avant de monter dans le véhicule.

Lorsque vous conduisez le véhicule

Accélérez progressivement, maintenez la distance de sécurité avec le véhicule qui précède et roulez à une vitesse réduite adaptée aux conditions de circulation.

Lorsque vous stationnez le véhicule

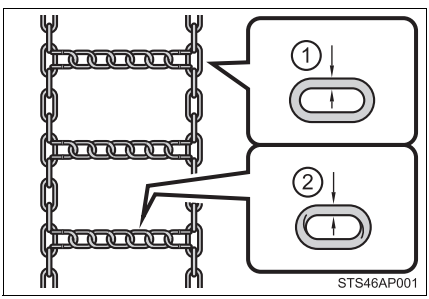
- Stationnez le véhicule et mettez le sélecteur de vitesses sur P (transmission automatique) ou sur 1 ou R (boîte de vitesses manuelle) sans serrer le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, veillez à caler les roues.
 Ne pas le faire peut être dangereux, car le véhicule peut se mettre en mouvement à tout instant et provoquer un accident.
- Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, si vous stationnez le véhicule sans serrer le frein de stationnement, confirmez qu'il n'est pas possible de mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P.
 Le sélecteur de vitesses se bloque si vous essayez de le mettre sur une autre position que P sans appuyer sur la pédale de frein. Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur une autre position que P, c'est qu'il y a peut-être un problème avec le système de commande de verrouillage de sélecteur.Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Choix des chaînes à neige

Lorsque vous montez des chaînes à neige, utilisez des chaînes de la taille qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction des dimensions des pneus.

① Chaîne latérale
0,12 in. (3 mm) de diamètre

② Chaîne transversale
0,16 in. (4 mm) de diamètre



Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations relatives à l'utilisation de chaînes à neige varient selon les régions et les catégories de route. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige sur une aire de sécurité.
- Seules les roues avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne pas monter de chaînes aux roues arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serré possible sur les roues avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec elles.
- Si vous laissez les enjoliveurs de roues montés, ils vont être rayés par les chaînes; par conséquent, démontez les enjoliveurs avant de monter les chaînes. (→P. 325)

AVERTISSEMENT

Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Utilisez des pneus de dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne pas rouler à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige, et pas seulement un essieu.
- Ne pas utiliser des pneus de niveaux d'usure visiblement différents.

Conduite avec des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident. À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas dépasser les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou dans les nids-de-poule.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.
- Ne pas utiliser la LDA (Alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés).

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Faites réparer ou remplacer vos pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un marchand de pneus officiel.
Cela est dû au fait que la dépose et le montage des pneus neige peuvent jouer sur le fonctionnement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Montage de chaînes à neige (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Il peut arriver que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas correctement quand les chaînes à neige sont montées.

Équipements intérieurs 5

5-1. Utilisation du système de climatisation et du désembueur

Système de climatisation 210

5-2. Utilisation du système audio

Commandes audio au volant 218

Prise AUX/prise USB 219

5-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 220

- Éclairage intérieur 220
- Éclairages individuels ... 221

5-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements 222

- Boîte à gants..... 223
- Porte-gobelets 223
- Porte-bouteilles..... 224
- Rangement auxiliaire 225

Équipements de coffre 226

5-5. Utilisation des autres équipements intérieurs

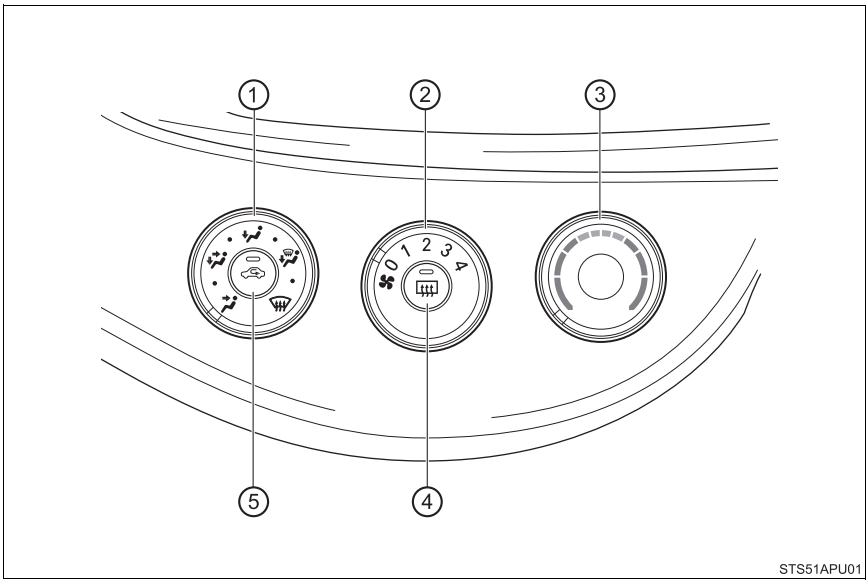
Autres équipements intérieurs 228

- Pare-soleil de pare-brise..... 228
- Miroirs de courtoisie..... 228
- Prise d'alimentation 229
- Poignées de maintien ... 230

Système de climatisation

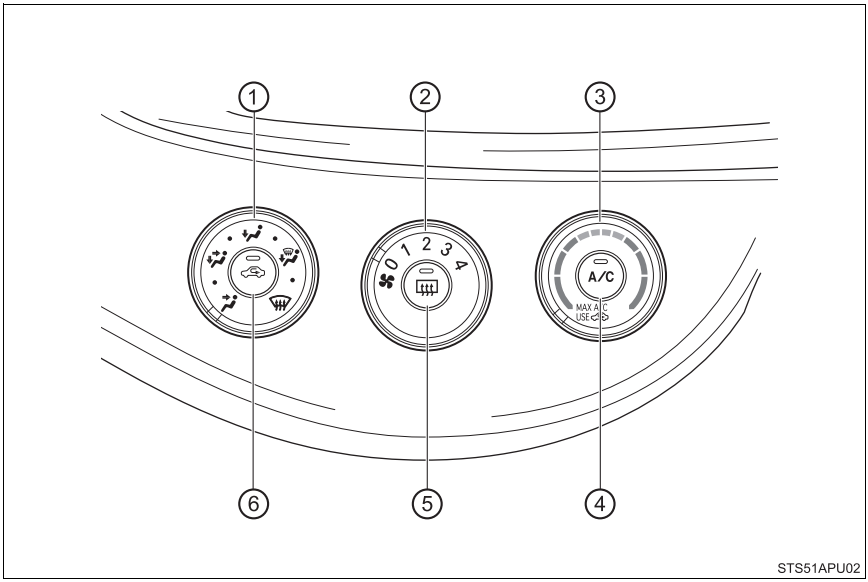
Commandes de climatisation

▶ Véhicules dépourvus de bouton marche/arrêt pour le froid et la déshumidification



① Sélecteur de répartition d'air
② Sélecteur d'allure de soufflerie
③ Sélecteur de température
④ Bouton de désembueur de lunette arrière
⑤ Bouton de modes air extérieur/recyclage

▶ Véhicules équipés d'un bouton marche/arrêt pour le froid et la déshumidification



① Sélecteur de répartition d'air
② Sélecteur d'allure de soufflerie
③ Sélecteur de température
④ Bouton marche/arrêt pour le froid et la déshumidification
⑤ Bouton de désembueur de lunette arrière
⑥ Bouton de modes air extérieur/recyclage

■ Modification du réglage de température

▶ Véhicules dépourvus de bouton (A/C)

Tournez le sélecteur de température vers la droite pour augmenter la température.

▶ Véhicules équipés du bouton (A/C)

Pour régler la température, tournez le sélecteur de température vers la droite (chaud) ou vers la gauche (froid).

Si vous n'appuyez pas sur (A/C), le système diffuse de l'air à température ambiante ou de l'air chaud.

Pour obtenir rapidement du froid, tournez le sélecteur de température en position "MAX A/C" et réglez le bouton de modes air extérieur/recyclage en mode recyclage.

■ Réglage de l'allure de soufflerie

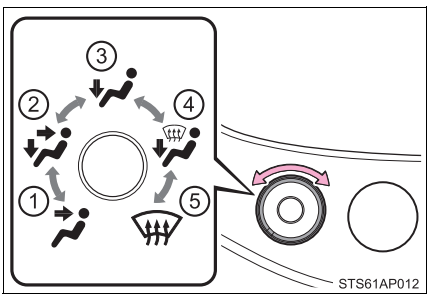
Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez le sélecteur d'allure de soufflerie vers la droite (pour augmenter) ou vers la gauche (pour diminuer).

Tournez le sélecteur sur "0" pour arrêter la soufflerie.

■ Sélection du mode de répartition de l'air

Pour sélectionner les aérateurs, réglez le sélecteur de répartition d'air sur la position de votre choix.

Il est également possible de sélectionner les différentes options de répartition d'air pour un réglage plus fin.



① L'air est diffusé vers le haut du corps

② L'air est diffusé vers le haut du corps et les pieds

③ L'air est diffusé vers les pieds

④ L'air est diffusé vers les pieds et le désembueur de pare-brise est en fonction

⑤ Le désembueur de pare-brise est en fonction

■ **Autres fonctions**

- Sélection des modes air extérieur et recyclage (→P. 213)
- Désembuage du pare-brise (→P. 213)
- Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs (→P. 214)

Autres fonctions

■ Sélection des modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le réglage change du mode air extérieur (entrée d'air extérieur dans le véhicule) (témoin éteint) au mode recyclage (recyclage de l'air intérieur du véhicule) (témoin allumé) et vice-vers chaque fois qu'on appuie sur le touche.

■ Désembuage du pare-brise

Les désembueurs servent à désembuer le pare-brise et les vitres latérales avant.

Mettez le sélecteur de répartition d'air sur .

Si le mode de recyclage est utilisé, il passe automatiquement en mode d'air extérieur.

Dans cette position, il n'est pas possible de sélectionner le mode recyclage pour l'air.

Effectuez les manipulations suivantes en conséquence:

- Pour régler l'allure de la soufflerie, tournez le sélecteur d'allure de soufflerie.
- Pour régler la température, tournez le sélecteur de température.
- Véhicules équipés du bouton : Si la fonction de déshumidification est inactive, appuyez sur  pour la mettre en marche.

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et la température sur le chaud.

■ Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

▶ Véhicules équipés d'un désembueur de lunette arrière

Le désembueur sert à désembuer la lunette arrière.

Appuyez sur .

Le désembueur s'arrête automatiquement après un certain temps.

▶ Véhicules équipés de désembueurs de lunette arrière et de rétroviseurs extérieurs

Le dégivrage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs (pluie, rosée, buée).

Appuyez sur .

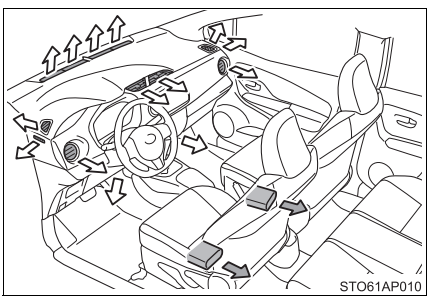
Les désembueurs s'arrêtent automatiquement après un certain temps.

Aérateurs

■ Emplacement des aérateurs

Les aérateurs utilisés et le débit d'air varient selon le mode sélectionné pour la répartition d'air.

⇦ : Certains modèles

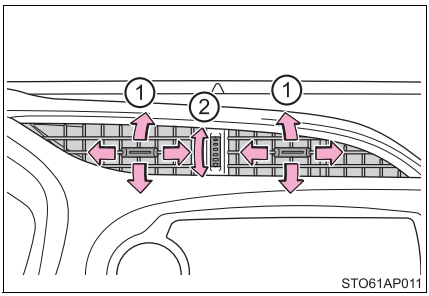


■ Orientation et ouverture/fermeture des aérateurs

▶ Aérateurs frontaux centraux

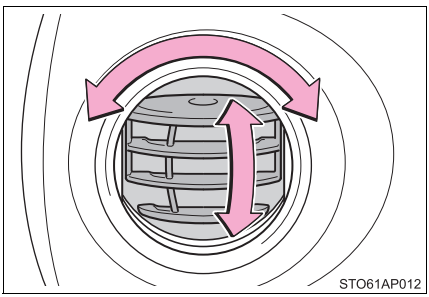
① Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

② Tournez le bouton pour ouvrir ou fermer l'aérateur.



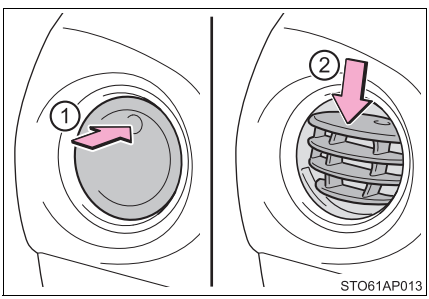
▶ Aérateurs frontaux latéraux

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.



① Ouvrir l'aérateur.

② Fermer l'aérateur.



■ **Présence de buée sur les vitres**

- Véhicules équipés du bouton (A/C): Les vitres se couvrent facilement de buée lorsque l'humidité est importante dans le véhicule. Mettez (A/C) sur marche pour déshumidifier l'air diffusé par les aérateurs et désembuer efficacement le pare-brise.
- Véhicules équipés du bouton (A/C): Si vous mettez (A/C) sur arrêt, les vitres peuvent s'embuer plus facilement.
- Les vitres ont tendance à s'embuer plus facilement lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme dans un tunnel ou un embouteillage par exemple, réglez le bouton de modes air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.

■ **Lorsque le témoin indicateur de (A/C) s'éteint tout seul (véhicules équipés du bouton (A/C))**

Appuyez sur (A/C) pour arrêter la fonction de déshumidification, puis remettez-la en marche. Si le témoin indicateur s'éteint à nouveau, il est possible que le système de climatisation ait un problème. Éteignez le système de climatisation et faites-le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C) (véhicules équipés du bouton (A/C))**

La fonction de déshumidification risque d'être inopérante, même après que vous ayez appuyé sur (A/C).

■ **Odeurs issues du système de ventilation et de climatisation**

- Pour laisser entrer de l'air frais, réglez le système de climatisation en mode air extérieur.
- Au cours de l'utilisation, diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule peuvent entrer dans le système de climatisation et s'y accumuler. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
 Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.

■ **Filtre de climatisation**

→P. 276

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée**

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, ne réglez pas le sélecteur de répartition d'air sur . La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

■ **Lorsque les désembueurs de rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés) sont sur marche**

La température de chauffage des miroirs de rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

NOTE

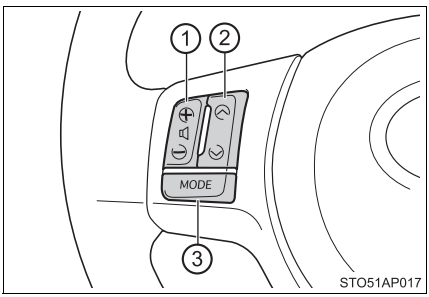
■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne pas laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Commandes audio au volant*

Certaines fonctions audio sont pilotables via les commandes au volant.
L'utilisation peut être différente selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour plus de détails, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.

Utilisation du système audio par les commandes au volant



① Bouton de volume:
- Appui court: Augmente/diminue le volume
- Appui long: Augmente/diminue le volume en continu

② Mode radio:
- Appui court: Sélection d'une station radio
- Appui long: Recherche haut/bas

Mode CD, disque MP3/WMA, iPod ou USB:
- Appui court: Sélection de piste/fichier/chanson
- Appui long: Sélection d'un dossier ou d'un album (disque MP3/WMA, iPod ou USB)

③ Bouton "MODE"
- Appui court: Mise en marche, sélection de la source audio
- Appui long: Mise au silence ou en pause du système tel qu'il est utilisé à cet instant.
 Pour annuler la mise au silence ou en pause, appuyez à nouveau longuement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pour réduire le risque d'accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

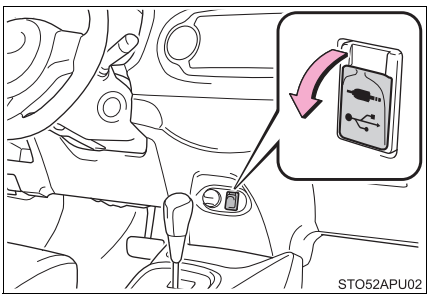
*: Sur modèles équipés

Prise AUX/prise USB*

Cette prise permet de brancher un lecteur audio portable dont vous pouvez alors écouter le contenu via les haut-parleurs du véhicule.

Branchement à la prise AUX/prise USB

Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.



■ **Utilisation d'un lecteur audio portable branché au système audio**

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Pour tous les autres réglages, agissez directement au niveau du lecteur audio portable.

■ **Lorsque vous utilisez un lecteur audio portable branché à la prise d'alimentation**

Le risque existe que la lecture soit perturbée par du bruit parasite. Faites alors fonctionner le lecteur audio portable sur son alimentation électrique propre.

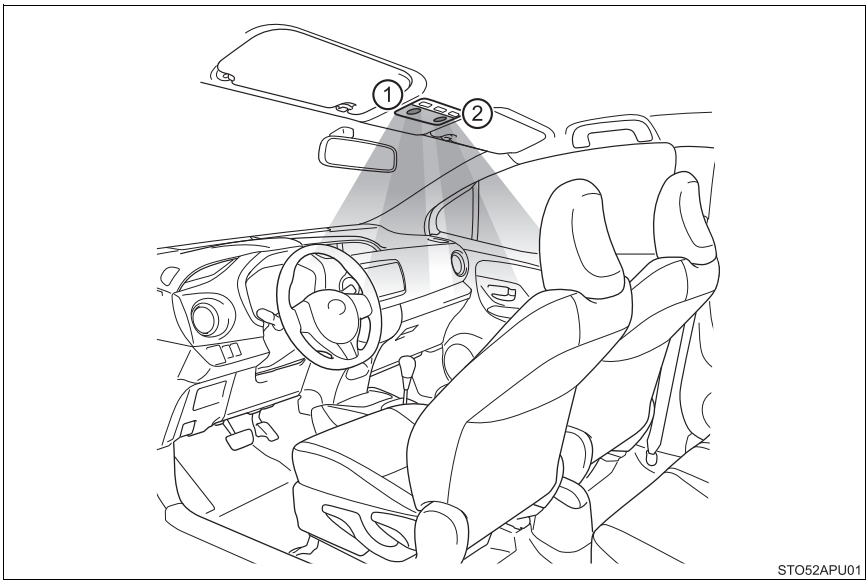
⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pendant la marche du véhicule**

Ne branchez pas d'appareil et ne manipulez pas les commandes des appareils.

*: Sur modèles équipés

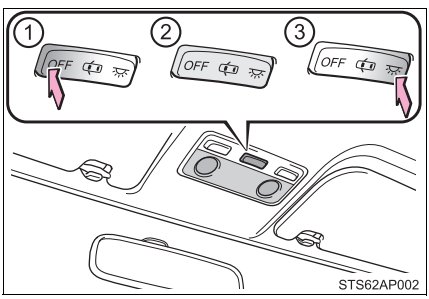
Détail des éclairages intérieurs



① Éclairage intérieur (→P. 220)
② Éclairages individuels (→P. 221)

Éclairage intérieur

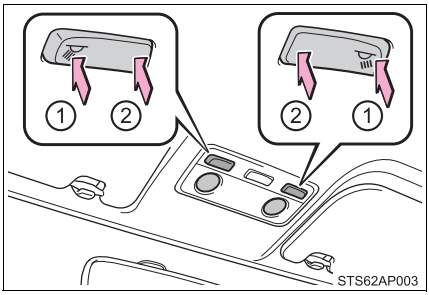
① Arrêt
② Position de porte
③ Marche



Éclairages individuels

① Marche

② Arrêt



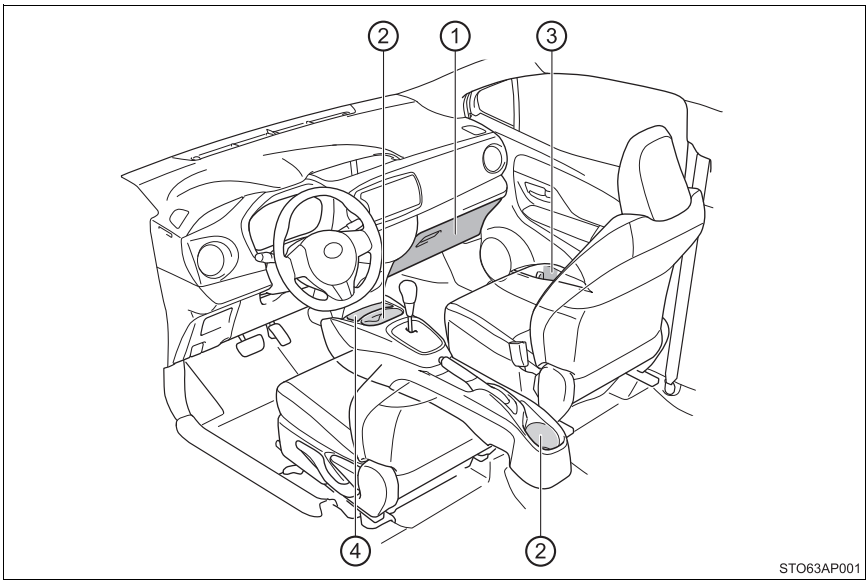
■ **Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes**

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction de la position du contacteur de démarrage, que les portes soient verrouillées/déverrouillées, ou ouvertes/fermées.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Les éclairages suivants s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes:
 - Éclairages intérieurs/individuels
 - Éclairage de coffre
- Si l'éclairage du contacteur de démarrage reste allumé alors que la porte n'est pas bien fermée, il s'éteint automatiquement après un délai de 20 minutes.

Détail des rangements



① Boîte à gants (→P. 223)
② Porte-gobelets (→P. 223)
③ Porte-bouteilles (→P. 224)
④ Rangement auxiliaire (→P. 225)

AVERTISSEMENT

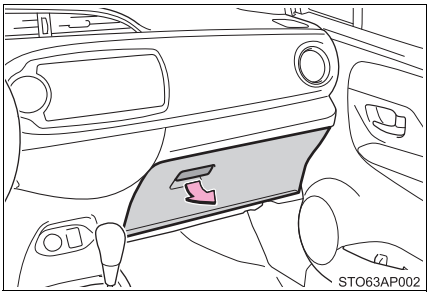
■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne pas laisser de lunettes de vue, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, sous peine d'occasionner ce qui suit en cas de forte température dans l'habitacle:

- Les lunettes de vue peuvent subir une déformation par la chaleur ou une fissuration si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'il entre en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

Tirez sur la poignée pour ouvrir la boîte à gants.



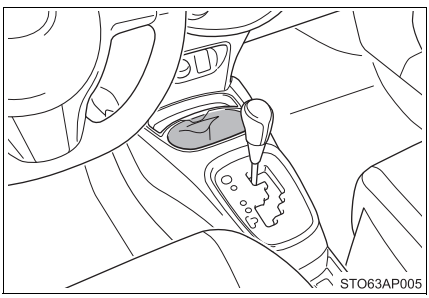
AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite

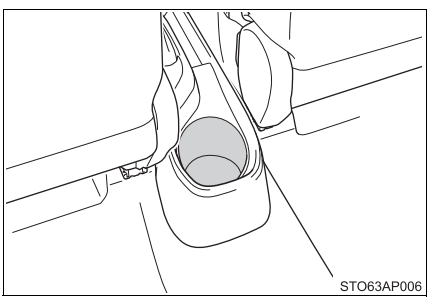
Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brusque ou d'embardée, les objets rangés dans la boîte à gants laissée ouverte risquent d'être projetés et ainsi de blesser un occupant.

Porte-gobelets

■ Avant



■ Arrière

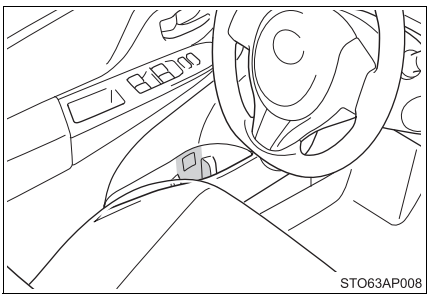


AVERTISSEMENT

■ **Objets inadaptés aux porte-gobelets**

- Ne pas disposer dans les porte-gobelets autre chose que des gobelets ou des canettes en aluminium. En cas d'accident ou de freinage brusque, ces objets pourraient être éjectés du porte-gobelet et blesser un passager.
- Pour prévenir tout risque de brûlure, couvrez les boissons chaudes lorsque vous les disposez dans les porte-gobelets.

Porte-bouteilles



■ **Lorsque vous utilisez le porte-bouteilles**

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il peut arriver que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles, selon sa taille ou sa forme.

AVERTISSEMENT

■ **Objets inadaptés aux porte-bouteilles**

Ne pas disposer dans les porte-bouteilles autre chose que des bouteilles. En cas d'accident ou de freinage brusque, tout autre objet pourrait être éjecté du support et blesser un passager.

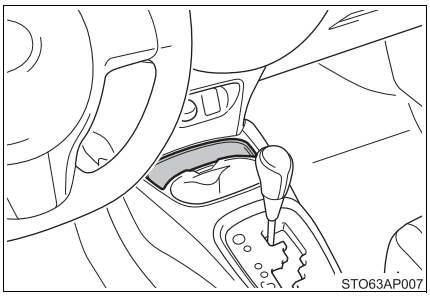
NOTE

■ **Objets à ne pas ranger dans les porte-bouteilles**

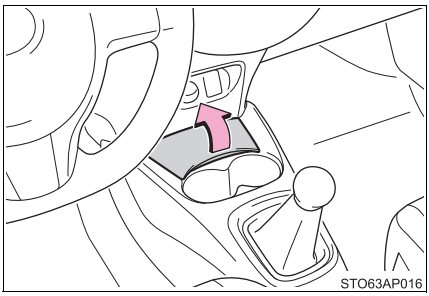
Mettez le bouchon avant de ranger une bouteille. Ne pas utiliser les porte-bouteilles pour y ranger une bouteille ouverte, un verre ou un gobelet en carton contenant du liquide. Leur contenu risque d'asperger l'habitacle et les verres de se briser.

Rangement auxiliaire

▶ Type A

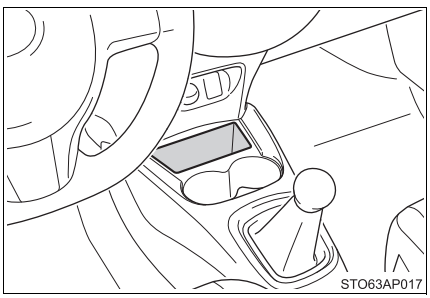


▶ Type B



Ouvrez le cache.

▶ Type C



⚠ AVERTISSEMENT

■ Précautions pendant la conduite (type B)

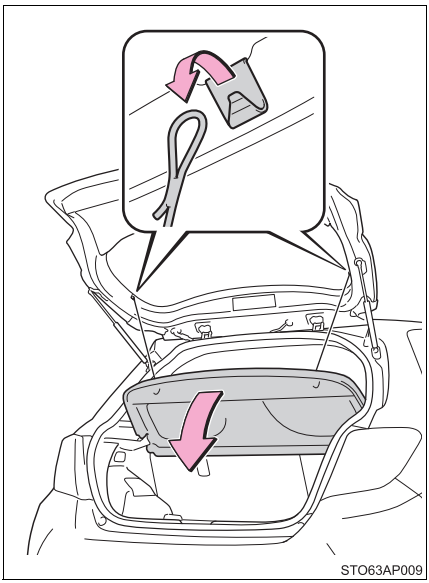
Laissez les rangements auxiliaires fermés. En cas de freinage brutal, un objet rangé à l'intérieur d'un casier auxiliaire ouvert peut frapper un occupant du véhicule et causer un accident.

Équipements de coffre

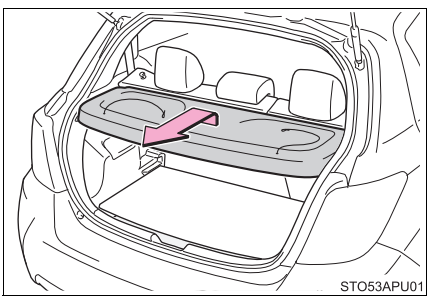
Cache-bagages

Pour démonter le cache-bagages, procédez comme suit:

1 Décrochez les cordelettes et rabattez le cache-bagages en position horizontale.



2 Tirez le cache-bagages vers le haut et tirez-le à vous pour l'enlever.



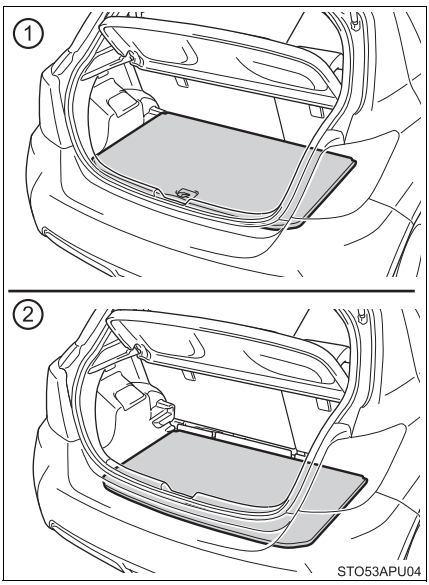
Couvre-plancher (sur modèles équipés)

■ Réglage en hauteur du couvre-plancher

① Position haute

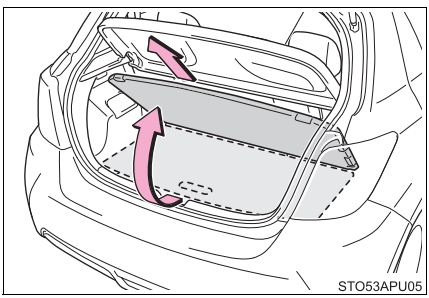
② Position basse

La position basse est utilisable quand vous disposez le couvre-plancher sur l'habillage du plancher de coffre.



■ Démontage du couvre-plancher

Tirez le couvre-plancher vers le haut et tirez-le à vous pour le retirer.



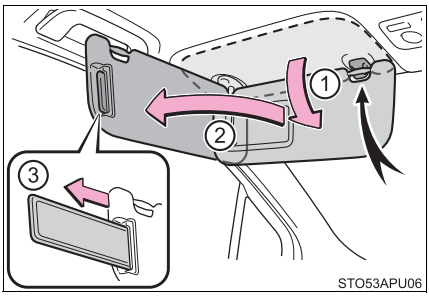
⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous manipulez le couvre-plancher

Ne pas disposer quoi que ce soit sur le couvre-plancher lorsque vous le manipulez. Sinon, vous risquez de vous faire pincer les doigts ou d'être victime d'un accident où vous pouvez être blessé.

Autres équipements intérieurs

Pare-soleil de pare-brise



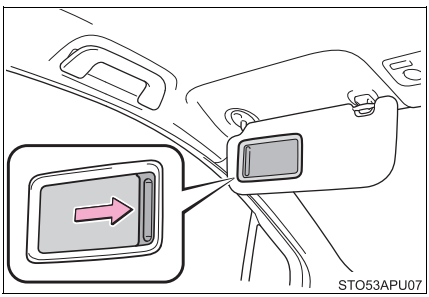
① Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

② Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

③ Pour utiliser la rallonge latérale, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites coulisser vers l'arrière. (sur modèles équipés)

Miroirs de courtoisie

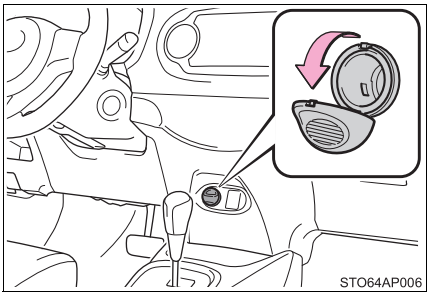
Faites coulisser le cache pour ouvrir.



Prise d’alimentation

Merci de les utiliser pour alimenter des appareils électroniques consommant moins de 10 A sous 12 Vcc (consommation électrique de 120 W).

Ouvrez le couvercle.



Conditions d’utilisation des prises d’alimentation

Le contacteur de démarrage antivol est sur “ACC” ou “ON”.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la prise d’alimentation

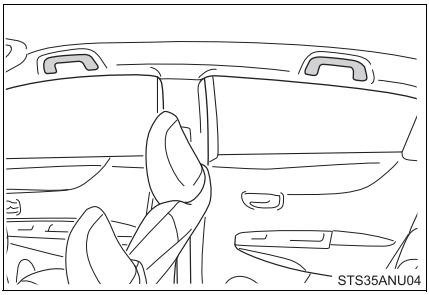
Refermez le cache lorsque vous ne vous servez pas de la prise d’alimentation.
Tout contact de la prise d’alimentation avec un liquide ou un corps étranger peut provoquer un court-circuit.

Pour éviter la décharge de la batterie

Ne pas utiliser la prise d’alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

Poignées de maintien

Une poignée de maintien fixée au plafond peut vous servir à vous tenir lorsque vous êtes assis dans votre siège.



AVERTISSEMENT

■ Poignée de maintien

Ne pas utiliser la poignée de maintien pour monter dans le véhicule ou en descendre, ou pour vous lever de votre siège.
Vous pourriez en effet casser la poignée de maintien ou vous blesser en retombant.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage à la poignée de maintien

Ne rien accrocher de lourd à la poignée de maintien et ne pas non plus lui faire subir une traction excessive.

Entretien et soin 6

6-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 232

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 235

6-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 238

Entretien général..... 240

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique) 243

6-3. Entretien à faire soi-même

Précautions avec l'entretien à faire soi-même 244

Capot 247

Positionnement du cric..... 249

Compartiment moteur 251

Pneus..... 261

Pression de gonflage des pneus 269

Jantes 273

Filtre de climatisation 276

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé 278

Vérification et remplacement des fusibles..... 281

Ampoules..... 285

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois par exemple.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

 Si les gouttes d'eau ne perlent plus alors que le véhicule vient d'être lavé, appliquez un produit lustrant, sur carrosserie froide uniquement (à l'abri du soleil et de la chaleur).

■ Stations de lavage automatique

- Escamotez les rétroviseurs et démontez l'antenne avant de laver le véhicule. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à remettre l'antenne et à déplier les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Le lavage du becquet arrière (sur modèles équipés) peut ne pas être possible dans certaines stations de lavage automatique. Un risque accru de détérioration du véhicule peut également exister.

■ Stations de lavage haute pression

- Ne pas approcher la buse de la lance haute pression trop près des vitres et des encadrements de portes, ni du troisième feu stop.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **Jantes en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes le plus régulièrement possible avec un détergent neutre. Ne pas utiliser de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. Ne pas utiliser de produits de nettoyage chimiques agressifs.
 Utilisez du détergent doux et du produit lustrant (pour carrosserie).
- Ne pas nettoyer les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.
- Pour préserver le brillant des jantes, ne pas les laisser en contact direct avec l'eau très chaude, lors d'un nettoyage au jet haute pression par exemple.

■ **Pare-chocs**

Ne pas les frotter avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque vous lavez le véhicule**

Ne pas projeter d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. En effet, les équipements électriques, etc. pourraient prendre feu.

■ **Précautions avec les tuyaux d'échappement**

Les gaz d'échappement provoquent un échauffement important des tuyaux d'échappement.

Lorsque vous lavez le véhicule, prenez garde à ne pas toucher les tuyaux d'échappement avant qu'ils n'aient suffisamment refroidi, de manière à éviter tout risque de brûlure.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres (roues en aluminium, etc.)**

● Lavez le véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur route salée
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région manifestement polluée (présence dans l'air de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques)
- Lorsque le véhicule est très sale (poussière ou boue)
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la refaire au plus tôt.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, les nettoyer soigneusement et les stocker à l'abri de l'humidité.

■ **Nettoyage des optiques**

● Lavez soigneusement. Ne pas utiliser de produits organiques et ne pas les frotter avec une brosse dure.
Vous risqueriez d'abîmer la surface des optiques.

● Ne pas appliquer de produit lustrant sur la surface des feux.
Le produit lustrant risque d'endommager les optiques.

■ **Précautions pour démonter et remonter l'antenne**

● Avant de prendre le volant, vérifiez que vous avez bien remis l'antenne.

● Lorsque vous retirez l'antenne, par exemple pour laver votre véhicule dans une station de lavage automatique, veillez à la ranger dans un endroit sûr où vous ne risquez pas de la perdre. Avant de prendre le volant, veillez également à remettre l'antenne dans sa position d'origine.

■ **Pour éviter tout dommage à l'antenne**

Démontez l'antenne dans les situations suivantes:

● Lorsque l'antenne va être en contact avec le plafond d'un garage ou autre

● Lorsque le véhicule doit être recouvert par une housse de protection

■ **Lorsque vous utilisez un nettoyeur à haute pression**

Ne pas approcher l'embout de la lance trop près des soufflets (caoutchouc ou caches fabriqués en résine), des connecteurs ou des organes suivants. Ces organes peuvent subir des dommages s'ils entrent en contact avec l'eau sous haute pression.

- Organes liés à la propulsion
- Organes de direction
- Organes de suspension
- Organes de freinage

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'intérieur du véhicule

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre. Nettoyez les surfaces encrassées avec un chiffon imbibé d'eau tiède.
- Si vous n'arrivez pas à éliminer les traces sales, passez un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecté de lessive diluée.

 Utilisez une lessive neutre spéciale lainages diluée à 5% environ dans l'eau.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de lessive.
- Passez un chiffon doux et sec sur le cuir pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les traces de terre.
- Passez dessus un chiffon doux humecté d'un nettoyant neutre dilué dans l'eau à 1% environ.
- Essorez bien le chiffon de l'eau en excès et essuyez soigneusement toutes les traces résiduelles de nettoyant et d'eau.

■ **Entretien des habillages en cuir**

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule très régulièrement, au moins 2 fois par an, pour en préserver la qualité de finition.

■ **Shampouinage des moquettes**

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. Ne pas utiliser d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

■ **Ceintures de sécurité**

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Par ailleurs, vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées, ou ne paraissent pas exagérément usées.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Eau à l'intérieur du véhicule**

- Ne pas asperger d'eau l'habitacle du véhicule et ne pas y renverser de liquide.
 En effet, les équipements électriques, etc., pourraient ne plus fonctionner correctement ou prendre feu.
- Évitez impérativement tout contact avec l'eau d'un composant du système SRS ou d'un faisceau électrique de l'habitacle.
 (→P. 36)
 Une anomalie électrique pourrait être la cause du déploiement intempestif ou d'un mauvais fonctionnement des airbags, susceptible de blesser grièvement un passager, voire de le tuer.

■ **Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)**

Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

Produits de nettoyage

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
 - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
 - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- Ne pas utiliser une cire ou un produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

Protection des cuirs

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi régulièrement que possible toute accumulation de poussière et toute trace sur les cuirs.
- Ne laissez jamais le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

Eau sur le plancher

Ne pas laver le plancher du véhicule à grande eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent de subir des dommages si l'eau entre en contact avec les équipements électriques situés sur et sous le plancher. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

Lorsque vous nettoyez la face intérieure du pare-brise (véhicules équipés de capteur avant)

Prenez soin de ne pas toucher le capteur avant (→P. 168).
Si vous rayez accidentellement la caméra ou lui donnez un coup, le risque existe que les systèmes PCS, LDA et de feux de route automatiques ne fonctionnent plus normalement ou soient à l'origine d'un défaut de fonctionnement.

Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière

- Ne pas utiliser de nettoyant pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine de risquer d'abîmer les résistances chauffantes du désembueur de lunette arrière. Utilisez plutôt un chiffon humecté d'eau tiède que vous passez sans appuyer jusqu'à obtenir la propreté souhaitée. Nettoyez ainsi la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances chauffantes.
- Prenez soin de ne pas rayer le verre ni d'abîmer les résistances chauffantes.

Prescriptions d'entretien

Pour avoir la garantie de profiter de votre véhicule en toute sécurité et d'éviter les dépenses inutiles, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota recommande de suivre le programme d'entretien suivant:

Entretien général

L'entretien général doit être effectué quotidiennement. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d'entretien

L'entretien périodique doit être effectué aux intervalles préconisés, prévus par le programme d'entretien.

Pour plus de détails sur le programme d'entretien, reportez-vous au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d'entretien. Sachez toutefois qu'un entretien effectué par vos soins peut avoir des conséquences sur les conditions d'application de la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur la couverture de la garantie, voir le "Livret d'information sur la garantie du propriétaire" ou le "Supplément au manuel du propriétaire".

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous utilisez des pièces de rechange qui ne sont pas d'origine Toyota ou si un atelier de réparation autre qu'un concessionnaire Toyota effectue les réparations, vérifiez la couverture de la garantie.

■ **Réinitialisation du témoin de rappel d'entretien nécessaire (sauf Canada)**

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser le témoin de rappel.
Pour réinitialiser le témoin de rappel, procédez comme suit:

1 Sur l'écran multifonctionnel, affichez le totalisateur partiel "A" avec le moteur en marche.
(→P. 81)

2 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".

3 Tout en appuyant sur le bouton de sélection d'affichage (→P. 82), mettez le contacteur de démarrage sur "ON" (mais ne démarrez pas le moteur, sous peine d'annuler le mode de réinitialisation). Continuez à appuyer sur le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

■ **Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota**

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances sont constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les systèmes qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de l'ordre de réparation. Lui seul peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans les conditions d'application de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu**

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux et être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ **Manipulation de la batterie**

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants, et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les ingrédients utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de batterie, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 258)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Batterie	Vérifiez l'électrolyte de la batterie et ses branchements. (→P. 258)
Liquide de frein	Le liquide de frein est-il au niveau correct? (→P. 256)
Liquide de refroidissement moteur	Le liquide de refroidissement moteur est-il au niveau correct?(→P. 254)
Huile moteur	L'huile moteur est-elle au niveau correct?(→P. 252)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits étranges.
Radiateur/ condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de corps étrangers.(→P. 256)
Liquide de lave-glace	Y a-t-il assez de liquide de lave-glace?(→P. 260)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• La pédale d'accélérateur doit avoir une course souple et régulière (sans points durs).
Mécanisme de verrouillage "Parking" de la transmission automatique	• En cas de stationnement dans une pente avec le sélecteur de vitesses sur P, le véhicule est-il correctement immobilisé?
Pédale de frein	• La pédale de frein a-t-elle une course souple et régulière? • La distance entre la pédale de frein et le plancher est-elle correcte? (→P. 354) • La garde à la pédale de frein est-elle correcte? (→P. 354)
Freins	• Le véhicule ne doit pas embarquer d'un côté ou de l'autre quand on freine. • Les freins doivent fonctionner efficacement. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas s'enfoncer trop près du plancher quand on freine.
Pédale d'embrayage	• Est-ce que la pédale d'embrayage se déplace en douceur? • La distance entre la pédale d'embrayage et le plancher est-elle correcte? • Le jeu de la pédale d'embrayage est-il correct? (→P. 353)
Appuis-têtes	• Les appuis-têtes coulissent-ils librement se verrouillent-ils correctement?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins indicateurs et signaux sonores fonctionnent-ils correctement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?
Frein de stationnement	• Est-ce que le levier de frein de stationnement se déplace en douceur? • Lorsque le véhicule stationne dans une pente avec le frein de stationnement serré, est-il correctement immobilisé?

Éléments	Points de contrôle
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de sièges fonctionnent-elles normalement?
Volant de direction	• La rotation du volant de direction est-elle régulière? • Le jeu central dans le volant de direction est-il correct? • Le volant de direction ne doit pas émettre de bruits étranges.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes	• Les portes fonctionnent-elles en douceur?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il correctement?
Fuites de liquide	• Il ne doit pas y avoir de signes de fuite de liquide là où le véhicule a stationné.
Pneu	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être endommagés ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Si le moteur est en marche

Arrêtez le moteur et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (contrôle technique)

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système de diagnostic embarqué OBD (On Board Diagnostics). Le système OBD surveille le fonctionnement du système antipollution.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le système antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle technique et de devoir être réparé. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle technique dans les situations suivantes:

- Lorsque la batterie est débranchée ou déchargée

 Les codes de disponibilité fonctionnelle mémorisés pendant la marche normale du véhicule sont effacés.
 Par ailleurs, selon vos habitudes de conduite, ces codes de disponibilité fonctionnelle peuvent n'être mémorisés que de manière incomplète.
- Lorsque le bouchon du réservoir de carburant est mal serré

 Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour alerter de l'anomalie passagère et votre véhicule peut ne pas passer le contrôle technique.

Lorsque le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste toujours allumé après plusieurs trajets

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

Si véhicule ne passe pas le contrôle technique

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare le véhicule en vue d'un nouveau test.

Précautions avec l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie (→P. 258)	• Eau chaude • Bicarbonate • Graisse • Clé plate (pour les vis des cosses de batterie) • Eau distillée
Niveau de liquide de frein (→P. 256)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de frein)
Niveau de liquide de refroidissement moteur (→P. 254)	• Liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou un liquide de refroidissement longue durée de haute qualité similaire, à base d'éthylène glycol, fabriqué selon la technologie hybride des acides organiques et exempt de silicate, d'amine, de nitrite et de borate. ▶ Sauf Canada Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d'eau déminéralisée. ▶ Canada Le liquide "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d'eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux appoints en liquide de refroidissement)
Niveau d'huile moteur (→P. 252)	• "Toyota Genuine Motor Oil" «huile moteur d'origine Toyota» ou produit équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)

Éléments	Pièces et outils
Fusibles (→P. 281)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 285)	• Ampoule de même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme (empreinte Phillips) • Tournevis plat • Clé
Radiateur et condenseur (→P. 256)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 269)	• Manomètre de pression des pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 260)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux appoints en eau ou liquide de lave-glace)
Essuie-glace de pare-brise/lunette arrière	• Les balais d'essuie-glaces ne doivent pas être craquelés, coupés, usés, contaminés ou déformés. • Les balais d'essuie-glaces doivent essuyer le pare-brise/la lunette arrière sans accrocher ni laisser de traces.

AVERTISSEMENT

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, devenir brûlants ou être sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, prenez les précautions suivantes.

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près du ventilateur et des courroies moteur en rotation.
- Prenez garde à ne pas toucher le moteur, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne rien laisser d'aisément inflammable, p. ex. du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne pas fumer, tenir le carburant et la batterie à l'abri des étincelles ou de toute flamme nue. Les vapeurs de carburant et les émanations de la batterie sont hautement inflammables.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous intervenez sur la batterie. Elle contient de l'acide sulfurique, produit toxique et corrosif.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe du ventilateur électrique de refroidissement ou du radiateur

Assurez-vous que le contacteur de démarrage est sur "LOCK".
Avec le contacteur de démarrage sur "ON", le ventilateur électrique de refroidissement est susceptible de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou si le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 256)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger les yeux des projectiles et chutes de corps solides et des projections de liquides, etc.

NOTE

■ Si vous démontez le filtre à air

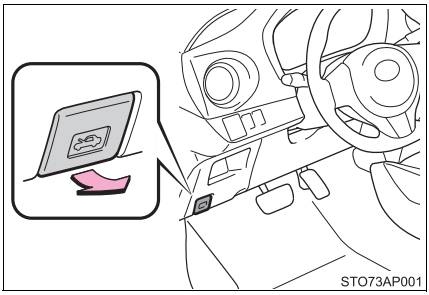
Rouler avec le filtre à air démonté peut entraîner une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Capot

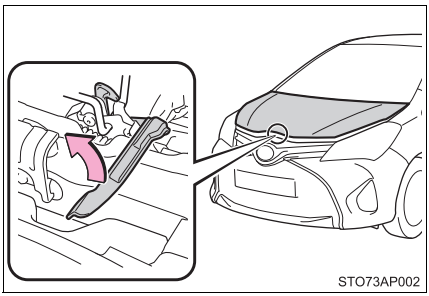
Pour ouvrir le capot, débloquez-en la serrure depuis l'intérieur du véhicule.

1 Tirez sur le levier d'ouverture du capot.

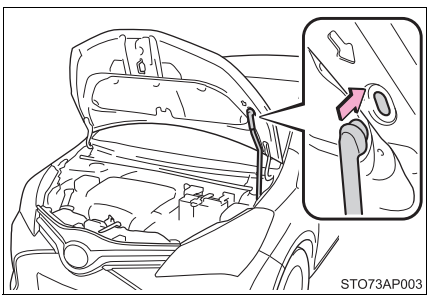
Le capot se soulève légèrement.



2 Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.



3 Maintenez le capot ouvert en insérant la béquille dans le logement prévu à cet effet.



AVERTISSEMENT

Vérifications avant de prendre la route

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident dans lequel un passager peut être grièvement blessé, voire tué.

Lorsque vous ouvrez le capot

Assurez-vous que la béquille soutient bien le capot, de manière à ce qu'il ne puisse tomber sur votre tête ou votre corps.

NOTE

Lorsque vous fermez le capot

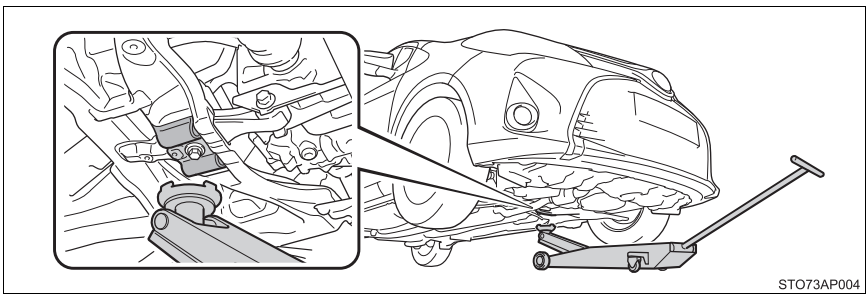
Veillez à ranger la béquille dans ses clips avant de fermer le capot. Si vous fermez le capot sans ranger correctement la béquille, vous risquez de déformer le capot.

Positionnement du cric

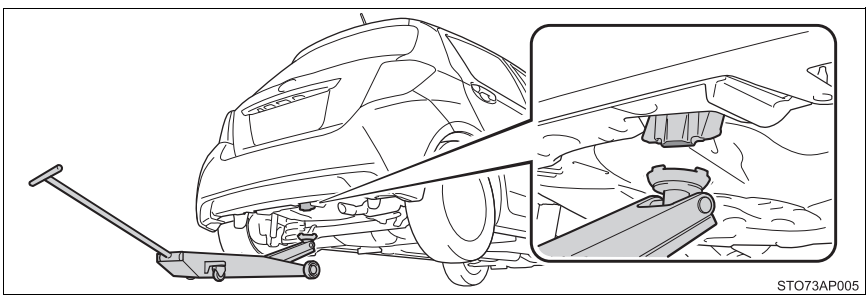
Lorsque vous utilisez un cric d'atelier, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric et effectuez l'opération en toute sécurité.

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous faire blesser.

◆ Avant



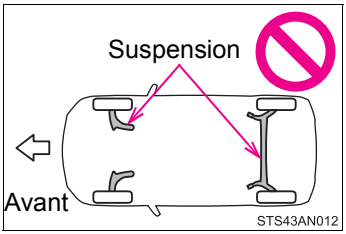
◆ Arrière



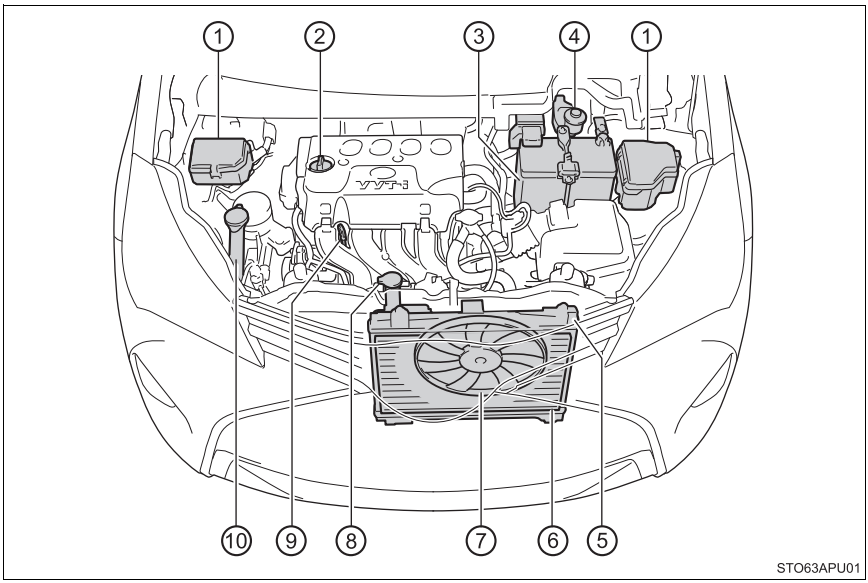
NOTE

Lorsque vous levez votre véhicule

Ne pas mettre le véhicule en appui sur le cric par la suspension. La suspension pourrait subir des dommages.



Compartiment moteur



① Boîtes à fusibles (→P. 281)
② Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 253)
③ Batterie (→P. 258)
④ Réservoir de liquide de frein (→P. 256)
⑤ Radiateur (→P. 256)
⑥ Condenseur (→P. 256)
⑦ Ventilateur électrique de refroidissement
⑧ Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 254)
⑨ Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 252)
⑩ Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 260)

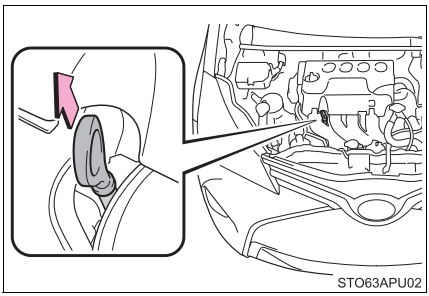
Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification de l'huile moteur

1 Stationnez le véhicule sur sol plat. Après avoir monté en température le moteur et l'avoir arrêté, attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre au fond du moteur.

2 Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.



3 Essuyez la jauge.

4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

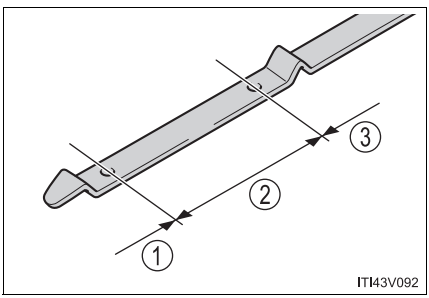
5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

① Bas

② Normal

③ Excessif

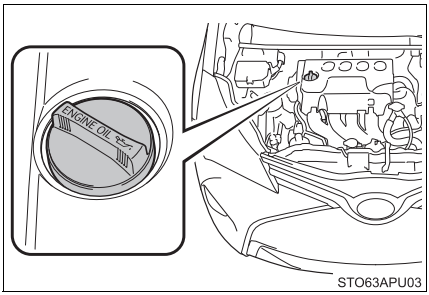
La jauge peut être de forme différente selon le type de véhicule ou de moteur.



6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

■ Appoint en huile moteur

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, faites l'appoint avec une huile moteur de même type que celle déjà dans le moteur.



Avant de faire l'appoint, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 350
Quantité d'huile (Mini → Maxi)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 Imp.qt.)
Éléments	Entonnoir propre

1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

■ Consommation d'huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur va être consommée pendant la marche du véhicule. Dans les situations suivantes, il peut arriver que la consommation d'huile augmente, et qu'il faille faire l'appoint en huile moteur entre deux vidanges.

- Lorsque le moteur est neuf, par exemple directement après l'achat du véhicule ou le remplacement du moteur
- Si l'huile utilisée est de mauvaise qualité ou que sa viscosité est inadaptée
- Lorsque vous utilisez le véhicule à des régimes moteur élevés ou sous forte charge, ou en accélérant et en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur tourner au ralenti trop longtemps, ou lorsque vous utilisez souvent le véhicule dans des conditions de circulation chargée

AVERTISSEMENT

Huile moteur usagée

- L'huile moteur usagée contient des contaminants potentiellement dangereux susceptibles de provoquer des maladies de peau (inflammations, voire même cancer de la peau). Par conséquent, veillez à éviter tout contact prolongé et répété. Pour nettoyer la peau en contact avec de l'huile moteur usagée, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile usagée et vos filtres n'importe où et n'importe comment. Ne jetez pas votre huile usagée et vos filtres aux ordures, aux égouts ou directement dans la nature.
 Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne pas laisser les huiles moteur usagées à la portée des enfants.

NOTE

Pour prévenir toute panne moteur grave

Vérifiez le niveau d'huile très régulièrement.

Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les organes du véhicule.
- Évitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous ravitaillez le véhicule en carburant.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement moteur

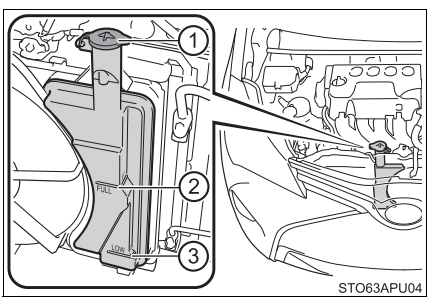
Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir, moteur froid.

① Bouchon du vase d'expansion

② Repère "FULL"

③ Repère "LOW"

Si le niveau est sous le repère "LOW" ou juste dessus, faites l'appoint en liquide de refroidissement, jusqu'au repère "FULL". (→P. 340)



■ **Choix du liquide de refroidissement**

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d’acide organique hybride de longue durée.

▶ Sauf Canada

Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -31°F [-35°C])

▶ Canada

Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. (Température minimum: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

■ **Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après l’appoint**

Contrôlez visuellement le radiateur, les durits, les bouchons de vase d’expansion de liquide de refroidissement moteur, le bouchon de radiateur, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne pouvez pas trouver de fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota de tester le bouchon et de vérifier la présence de fuites dans le système de refroidissement.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Lorsque le moteur est chaud**

Ne pas ouvrir le bouchon de radiateur.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler dans toutes les directions si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de vous brûler ou blesser.

NOTE

Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un simple antigel. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateur et condenseur

Vérifiez le radiateur et le condenseur et nettoyez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez qu'un de ces organes est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

AVERTISSEMENT

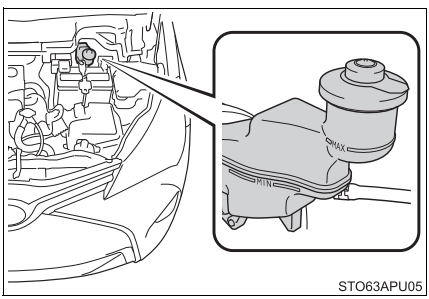
Lorsque le moteur est chaud

Ne pas toucher au radiateur ou au condenseur, qui peuvent être très chauds et donc vous blesser gravement, en vous brûlant.

Liquide de frein

Vérification du niveau de liquide

Le niveau du liquide de frein doit être compris entre les repères "MAX" et "MIN" du réservoir.



STO63APU05

Appoint en liquide

Vérifiez impérativement le type de liquide et préparez la quantité nécessaire.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

Le liquide de frein peut absorber l'humidité de l'air

Toute présence d'humidité dans le liquide de frein peut nuire dangereusement à l'efficacité du freinage. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d'un bidon neuf.

AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il abîme les surfaces peintes.
En cas de contact accidentel du liquide avec la peau ou les yeux, rincez la partie touchée abondamment à l'eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Si le niveau de liquide est trop bas ou trop haut

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, cela peut indiquer un problème sérieux.

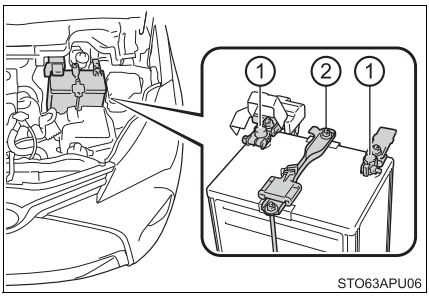
Batterie

Contrôlez la batterie comme suit.

■ Extérieur de la batterie

Vérifiez que les bornes de la batterie ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

① Bornes
② Bride de maintien



■ Avant de recharger

La recharge de la batterie produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge :

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Chimie de la batterie

Les batteries contiennent de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie ou à sa proximité directe:

- Ne pas produire d'étincelles par la mise en contact des bornes de la batterie avec un outil.
- Ne pas fumer ni allumer d'allumette à proximité de la batterie.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- Ne jamais ingérer ou inhaler l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

AVERTISSEMENT

Où charger la batterie en toute sécurité

Rechargez toujours la batterie à l'air libre. Ne pas recharger la batterie dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

Comment mettre en charge la batterie

Effectuez toujours une charge lente (sous 5 A maximum). La batterie risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
 Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au cabinet médical le plus proche ou les urgences.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
 Lavez abondamment la partie touchée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
 Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- Si vous ingérez accidentellement de l'électrolyte
 Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

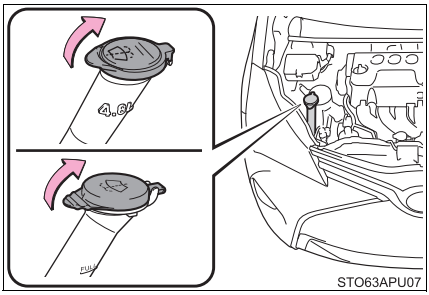
NOTE

Lorsque vous rechargez la batterie

Ne rechargez jamais la batterie alors que le moteur est en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient sur arrêt.

Liquide de lave-glace

Si le lave-glace ne pulvérise pas ou si le témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace s'allume (sur modèles équipés), il est possible que le réservoir de lave-glace soit vide. Ajoutez du liquide de lave-glace.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

Ne pas ajouter du liquide de lave-glace lorsque le moteur est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le moteur, etc.

NOTE

Ne pas utiliser un autre produit que du liquide de lave-glace

Ne pas remplacer le liquide de lave-glace par de l'eau savonneuse ou de l'antigel pour moteur.
Ces produits risquent de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

Dilution du liquide de lave-glace

Diluez le liquide de lave-glace dans l'eau si nécessaire.
Consultez les températures de protection antigel indiquées sur l'étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

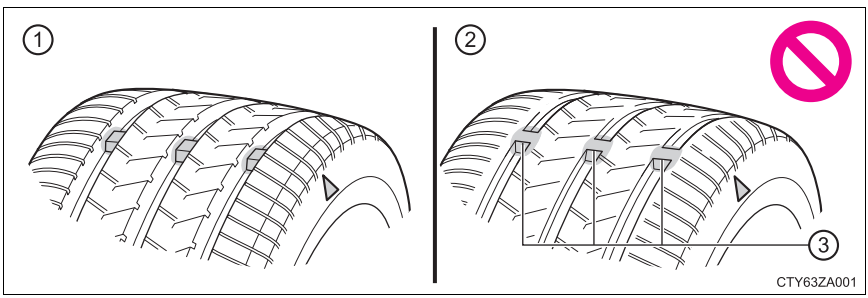
Pneus

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

Contrôle des pneus

Vérifiez si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur les pneus. Par ailleurs, vérifiez que les pneus ne sont pas usés irrégulièrement, notamment que l'usure n'est pas excessive sur un côté de la bande de roulement.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état de la roue de secours et sa pression de gonflage.



① Profil neuf

② Profil usé

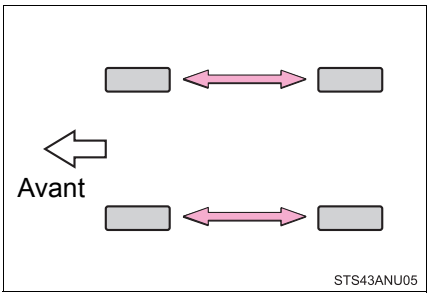
③ Témoin d'usure de la bande de roulement

L'emplacement des témoins d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère ("TWI" ou "Δ", etc.) moulé sur le flanc du pneu.

Remplacez les pneus si les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur l'un d'eux.

Permutation des roues

Permutez les roues dans l'ordre indiqué.



Afin d'uniformiser l'usure des pneus et prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de permuter les roues aux mêmes périodicités que leur contrôle.

Véhicules avec pneus P195/50R16:

Après la permutation, n'oubliez pas d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus.

Système d'alerte de pression des pneus (sur modèles équipés)

Votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus qui utilise des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus pour détecter un sous-gonflage des pneus avant que des problèmes sérieux surviennent. (→P. 314)

La roue de secours compacte n'est pas équipée de valve ni d'émetteur d'avertissement de basse pression.

Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Lorsque vous remplacez les pneus ou les jantes, il faut monter également des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur d'alerte de pression des pneus, puis d'initialiser le système d'alerte de pression des pneus. Faites enregistrer les codes d'identification des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus par votre concessionnaire Toyota. (→P. 263)

■ **Il faut initialiser le système d'alerte de pression des pneus dans les cas suivants:**

- Pour les véhicules équipés de pneus P195/50R16, lors de la rotation de pneus avant et arrière ayant des pressions de gonflage différentes
- Quand la pression de gonflage des pneus est modifiée, comme par exemple quand on change la vitesse de circulation

Lors de l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus, la pression à laquelle sont gonflés les pneus à ce moment-là devient la pression de référence.

■ **Comment initialiser le système d'alerte de pression des pneus**

1 Stationnez le véhicule dans un endroit sûr et tournez le contacteur de démarrage antivol en position "LOCK".

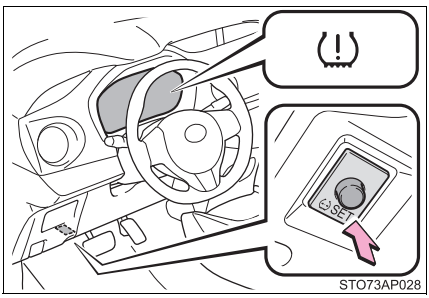
L'initialisation est impossible lorsque le véhicule est en mouvement.

2 Gonflez les pneus à la pression de gonflage à froid préconisée. (→P. 355)

Assurez-vous bien que vous gonflez les pneus à la pression de gonflage préconisée à froid. Le système d'alerte de pression des pneus va prendre pour référence ce niveau de pression.

3 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ON".

4 Appuyez longuement sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, jusqu'à ce que le témoin d'alerte de pression des pneus clignote lentement à 3 reprises.



5 Attendez quelques minutes avec le contacteur de démarrage antivol en position "ON", puis tournez le contacteur de démarrage antivol en position "LOCK".

Déclaration des codes d'identification (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

La valve à émetteur d'alerte de pression des pneus est munie d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, il est nécessaire d'en déclarer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

■ **Quand changer les pneus de votre véhicule**

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Les témoins d'usure de la bande de roulement sont visibles sur un pneu.
- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame, et une cloque est révélatrice d'un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ **Remplacement des pneus et des jantes (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Si le code d'identification de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus n'est pas déclaré, le système d'alerte de pression des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

■ **Longévité des pneus**

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifié, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

■ **Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Le système d'alerte de pression des pneus ne remplace pas les contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus. Veillez à contrôler la pression de gonflage des pneus régulièrement, dans le cadre des contrôles à faire tous les jours.

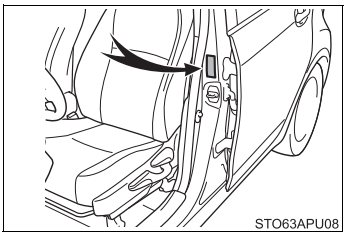
■ **Pneus taille basse (véhicules équipés de pneus 195/50R16)**

En général, les pneus taille basse s'usent plus rapidement et leur adhérence est réduite sur les routes enneigées et/ou verglacées par rapport à des pneus standard. Équipez votre véhicule de pneus neige ou de chaînes sur les routes enneigées et/ou verglacées, et conduisez prudemment en adaptant votre vitesse aux conditions de circulation et à la météo.

Charge maximum des pneus

Vérifiez que la charge maximum du pneu de remplacement est supérieure à la moitié du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière (prendre la valeur la plus élevée des deux).

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximale du pneu, cherchez la limite indiquée à la pression maximale de gonflage à froid sur le flanc du pneu. (→P. 361)



Types de pneu

- Pneus été

 Les pneus été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Sachant que les pneus été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

- Pneus toutes saisons

 Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus été.

- Pneus neige

 Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés d'origine. Sachant que votre véhicule est équipé d'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulté la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 205)

■ **Initialisation du système d'alerte de pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Procédez à l'initialisation du système avec les pneus gonflés à la pression préconisée.

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans la neige.

■ **Si vous appuyez accidentellement sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Si l'initialisation aboutit, corrigez la pression des pneus à la valeur préconisée et initialisez à nouveau le système d'alerte de pression des pneus.

■ **Lorsque l'initialisation du système d'alerte de pression des pneus a échoué (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

L'initialisation peut être achevée en quelques minutes. Toutefois, dans les cas suivants, les valeurs ne sont pas mémorisées et le système ne fonctionne pas normalement. Si le problème persiste après plusieurs tentatives de mémorisation des valeurs de pression de gonflage des pneus, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

- Lorsque vous appuyez sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus, le témoin d'alerte de pression des pneus ne clignote pas 3 fois.
- Après avoir conduit pendant un certain temps depuis la fin de l'initialisation, le témoin d'alerte reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute.

■ **Certification du système d'alerte de pression des pneus**

▶ Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

RÉF. FCC: PAXPMVC010

RÉF. FCC: HYQ23AAD

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 des Règles de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences nocives, et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non-expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
À défaut, vous risquez de causer des dommages aux organes de la transmission et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- Ne pas utiliser sur le même train des pneus différents en marque, modèle ou profil.
 De même, ne pas utiliser sur le même train des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne pas monter des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- Ne pas utiliser sur le même train des pneus de type différent (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne pas monter sur le même véhicule des pneus été, hiver et toutes saisons.
- Ne pas monter des pneus ayant déjà servi sur un autre véhicule.
 Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés précédemment.
- Ne pas remorquer votre véhicule s'il est temporairement équipé d'une roue de secours compacte.

■ Lorsque vous initialisez le système d'alerte de pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Ne pas appuyer sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus sans avoir corrigé au préalable la pression des pneus à la valeur préconisée. Sinon, le témoin d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait insuffisante, ou il pourrait s'allumer alors que la pression de gonflage des pneus serait effectivement normale.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des jantes, des valves d'alerte de pression des pneus et de leur émetteur, et des capuchons de valve de pneu (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

- Lors de la dépose ou de la pose des jantes, pneus ou valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus peuvent être endommagés s'ils ne sont pas manipulés correctement.
- En cas de remplacement des capuchons de valve de pneu, ne pas utiliser d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait de se bloquer.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 262)

■ **Conduite sur routes en mauvais état**

Faites très attention lorsque vous devez rouler sur une route dont le revêtement est déformé ou parsemé de nids-de-poule.
Ces conditions sont susceptibles d'occasionner une perte de pression de gonflage des pneus, suffisante pour réduire leur capacité d'absorption des chocs. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une route en mauvais état.

■ **Pneus taille basse (véhicules équipés de pneus 195/50R16)**

Les pneus taille basse risquent d'endommager plus facilement les jantes que les pneus standard en cas d'impact sur la route. Par conséquent, tenez compte de ce qui suit:

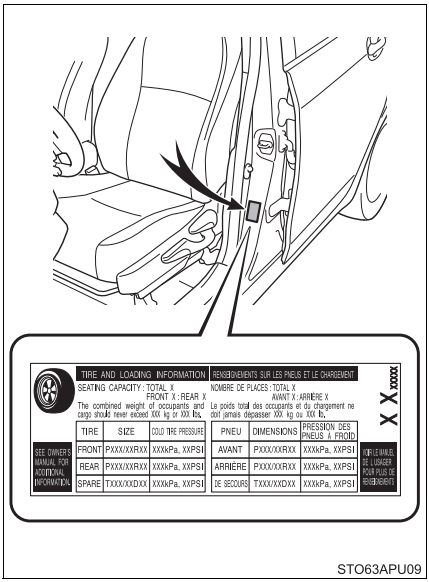
- Veillez à ce que vos pneus soient toujours gonflés à la bonne pression. Des pneus sous-gonflés peuvent subir des détériorations plus importantes.
- Évitez les nids-de-poule, les chaussées déformées, les trottoirs et autres obstacles sur la route. Sinon, vous risquez d'endommager sévèrement le pneu et la jante.

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos jantes.

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 355)

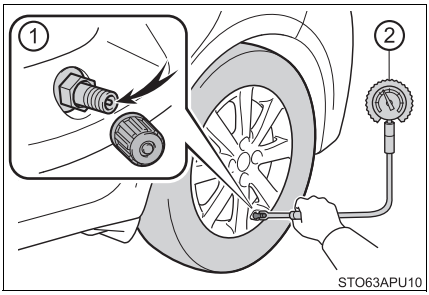


STO63APU09

Procédure de contrôle et de correction

① Valve du pneu

② Manomètre de pression des pneus



1 Retirez le capuchon de la valve du pneu.

2 Appuyez l'embout du manomètre de pression des pneus sur la valve.

3 Lisez la pression sur les graduations du manomètre.

4 Si la pression de gonflage n'est pas au niveau préconisé, corrigez-la.
Si vous ajoutez trop d'air, appuyez sur le téton au centre de la valve pour dégonfler.

5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

6 Revissez le capuchon sur la valve du pneu.

■ **Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus**

Vérifiez la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
Ne pas oublier de vérifier la roue de secours.

■ **Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte**

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Dégradation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et mauvaise tenue de route
- Dégradation de la longévité des pneus par suite de l'usure
- Augmentation des risques d'accident
- Dommages à la transmission

Si un pneu doit être gonflé souvent, faites le vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus**

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez la pression pneus froids uniquement.
 Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte pneus froids, il faut que le véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km).
- Utilisez systématiquement un manomètre de pression des pneus.
 Il est difficile de juger si un pneu est correctement gonflé uniquement à son apparence.
- Il est normal que la pression de gonflage augmente pendant la marche du véhicule, car le pneu s'échauffe. Ne pas dégonfler les pneus après avoir roulé.
- Ne jamais excéder la charge utile du véhicule.
 Le poids des passagers et des bagages doit être réparti de manière à équilibrer le véhicule.

AVERTISSEMENT

Un gonflage correct est essentiel aux bonnes performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Si les pneus ne sont pas correctement gonflés, les phénomènes suivants peuvent apparaître et entraîner un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure irrégulière
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à une surchauffe du pneu
- Fuite d'air entre le pneu et la jante
- Déformation de la jante et/ou endommagement du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu pendant la marche du véhicule (suite à un choc sur la route, joints de dilatation, décrochements dans la chaussée, etc.)

NOTE

Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves.
Sans capuchon, la valve est exposée à l'eau et s'encrasse, ce qui peut causer une fuite d'air et par conséquent une baisse de la pression de gonflage des pneus.

Jantes

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. À défaut, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Choix des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Votre concessionnaire Toyota peut vous proposer d'autres jantes.

*: La dénomination conventionnelle est "déport".

Toyota vous déconseille d'utiliser:

- Des jantes de dimensions ou de types différents
- Des jantes d'occasion
- Des jantes déformées ayant été redressées

Précautions avec les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N'utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos jantes en aluminium.
- En cas de permutation, de réparation ou de remplacement des pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les jantes en aluminium.
- Pour l'équilibrage des roues, utilisez des masselottes d'origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les jantes (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Les jantes de votre véhicule, à l'exception de la roue de secours, sont équipées de valves et d'émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus qui permettent au système d'avertissement de basse pression des pneus d'avertir à l'avance en cas de crevaison. Des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus doivent être montées chaque fois que vous remplacez les jantes. (→P. 262)

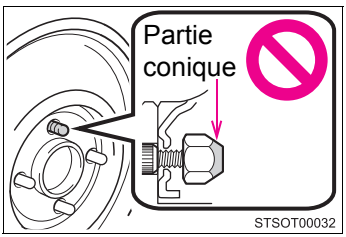
AVERTISSEMENT

Lorsque vous remplacez les jantes

- Ne pas monter des jantes de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus tubeless, mais qui fuit. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous remontez les écrous de roue

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leur partie conique vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leur partie conique tournée vers l'extérieur, la roue risque de casser et éventuellement de se détacher du véhicule, ce qui peut conduire à un accident grave, voire mortel.



- Ne jamais utiliser d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous de roue.
 L'huile et la graisse risquent d'entraîner un serrage excessif des écrous et en conséquence d'endommager la jante ou le voile de la jante. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous de roue.

L'utilisation de roues défectueuses est prohibée

Ne pas utiliser de roues fissurées ou déformées.
En effet, le pneu pourrait perdre de l'air pendant la marche du véhicule, et entraîner un accident.

NOTE

■ **Remplacement des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

- Parce que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des jantes d'origine Toyota avec votre véhicule. Le risque existe que les valves à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionnent pas normalement avec d'autres jantes que celles d'origine.

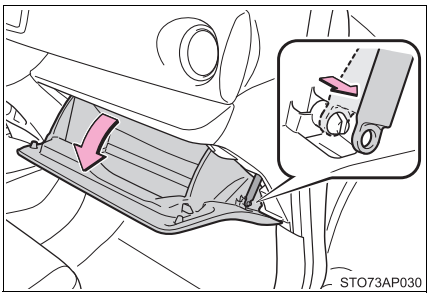
Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

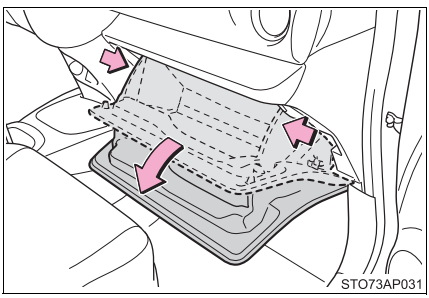
Méthode de démontage

1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".

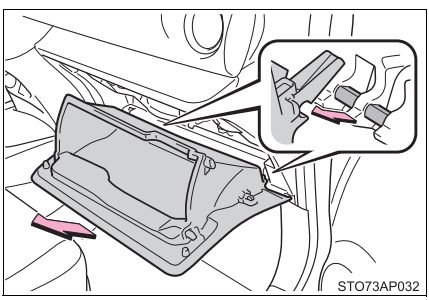
2 Ouvrez la boîte à gants et dégagez le vérin amortisseur.



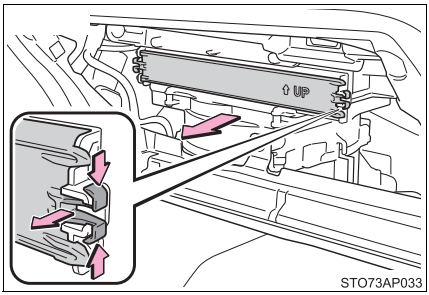
3 Appuyez sur les deux côtés de la boîte à gants pour déloger les ergots supérieurs.



4 Tirez sur la boîte à gants pour la sortir et délogez les ergots inférieurs.

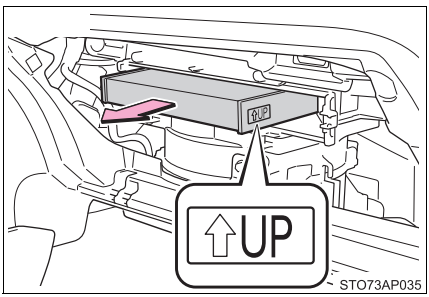


5 Retirez le couvercle du filtre.



6 Retirez le filtre de climatisation et replacez-le par un neuf.

La flèche du repère "↑UP" sur le filtre doit pointer vers le haut.



■ Intervalle de contrôle

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut devoir être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou urbaine à trafic très dense. (Pour de plus amples informations sur l'entretien périodique, veuillez vous reporter au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)

■ En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous utilisez le système de climatisation

Veillez à ce qu'un filtre soit toujours présent.
Le système de climatisation risque de tomber en panne si vous l'utilisez sans filtre.

Pile de la télécommande du verrouillage centralisé*

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

Vous aurez besoin des éléments suivants:

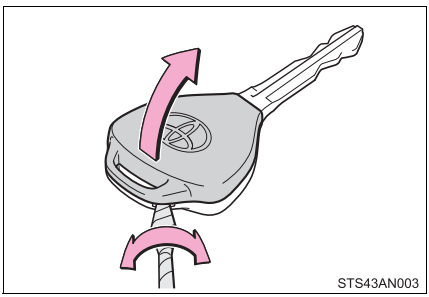
- Tournevis plat
- Pile au lithium CR2016

Remplacement de la pile

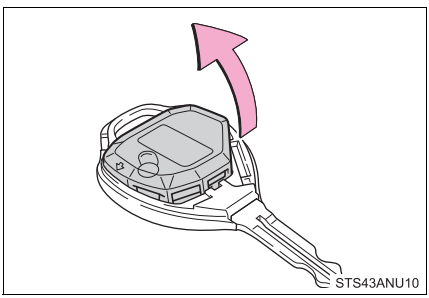
▶ Type A

1 Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec du ruban adhésif.

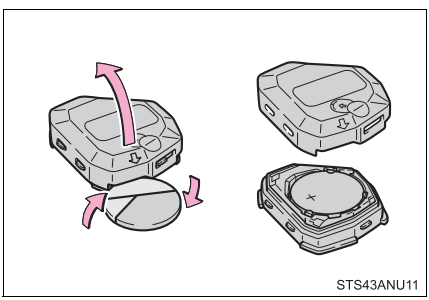


2 Retirez le module.



3 Ouvrez le couvercle de la pile avec une pièce de monnaie protégée avec du ruban adhésif, etc. et retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.



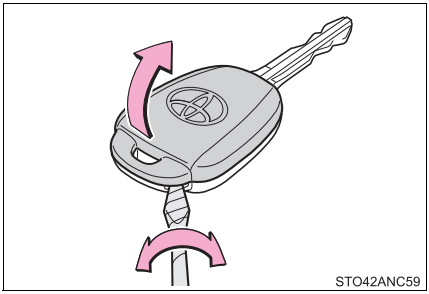
*: Sur modèles équipés

▶ Type B

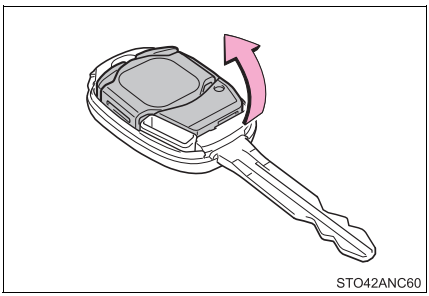
1 Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec du ruban adhésif.

Pour éviter le démontage des boutons, orientez vers le bas la surface comportant les boutons.

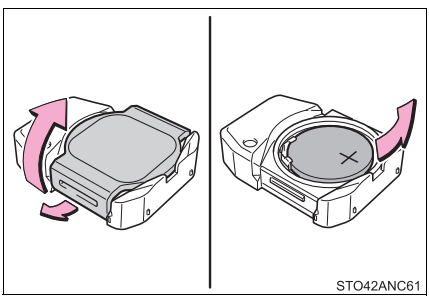


2 Retirez le module.



3 Ouvrez le couvercle du logement de la pile et retirez la pile usée.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.



■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2016**

- Vous pouvez acheter les piles chez votre concessionnaire Toyota, dans les magasins d'appareils électriques ou chez les photographes.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

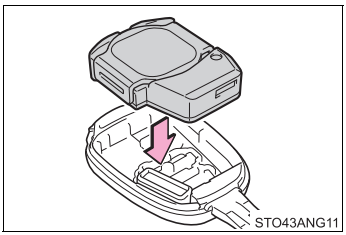
■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- La télécommande du verrouillage centralisé fonctionne mal.
- La portée utile est réduite.

■ **Lorsque vous remettez en place le module (type B uniquement)**

Remettez en place le module depuis le haut à droite. En le remettant en place diagonalement, cela peut empêcher les boutons de la clé de fonctionner correctement.



⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pile et autres petites pièces démontées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer son étouffement. Tenir hors de portée des enfants. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

⚠ NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Opérez toujours avec les mains sèches.
 La pile peut rouiller sous l'action de l'humidité.
- Ne pas toucher ou déplacer un autre composant interne à la télécommande.
- Ne pas tordre les bornes de la pile.

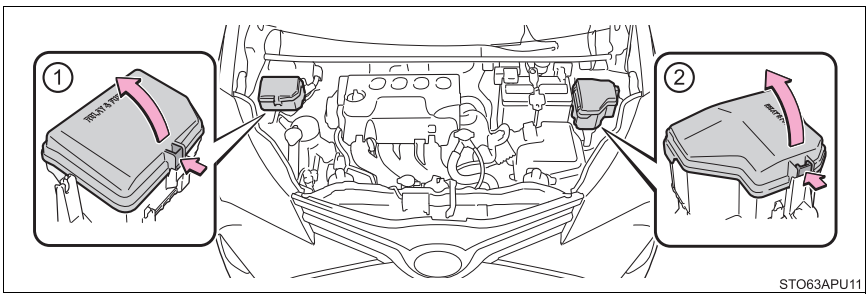
Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Si cela se produit, vérifiez les fusibles et remplacez-les si nécessaire.

1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".

2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

▶ Compartiment moteur: boîtes à fusibles type A et B



① Boîte à fusibles type A

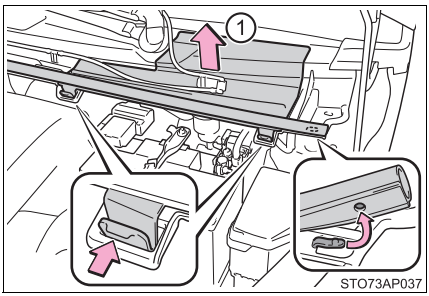
Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

② Boîte à fusibles type B

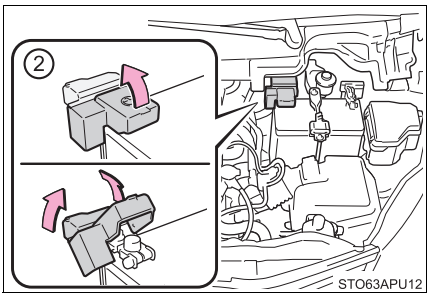
Appuyez sur la languette et ouvrez le couvercle par le haut.

▶ Compartiment moteur: boîte à fusibles type C

① Tirez le joint caoutchouc au bord pour le décrocher de la protection, puis appuyez sur les languettes à l'intérieur et tirez la protection vers le haut.

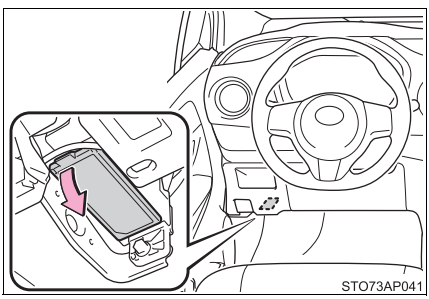


② Retirez le cache de la borne de la batterie et ensuite celui de la boîte à fusibles.



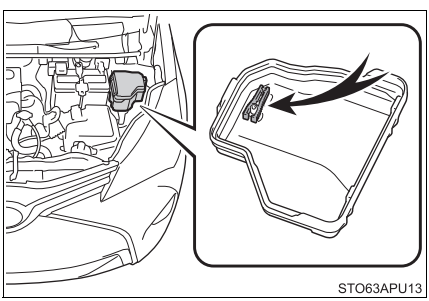
▶ Tableau de bord

Retirez le couvercle.



3 Retirez le fusible avec la pince d'extraction.

Seuls les fusibles de type A peuvent être retirés avec la pince d'extraction.



4 Vérifiez si le fusible est grillé.

① Fusible normal

② Fusible grillé

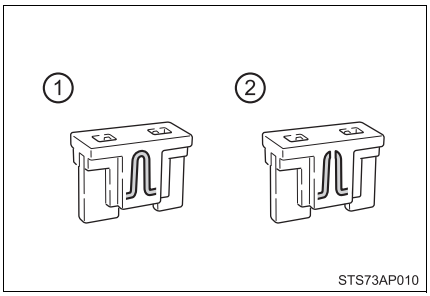
De type A à E:

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L'ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

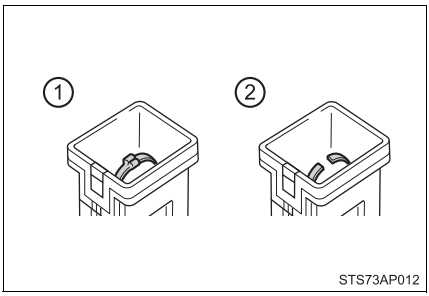
Type F:

Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

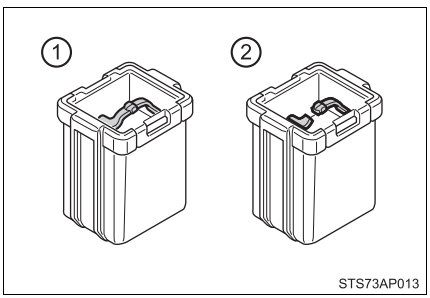
▶ Type A



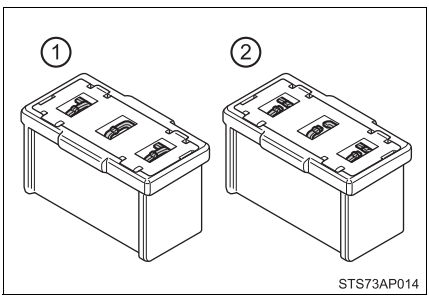
▶ Type B



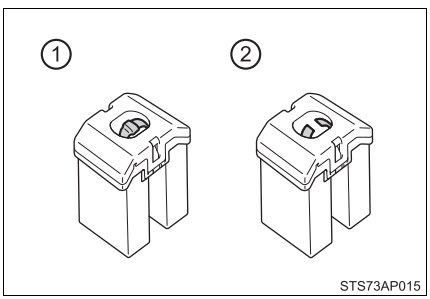
▶ Type C



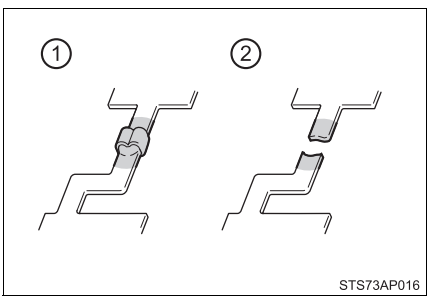
▶ Type D



▶ Type E



▶ Type F



■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si les éclairages ne s'allument pas après que le fusible ait été remplacé, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 285)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

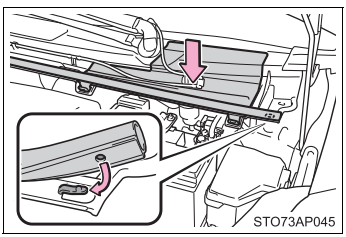
Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

Toyota vous recommande d'utiliser des produits d'origine Toyota conçus pour votre véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

■ **Lorsque vous remontez le couvercle (boîte à fusibles type C)**

Remontez la protection, puis accrochez-y le joint caoutchouc.



AVERTISSEMENT

■ **Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie**

Respectez les précautions suivantes.
Sinon, vous risquez de causer des dommages au véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à celui indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible d'origine Toyota ou équivalent.
 Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne pas modifier les fusibles ou les boîtes à fusibles.

NOTE

■ **Avant de remplacer les fusibles**

Faites rechercher et éliminer la cause de la surcharge électrique par votre concessionnaire Toyota, dès que possible.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

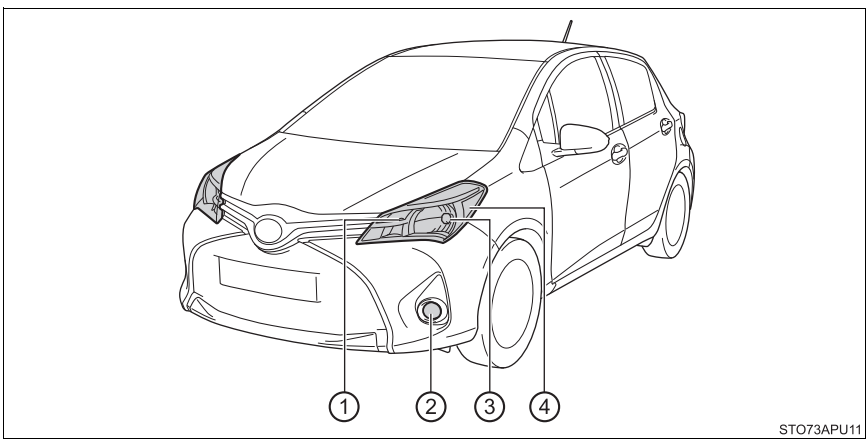
Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance (en Watts) de l'ampoule à remplacer. (→P. 357)

Emplacement des ampoules

■ Avant



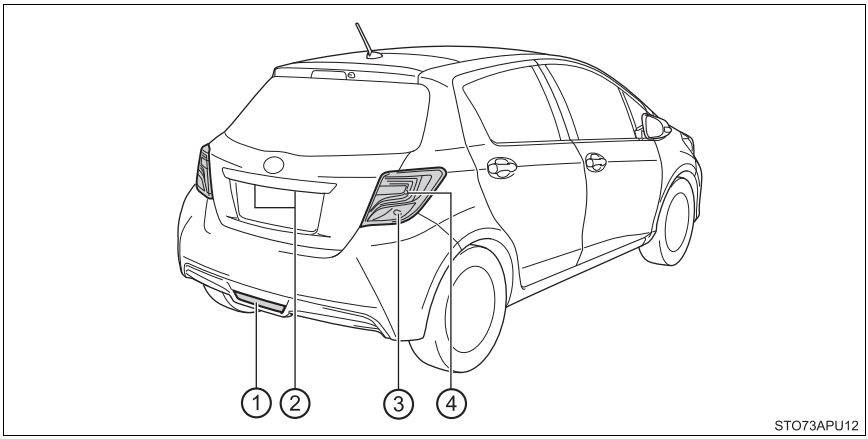
① Clignotants/feux de stationnement avant

② Projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés)

③ Projecteurs et éclairages de jour (sur modèles équipés)

④ Feux de position latéraux avant

■ Arrière



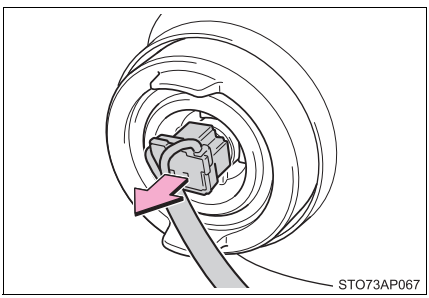
① Feux de recul
② Éclairages de plaque d'immatriculation
③ Clignotants arrière
④ Feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière

Remplacement des ampoules

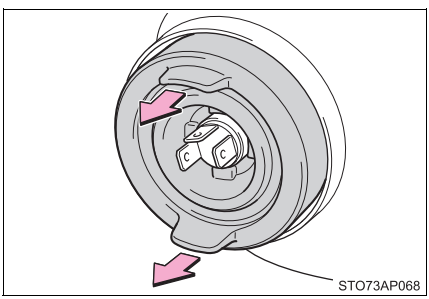
■ Projecteurs et éclairages de jour (sur modèles équipés)

▶ Type à réflecteur

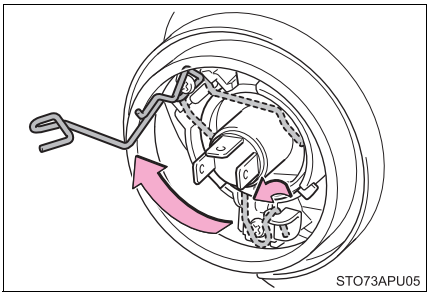
1 Débranchez le connecteur.



2 Retirez le cache en caoutchouc.

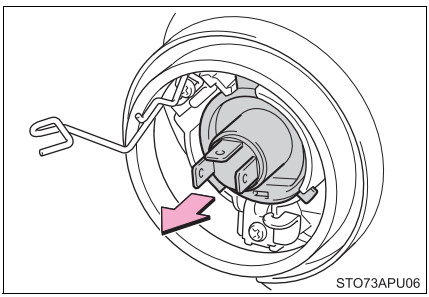


3 Défaites le ressort de fixation d'ampoule.


STO73APU05

4 Retirez l'ampoule.

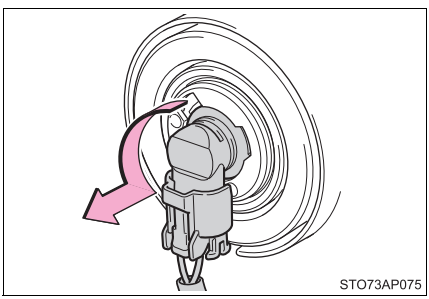
Pour monter l'ampoule neuve, alignez les ergots de l'ampoule avec les découpes du logement.


STO73APU06

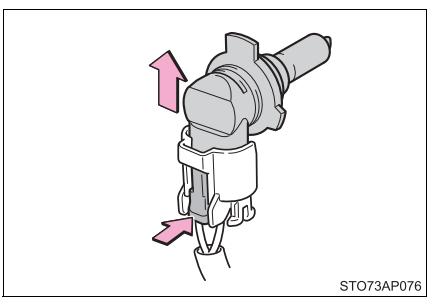
5 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

▶ Type à projecteur

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

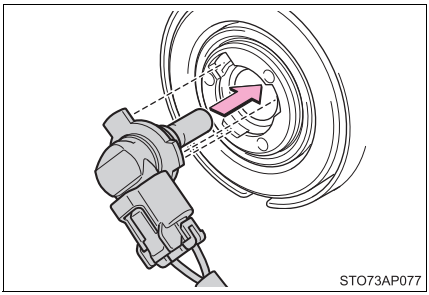

STO73AP075

2 Tirez sur l'ampoule tout en appuyant sur l'ergot de sécurité du connecteur.


STO73AP076

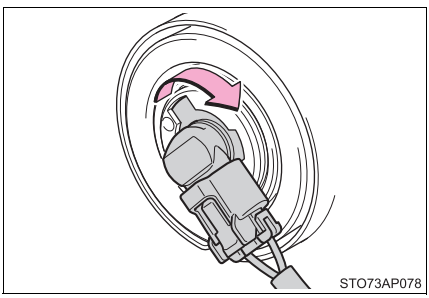
3 Remplacez l'ampoule, et remontez le culot.

Alignez les 3 pattes de l'ampoule avec le support, et enfoncez.



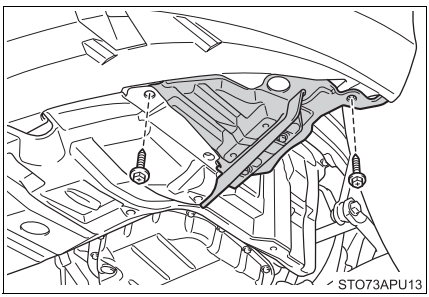
4 Tournez et bloquez en place le culot de l'ampoule.

Agitez avec précaution le culot de l'ampoule pour vérifier qu'il est bien monté, allumez une fois les projecteurs et confirmez visuellement que la lumière ne filtre pas au travers du support.

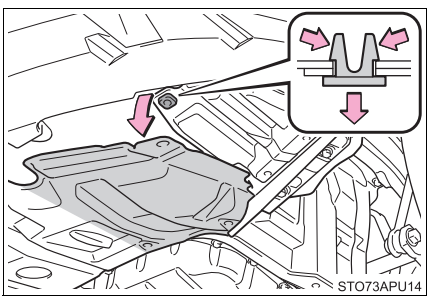


■ Projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés)

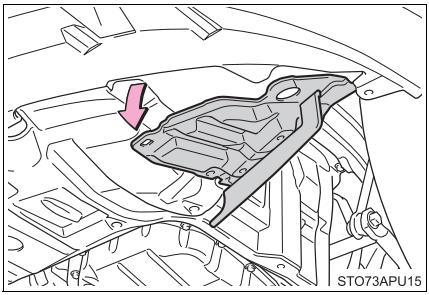
1 Retirez les vis.



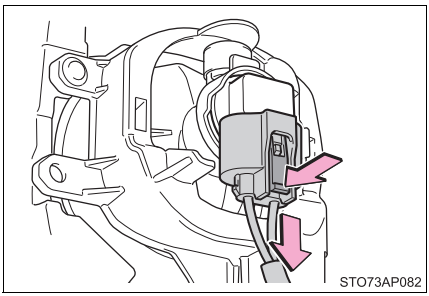
2 Retirez le passe-fil.



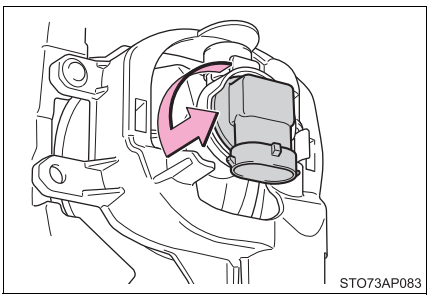
3 Démontez partiellement la doublure d'aile.



4 Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

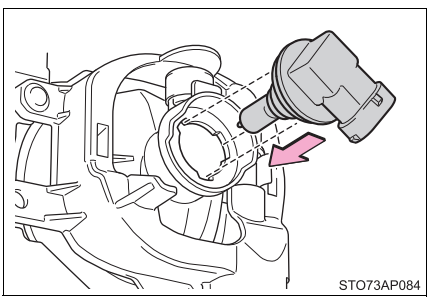


5 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche et retirez-le.



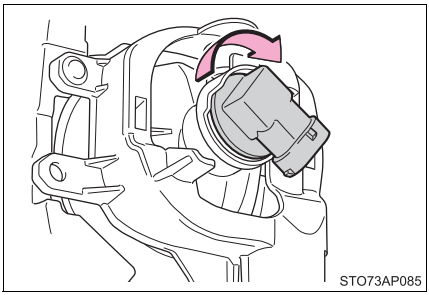
6 Mettez en place l'ampoule neuve.

Alignez les 3 pattes de l'ampoule avec le support, et enfoncez.



7 Tournez et bloquez en place l'ampoule. Remontez le connecteur.

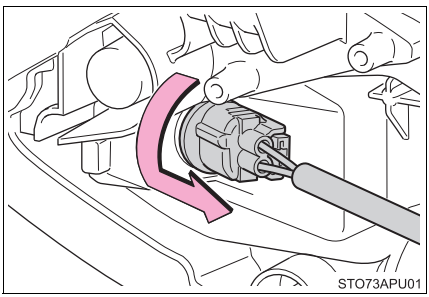
Agitez avec précaution le culot de l'ampoule pour vérifier qu'il est bien monté, allumez une fois les projecteurs antibrouillard et confirmez visuellement que la lumière ne filtre pas au travers du support.



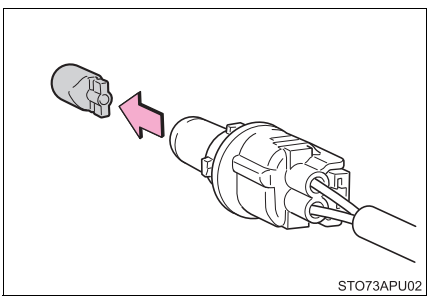
8 Pour remonter la doublure d'aile, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées en commençant par 3.

■ Feux de position latéraux avant

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



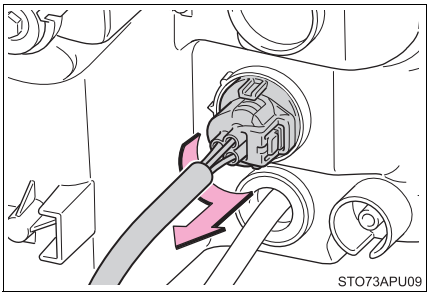
2 Retirez l'ampoule



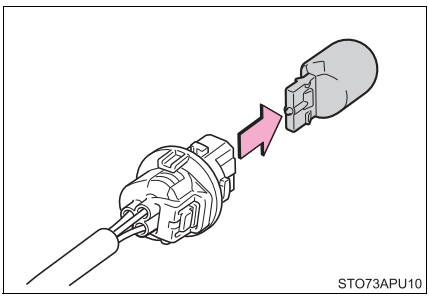
3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Clignotants/feux de stationnement avant

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



2 Retirez l'ampoule.

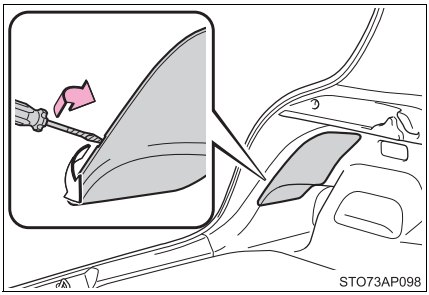


3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Feux stop/arrière et feux de position latéraux arrière, et clignotants arrière

1 Ouvrez le hayon et retirez le cache.

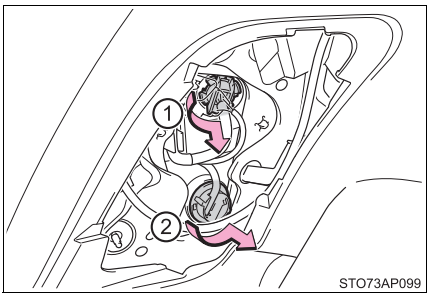
Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis avec du ruban adhésif.



2 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

① Feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière

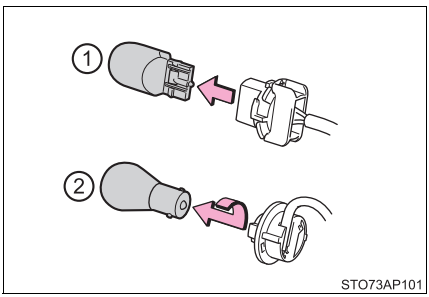
② Clignotant arrière



3 Retirez l'ampoule.

① Feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière

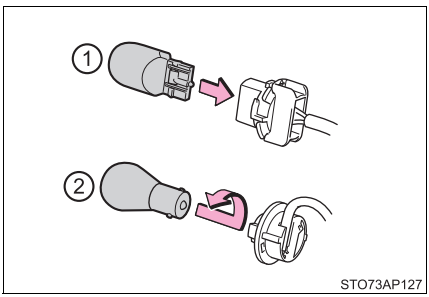
② Clignotant arrière



4 Montez l'ampoule neuve.

① Feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière

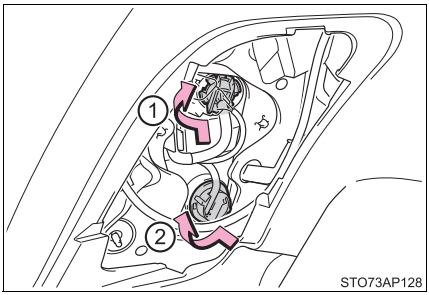
② Clignotant arrière



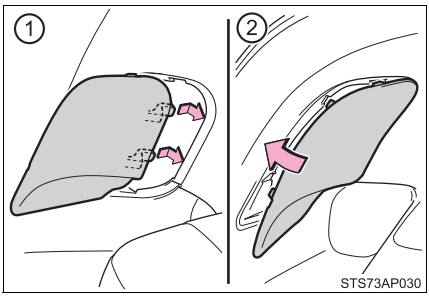
5 Tournez et bloquez en place le culot de l'ampoule.

① Feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière

② Clignotant arrière



6 Remontez le cache.

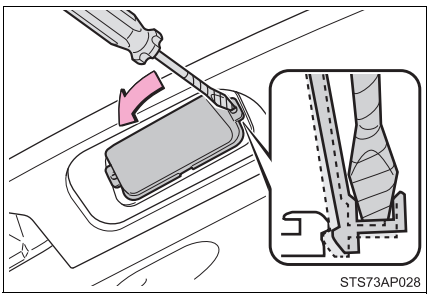


■ Éclairage de plaque d'immatriculation

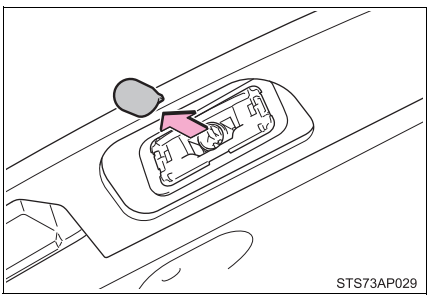
1 Retirez le cache.

Introduisez un tournevis de taille adaptée dans le trou du cache, puis retirez celui-ci en le relevant comme indiqué sur la figure.

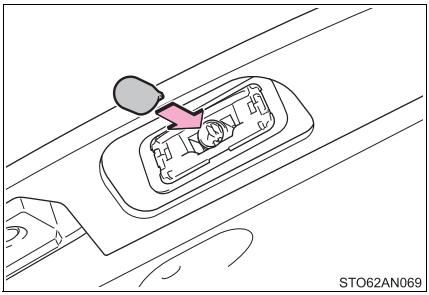
Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez le tournevis avec du ruban adhésif.



2 Retirez l'ampoule.

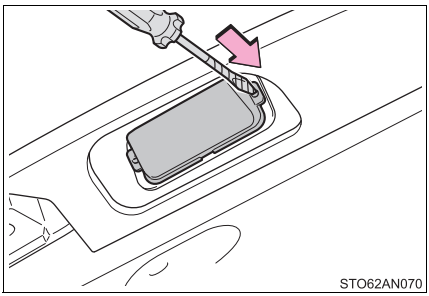


3 Montez l'ampoule neuve.

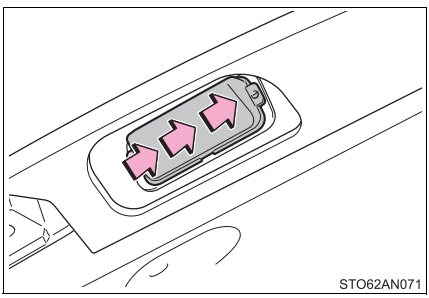


4 Remontez le cache.

Avec un tournevis à la bonne taille, appuyez dans l'un des trous jusqu'à percevoir un déclic. Répétez pour l'autre trou.

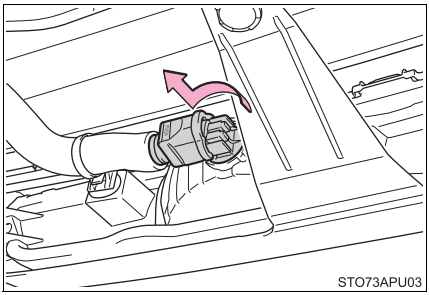


5 Appuyez sur le cache pour vous assurer de sa bonne mise en place.

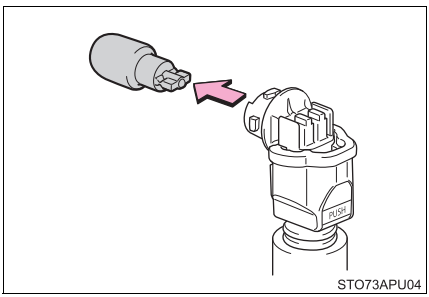


■ Feu de recul

1 Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.



2 Retirez l'ampoule



3 Pour le remontage, procédez dans l'ordre inverse des opérations indiquées.

■ Autres éclairages

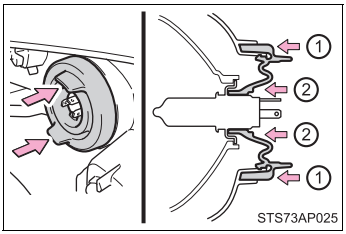
Si le troisième feu stop est grillé, faites le remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ **Lorsque vous remontez le cache en caoutchouc du projecteur**

Assurez-vous que le cache en caoutchouc est bien en place.

① Emboîtez fermement le cache en caoutchouc à sa circonférence extérieure.

② Poussez le cache en caoutchouc sur l'ampoule pour l'emboîter jusqu'à ce qu'il soit possible d'en voir la fiche.



■ **Feux à DEL**

Le troisième feu stop et les éclairages de jour (type à DEL) sont constitués d'un ensemble de diodes électroluminescentes (DEL). Si l'une des DEL est défaillante, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota pour faire remplacer le feu.

■ **Formation de condensation à l'intérieur de l'optique**

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques de projecteurs n'indique pas nécessairement une anomalie. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d'eau sur la face interne de l'optique.
- Accumulation d'eau à l'intérieur du projecteur.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

→P. 284

AVERTISSEMENT

Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. Ne pas essayer de changer l'ampoule tout de suite après avoir éteint les feux.
 Les ampoules sont très chaudes et pourraient vous brûler.
- Ne pas toucher le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsque vous ne pouvez pas faire autrement que de tenir l'ampoule par le verre, utilisez un chiffon propre et sec pour éviter d'y laisser des traces humides ou grasses.
 Par ailleurs, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber au sol, elle risque de se casser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d'incendie ou d'infiltration d'eau à l'intérieur de l'optique. Cela est susceptible d'endommager les projecteurs ou de causer la formation de condensation sur la face intérieure de l'optique.

Pour éviter tout dommage ou incendie

Assurez-vous que les ampoules sont bien en place et ne peuvent plus bouger.

En cas de problème 7

7-1. Informations à connaître
Feux de détresse 300
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 301

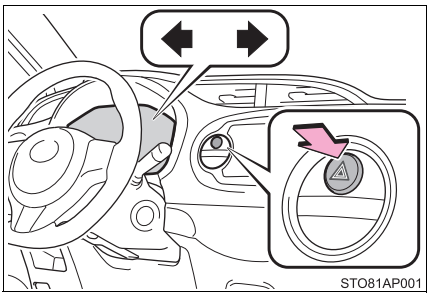
7-2. Mesures à prendre en cas d'urgence
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué 303
Si vous suspectez un problème 308
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 309
Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche 310
En cas de crevaison 321
Si le moteur ne démarre pas 335
Si la batterie du véhicule est déchargée 337
Si votre véhicule surchauffe 340
Si le véhicule est bloqué ... 343

Feux de détresse

Les feux de détresse servent à avertir les autres usagers de la route que le véhicule est contraint à l'arrêt pour cause de panne, etc.

Appuyez sur le bouton.

Tous les clignotants sont en fonctionnement.
Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.



Feux de détresse

Si vous laissez les feux de détresse en fonctionnement trop longtemps alors que le moteur est arrêté, la batterie risque de se décharger.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pas pomper sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

2 Mettez le sélecteur de vitesses sur N.

▶ Si vous arrivez à mettre le sélecteur de vitesses sur N

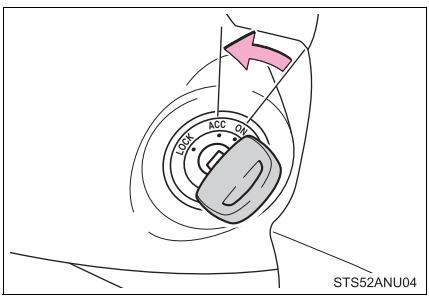
3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

4 Arrêtez le moteur.

▶ Si vous n'arrivez pas à mettre le sélecteur de vitesses sur N

3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

4 Arrêtez le moteur en mettant le contacteur de démarrage antivol sur "ACC".



5 Arrêtez le véhicule au bord de la route, en lieu sûr.

AVERTISSEMENT

■ Si vous devez arrêter le moteur pendant la marche du véhicule

- Les freins et la direction ne sont plus assistés, ce qui rend plus difficile la manœuvre de la pédale de frein et du volant de direction. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le moteur.
- Ne jamais essayer d'enlever la clé, sous peine de bloquer le volant de direction.

Si votre véhicule a besoin d'être remorqué

Si un remorquage est nécessaire, nous recommandons de faire remorquer votre véhicule par votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle, utilisant une dépanneuse à panier ou à plateau.
Pour toutes les opérations de remorquage, utilisez des chaînes de sécurité et respectez la réglementation locale et des états/provinces en vigueur.

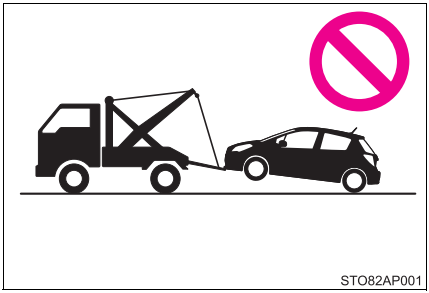
Situations dans lesquelles il est nécessaire de prendre contact avec un concessionnaire avant de remorquer

Les phénomènes suivants peuvent être le signe d'un problème de transmission. Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota ou une société de dépannage professionnelle avant de remorquer.

- Le moteur tourne, mais le véhicule n'est plus roulant.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

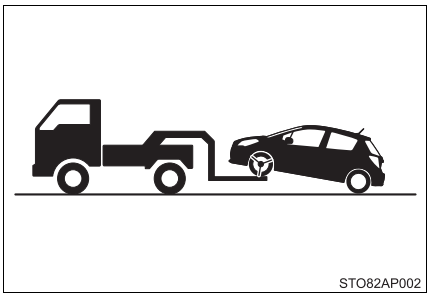
Remorquage avec une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer avec un dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.


STO82AP001

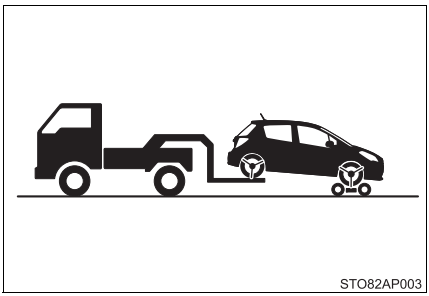
Remorquage avec une dépanneuse à panier

▶ Par l'avant



Desserrez le frein de stationnement.

▶ Par l'arrière

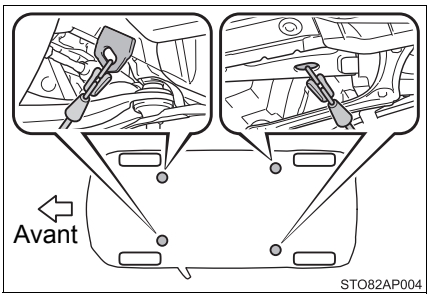


Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

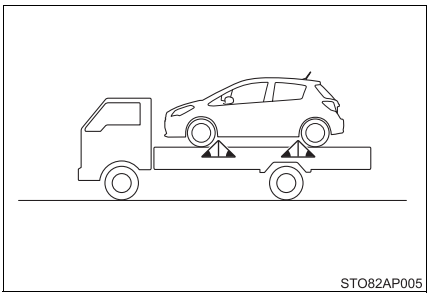
Si votre véhicule est transporté sur une dépanneuse à plateau, il doit être arrimé par les points indiqués sur la figure.

Après le transport, remettez en place les caches qui étaient fixés à l'arrière.



Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne pas tendre excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.



Remorquage de secours

En cas d'indisponibilité d'une dépanneuse pour porter secours, vous pouvez remorquer provisoirement votre véhicule à l'aide de chaînes ou de câbles attachés à ses anneaux de remorquage. Ne le faites que si la route est de bonne qualité, sur tout au plus 50 miles (80 km) et en roulant à moins de 18 mph (30 km/h).

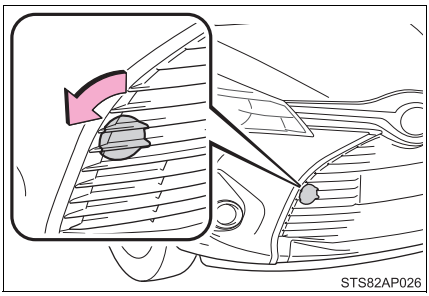
Une personne doit rester au volant du véhicule pour le diriger et freiner. Les roues, la transmission, les essieux, la direction et les freins du véhicule doivent être en bon état.

Sur les véhicules équipés d'une transmission automatique, seuls les anneaux de remorquage avant sont utilisables.

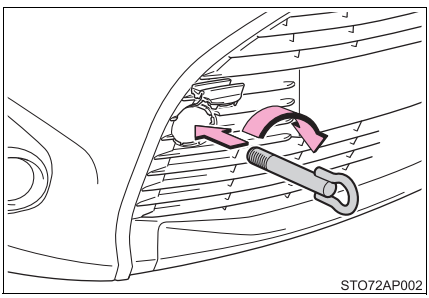
Procédure de remorquage de secours

1 Sortez l'anneau de remorquage. (→P. 322)

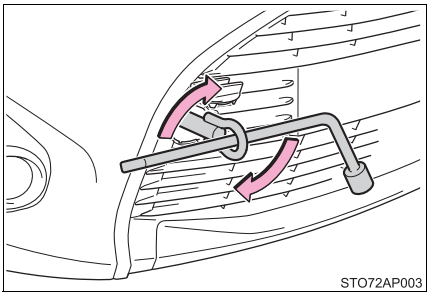
2 Tournez pour retirer le cache de l'anneau.



3 Vissez l'anneau de remorquage dans son support et serrez-le à la main.



4 Finissez de serrer l'anneau de remorquage avec une clé à écrous de roue ou une barre métallique.



5 Arrimez solidement les câbles ou les chaînes à l'anneau de remorquage.

Prenez soin de ne pas causer de dommages à la carrosserie du véhicule.

6 Montez dans le véhicule à remorquer et démarrez le moteur.

Si le moteur ne démarre pas, mettez le contacteur de démarrage sur "ON".

7 Mettez le sélecteur de vitesses sur N et desserrez le frein de stationnement.

Lorsque le sélecteur de vitesses est bloqué (transmission automatique): →P. 145

■ **Pendant le remorquage**

Si le moteur est arrêté, la direction et les freins ne sont plus assistés, ce qui rend leur manœuvre beaucoup plus difficile.

■ **Clé d'écrou de roue**

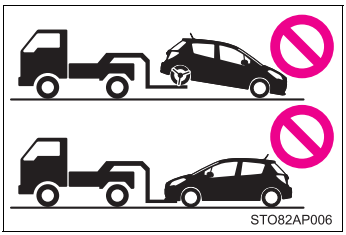
La clé à écrous de roue se trouve dans le coffre. (→P. 322)

⚠ AVERTISSEMENT

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous remorquez le véhicule

Veillez à transporter le véhicule avec les roues avant ou les quatre roues décollées du sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission et tous les organes associés risquent de subir des dommages.



■ Pendant le remorquage

- Lorsque vous utilisez des câbles ou des chaînes pour remorquer, évitez les démarrages brusques, etc. qui occasionnent un effort excessif sur les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes. Les anneaux de remorquage, les câbles ou les chaînes peuvent casser, et les débris peuvent blesser des personnes et causer des dommages importants.
- Ne pas mettre le contacteur de démarrage sur "LOCK".
 La possibilité existe que le volant de direction soit bloqué et ne puisse pas être tourné.

■ Montage des anneaux de remorquage sur le véhicule

Veillez à bien serrer les anneaux de remorquage.
Mal serrés, les anneaux de remorquage risquent de se dévisser pendant le remorquage.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à panier

- Ne pas remorquer le véhicule par l'arrière avec la clé de contact retirée ou le contacteur de démarrage antivol sur "LOCK".
 Le mécanisme de l'antivol de direction n'est pas suffisamment robuste pour maintenir les roues avant en ligne droite.
- Une fois les roues levées, vérifiez à l'opposé du véhicule que la garde au sol est suffisante pour le remorquage. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ Pour éviter tout dommage au véhicule s'il est remorqué par une dépanneuse à palan

Ne pas remorquer le véhicule avec une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

■ Pour éviter tout dommage au véhicule pendant un remorquage de secours

Ne pas arrimer les câbles ou les chaînes aux organes de suspension.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a selon toute vraisemblance besoin d'une révision. Prenez contact dès que possible avec votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
 (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur clignote ou s'allume
- Le témoin de basse température de liquide de refroidissement moteur s'allume ou ne reste pas allumé en permanence

Symptômes audibles

- Changements de sonorité à l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du moteur

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule embarque fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule embarque fortement d'un côté en ligne droite, même sur les routes en bon état
- Perte d'efficacité des freins, pédale sans consistance ou touchant presque le plancher

Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation

Pour réduire au maximum le risque de fuite de carburant lorsque le moteur cale ou en cas d'accident avec déclenchement d'un airbag, le véhicule est équipé d'un dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation qui arrête d'alimenter le moteur en carburant.

Procédez comme suit pour pouvoir redémarrer le moteur après le déclenchement de ce dispositif.

1 Mettez le contacteur de démarrage antivol sur "ACC" ou "LOCK".

2 Redémarrez le moteur.

NOTE

■ **Avant de démarrer le moteur**

Inspectez le sol, sous le véhicule.
Si vous constatez une fuite de carburant sur le sol, le circuit d'alimentation a été endommagé et nécessite d'être réparé. Ne pas redémarrer le moteur.

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore d'alerte se déclenche

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant est forcément en panne. Cependant, si cela continue de se produire, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Détail des témoins d'alerte et signaux sonores d'alerte

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (Sauf Canada)  (Canada)	**Témoin d'alerte de système de freinage (signal sonore d'alerte)*1** • Bas niveau de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement. → **Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.**
	**Témoin d'alerte du circuit de charge** Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule. → **Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin d'alerte de basse pression d'huile moteur** Signale que la pression d'huile moteur est trop basse. → **Arrêtez au plus vite le véhicule en lieu sûr et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.**
 (Le témoin d'alerte rouge clignote ou s'allume)	**Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur** Signale que le moteur est en surchauffe. À mesure de la montée en température du liquide de refroidissement, il passe de l'état clignotant à allumé en permanence. → **P. 340**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (Sauf Canada)  (Canada)	**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de gestion électronique du moteur; • Le système de commande électronique de l'accélérateur; • Le système de gestion électronique de la boîte de vitesses automatique. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	**Témoin d'alerte SRS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de coussins gonflables SRS ; • Le système de classification d'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
 (Sauf Canada)  (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
	**Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique** **(signal sonore d'alerte)** Signale la présence d'un dysfonctionnement dans le système EPS (Direction assistée électrique). → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	**Témoin d'alerte PCS*2** Lorsque le témoin d'alerte clignote (accompagné d'un signal sonore): Signale une anomalie dans le PCS (Système de sécurité de pré-collision) → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.** Lorsque le témoin d'alerte clignote (sans signal sonore): Signale que le PCS (Système de sécurité de pré-collision) est temporairement indisponible, en raison vraisemblablement d'une des deux causes suivantes: • Le pare-brise dans sa partie autour du capteur avant est sale, embuée ou couverte de condensation, de givre, ou d'un adhésif, etc. → **Nettoyez ou éliminez la buée, la condensation, le givre, les adhésifs, etc. (→P. 170)** • La température du capteur avant a dépassé sa plage de fonctionnement → **Attendez quelques minutes, le temps que la zone autour du capteur avant refroidisse suffisamment.** Lorsque le témoin d'alerte est allumé: L'un ou l'autre des systèmes VSC (Contrôle de stabilité du véhicule) ou PCS (Système de sécurité de pré-collision) est désactivé, ou les deux en même temps. → **Pour que le système PCS soit actif, activez à la fois le système VSC et le PCS. (→P. 175, 202)**
	**Témoin de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • le système VSC ou • le système TRAC. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
 (Jaune)	**Témoin de feux de route automatiques*2** Signale la présence d'une anomalie dans le système de feux de route automatiques. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
 (Jaune)	**Témoin indicateur de régulateur de vitesse*2** Signale la présence d'une anomalie dans le régulateur de vitesse. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.**
 (Jaune)  (Jaune)	**Témoin LDA*2 et indicateurs de marquage de voie*2** Signale la présence d'une anomalie dans le système LDA. → **Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin d'alerte de porte ouverte (signal sonore d'alerte)*3** Signale qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées. → **Vérifiez que toutes les portes latérales et le hayon sont fermés.**
	**Témoin d'alerte de réserve de carburant** Signale qu'il ne reste plus dans le réservoir que 1,7 gal. (6,3 L, 1,4 Imp. gal.) de carburant, ou moins. → **Refaites le plein du véhicule.**
	**Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant (signal sonore d'alerte)*4** Avertit le conducteur et le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité → **Attachez la ceinture de sécurité. Si le siège passager avant est occupé, il faut que la ceinture de sécurité soit également attachée de ce côté pour que le témoin d'alerte (signal sonore d'alerte) s'éteigne.**

Témoin d'alerte	Nature/Explications/Actions
	**Témoin d'alerte de pression des pneus (sauf Canada)** Quand le témoin est allumé: Pneus sous-gonflés, par suite notamment de • Causes naturelles (→P. 317) • Pneu crevé (→P. 321) → **Corrigez la pression de gonflage des pneus à la valeur prescrite.** **Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous ayez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites contrôler le système par votre concessionnaire Toyota.** Quand le témoin reste allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Défaillance du système d'alerte de pression des pneus. (→P. 318) → **Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.**
	**Témoin d'alerte de bas niveau de liquide de lave-glace de pare-brise*2** Signale un bas niveau du liquide de lave-glace. → **Ajoutez du liquide de lave-glace (→P. 260)**
	**Témoin de rappel d'entretien nécessaire (sauf Canada)** Indique la nécessité de procéder à l'entretien imposé par le programme d'entretien compte tenu de la distance parcourue.*5 S'allume pendant 3 secondes environ puis clignote pendant 15 secondes environ après 4500 miles (7200 km) parcourus depuis la réinitialisation du témoin de rappel. → **Si nécessaire, effectuez l'entretien.** S'allume et reste allumé si la distance parcourue excède 5000 miles (8000 km) depuis la réinitialisation du témoin de rappel. (L'indication n'est pas correcte tant que le témoin de rappel n'a pas été réinitialisé.) → **Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser le témoin de rappel après avoir effectué l'entretien. (→P. 239)**

*1: Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré:
Le signal sonore se déclenche pour signaler que le frein de stationnement est toujours serré (alors que le véhicule roule à plus de 3 mph [5 km/h]).

*2: Sur modèles équipés

*3: Signal sonore d'alerte de porte ouverte:
Un signal sonore se déclenche si le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h) avec une porte ouverte.

*4: Signal sonore de ceinture de sécurité conducteur et passager avant:
Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur et passager se déclenche pour avertir le conducteur et le passager avant qu'ils n'ont pas attaché leur ceinture de sécurité. Une fois le contacteur de démarrage en position "ON" ou "START", le signal sonore se déclenche et reste actif pendant 6 secondes. Le signal sonore se déclenche une fois si la ceinture de sécurité conducteur ou passager avant n'est pas attachée quand le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Ensuite, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après un délai de 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes, puis change de tonalité pendant encore 20 secondes.

*5: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

■ **Témoin d'alerte SRS**

Ce témoin d'alerte est relié à un système qui surveille en permanence le boîtier électronique de coussins gonflables, les capteurs d'impact avant, les capteurs d'impact latéraux, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant (ECU et capteurs), les indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité passager avant, les prétensionneurs de ceintures de sécurité, les coussins gonflables, les faisceaux électriques d'interconnexion et les alimentations électriques.
(→P. 34)

■ **Capteur de détection du passager avant, rappel et signal sonore d'alerte de ceinture de sécurité passager**

- Si vous posez un bagage sur le siège du passager, lequel est équipé d'un capteur d'occupation, celui-ci risque de provoquer le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte même si personne n'est assis dans le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

■ **Témoin d'alerte de système de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)**

Lorsque la batterie est insuffisamment chargée ou en cas de chute de tension temporaire, il peut arriver que le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume, accompagné d'un signal sonore d'alerte.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule**

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
 Si c'est le cas, remplissez immédiatement le réservoir de carburant.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il mal fermé?
 Si c'est le cas, serrez-le correctement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'éteint normalement après quelques trajets.
Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Lorsque le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Contrôlez la pression de gonflage des pneus et corrigez-la à la valeur préconisée. Il ne suffit pas d'appuyer sur le bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus pour éteindre le témoin d'alerte de pression des pneus.

■ **Il peut arriver que le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume en raison de causes naturelles (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

■ **Lorsque vous remplacez une roue par la roue de secours (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

La roue de secours compacte n'est pas équipée de valve ni d'émetteur d'avertissement de basse pression. Si un pneu vient à crever et est remplacé par la roue de secours, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Remplacez la roue de secours par le pneu réparé et gonflez le pneu à la pression préconisée. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra après quelques minutes.

■ **Si le système d'alerte de pression des pneus est inopérant (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Le système sera désactivé dans les cas suivants:
(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les pneus ne sont pas équipés de valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus
- Si le code d'identification des valves et émetteurs d'avertissement de basse pression des pneus n'est pas enregistré dans l'ordinateur du système d'avertissement de basse pression des pneus
- Si les pneus sont gonflés à plus de 73 psi (500 kPa, 5,1 kgf/cm^2 ou bars)

Le système d'alerte de pression des pneus risque d'être inopérant dans les conditions suivantes:
(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- À proximité d'appareils ou installations électroniques utilisant des fréquences radio similaires
- Si un poste de radio avec une fréquence similaire est utilisé dans le véhicule
- Si les vitres ont une teinte affectant les signaux des ondes radio
- S'il y a beaucoup de neige ou de glace sur le véhicule, en particulier autour des roues ou des passages de roue
- En cas d'utilisation de jantes qui ne sont pas d'origine Toyota (Même si vous utilisez des jantes Toyota, le système d'avertissement de basse pression des pneus peut ne pas fonctionner correctement avec certains types de pneus.)
- En cas d'utilisation de chaînes à neige

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Si le témoin d'alerte de surveillance de la pression de gonflage s'allume souvent après avoir clignoté pendant 1 minute lorsque le contacteur de démarrage antivol est manœuvré en position "ON", faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation configurable par un concessionnaire Toyota

Il est possible de désactiver le signal sonore d'alerte de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule.
(Fonctions personnalisables →P. 375) Cependant, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité soit fonctionnel afin d'avertir le conducteur et le passager avant quand les ceintures de sécurité ne sont pas attachées.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume

Le volant de direction peut devenir extrêmement dur à manœuvrer.
Si le volant de direction est plus dur à manœuvrer que d'habitude, tenez-le fermement en mains et déployez plus de force pour le tourner.

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. À défaut, une perte de contrôle du véhicule peut s'ensuivre et provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous ayez corrigé la pression des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, changez-le pour la roue de secours et faites-le réparer par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. Si les pneus de votre véhicule viennent à se dégrader, vous risquez de perdre le contrôle de la direction ou du freinage.

En cas d'éclatement d'un pneu ou de fuite d'air brutale (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Il peut arriver que le système d'alerte de pression des pneus ne s'active pas tout de suite.

AVERTISSEMENT

Entretien des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (si le véhicule en est équipé), doit être vérifié à froid une fois par mois et gonflé à la pression de gonflage préconisée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneus de votre véhicule sont de dimensions différentes de celles indiquées sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], il vous faut déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système d'alerte de pression des pneus (TPMS - Tire Pressure Monitoring System), qui allume un témoin de basse pression des pneus lorsqu'un ou plusieurs pneus sont très nettement sous-gonflés. Ainsi, lorsque le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus) s'allume, vous devez vous arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression qui convient. Rouler avec un pneu nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant et réduit la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter la maniabilité du véhicule ainsi que l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le système d'alerte de pression des pneus TPMS ne dispense pas d'un entretien convenable des pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient toujours correctement gonflés, même si le sous-gonflage n'est pas suffisant pour allumer le témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus).

⚠ AVERTISSEMENT

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système d'alerte de pression de pneus TPMS afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie du système d'alerte de pression de pneus TPMS est associé au témoin de basse pression des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant une minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque d'être incapable de détecter ou signaler une basse pression des pneus comme il le devrait.

Le système d'alerte de pression des pneus TPMS peut connaître une anomalie de fonctionnement pour diverses raisons, y compris le montage sur le véhicule de jantes ou de pneus de remplacement incompatibles avec un fonctionnement normal du système d'alerte de pression des pneus TPMS. Si vous remplacez un ou plusieurs pneus ou jantes de votre véhicule, vérifiez toujours l'état du témoin d'anomalie du système d'alerte de pression des pneus TPMS pour vous assurer qu'une jante ou un pneu de remplacement n'empêche pas ce dernier de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

■ **Pour garantir que le système d'alerte de pression des pneus fonctionne normalement (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Ne pas monter des pneus différents en caractéristiques techniques ou en marque, car le système d'alerte de pression des pneus pourrait ne pas fonctionner normalement.

En cas de crevaison

Votre véhicule est équipé d'une roue de secours. Vous pouvez remplacer une roue dont le pneu est crevé par la roue de secours.

Pour plus de détails sur les pneus: →P. 261

⚠ AVERTISSEMENT

■ En cas de crevaison

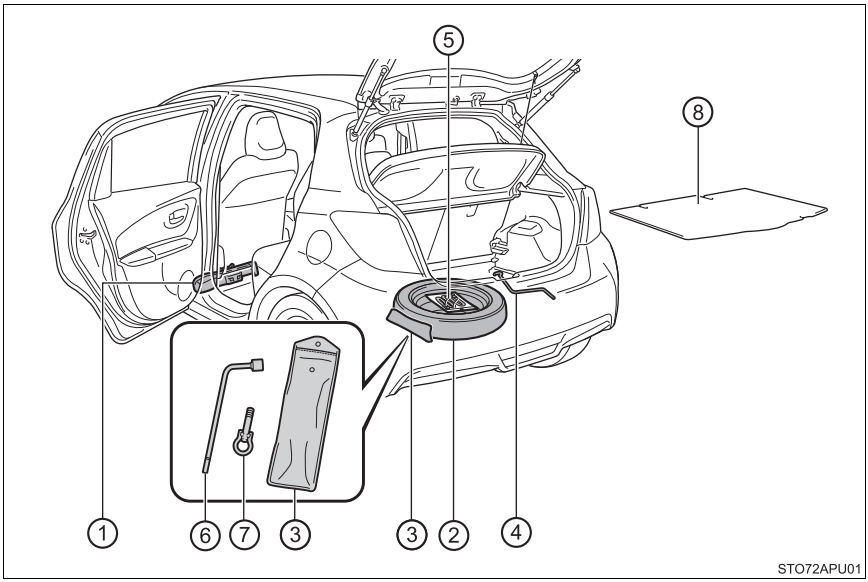
Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible, ce qui pourrait entraîner un accident.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Arrêtez le véhicule dans un endroit sûr, où le sol est bien plan et stable.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le sélecteur de vitesses sur P (transmission automatique) ou sur R (boîte de vitesses manuelle).
- Arrêtez le moteur.
- Allumez les feux de détresse. (→P. 300)

Emplacement de la roue de secours, du cric et de la trousse à outils

■ Emplacement



① Cric
② Roue de secours
③ Trousse à outils
④ Manivelle de cric
⑤ Sangle de fixation
⑥ Clé d'écrou de roue
⑦ Anneau de remorquage
⑧ Habillage du plancher de coffre

AVERTISSEMENT

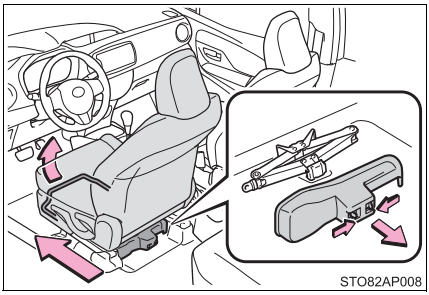
Utilisation du cric de bord

Respectez les précautions suivantes.
Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire la mort.

- Ne pas utiliser le cric de bord à d'autres fins que de changer les roues et de monter et démonter les chaînes à neige.
- Pour changer une roue crevée, n'utilisez aucun autre cric que celui fourni avec le véhicule.
 Ne pas l'utiliser sur un autre véhicule, et ne pas utiliser d'autre cric que celui-ci pour changer les roues de votre véhicule.
- Disposez convenablement le cric à son point de levage.
- Ne pas engager une partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Ne pas démarrer le moteur ou conduire le véhicule lorsque celui-ci est sur cric.
- Ne pas mettre le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.
- Lorsque vous reposez le véhicule au sol, assurez-vous de l'absence de toute personne à proximité. Si des personnes sont présentes à proximité, avertissez-les à la voix avant de descendre.

Accès au cric

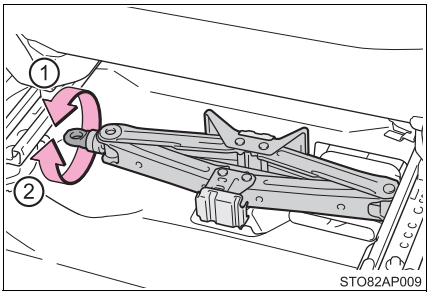
1 Avancez au maximum le siège conducteur et retirez le cache.



2 Sortez le cric.

① Pour serrer

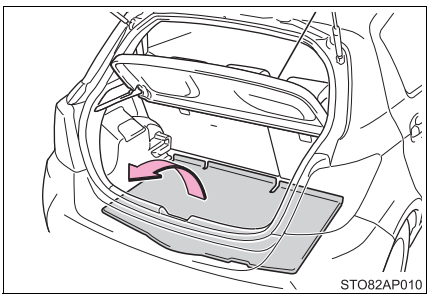
② Pour desserrer



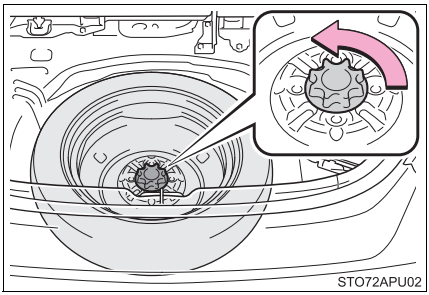
Accès à la roue de secours

1 Tirez le couvre-plancher vers le haut et tirez-le à vous pour le retirer. (→P. 227)

2 Retirez l'habillage du plancher de coffre.

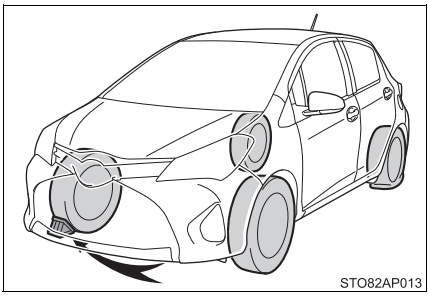


3 Desserrez la fixation centrale qui immobilise la roue de secours.



Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

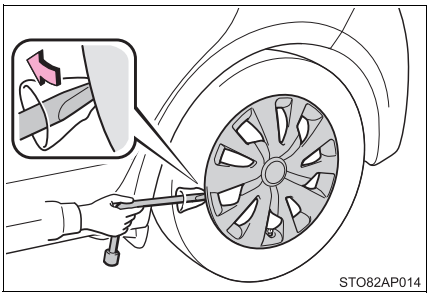
1 Calez les roues.



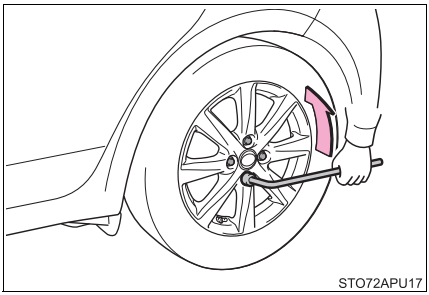
Pneu crevé		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	En arrière de la roue arrière droite
	Côté droit	En arrière de la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	En avant de la roue avant droite
	Côté droit	En avant de la roue avant gauche

2 Sur les véhicules équipés de jantes en acier, enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

Pour protéger l'enjoliveur de roue, placez un chiffon entre la clé et l'enjoliveur.

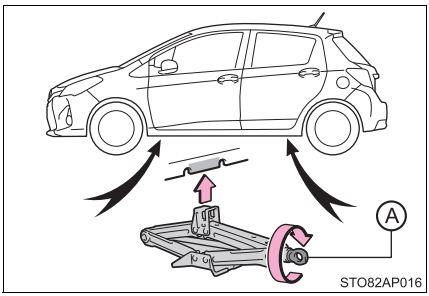


3 Desserrez d'un tour les écrous de roue.


STO72APU17

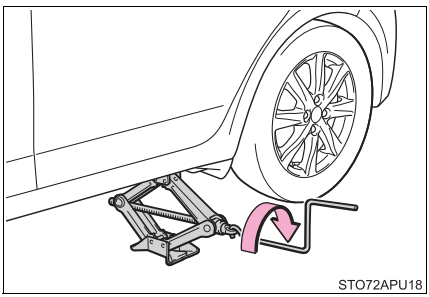
4 Tournez la partie Ⓐ du cric à la main jusqu'à en amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

Les guides des points de levage sont situés sous le bas de caisse. Ils indiquent la position des points de levage.



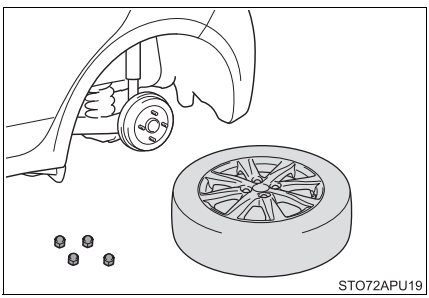
STO82AP016

5 Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.


STO72APU18

6 Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.


STO72APU19

AVERTISSEMENT

■ Remplacement d'une roue dont le pneu est crevé

● Respectez les précautions suivantes.
Négliger cette précaution pourrait occasionner des blessures graves:

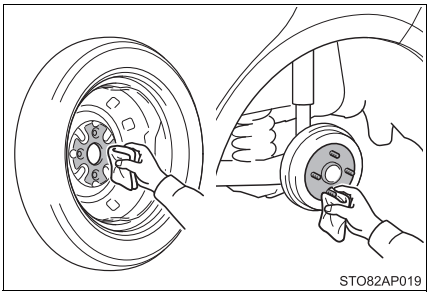
- Ne pas essayer de démonter l'enjoliveur de roue à la main. Prenez les précautions nécessaires lorsque vous manipulez l'enjoliveur, afin d'éviter tout risque de blessure.
- Ne pas toucher aux disques ou aux parties situées autour des freins immédiatement après avoir roulé avec le véhicule.
 Après avoir roulé avec le véhicule, les disques et les parties situées autour des freins sont très chaudes. Si vous touchez ces parties avec la main, le pied ou toute autre partie du corps pendant que vous changez une roue, etc., vous risquez de vous brûler.

● Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.

- Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m).
- Lorsque vous montez une roue, utilisez uniquement les écrous de roue spécialement conçus pour elle.
- Si les vis, le filetage des écrous ou les trous de vis dans la jante portent des traces de fissuration ou de déformation, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 274)

Montage de la roue de secours

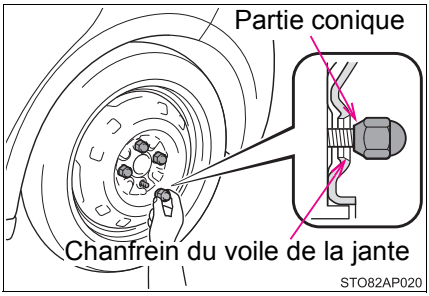
1 Nettoyez les portées de la roue et vérifiez l'absence de tout corps étranger.


STO82AP019

Toute présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

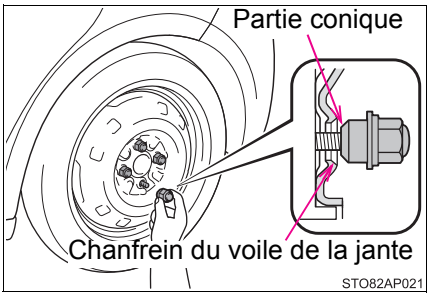
2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

Lorsque vous remplacez une roue à jante acier par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



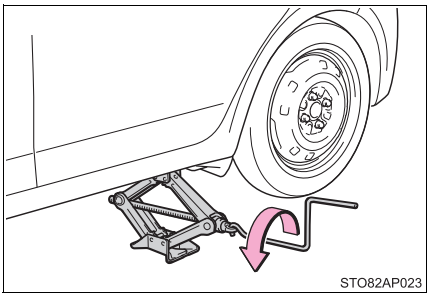
STO82AP020

Lorsque vous remplacez une roue à jante aluminium par une roue de secours compacte, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.



STO82AP021

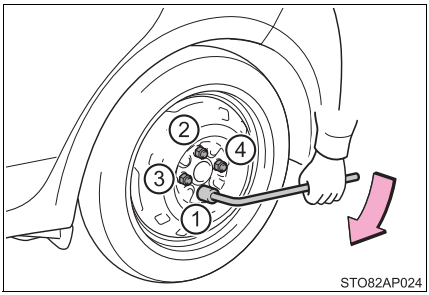
3 Reposez le véhicule au sol.


STO82AP023

4 Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à 2 ou 3 reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

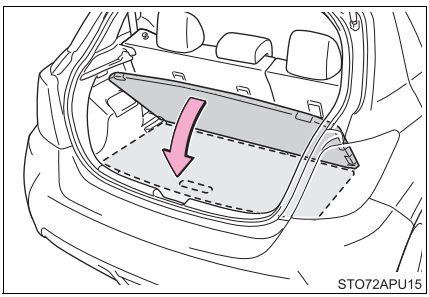
Ne pas utiliser d'autres outils ou moyens supplémentaires de faire levier que vos mains, comme par exemple une masse, un tube ou vos pieds.



Rangement de la roue crevée, du cric et de tous les outils

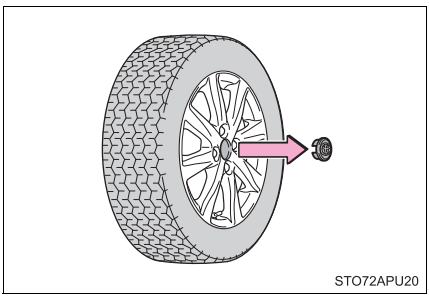
1 Rangez le cric et tous les outils.

2 Retournez le couvre-plancher.

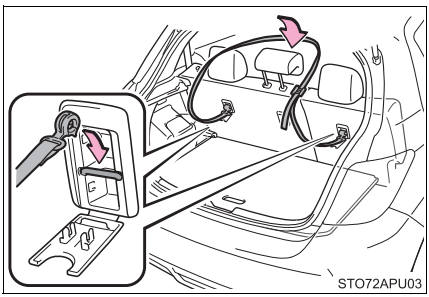


3 Pour les véhicules avec jantes en aluminium, retirez l'enjoliveur central en poussant depuis l'arrière.

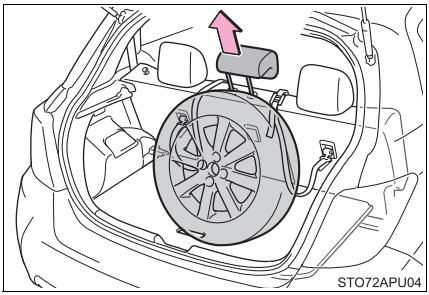
Faites attention à ne pas perdre l'enjoliveur.



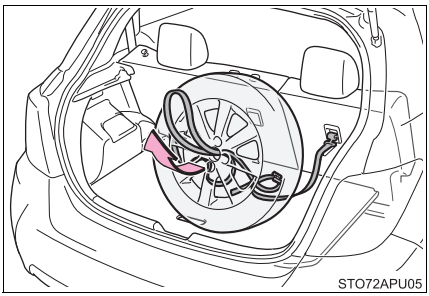
4 Accrochez chaque extrémité de la sangle aux supports d'ancrage correspondants. Placez la partie centrale de la sangle sur l'appui-tête central arrière.



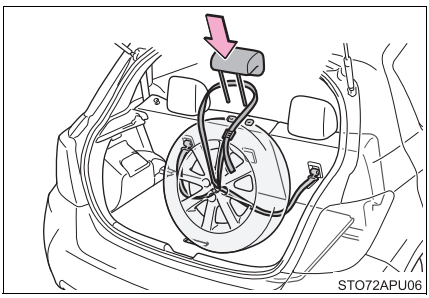
5 Couchez la roue crevée sur le plancher du coffre de façon à ce que l'extérieur de la roue soit face à l'arrière du véhicule. Séparez l'appui-tête central arrière du siège et relâchez la sangle.


STO72APU04

6 Passez la sangle à travers le trou central de la roue crevée.

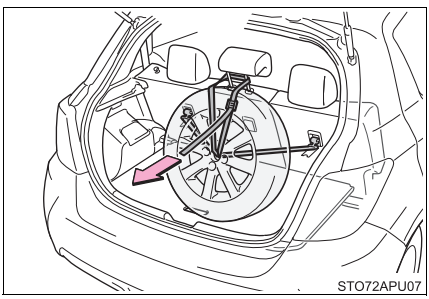

STO72APU05

7 Placez la partie centrale de la sangle à l'endroit de l'appui-tête central arrière et remettez en place l'appui-tête central arrière.


STO72APU06

8 Tenez la boucle et tirez sur la sangle pour immobiliser la roue.

Après avoir rangé la roue crevée, vérifiez que la roue et la sangle sont bien fixées.


STO72APU07

■ **Roue de secours compacte**

- La roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc.
 Utilisez la roue de secours compacte provisoirement, et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage de la roue de secours compacte. (→P. 355)

■ **Après avoir changé la roue (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Il faut réinitialiser le système d'alerte de pression des pneus. (→P. 262)

■ **Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Étant donné que la roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve et d'un émetteur d'avertissement de basse pression des pneus, une pression de gonflage basse de la roue de secours ne sera pas signalée par le système d'avertissement de basse pression des pneus. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus se soit allumé, le témoin reste allumé.

■ **Si vous crevez de l'avant sur une route enneigée ou verglacée**

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les roues avant:

1. Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.
2. Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.
3. Montez les chaînes à neige sur les roues avant.

⚠ AVERTISSEMENT

■ Lorsque vous utilisez la roue de secours compacte

- Gardez à l'esprit que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. Ne pas utiliser votre roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- Ne pas utiliser plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Évitez toute accélération, tout changement de direction et tout freinage brutal ou violent, ainsi que tout changement de rapport entraînant un important frein moteur.

■ Lorsque vous rangez la roue de secours compacte

Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre entre la roue de secours compacte et la carrosserie du véhicule.

■ Après avoir utilisé les outils et le cric

Avant de prendre le volant, veillez à arrimer tous les outils et le cric à leurs emplacements respectifs afin qu'ils soient en sécurité et ne risquent pas de blesser un occupant en cas de collision ou de freinage brusque.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il peut arriver que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- ABS
- Aide au freinage d'urgence
- VSC
- TRAC
- PCS (Système de sécurité de pré-collision) (si le véhicule en est équipé)
- LDA (Alerte de sortie de voie) (sur modèles équipés)
- Feux de route automatiques (sur modèles équipés)
- Régulateur de vitesse (sur modèles équipés)
- EPS (Direction assistée électrique)

AVERTISSEMENT

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec une roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour les grandes vitesses. À défaut de respecter cette précaution, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

■ Lorsque vous rangez la roue dont le pneu est crevé

- Veillez à ce que les sièges arrière soient dans leur position initiale.
- Arrimez-la avec une sangle d'arrimage pour roue. À défaut, la roue crevée peut se transformer en projectile en cas de freinage brusque ou d'accident, avec pour résultat des blessures graves, voire mortelles.

NOTE

■ **Ne pas rouler avec un pneu à plat**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu à plat.
En roulant à plat même sur une courte distance, vous risquez d'endommager le pneu et la jante jusqu'à un point où toute réparation est impossible.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la situation où il est équipé de ses roues normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route en mauvais état.

■ **Utilisation du véhicule avec des chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne pas monter les chaînes à neige sur la roue de secours compacte.
Les chaînes à neige pourraient abîmer la carrosserie et avoir un effet désastreux sur le comportement du véhicule.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Lorsque vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus, adressez-vous à votre concessionnaire Toyota, car la valve à émetteur peut facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur d'alerte de pression des pneus (véhicules équipés d'un système d'alerte de pression des pneus)**

Quand vous réparez un pneu avec un gel anticrevaison, il peut arriver que la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, prenez contact dans les plus brefs délais avec votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien qualifié. Veillez également au remplacement de la valve à émetteur d'alerte de pression des pneus lorsque vous remplacez le pneu. (→P. 262)

Si le moteur ne démarre pas

Si le moteur refuse de démarrer alors que vous respectez la procédure normale de démarrage (→P. 141,), envisagez chacun des cas de figure suivants:

Le moteur refuse de démarrer alors que le démarreur fonctionne normalement.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
 Refaites le plein du véhicule.
- Le moteur est peut-être noyé.
 Essayez à nouveau de redémarrer le moteur en respectant la procédure normale. (→P. 141)
- Véhicules équipés d'un système antidémarrage: Le système antidémarrage est peut-être défaillant. (→P. 69)

Le démarreur semble manquer de puissance, les éclairages intérieurs et les projecteurs sont faibles, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas ou produit un son étouffé.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 337)
- Les bornes de la batterie sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

Le démarreur ne fonctionne pas, les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas, l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.

Le problème est peut-être dû à l'une des causes suivantes:

- Un câble de batterie est peut-être débranché (ou les deux).
- La batterie est peut-être déchargée. (→P. 337)
- L'antivol de direction est peut-être défaillant (véhicules équipés d'un système d'accès et de démarrage "mains libres").

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

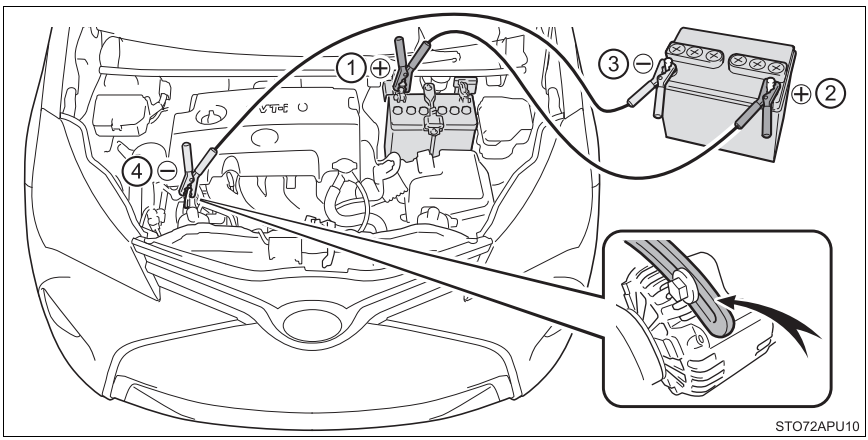
Si la batterie du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le moteur malgré la décharge complète de la batterie.
Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

1 Ouvrez le capot. (→P. 247)

2 Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:



① Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie de votre véhicule.

② Branchez l'autre pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule.

③ Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule.

④ Branchez l'autre pince du câble négatif sur un point métallique fixe non peint et éloigné de la batterie et de toute pièce mobile, comme indiqué sur l'illustration.

3 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie de votre véhicule.

4 Tout en maintenant le régime moteur de l'autre véhicule, démarrez le moteur de votre véhicule.

5 Sitôt le moteur démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de celui dans lequel ils ont été branchés.

Une fois le moteur démarré, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire Toyota dès que possible.

■ **Démarrage du moteur lorsque la batterie est déchargée (véhicules équipés d'une transmission automatique)**

Le moteur ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le moteur est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non-indispensables lorsque vous roulez trop longtemps à vitesse réduite (pour cause d'encombrements de circulation par exemple).

■ **Recharge de la batterie**

La batterie se décharge progressivement de l'électricité qu'elle contient, même lorsque vous ne vous servez pas du véhicule, par suite de la décharge naturelle et de l'effet de fuite de courant de certains équipements électriques. Si le véhicule reste en stationnement prolongé, la batterie peut se décharger, et le moteur peut ne plus démarrer. (La batterie se recharge automatiquement pendant la marche du véhicule.)

AVERTISSEMENT

Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie

Respectez les précautions suivantes pour éviter toute mise à feu des gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie:

- Veillez à brancher correctement chacun des câbles de démarrage aux bornes de la batterie et de telle manière qu'ils ne puissent pas entrer accidentellement en contact avec autre chose que la borne prévue.
- Veillez à ne pas faire contact entre les pinces + et - des câbles de démarrage.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser d'allumettes ni un briquet à proximité de la batterie, et la tenir à l'abri de toute flamme nue.

Précautions avec la batterie

La batterie renferme un électrolyte toxique, corrosif et acide, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne pas se pencher au-dessus de la batterie.
- En cas de contact accidentel de l'électrolyte avec la peau ou les yeux, rincez abondamment à l'eau claire la partie touchée et consultez un médecin.
 Humectez la partie touchée avec une éponge ou un linge humide jusqu'à votre prise en charge par les services médicaux consultés.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne pas laisser les enfants s'approcher de la batterie.

Pour éviter tout dommage au véhicule

Ne pas essayer de démarrer le véhicule en le poussant ou en le tractant, car le convertisseur catalytique 3 voies risquerait de surchauffer et de provoquer un incendie.

NOTE

Lorsque vous manipulez les câbles de démarrage

Lorsque vous branchez les câbles de démarrage, veillez à ce qu'ils ne se prennent pas dans les ventilateurs de refroidissement ou la courroie d'accessoires du moteur.

Si votre véhicule surchauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- Le témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (→P. 310) s'allume ou clignote, ou vous constatez que le moteur a perdu de la puissance. (Par exemple, le véhicule n'arrive pas à prendre de la vitesse.)
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures correctives

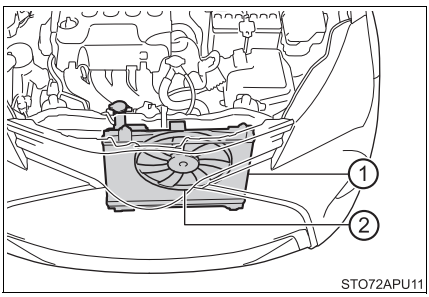
1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et arrêtez le système de climatisation, puis arrêtez le moteur.

2 Si vous voyez de la vapeur:
Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:
Soulevez le capot avec précaution.

3 Une fois le moteur suffisamment refroidi, recherchez les fuites éventuelles aux durits et au radiateur.

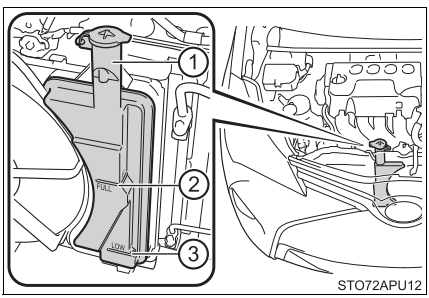
① Radiateur
② Ventilateur de refroidissement



Si vous constatez une fuite importante de liquide de refroidissement, prenez immédiatement contact avec votre concessionnaire Toyota.

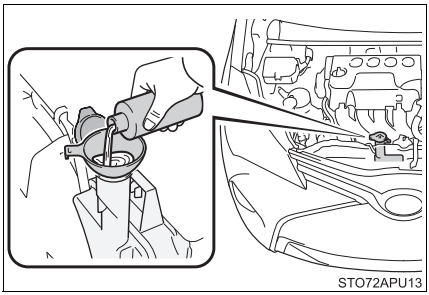
4 Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu'il se trouve entre les niveaux "FULL" et "LOW" du réservoir.

① Vase d'expansion
② "FULL"
③ "LOW"



5 Faites au besoin l'appoint en liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau, en mesure d'urgence.



6 Démarrez le moteur et mettez en marche le système de climatisation pour vérifier que le ventilateur de refroidissement du radiateur se déclenche; recherchez les fuites éventuelles de liquide de refroidissement au radiateur ou aux durits.

Le ventilateur se déclenche à la mise en marche du système de climatisation immédiatement après un démarrage à froid. Confirmez que le ventilateur s'est déclenché, en vérifiant qu'il fait du bruit et qu'il souffle de l'air. Si tout cela est difficile à vérifier, mettez en marche et arrêtez le système de climatisation plusieurs fois de suite.
(Le ventilateur peut ne pas se déclencher si la température est négative.)

7 Si le ventilateur est à l'arrêt:
Arrêtez immédiatement le moteur et prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

Si le ventilateur est en marche:
Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

⚠ AVERTISSEMENT

■ **Pour éviter de vous blesser accidentellement pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule**

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, des blessures graves pourraient s'ensuivre, notamment des brûlures.

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant.
- Ne pas approcher les mains ni les vêtements (surtout une cravate, une écharpe ou un cache-nez) du ventilateur et des courroies pendant que le moteur est en marche.
- Ne pas ouvrir le bouchon du radiateur ou du vase d'expansion alors que le moteur et le radiateur sont chauds.

NOTE

■ **Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement moteur**

Ajoutez le liquide de refroidissement en petit filet après que le moteur ait suffisamment refroidi. Si vous versez trop vite le liquide (à température ambiante) alors que le moteur est chaud, vous risquez d'occasionner des dommages à ce dernier.

■ **Pour éviter tout dommage au système de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (sable ou poussières, etc.).
- Ne pas utiliser un additif dans le liquide de refroidissement, quel qu'il soit.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

1 Arrêtez le moteur. Serrez le frein de stationnement et mettez le sélecteur de vitesses sur P (transmission automatique) ou sur N (boîte de vitesses manuelle).

2 Dégagez les roues avant de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

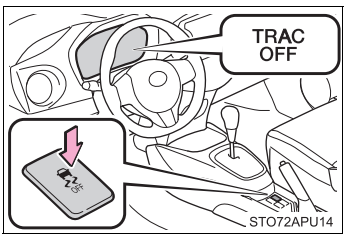
3 Placez sous les roues avant des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau pouvant améliorer la motricité.

4 Redémarrez le moteur.

5 Mettez le sélecteur de vitesses sur D ou R (transmission automatique), ou sur 1 ou R (boîte de vitesses manuelle) et desserrez le frein de stationnement. Puis, très prudemment, appuyez sur la pédale d'accélérateur.

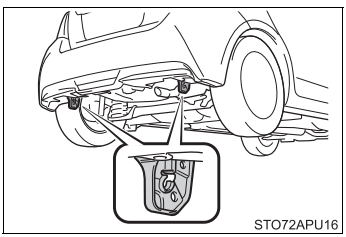
Lorsque le véhicule est difficile à dégager

Appuyez sur le bouton pour désactiver le système TRC.



Crochets de secours

Lorsque votre véhicule est bloqué et ne peut pas se dégager, les crochets de secours permettent à un autre véhicule de vous prêter main forte pour vous dégager. Votre véhicule n'est pas conçu pour remorquer un autre véhicule.



AVERTISSEMENT

Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule par une succession de marches avant et arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

Lorsque vous manœuvrez le sélecteur de vitesses (transmission automatique)

Veillez à ne pas changer de position le sélecteur de vitesses tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur.
Le véhicule pourrait accélérer violemment sans que vous vous y attendiez, au risque de provoquer un accident grave, voire mortel.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire patiner les roues avant et d'appuyer sur la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué malgré vos efforts, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Caractéristiques techniques du véhicule

8

8-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 346

Informations sur le carburant..... 358

Informations sur les pneus 361

8-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables..... 375

Systèmes à initialiser 377

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.)

Dimensions et poids

Longueur hors-tout		155,5 in. (3950 mm)
Largeur hors-tout		66,7 in. (1695 in.)
Hauteur hors-tout*1		59,4 in. (1510 mm)
Empattement		98,8 in. (2510 in.)
Voie	Avant	58,5 in. (1485 mm)*2 57,5 in. (1460 mm)*3
	Arrière	57,9 in. (1470 mm)*2 56,9 in. (1445 mm)*3
Charge utile du véhicule (Occupants + bagages)		845 lb. (380 kg)

*1: Véhicule à vide

*2: Pneus P175/65R15

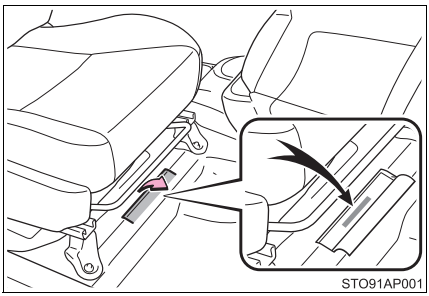
*3: Pneus P195/50R16

Identification du véhicule

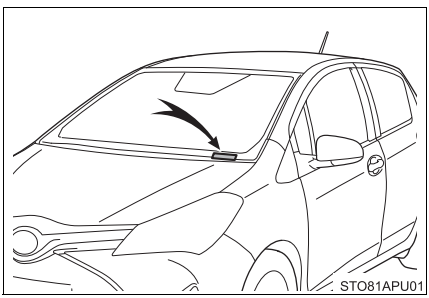
■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il doit figurer sur les documents d'immatriculation du véhicule.

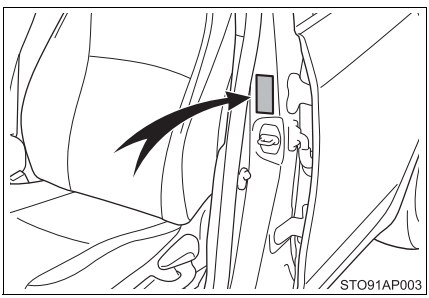
Ce numéro est frappé à froid sous le siège passager avant.



Ce numéro est frappé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

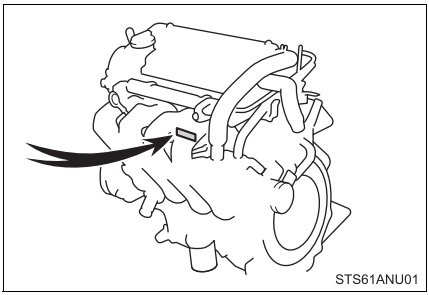


Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation apposée sur le montant central côté conducteur.

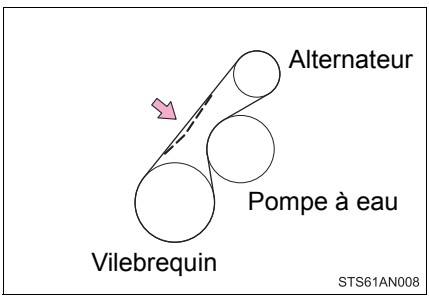
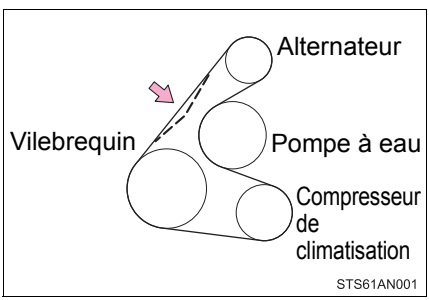


■ Numéro de moteur

Le numéro de moteur est frappé à froid sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.



Moteur

Modèle	1NZ-FE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	2,95 × 3,33 in. (75,0 × 84,7 mm)
Cylindrée	91,3 cu.in. (1497 cm^3)
Tension de la courroie d'accessoires	68 — 90 lbf (300 — 400 N, 31 — 41 kgf)* ▶ Véhicules dépourvus de système de climatisation  ▶ Véhicules équipés d'un système de climatisation  *: Tension de la courroie d'accessoires mesurée avec le tensiomètre Boroughs no. BT-33-73F lorsque le moteur est froid (courroie usagée)

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Contenance du réservoir de carburant (Référence)	11,1 gal. (42 L, 9,2 Imp.gal.)

Circuit de lubrification

Contenance en huile (Vidange et remplissage -référence*)	
Avec filtre	3,9 qt. (3,7 L, 3,3 Imp.qt.)
Sans filtre	3,6 qt. (3,4 L, 3,0 Imp.qt.)

*: La contenance en huile moteur est une valeur de référence à utiliser lors de la vidange. Montez le moteur en température puis arrêtez-le, attendez 5 minutes, et vérifiez le niveau d'huile à la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

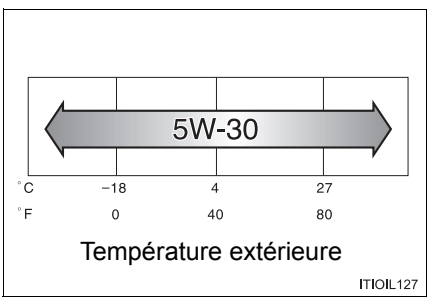
Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» agréée par Toyota ou une huile équivalente pour satisfaire aux exigences de qualité et de viscosité suivantes.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité préconisée: SAE 5W-30

L'huile SAE 5W-30 est le meilleur choix en termes d'économie de carburant et de qualité de démarrage par temps froid.

Si vous ne disposez pas d'huile SAE 5W-30, vous pouvez utiliser une huile SAE 10W-30. Cependant, celle-ci doit être remplacée par de l'huile SAE 5W-30 lors de la vidange suivante.

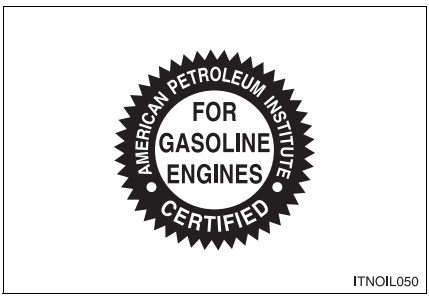


Viscosité de l'huile (indice 5W-30 pris en exemple pour l'explication qui suit):

- La valeur 5W de l'indice 5W-30 indique l'aptitude de l'huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l'indice de viscosité (chiffre figurant devant la lettre W) est inférieur facilitent encore davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 30 de l'indice 5W-30 indique la viscosité de l'huile à chaud. Une huile dont l'indice de viscosité est plus élevé (la valeur est plus grande) est mieux adaptée si le véhicule est utilisé aux vitesses soutenues ou soumis aux fortes charges (conditions d'utilisation extrêmes).

Comment lire les étiquettes des bidons d'huile:

La marque d'homologation ILSAC (International Lubricant Standardization and Approval Committee [comité international de normalisation et approbation des lubrifiants]) est ajoutée sur certains bidons d'huile pour vous aider à sélectionner l'huile que vous devriez utiliser.



Circuit de refroidissement

Contenance (Référence)	▶ Transmission automatique 4,9 qt.(4,6 L, 4,0 Imp.qt.) ▶ Boîte de vitesses manuelle 5,0 qt. (4,7 L, 4,1 Imp.qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps Ne pas utiliser d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie d'allumage	
Marque	DENSO SK16R11 NGK IFR5A11
Jeu entre électrodes	0,043 in. (1,1 mm)

NOTE

Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne pas régler le jeu aux électrodes des bougies d'allumage.

Circuit électrique

Batterie Tension ouverte* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V Pleine charge 12,2 — 12,4 V Demi-charge 11,8 — 12,0 V Déchargée (*: Tension vérifiée 20 minutes après l'arrêt du moteur et l'extinction de tous les éclairages.)
Intensités de charge	5 A maxi.

Transmission automatique

Contenance en huile*	6,8 qt. (6,4 L, 5,6 Imp.qt.)
Type d'huile	"Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance en huile indiquée est la quantité de référence. Si un remplacement est nécessaire, prenez contact avec votre concessionnaire Toyota.

NOTE

Type d'huile de transmission

L'utilisation de toute autre huile de transmission que l'huile "Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de causer une dégradation de la qualité des passages de rapports, puis un blocage de votre boîte de vitesses accompagné de vibrations et pour terminer, des dommages importants à la boîte de vitesses de votre véhicule.

Boîte de vitesses manuelle

Contenance en huile pour engrenages (Référence)	2,0 qt. (1,9 L, 1,7 Imp.qt.)
Type d'huile pour engrenages	Utilisez l'un des produits suivants: • "TOYOTA Genuine Manual Transmission Gear Oil LV" «Huile TOYOTA d'origine pour boîte de vitesses manuelle LV» • Autre huile pour engrenages conforme aux normes API GL-4 et SAE 75W

NOTE

Huile de boîte de vitesses manuelle

Vous devez être conscient du fait que le bruit au ralenti, les sensations éprouvées à la sélection des rapports et/ou la consommation de carburant peuvent varier en fonction des caractéristiques particulières de l'huile utilisée ou des conditions d'utilisation. Toyota préconise l'utilisation de l'huile "TOYOTA Genuine Manual Transmission Gear Oil LV" «Huile TOYOTA d'origine pour boîte de vitesses manuelle LV» pour que les performances obtenues soient optimales.

Embrayage

Garde de la pédale	0,2 — 0,6 in. (5 — 15 mm)
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No. 116 DOT 3

Freins

Hauteur de la pédale*1	▶ Freins arrière à tambour 3,2 in. (81 mm) mini. ▶ Freins arrière à disque 3,3 in. (84 mm) mini.
Garde de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Course du levier de frein de stationnement *2	▶ Freins arrière à tambour 8 — 11 crans ▶ Freins arrière à disque 6 — 9 crans
Type d'huile	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum de la pédale sous effort d'appui de 67 lbf (300 N, 31 kgf) moteur en marche

*2: Course du levier de frein de stationnement sous effort de traction de 45 lbf (200 N, 20 kgf)

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et jantes

▶ Pneus 15 pouces

Dimensions des pneus	P175/65R15 84H
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Conduite en conditions normales Avant: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 33 psi (230 kPa, 2,3 kgf/cm^2 ou bar) Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimensions des jantes	15 × 5 1/2J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

▶ Pneus 16 pouces

Dimensions des pneus	P195/50R16 83V
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	Conduite en conditions normales Avant: 32 psi (220 kPa, 2,2 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 29 psi (200 kPa, 2,0 kgf/cm^2 ou bar) Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimensions des jantes	16 × 6J
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

▶ Roues de secours compactes

Dimensions des pneus	T125/70D16 96M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage préconisée à froid)	60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimensions des jantes	16 × 4T
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft·lbf (103 N·m, 10,5 kgf·m)

Ampoules

	Ampoules	Ampoule No.	W	Type
Extérieur	Projecteurs et éclairages de jour (sur modèles équipés) Type A Type B	 9003 —	 60/55 55	 A B
	Projecteurs antibrouillard (sur modèles équipés)	—	19	C
	Feux de position latéraux avant	—	5	D
	Clignotants/feux de stationnement avant	7444NA	28/8	E
	Clignotants arrière	—	21	F
	Feux stop/feux arrière et feux de position latéraux arrière	7443	21/5	D
	Feux de recul	921	16	D
	Éclairage de plaque d'immatriculation	—	5	D
Intérieur	Éclairages individuels/éclairage intérieur	—	5	D
	Éclairage de coffre	—	5	G

A: Ampoules à halogène HB2
B: Ampoules à halogène HIR2
C: Ampoules à halogène H16
D: Ampoules à culot poussoir (blanc)
E: Ampoules à culot poussoir (ambre)
F: Ampoules à culot (blanc)
G: Ampoules navettes

Informations sur le carburant

Vous devez utiliser de l'essence sans plomb exclusivement. Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche RON 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut finir par endommager le moteur.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis..

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne un manque d'agrément à l'utilisation de votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité de l'essence

- Les constructeurs automobiles américains, européens et japonais ont développé une norme de qualité des carburants, baptisée World-Wide Fuel Charter (WWFC, Charte universelle sur l'essence), ayant vocation à s'appliquer à l'échelon mondial.
- La WWFC classe les carburants en 4 catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air en militant pour une réduction des émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client via l'amélioration des performances.

■ **Préconisation à utiliser une essence contenant des additifs détergents**

- Toyota recommande d'utiliser une essence contenant des additifs détergents, pour éviter l'accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient des additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, en quantité minimum conforme aux valeurs de concentration les plus basses fixées par l'EPA.
- Toyota recommande vivement l'utilisation de carburants conforme au standard Top Tier Detergent Gasoline. Pour tout complément d'information sur le standard Top Tier Detergent Gasoline et une liste des distributeurs commercialisant ces carburants, merci de visiter le site web officiel www.toptiergas.com.

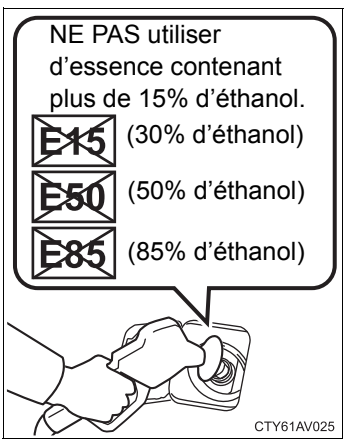
■ **Préconisation à utiliser une essence à faibles émissions**

Les essences contenant des additifs oxygénés comme les éthers et l'éthanol, ainsi que les essences reformulées, sont disponibles dans certaines régions. Ces carburants sont typiquement utilisables, sous réserve qu'ils répondent à d'autres critères.

Toyota recommande ces carburants, car leur formulation permet la réduction des émissions du véhicule.

■ **Non-préconisation à utiliser une essence mélangée**

- Ne pas utiliser une essence contenant plus de 15% d'éthanol.
 NE PAS utiliser une essence ou un polycarburant quel qu'il soit pouvant contenir plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).



- Si vous utilisez l'essence-alcool dans votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota proscrit formellement l'utilisation des essences contenant du méthanol.

■ **Non-préconisation à utiliser une essence contenant du MMT**

Certaines essences contiennent un additif destiné à augmenter l'indice d'octane, appelé MMT (Méthylcyclopentadiényl Manganèse Tricarbonyle).

Toyota ne recommande pas d'utiliser de l'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le système antipollution risque d'être affecté négativement.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement situé au combiné d'instruments peut s'allumer. Si cela se produit, prenez contacte avec votre concessionnaire Toyota pour intervention.

■ **Si votre moteur fait un bruit de cliquetis**

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Cela est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- Ne pas utiliser un carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des dommages.
- Ne pas utiliser d'essence au plomb.
 L'essence au plomb peut occasionner des dommages au convertisseur catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- Ne pas utiliser d'essence-alcool d'un autre type que ceux cités.
 Toute autre essence-alcool pourrait occasionner des dommages au circuit d'alimentation et une baisse de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
 Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **Problèmes d'agrément d'utilisation liés au carburant utilisé**

Si vous rencontrez des problèmes d'agrément de conduite après avoir utilisé un type différent de carburant (démarrage à chaud difficile, vaporisation, phénomène de cliquetis, etc.), arrêtez d'utiliser ce type de carburant.

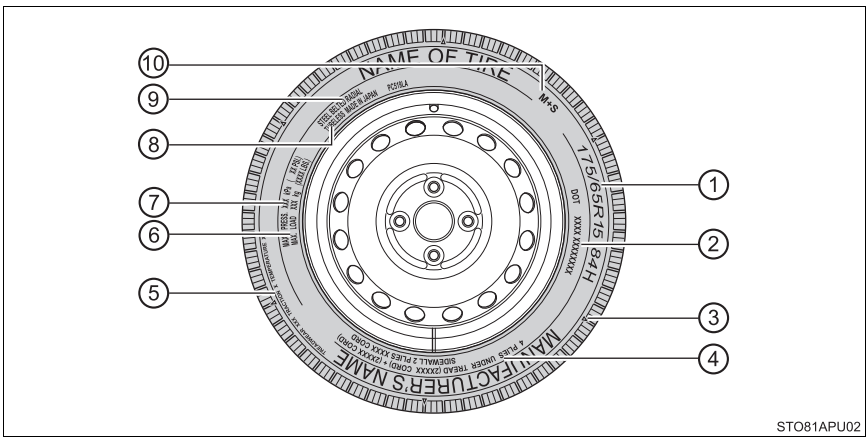
■ **Lorsque vous faites le plein avec de l'essence-alcool**

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit peut endommager la peinture de votre véhicule.

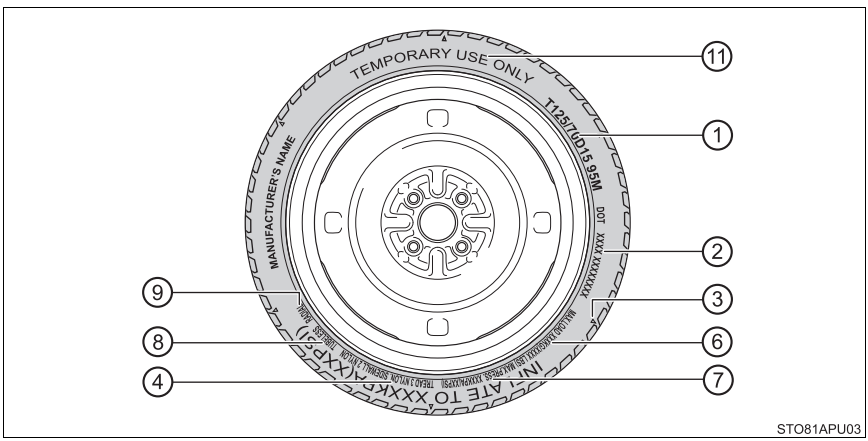
Informations sur les pneus

Symboles utilisés couramment sur les pneus

▶ Pneu sur roue normale



▶ Roue de secours compacte



① Dimensions des pneus (→P. 364)

② DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 363)

③ Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 261)

④ Composition de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment les plis (ou carcasse) du pneumatique.

⑤ Indice de qualité normalisé des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous ci-après à "Indice de qualité normalisé des pneus".

⑥ Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 265)

⑦ Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 355)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

⑧ TYPE TUBELESS ou À CHAMBRE

Un pneu dit "Tubeless" est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

⑨ Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu radial est un pneu sur le flanc duquel est écrit le mot "RADIAL". Un pneu ne comportant pas le mot "RADIAL" est un pneu à structure diagonale.

⑩ Pneus été ou pneus toutes-saisons (→P. 265)

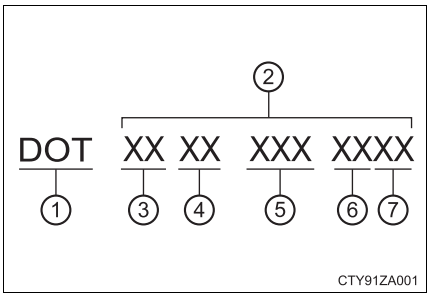
Un pneu toutes saisons comporte les lettres "M+S" sur le flanc. Un pneu qui n'est pas marqué "M+S" est un pneu d'été.

⑪ "TEMPORARY USE ONLY" (→P. 331)

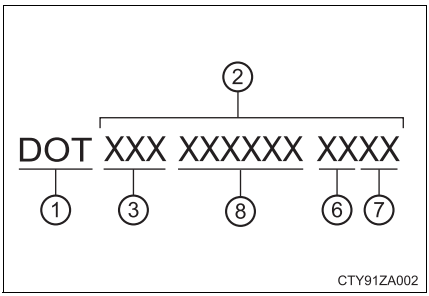
Un pneu de secours compact est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc. Ce pneu est conçu pour une utilisation de secours provisoire seulement.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

▶ Type A



▶ Type B



① Marquage DOT*

② Numéro d'identification du pneu (TIN)

③ Marque d'identification du fabricant du pneu

④ Code de dimensions du pneu

⑤ Code de type de pneu du fabricant (3 ou 4 lettres)

⑥ Semaine de fabrication

⑦ Année de fabrication

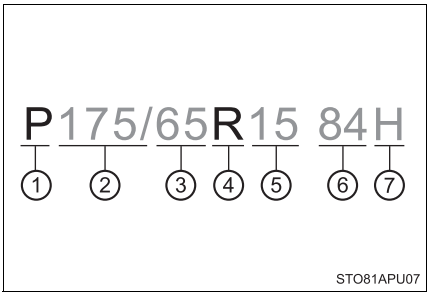
⑧ Code du fabricant

*: Le marquage DOT atteste que le pneu est conforme aux normes de sécurité fédérales applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

■ Informations dimensionnelles typiques du pneu

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment sur les pneus.



① Utilisation du pneu
(P = Voiture de tourisme,
T = Utilisation temporaire)

② Largeur de section (en millimètres)

③ Rapport
(entre hauteur du pneu et largeur de section)

④ Code de structure du pneu (R = Radial, D = Diagonal)

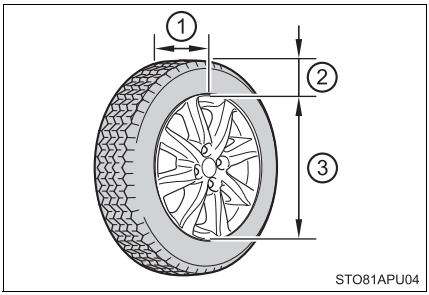
⑤ Diamètre de la jante (en pouces)

⑥ Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

⑦ Indice de vitesse (alphabétique à une lettre)

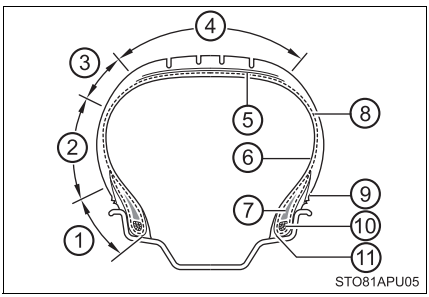
■ **Dimensions du pneu**

① Largeur de section
② Hauteur de pneu
③ Diamètre de la jante



Appellations des parties du pneu

① Talon
② Flanc
③ Épaulement
④ Bande de roulement
⑤ Ceinture
⑥ Calandrage intérieur
⑦ Gomme de renfort
⑧ Carcasse
⑨ Segment de jante
⑩ Tringles
⑪ Guipage de talon



Indice de qualité normalisé des pneus

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par la National Highway Traffic Safety Administration, l'autorité fédérale en charge de la sécurité routière au Ministère des Transports américain (U.S. Department of Transportation).
Elle renseigne les clients et/ou les éventuels acheteurs de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota pourra répondre à toutes les questions que pourrait vous inspirer la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

En plus de ces indices de qualité, tous les pneus pour véhicules de transport de passagers doivent être conformes aux exigences fédérales en matière de sécurité. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Treadwear 200 Traction AA Temperature A

Indice d'usure de la bande de roulement

L'indice d'usure est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu d'indice 150 s'use une fois et demie (1 - 1/2) plus sur un banc d'essai homologué qu'un pneu de classe 100.
Les performances relatives des pneus dépendent de leurs conditions réelles d'utilisation. Les performances peuvent s'éloigner significativement de la norme par suite des différences dans les habitudes de conduite, l'entretien, la qualité des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notés A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, alors qu'une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour voitures de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme fédérale FMVSS (Federal Motor Vehicle Safety Standard) No. 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: Les indices thermiques d'un pneu sont calculés à pression de gonflage et charges nominales.
Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, toutes ces conditions prises individuellement ou collectivement peuvent entraîner une augmentation de la température et engendrer une rupture possible du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins 3 heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile (1,5 km) après stationnement
Pression de gonflage maximum	Pression maximum à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le manufacturier
Poids des accessoires	Poids combiné (en plus des composants standard qui peuvent être remplacés) de la boîte de vitesses automatique, la direction assistée, les freins à assistance, les lève-vitres électriques, les sièges électriques, la radio et le chauffage, dans la mesure où ces composants sont disponibles en tant qu'équipement installé en usine (qu'ils soient installés ou non)
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, tous pleins faits (carburant, huile et liquide de refroidissement) et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximal du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Charge utile du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) fois le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du Tableau 1* ci-après

Expression liée aux pneus	Signification
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du Tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Poids combiné des options de production normales installées pesant plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des composants de série qu'elles remplacent, non comprises précédemment dans le poids à vide ou le poids des accessoires, comprenant freins pour charges lourdes, correcteurs d'assiette, galerie de toit, batterie de grande capacité et garniture spéciale
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de jante (Diamètre de roue)	Diamètre nominal de la portée du talon
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation du constructeur pour une jante par style ou code
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Charge utile du véhicule (capacité totale en charge)	Charge nominale en marchandises et bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places du véhicule
Charge maximale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque roue, déterminée par égale répartition du poids maximum en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par 2
Charge nominale du véhicule par roue	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par égale répartition du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon Tableau 1* ci-après), divisés par 2

Expression liée aux pneus	Signification
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fils formant les trames du pneu
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre 2 sculptures voisines de la bande de roulement

Expression liée aux pneus	Signification
Calandrage intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu tubeless et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du calandrage intérieur	Décollement du calandrage intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a)Flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou porteur du nom du manufacturier, de la marque, et/ou du modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b)Flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant pour être principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximum	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximum autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximum admissible	Pression maximum de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du calandrage intérieur du pneumatique, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre hors-tout d'un pneu neuf gonflé

Expression liée aux pneus	Signification
Largeur hors-tout	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, y compris les surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Pneu pour voiture de tourisme	Pneu destiné à une utilisation sur voitures particulières, véhicules de tourisme à usages multiples et véhicules utilitaires de poids nominal brut du véhicule (PNBV) inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux, qui monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, à l'exclusion des surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc

Expression liée aux pneus	Signification
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneu de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin () sur au moins un de ses flancs
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un véhicule normalement chargé en fonction des différentes places assises désignées

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans le véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de deuxième rangée, 1 sur un siège de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de deuxième rangée, 2 sur les sièges de troisième rangée, 1 sur un siège de quatrième rangée

Fonctions personnalisables

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences personnelles. La programmation de ces fonctions personnalisables nécessite un équipement spécialisé et peut être réalisée par votre concessionnaire Toyota.

Fonctions personnalisables

Le paramétrage de certaines fonctions est automatiquement modifié par suite de la personnalisation d'autres fonctions. Consultez votre concessionnaire Toyota pour tout complément d'information.

■ Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 87, 91)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Déverrouillage	Porte du conducteur déverrouillée en une étape, toutes les portes déverrouillées en deux étapes	Toutes les portes déverrouillée en une étape
Temporisation avant verrouillage automatique des portes si aucune porte n'est ouverte après déverrouillage	60 secondes	30 secondes
		120 secondes

■ Verrouillage des portes (→P. 91)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Déverrouillage avec une clé	Porte du conducteur déverrouillée en une étape, toutes les portes déverrouillées en deux étapes	Toutes les portes déverrouillée en une étape

■ Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité (→P. 313)

Fonction	Programmation d'usine	Programmation personnalisée
Signal sonore de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt

⚠ AVERTISSEMENT

■ Pendant la personnalisation

Comme le moteur doit être en marche pendant la personnalisation, assurez-vous que le véhicule stationne en un lieu suffisamment ventilé. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement chargés en monoxyde de carbone (CO) nocif risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ NOTE

■ Pendant la personnalisation

Pour éviter la décharge de la batterie, veillez à ce que le moteur soit en marche pendant que vous personnalisez les fonctions.

Systèmes à initialiser

Les systèmes suivants doivent être initialisés pour pouvoir fonctionner normalement après tout débranchement/ rebranchement de la batterie ou entretien du véhicule:

Élément	Quand initialiser	Référence
Témoin de rappel d'entretien nécessaire (sauf Canada)	Après que l'entretien ait été effectué	P. 239
Système d'alerte de pression des pneus (sur modèles équipés)	Lorsque vous permutez les roues sur un véhicule dont les pressions de gonflage des pneus sont différentes entre l'avant et l'arrière	P. 262

Index

Que faire si... (Dépannage) 380
Index alphabétique 383

Que faire si... (Dépannage)

Si vous avez un problème, vérifiez les points suivants avant de prendre contact avec votre concessionnaire Toyota.

Vous n'arrivez plus à verrouiller, déverrouiller, ouvrir ou fermer les portes



Vous avez perdu vos clés

- Si vous perdez vos clés, votre concessionnaire Toyota est en mesure de vous fabriquer de nouvelles clés Toyota d'origine. (→P. 88)



Vous n'arrivez plus à verrouiller ou déverrouiller les portes

- La pile de la clé est-elle en fin de vie ou usée? (→P. 278)
- Il peut arriver que la fonction ne joue pas normalement son rôle pour des raisons liées aux ondes radio. (→P. 89)



Vous n'arrivez pas à ouvrir la porte arrière

- La sécurité enfants est-elle mise?
 Il n'est pas possible d'ouvrir la porte arrière depuis l'intérieur lorsque la sécurité est mise. Ouvrez la porte arrière depuis l'extérieur, puis enlevez la sécurité enfants. (→P. 94)

Si vous suspectez un problème

Le moteur ne démarre pas

- Véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle:
 Avez-vous tourné la clé tout en appuyant franchement sur la pédale d'embrayage? (→P. 141)
- Véhicules équipés d'une transmission automatique:
 Le sélecteur de vitesses est-il sur P? (→P. 141)
- La batterie est-elle déchargée? (→P. 337)

Le sélecteur de vitesses reste bloqué sur P même si vous appuyez sur la pédale de frein (véhicules équipés d'une transmission automatique)

- Le contacteur de démarrage est-il sur "ON"?
 Si vous n'arrivez pas à débloquer le sélecteur de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein avec le contacteur de démarrage sur "ON". (→P. 145)

Vous n'arrivez pas à tourner le volant de direction après l'arrêt du moteur

- Il est bloqué pour empêcher le vol du véhicule dès lors que la clé est retirée du contacteur de démarrage. (→P. 142)

Les vitres ne s'ouvrent ou ne se ferment pas lorsque vous appuyez sur les boutons des lève-vitres électriques

- Le bouton de verrouillage des lève-vitres est-il en position enfoncée?
 Les vitres électriques (sauf celle du coté conducteur) sont inopérantes si le bouton de verrouillage des lève-vitres est en position enfoncée. (→P. 116)



Un signal sonore d'alerte se déclenche pendant la marche du véhicule

- Le témoin de rappel de ceinture de sécurité clignote
 Le conducteur porte-t-il sa ceinture de sécurité? (→P. 313)
- Le témoin de frein de stationnement est allumé
 Le frein de stationnement est-il desserré? (→P. 310)

Selon la situation, d'autres signaux sonores d'alerte peuvent également se déclencher. (→P. 310)



Un témoin d'alerte s'allume

- Quand un témoin d'alerte s'allume, voir P. 310.

Lorsqu'un problème est survenu



En cas de crevaison

- Arrêtez le véhicule en lieu sûr et remplacez la roue dont le pneu est crevé par la roue de secours. (→P. 321)



Le véhicule est bloqué

- Essayez la procédure à appliquer lorsque le véhicule est embourbé, ensable ou enneigé. (→P. 343)

Index alphabétique

A

A/C 210
Filtre de climatisation 276
Système de climatisation manuel..... 210
À la station-service (aide-mémoire) 396
ABS (Système de freinage antiblocage) 200
Fonction 200
Témoin d'alerte 311
Accès "mains libres"
Télécommande du verrouillage centralisé 87
Affichage
Informations de parcours 82
Écran multifonctionnel 81
Aide au freinage d'urgence 200
Alerte de sortie de voie (LDA) 186
Ampoules
Puissance 357
Remplacement..... 285
Ancrages LATCH 60
Antibrouillards 154
Bouton 154
Puissance 357
Remplacement des ampoules 288
Antivol de direction 142
Appuis-têtes 107
Avertisseur sonore 110

B

Batterie 258
En cas de décharge de la batterie 337
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 205
Témoin d'alerte 310
Bloqué
Si le véhicule est bloqué 343
Boîte à gants 223
Boîte de vitesses manuelle 147
Huile 353
Bougie d'allumage 352
Bouton de verrouillage des lève-vitres 116
Boutons
Bouton de désactivation du VSC 201
Bouton de désembueur de lunette arrière 214
Bouton de feux de détresse 300
Bouton de feux de route automatiques..... 191
Bouton de LDA (Alerte de franchissement de ligne) 186
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus 263

Bouton de verrouillage centralisé des portes 93
Bouton de verrouillage des lève-vitres 116
Bouton PCS (Système de sécurité de pré-collision) 175
Boutons de verrouillage centralisé des portes 93
Boutons des lève-vitres électriques 116
Boutons directionnels de réglage des rétroviseurs extérieurs 114
Boutons du système audio au volant 218
Commodo d'essuie-glace et lave-glace de lunette arrière 159
Commodo d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise 156
Commodo de régulateur de vitesse 196
Contacteur de démarrage 141
Sélecteur d'antibrouillards 154
Sélecteur d'éclairage 150

C

Cache-bagages 226
Capot 247
Ouverture 247
Capteur
Feux de route automatiques 168
LDA (Alerte de sortie de voie) 168
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 168
Caractéristiques techniques 346
Carburant
Contenance 350
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 309
Informations 358
Jauge de carburant 79
Ravitaillement en carburant 162
Témoin d'alerte 313
Type 162, 350
Ceintures de sécurité 26
Comment porter votre ceinture de sécurité 26
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR) 29
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité 31
Installation d'un siège de sécurité enfant 59
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 236
Port de la ceinture de sécurité par les enfants 29

Prétensionneurs de ceintures de sécurité 29
Témoin d'alerte SRS..... 311
Témoin et signal sonore de rappel 313
Chaînes..... 206
Chauffages 210
Rétroviseurs extérieurs..... 214
Système de climatisation manuel..... 210
Circuit de refroidissement..... 254
Surchauffe du moteur 340
Clé avec télécommande du verrouillage centralisé..... 87
Remplacement de la pile 278
Verrouillage/déverrouillage 87
Clés 86
Accès "mains libres" 87
Clé avec télécommande du verrouillage centralisé 87
Contacteur de démarrage..... 141
Languette de numéro de clé ... 86
Remplacement de la pile 278
Si vous perdez vos clés 88
Clignotants..... 148
Commodo de clignotants..... 148
Puissance 357
Remplacement des ampoules..... 291, 292
Clignotants arrière..... 148
Commodo de clignotants..... 148
Puissance 357
Remplacement des ampoules..... 292
Clignotants avant 148
Commodo de clignotants..... 148
Puissance 357
Remplacement des ampoules..... 291
Commande d'éclairage du tableau de bord..... 80
Commande de luminosité
Commande d'éclairage du tableau de bord 80
Commodo
Commodo d'essuie-glaces 156, 159
Commodo de clignotants..... 148
Levier de déverrouillage du capot 247
Loquet de sécurité d'ouverture du capot 247
Sélecteur de vitesses ... 144, 147
Compte-tours..... 79
Compteur de vitesse..... 79
Compteurs 79
Commande d'éclairage du tableau de bord 80
Compteurs..... 79
Écran multifonctionnel 81
Témoins d'alerte..... 75
Témoins indicateurs 76
Condenseur 256
Conduite..... 120
Conseils de conduite en hiver 205
Conseils de rodage..... 123
Position de conduite correcte 24
Procédures 120
Conseils de conduite en hiver..... 205
Conseils de rodage 123
Consommation de carburant
Consommation instantanée de carburant..... 83
Consommation moyenne de carburant..... 83
Contacteur de démarrage (antivol)..... 141

Contrôle de la stabilité du véhicule (VSC) 200
Coussins gonflables 34
Conditions de déploiement des coussins gonflables 43
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux 43
Conditions de déploiement des coussins gonflables latéraux et rideau 43
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideau 43
Coussins gonflables SRS 34
Emplacement des coussins gonflables 34
Modification et élimination en fin de vie des coussins gonflables 42
Position de conduite correcte 24
Précautions avec les coussins gonflables latéraux 40
Précautions avec les coussins gonflables latéraux et rideau 40
Précautions avec les coussins gonflables pour votre enfant 38
Précautions avec les coussins gonflables rideau ... 41
Précautions générales avec les coussins gonflables 38
Système de classification d'occupant du siège passager avant 48
Témoin d'alerte de coussin gonflable 311
Coussins gonflables latéraux 34
Coussins gonflables rideau 34
Cric
Cric de bord 322
Positionnement du cric 249
Crochets
Crochets de fixation (tapis de sol) 22

D

Désembueur
Lunette arrière 214
Pare-brise 213
Rétroviseurs extérieurs 214
Désembueur de lunette arrière 214
Dimensions 346
Direction assistée 200
Témoin d'alerte 311
Direction assistée électrique (EPS) 200
Fonction 200
Témoin d'alerte 311
Dispositif d'arrêt de la pompe d'alimentation 309

E

Éclairage intérieur 220
Bouton 220
Puissance 357
Éclairages
Commodo de clignotants 148
Détail des éclairages intérieurs..... 220
Éclairage de coffre..... 97
Éclairage intérieur..... 220
Éclairages individuels 221
Feux de route automatiques..... 191
Puissance 357
Remplacement des ampoules..... 285
Sélecteur d'antibrouillards 154
Sélecteur d'éclairage 150
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes..... 221
Éclairages de plaque d'immatriculation 150
Puissance 357
Remplacement des ampoules..... 293
Sélecteur d'éclairage 150
Éclairages individuels..... 221
Bouton 221
Puissance 357
Écran multifonctionnel..... 81
Embrayage 353
Enregistrements des données du véhicule 7
Enregistreur de bord..... 8
Entrée audio..... 219
Entretien..... 232, 235
Ceintures de sécurité..... 236
Données d'entretien 346
Entretien à faire soi-même ... 244
Extérieur 232
Intérieur 235
Jantes en aluminium..... 233
Prescriptions d'entretien 238
Entretien à faire soi-même 244
EPS (Direction assistée électrique)..... 200
Fonction..... 200
Témoin d'alerte..... 311
Essuie-glace de lunette arrière..... 159
Essuie-glaces de pare-brise... 156

F

Feux arrière 150
Puissance 357
Remplacement des ampoules 292
Sélecteur d'éclairage 150
Feux de détresse 300
Bouton 300
Feux de position latéraux arrière 150
Puissance 357
Remplacement des ampoules 292
Sélecteur d'éclairage 150
Feux de position latéraux avant 150
Puissance 357
Remplacement des ampoules 290
Sélecteur d'éclairage 150
Feux de recul
Puissance 357
Remplacement des ampoules 295
Feux de route automatiques 191
Feux stop
Puissance 357
Remplacement des ampoules 292
Filtre de climatisation 276
Fonctions personnalisables ... 375
Frein de stationnement 149
Manœuvre 149
Signal sonore d'alerte de frein de stationnement serré 310
Freins
Frein de stationnement 149
Liquide 354
Témoin d'alerte 310
Fusibles 281

H

Hayon
Éclairage de coffre 97
Hayon 96
Huile
Huile de boîte de vitesses manuelle 353
Huile moteur 350
Huile moteur 252
Contenance 350
Contrôle 252
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 205

I

Identification 347
Moteur 348
Véhicule 347
Initialisation
Données d'entretien 239
Système d'alerte de pression des pneus 262
Systèmes à initialiser 377
Instruments 79

J

Jantes 273
Dimensions 355
Remplacement 273

L

Lavage et lustrage 232
Lave-glace 156, 159
Bouton 156, 159
Contrôle 260
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 205
LDA (Alerte de sortie de voie) 186
Lève-vitres électriques 116
Bouton de verrouillage des lève-vitres 116
Manœuvre 116
Liquide
Embrayage 353
Freins 354
Lave-glace 260
Transmission automatique 352
Liquide de refroidissement 254
Contenance 351
Contrôle 254
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 205
Liquide de refroidissement moteur 254
Contenance 351
Contrôle 254
Préparatifs et contrôles avant l'hiver 205

M

Manivelle de cric 322
Mécanisme d'ouverture
Capot 247
Hayon 96
Trappe à carburant 162
Miroirs de courtoisie 228
Montre 83
Moteur
Capot 247
Comment démarrer le moteur 141
Compartiment 251
Contacteur de démarrage (antivol) 141
Numéro d'identification 348
Position "ACC" 141
Si le moteur ne démarre pas 335
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 301
Surchauffe 340

N

Nettoyage 232, 235
Ceintures de sécurité 236
Extérieur 232
Intérieur 235
Jantes en aluminium 233
Numéro d'identification du véhicule 347

O

Outils 322

P

Pare-soleil de pare-brise 228
Pattes d'ancrage 60
PCS (Système de sécurité de pré-collision) 172
Bouton PCS 176
Fonction 172
Témoin d'alerte 312
Pneu crevé 321
Pneus 261
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus 263
Chaînes 206
Contrôle 261
Dimensions 355
En cas de crevaison 321
Permutation des roues 262
Pneus neige 208
Pression de gonflage 355
Remplacement 321
Roue de secours 321
Témoin d'alerte 314
Pneus neige 205
Poids 346
Poignées de maintien 230
Porte-bouteilles 224
Porte-gobelets 223
Portes
Hayon 96
Portes latérales 91
Rétroviseurs extérieurs 114
Sécurité enfants des portes arrière 94
Signal sonore d'alerte de porte ouverte 313
Témoin d'alerte de porte ouverte 313
Verrouillage des portes 93
Vitres de portes 116
Vitres latérales 116
Portes latérales 91
Pression de gonflage des pneus 269
Données d'entretien 355
Témoin d'alerte 314
Prise AUX 219
Prise d'alimentation 229
Prise USB 219
Projecteurs 150
Feux de route automatiques 191
Puissance 357
Remplacement des ampoules 286
Sélecteur d'éclairage 150

R

Radiateur 256
Rangements 222
Ravitaillement en carburant ... 162
Contenance 350
Ouverture du bouchon de réservoir de carburant 164
Types de carburant..... 162, 350
Régulateur de vitesse 196
Témoins d'alerte 313
Réinitialisation du témoin de rappel d'entretien nécessaire 239
Remorquage
Anneau de remorquage 305
Conduite avec une caravane/remorque 137
Remorquage de loisirs 138, 139
Remorquage de secours 303
Remplacement
Ampoules..... 285
Fusibles 281
Pile de la télécommande du verrouillage centralisé 278
Pneus..... 321
Rétroviseur
Rétroviseur intérieur 112
Rétroviseurs extérieurs..... 114
Rétroviseur intérieur 112
Rétroviseurs extérieurs 114
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs..... 214
Réglage et escamotage..... 114
Rétroviseurs/miroirs
Désembueurs de rétroviseurs extérieurs..... 214
Miroirs de courtoisie 228
Rétroviseur intérieur 112
Rétroviseurs extérieurs..... 114
Roue de secours 322
Emplacement..... 322
Pression de gonflage..... 355

S

Sangle de retenue supérieure..... 65
Sécurité de l'enfant 54
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques 116
Installation des sièges de sécurité enfant..... 59
Port de la ceinture de sécurité par les enfants..... 29
Précautions avec la batterie 258
Précautions avec le hayon 97
Précautions avec les ceintures de sécurité..... 30
Précautions avec les coussins gonflables..... 38
Précautions avec les lève-vitres électriques 117
Précautions lorsque la pile est retirée de la clé..... 280
Sécurité enfants des portes arrière..... 94
Siège de sécurité enfant..... 55

Sécurité enfants..... 94
Sélecteur de vitesses 144, 147
Boîte de vitesses manuelle... 147
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 145
Transmission automatique.... 144
Siège arrière..... 104
Escamotage des dossiers de sièges arrière..... 104
Siège de sécurité enfant 55
Coussins de rehausse, définition..... 56
Coussins de rehausse, installation 64
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ancrages LATCH 60
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les ceintures de sécurité..... 61
Installation d'un siège de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure 65
Siège modulable, définition..... 56
Siège modulable, installation 61, 62
Sièges bébé, définition 56
Sièges bébé, installation..... 61
Sièges..... 100, 104
Appuis-têtes..... 107
Escamotage des dossiers de sièges arrière 104
Installation d'un siège de sécurité enfants..... 59
Nettoyage 235
Position assise correcte..... 24
Précautions avec le réglage 102
Réglage 100
Sièges avant 100
Appuis-têtes..... 107
Nettoyage 235
Position de conduite correcte 24
Réglage 100
Signaux sonores d'alerte
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 172
Porte ouverte..... 313
Rappel de ceinture de sécurité..... 313
Rappel de clé..... 142
Système de freinage..... 310
Surchauffe..... 340
Système antidémarrage..... 69
Système antipatinage 200
Système antivol
Système antidémarrage 69

Système d'alerte de pression des pneus 262
Bouton de réinitialisation du système d'alerte de pression des pneus 263
Déclaration des codes d'identification..... 263
Fonction 262
Initialisation 262
Montage des valves à émetteur d'alerte de pression des pneus 262
Témoin d'alerte 314
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 221
Système de climatisation..... 210
Filtre de climatisation 276
Système de climatisation manuel..... 210
Système de commande de verrouillage de sélecteur..... 145
Système de freinage antiblocage (ABS) 200
Fonction 200
Témoin d'alerte 311
Système de sécurité de pré-collision (PCS) 172
Bouton PCS 176
Fonction 172
Témoin d'alerte 312
Système Toyota Safety Sense C 166

T

Tapis de sol..... 22
Témoin d'alerte de température de liquide de refroidissement moteur..... 310
Témoin de rappel de ceinture de sécurité 313
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur 313
Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant..... 313
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement..... 311
Témoin indicateur d'écoconduite..... 124
Témoins d'alerte..... 75
ABS 311
Bas niveau de lave-glace de pare-brise 314
Basse pression d'huile moteur..... 310
Circuit de charge 310
Haute température du liquide de refroidissement moteur..... 310
PCS (Système de sécurité de pré-collision)..... 312
Porte ouverte 313
Pression des pneus 314
Réserve de carburant 313
SRS 311

Système de direction assistée électrique..... 311
Système de freinage..... 310
Témoin de feux de route automatiques..... 312
Témoin de perte d'adhérence..... 312
Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 313
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur et passager avant..... 313
Témoin de rappel d'entretien nécessaire..... 314
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement..... 311
Témoin indicateur de régulateur de vitesse..... 313
Témoin LDA (Alerte de sortie de voie)..... 313
Témoins indicateurs..... 76
Totalisateur kilométrique..... 82
Totalisateurs partiels 82
Transmission 144, 147
Boîte de vitesses manuelle... 147
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 145
Transmission automatique.... 144
Transmission automatique..... 144
Si le sélecteur de vitesses est bloqué sur P 145
Trappe à carburant..... 162
Ravitaillement en carburant..... 162
Troisième feu stop
Remplacement des ampoules..... 295

U

Urgence, en cas d'
En cas de crevaison 321
Si la batterie du véhicule est déchargée 337
Si le moteur ne démarre pas 335
Si le signal sonore d'alerte se déclenche..... 310
Si le témoin d'alerte s'allume..... 310
Si votre véhicule a besoin d'être remorqué..... 303
Si votre véhicule est bloqué 343
Si votre véhicule surchauffe 340
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 301
Si vous perdez vos clés..... 88
Si vous suspectez un problème 308

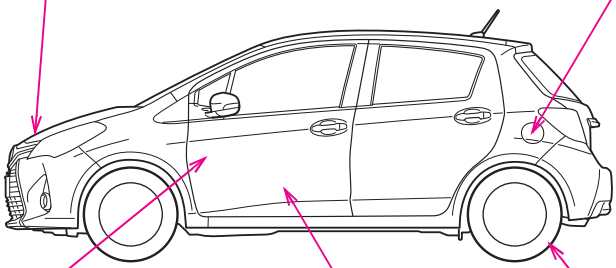
V

Verrouillage des portes
Hayon 96
Portes latérales 91
Télécommande du verrouillage centralisé 87
Vitres 116
Désembueur de lunette arrière 214
Lave-glace 156
Lève-vitres électriques 116
Volant de direction 110
Réglage 110
Touches du système audio ... 218
VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule) 200

À LA STATION-SERVICE (AIDE-MÉMOIRE)

Loquet de sécurité d'ouverture du capot
P. 247

Trappe à carburant
P. 164



Levier de déverrouillage du capot
P. 247

Commande d'ouverture de la trappe à carburant
P. 164

Pression de gonflage des pneus
P. 355

Contenance du réservoir de carburant (Référence)	11,1 gal. (42 L, 9,2 Imp.gal.)
Type de carburant	Essence sans plomb, indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche RON 91) ou plus
Pression de gonflage des pneus à froid	P. 355
Contenance en huile moteur (Vidange et remplissage — référence)	qt. (L, Imp.qt.) Avec filtre 3.9 (3.7, 3.3) Sans filtre 3.6 (3.4, 3.0)
Type d'huile moteur	P. 350

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
 Toyota Customer Experience Center
 1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
 Servco Automotive Customer Services
 1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
 Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
 1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2016 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

Publication No.OM52G64D
Printed in Japan 01-1607-00 Z
ヤリス ハッチバック（D）